ALINE MARIA PINGUINHA FRANÇA BAZENGA

ASPECTS DE LA SYNTAXE, DE LA SEMANTIQUE ET DE LA MORPHOLOGIE DES VERBES *A* /*COMPLEXITE*/

Dissertação de Doutoramento em Linguística Francesa, apresentada à Universidade da Madeira, sob a orientação da Professora Doutora Maria Antónia Coelho da Mota, da Universidade de Lisboa.

2003

A mon père
A mes enfants

REMERCIEMENTS

Remerciements, reconnaissance, mots indispensables à dédier à tous ceux qui ont été à mes côtés pendant cinq longues années. Ils étaient nombreux, patients, attentifs, encourageants, toujours présents, fidèles et heureux de me voir suivre cette passion, fiers même, parfois. Je l'ai vu dans leurs yeux, je l'ai compris à travers leurs propos.

Chacun y a mis du sien quand je peinais à y mettre du mien.

Que dire de plus sinon Merci.

Je voudrais remercier, en particulier, ma directrice de thèse Madame Le Professeur Maria Antónia Mota qui a su me conseiller dans mes démarches et me guider dans mes recherches en m'orientant dans toutes les phases de mon travail. Pour elle mon inestimable gratitude. Un grand merci, ému.

Grâce à Monsieur Le Professeur Rúben Capela, Recteur de l'Université de Madère, et à la Comissão Científica do Departamento de Estudos Romanísticos, j'ai pu bénéficier d'une disponibilité de 3 ans et d'une bourse (PRODEP - Acção 5.3) qui se sont avérés être des facteurs importants d'aide me permettant de me consacrer pleinement et librement à mes recherches.

C'est grâce à Dra Iolanda Silva et au Dr Gabriel Leça, de la bibliothèque de l'Université de Madère que j'ai pu accéder à une importante bibliographie provenant de fonds bibliothécaires de diverses universités situées à l'étranger. Leur efficacité et leur célérité m'ont été précieuses.

Mes recherches m'ont aussi été facilitées à la bibliothèque du Centro de Linguística da Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa par Mme Teresa Porto qui m'a permis d'avoir un accès libre tant aux salles de lecture qu'au différents ouvrages.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur Le Professeur Ludo Melis de l'Université Catholique de Louvain, en Belgique, qui m'a fait parvenir le Dictionnaire *PROTON*.

Ils vont aussi à Dr. Luis Rino de l'Université de Aveiro et à Dr. Jean Louis Renaud qui se sont entièrement disponibilisés pour mettre au point le traitement informatique de la base de données de ma thèse.

Les articles que Monsieur le Professeur Manuel José Silva m'a fait parvenir et la coopération de Dra Silvia Araújo, tous deux de l'Université de Minho, m'ont été précieux.

Mes rencontres avec Madame Le Professeur Nicole Delbeque (au Congrès International de Linguistique, à Poznan, 2003) et Monsieur le Professeur Pius ten Hackent (au CIL XVII, à Prague, 2003), avec qui j'ai pu échanger quelques propos au sujet de points délicats de ma thèse, et qui m'ont encouragé à poursuivre mes hypothèses de travail,

Merci à mes étudiants qui grâce à leur compréhension, ont accepté d'adapter leurs études à mes horaires.

Je remercie enfin parents et amis qui m'ont aidé, soutenu et supporté quand mon travail semblait m'éloigner d'eux.

Un tout dernier mot pour Richard Quicke, mon correcteur de dernière heure, qui m'a aidée à replacer les 'virgules', et pour Eng. Ricardo Baptista pour son aide dans la révision finale du texte au niveau de l'informatique.

Table des Matières

Remerciements viii
Tableaux xii
Liste des Abréviations/notations xviii
Résume xx
Resumo xxi
1. Introduction 1
1.1 OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE 1
1.2 STRUCTURE DE LA DISSERTATION 8
2. Méthodologie 10
2.1 LA BASE DE DONNÉES 10
2.1.1 La sélection des paramètres d'analyse 11
2.1.2 La sélection des entrées lexicales 16
2.1.3 Reformulations de la base de données 18
3. Les Verbes A /complexité/: Propriétés Et Propositions D'analyse 22
3.1 PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES 22
3.2 LA 'SYNTAXE DE POSITION' 28
3.2.1 Les points d'ancrage de /complexité/ 32
3.3 LES *OPÉRATEURS* DE /*COMPLEXITÉ*/ 36
SYNTHÈSE 48
4. Aspects de la Morphologie des Verbes à /*complexité*/ 50
4.1 LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DES VERBES À /COMPLEXITÉ/ 50
4.1.1 Les verbes [+préf] 50
4.1.2 Les préfixes en tant qu'opérateurs de complexité 78
4.1.3Les séries dérivatives: paradigmes d'affixes verbaux 82
4.1.4 Les verbes [-préf] ou ∅V 83
4.1.5 Phénomènes de 'morphologie compacte' 88
SYNTHÈSE 89
5. La Syntaxe des Verbes à /*complexité*/ 91
5.1 LES CONSTRUCTIONS PRÉPOSITIONNELLES 91
5.1.1 Les prépositions: typologies 92
5.1.2. Les verbes [+PREP] 101
5.1.3 Les verbes [±PREP] 137
SYNTHÈSE 140
5.2 LES CONSTRUCTIONS EN SE 142
5.2.1 Les constructions pronominales 142
5.2.2 Les constructions en [+SE] des Verbes à /complexité/ 154
5.2.3 Les verbes [-SE] /complexité/ 164
5.2.4 L'opérateur de complexité SE 165
SYNTHÈSE 173
5.3 LES POSITIONS SYNTAXIQUES DES VERBES À /*COMPLEXITÉ*/: LA STRUCTURE INTERNE DES SYNTAGMES NOMINAUX 174
5.3.1 Verbes à /complexité/: distribution des SN simples et des SN complexes 174
5.3.2 Les SN complexes 184
5.3.3. Interaction verbo-nominale: le trait [+discret] 193

SYNTHÈSE 197
6. Semantique Conceptuelle et Multidimensionnelle des Verbes A /*complexité*/..... 199
6.1 LE CONCEPT DE 'COLLECTIF': DU DOMAINE NOMINAL AU DOMAINE VERBAL..... 199
6.1.1 Collectif et relation partie/tout *199*
6.2 ORGANISATION DE LA STRUCTURE CONCEPTUELLE DES VERBES À /*COMPLEXITÉ*/: UNE PERSPECTIVE MULTIDIMENSIONNELLE..... 209
6.2.1 La structuration des parties/tout de /complexité/: la dimension 'attributive' *211*
6.2.2 La structuration des parties/tout de /complexité/: la dimension 'participative' *212*
6.2.3 La structuration des parties/tout de /complexité/: dimension quantitative..... *219*
6.2.4 La structuration des parties/tout de /complexité/: dimension 'descriptive' *221*
6.2.5 Géométrie de la structuration conceptuelle de /complexité/: articulation et différentes perspectives *222*
SYNTHÈSE 225
7. Remarques Finales 226
7.1 SYNTHÈSE..... 226
7.2 PERSPECTIVES..... 226
Annexe A 228
Bibliographie 232

TABLEAUX

Tableau 1: Les verbes à /complexité/ dans le cadre de l'A.P (Blanche-Benveniste et al. 1984) 10
Tableau 2: Les verbes portugais à /complexité/ dans le cadre de l'A.P (Bacelar do Nascimento, 1988) 11
Tableau 3 : Extrait de la base de données 21
Tableau 4: V [fom1]/complexité/ 23
Tableau 5: V [form2] /complexité/ (transitifs) 23
Tableau 6: V [form2] /complexité/ (intransitifs) 23
Tableau 7: V [form2] /complexité/ morphologique 25
Tableau 8: V [form3] /complexité/ 26
Tableau 9: V [form4] /complexité/ 27
Tableau 10: Typologie des classes aspectuelles des verbes (Vendler, 1967) 41
Tableau 11: Propriétés aspectuelles des situations: Continuité et Homogénéité 42
Tableau 12: Propriétés aspectuelles des situations: Télicité et Dynamicité 42
Tableau 13: Configurations morphologiques: [A-Vé] /complexité/ 53
Tableau 14: Structures syntaxiques de [A-Vé] /complexité/ 56
Tableau 15: Configurations morphologiques: [EN-Vé] /complexité/ 57
Tableau 16: Structures syntaxiques de [EN-Vé] /complexité 60
Tableau 17: Configurations morphologiques: [COM-Vé] /complexité/ 61
Tableau 18: Structures syntaxiques des [COM-Vé] /complexité/ 63
Tableau 19: Configurations morphologiques: [ENTRE-Vé] /complexité/ 66
Tableau 20: Structures syntaxiques des [ENTRE-Vé] /complexité 67
Tableau 22: Structures Syntaxiques des [DES-Vé] /complexité/ 70
Tableau 23: Configurations morphologiques: [RE-Vé] /complexité/ 75
Tableau 24: Structures syntaxiques des [RE-Vé] /complexité/ 76
Tableau 25: Configurations morphologiques: [∅-Vé] /complexité/ 84
Tableau 26: V [+PREP, à, ∅] /complexité/ 102
Tableau 27: Structures syntaxiques des V [+PREP, de, ∅] /complexité/ 104
Tableau 28: Structures syntaxiques des V [+PREP, avec, ∅] /complexité/ 108
Tableau 29: Structures syntaxiques des V [+PREP, contre, ∅] /complexité/ 112
Tableau 30: Structures syntaxiques des V [+PREP, dans, ∅] /complexité/ 113
Tableau 31: Structures syntaxiques des V [+PREP, en, ∅] /complexité/ 115
Tableau 32: Structures syntaxiques des V [+PREP, entre, ∅] /complexité/ 119
Tableau 33: Structures syntaxiques des V [+PREP, sur, ∅] /complexité/ 120
Tableau 34: Système de schèmes prépositionnels (Pottier,1962) 122
Tableau 35: Opérateurs de complexité prépositionnels: Relation partie /tout 123
Tableau 36: Prépositions locatives (Borillo, 1993) 128
Tableau 37: Structures syntaxiques des V [+PREP, à, avec] /complexité/ 129
Tableau 38: Structures syntaxiques des V [+PREP, avec, contre] /complexité/ 131
Tableau 39: Structures syntaxiques des V [+PREP, de, dans] /complexité/ 132
Tableau 40: Verbes [-PREP I, -PREP II, ±PREP III] 138
Tableau 41: Constructions réciproques (Pinchon, 1986) 147
Tableau 42: Propriétés Générales de N1 et N2 SE V 153
Tableau 43: V [SUJET, -SE, ±PREP] /complexité/ 164
Tableau 44: Opérateurs et Macro-points d'ancrage de /complexité/ 173
Tableau 45: Distribution des catégories nominales dans les contextes des verbes à /complexité/ 178
Tableau 46: Propriétés des SN[±collectifs] 183
Tableau 47: Coordination (Pottier, 1962) 184

Tableau 48: Propriétés de la 'Coordination' vs 'Comitativité' (Stassen, 2000) *187*
Tableau 49: Taxonomie des relations méronymiques (Winston et al. 1987: 421) *202*
Tableau 50: 'Pluralité' des classes lexicales (Jackendoff, 1991) *206*
Tableau 51: $V_{/complexité/}$ - SUJET *215*
Tableau 52: $V_{/complexité/}$ - OBJET *219*

Echelles de Gradation de [+Discret] de /*Complexité*/

Echelle 1: Préfixes internes des V [+préf] /complexité/ 80
Echelle 2: Préfixes de V [+préf] /complexité/ 82
Echelle 3: Bases nominales des V [-préf] /complexité/ 88
Echelle 4 : Opérateurs PREP de /complexité/ 122
Echelle 5: Relation partie/tout: Rp- (Inclusion de Partie): opérateurs PREP I 125
Echelle 6: Relation parties/tout – RpT (Inclusion de partie-tout): opérateurs PREP II 127
Echelle 7: Paramètre A: 'degré d' individuation des participants' (Kemmer, 1994) 168
Echelle 8: «Relative elaboration of events» (Kemmer, 1994) 169
Echelle 9: «Relative elaboration of events» (Kemmer, 1994) et points d'ancrage de /complexité/ 170
Echelle 10: Structures nominales et verbes à /complexité/ 193
Echelle 11: Hiérarchie des relations d'inclusion (Winston et al., 1987) 204
Echelle 12: accoupler: dimension quantitative de [+discret] de la dimension participative 220
Echelle 13 : accoupler vs attrouper: dimension quantitative de [+discret] de la dimension participative 221

Graphiques

Graphique 1: Formulations (constructions) du lexique verbal à /complexité/ *28*
Graphique 2: Prépositions sélectionnées par V/complexité/..... *98*

LISTE DES ABREVIATIONS/NOTATIONS

Le choix des abréviations correspond à une stratégie visant à distinguer différents degrés d'abstraction. Ainsi, les abréviations en minuscules correspondent à des interprétations contextuelles, à des valeurs moins abstraites; les mêmes abréviations en majuscules correspondent à une valeur considérée comme plus abstraite. La liste des abréviations/notations les plus fréquemment utilisées se trouve ci-dessous:

SUJET: concept de 'zone syntaxique Sujet'
OBJET: concept de 'zone syntaxique Objet'
PREP: opérateur de complexité de type prépositionnel
SE: opérateur de complexité de type clitique *Se*
ET: opérateur de complexité de type coordonnant *et*
AVEC: opérateur de complexité de type prépositionnel, *avec*
ENTRE: opérateur de complexité de type prépositionnel, *entre*
A-Vé: verbe dérivé par préfixe *a-*
EN-Vé: verbe dérivé par préfixe *en-*
COM-Vé: verbe dérivé par préfixes *com-*, *co*l-, *co-*
ENTRE-Vé: verbe dérivé par préfixes *entre-*, *inter-*
DES-Vé: verbe dérivé par préfixes *des-*, *de-*
RE-Vé: verbe dérivé par préfixes *res-*, *re-*, *r-*
[+PREP, *à*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel *À*
[+PREP, *de*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel *DE*
[+PREP, *avec*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel AVEC
[+PREP, *contre*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel CONTRE
[+PREP, *dans*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel DANS
[+PREP, *en*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel EN
[+PREP, *entre*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel ENTRE
[+PREP, *sur*, ∅]: sélection unique de l'opérateur prépositionnel SUR
[+PREP, *à*, *avec*]: sélection des opérateurs prépositionnels à et avec
[+PREP, *avec*, *contre*]: sélection des opérateurs prépositionnels A et AVEC
[+PREP, *de*, *dans*]: sélection des opérateurs prépositionnels DE et AVEC
[+PREP, *à*, *sur*]: sélection des opérateurs prépositionnels A et SUR
[+PREP, *entre*, *dans*]: sélection des opérateurs prépositionnels ENTRE et DANS
[±PREP]: propriété de sélection non catégorique d'un opérateur prépositionnel
[-PREP I, II, ± PREP III]: propriété de non sélection d'opérateurs prépositionnels de type I et de type II et de sélection non catégorique de l'opérateur prépositionnel de type III
[+il, + SE, +PREP]: propriété de sélection d'un singulier et des opérateurs de type SE et de type prépositionnel

[+il, +SE, +PREP, *à*]: propriété de sélection d'un singulier et des opérateurs de type SE et de type prépositionnel À

[+il, +SE, +PREP, *de*]: propriété de sélection d'un singulier et des opérateurs de type SE et de type prépositionnel DE

[+il, +SE, +PREP, *avec*]: propriété de sélection d'un singulier et des opérateurs de type SE et de type prépositionnel AVEC

[+il, +SE, +PREP, *dans*]:propriété de sélection d'un singulier et des opérateurs de type SE et de type prépositionnel DANS

[+il, +SE, +PREP, *sur*, *à*]:propriété de sélection d'un singulier et des opérateurs de type SE et de type prépositionnel SUR et À

[+ils, +SE, -PREP]: propriété de sélection d'un pluriel et de l'opérateur de complexité SE, absence de sélection d'un opérateur prépositionnel

[SUJET, -SE, ±PREP]: propriété d'ancrage de /complexité/ en SUJET, associée à la non sélection de l'opérateur SE ainsi qu'à la sélection non catégorique d'un opérateur de complexité de type prépositionnel

/complexité/-SUJET: macro-point d'ancrage du trait de /complexité

RESUME

Cette dissertation porte sur l'analyse syntactico-sémantique des verbes à trait de complexité. Le *trait de complexité* (Blanche-Benveniste et al. 1984) réunit une classe de verbes connue comme verbes 'symétriques', 'réciproques' ou 'collectifs' sans toutefois se limiter à ces ensembles (cf. *grouiller*, *collectionner*, *amonceler*, *scinder*, etc.). Ce trait induit une lecture 'plurielle' à l'entité formée du lexème verbal et de ses arguments et qui se traduit, sur le plan morphosyntaxique, par deux propriétés: sélection obligatoire d'une position syntaxique (sujet ou objet) au pluriel; en absence de ce pluriel morphologique, le *trait de complexité* se réalise par la sélection d'un complément prépositionnel correlié à une position syntaxique (sujet ou objet) et l'interprétation de 'pluriel' des deux éléments correliés.

L'hypothèse générale, et point de départ de cette dissertation, consiste à préciser l'interprétation de 'pluralité inhérente' des verbes à *trait de complexité* comme étant de type 'collectif', défini comme désignant du 'plus d'un en un' (Jespersen, 1971). La notion de 'collectif' est à distinguer de la notion de 'pluriel' (Gillon, 1992) et permet d'expliquer le lien entre les deux propriétés morphosyntaxiques présentées.

Cette hypothèse générale s'appuie sur la sélection d'un ensemble d'outils d'analyse. Un premier outil vise à rendre compte, du point de vue formel, des réseaux syntactico-sémantiques, par une représentation abstraite de la syntaxe verbale, conçue comme une 'syntaxe de position' et où sont délimitées, autour du noyau verbal, deux zones syntaxiques (zone SUJET et zone OBJET) constituées de points d'ancrage du *trait de complexité*.

En tenant compte de la spécificité du 'collectif' par rapport à la 'pluralité', le recours au concept d'*opérateurs de complexité*, entendus comme des opérateurs du trait [+discret] (Doetjes, 1999), permet de mieux définir la notion du 'collectif' appliquée au domaine verbal.

Les différents opérateurs – affixes dérivationnels, constructions prépositionnelles, constructions en SE - se situent à différents niveaux de structuration.

L'analyse par 'opérateurs de complexité' ([+discret]) présuppose également la prise en compte de la fonction quantitative. Dans cette perspective, ces opérateurs induisent différents degrés de l'individuation' des constituants du 'collectif' dénoté par la sémantique des verbes à *trait de complexité*. Les échelles de gradation de [+discret] rendent compte de cette propriété.

Les valeurs de 'plus d'un' et 'en un' dénotées par les expressions verbales à *trait de complexité* sont interprétées comme faisant partie d'une structure conceptuelle de type 'tout-intégré' d'après l'approche lexicale et multidimensionnelle de la sémantique conceptuelle des relations parties/tout de Moltmann (1997).

RESUMO

Esta dissertação centra-se sobre a análise dos verbos com *traço de complexidade* (Blanche-Benveniste et al. 1984). Este traço reúne uma classe de verbos conhecida como verbos 'simétricos', 'recíprocos' ou 'colectivos' sem, no entanto, se limitar a estes tipos de verbos (cf. «*grouiller*, *collectionner*, *amonceler*, *scinder*, etc.»). Este traço induz ainda uma leitura de 'plural' à entidade formada pelo lexema verbal e seus argumentos, que se traduz, no plano morfossintáctico, por duas propriedades: selecção obrigatória de uma posição sintáctica (sujeito ou objecto) no plural e, na ausência deste plural morfológico, pela selecção de um complemento preposicional; neste caso, o complemento preposicional participa numa relação de correlação com uma posição sintáctica (sujeito ou objecto), as duas posições sintácticas assim relacionadas são interpretadas como um 'plural'.

A hipótese geral, e ponto de partida desta dissertação, consiste em especificar a interpretação de 'pluralidade inerente' dos verbos com *traço de complexidade* como sendo de tipo 'colectivo'. A noção de 'colectivo', definida como designando 'mais do que um' e 'em um' (Jespersen, 1971) embora se relacione com a noção de 'plural', distingue-se desta última por um certo número de propriedades sintáctico-semânticas específicas (Gillon, 1992).

Esta hipótese desenvolve-se através da selecção de um conjunto de critérios de análise. Uma primeira opção de análise vai no sentido da concepção formal de uma representação sintáctica abstracta, concebida como uma 'sintaxe de posição', onde se delimitam duas zonas sintácticas (zona SUJEITO e zona OBJECTO) em torno do núcleo verbal, de modo a que nelas se possam prever pontos de 'ancoragem sintáctica' *traço de complexidade*. Esta representação abstracta fornece o quadro formal onde se podem prever vários mecanismos de organização sintáctica e onde intervêm diferentes possibilidades de relações entre posições sintácticas.

O recurso ao conceito de *operadores de complexidade*, entendidos como operadores do traço [+discreto] (Doetjes, 1999), sendo este o traço que traduz os valores de 'mais do que um' e 'em um' da noção de 'colectivo', permite observar e desenvolver a noção de 'colectivo' aplicada ao domínio verbal. Os diferentes operadores de complexidade – afixos derivacionais, construções preposicionais, construções em SE – situam-se em diferentes planos de estruturação e, para além de fornecerem especificações semânticas relativamente ao tipo de relação que se pode estabelecer entre os constituintes do 'colectivo', permitem ainda observar diferentes graus da autonomia relativa (ou graus de 'separabilidade') desses constituintes. As escalas de gradação do traço [+discreto] dão conta desta última propriedade.

Os valores de 'mais do que um' e 'em um' denotados pelas expressões verbais com *traço de complexidade*, e que os operadores de complexidade descrevem, são interpretados, de acordo com a abordagem lexical e multidimensional da relação

semântica partes/todo (Moltmann, 1997), como fazendo parte de uma estrutura conceptual de tipo 'todo-integrado'.

1. INTRODUCTION

1.1 Objectifs et problématique générale

Cette dissertation a pour objet l'étude d'une classe de verbes marqués par *le trait de complexité* (dorénavant /*complexité*/). Ce trait a été dégagé par les auteurs de *l'Approche Pronominale* (*AP*) et est présenté pour la première fois dans Blanche-Benveniste et al (1984).

La singularité inhérente à cette classe de verbes, qui repose sur la construction d'éléments de valence ayant une interprétation obligatoirement plurielle, a attiré mon attention lors de l'élaboration d'une thèse de «Mestrado»[1] consacrée à la syntaxe verbale du français et réalisée dans le cadre de l'*AP*. Je me propose, dans la présente thèse, de développer l'analyse de ce type de verbes et des constructions qui lui sont associées.

Dans Blanche-Benveniste et al (1984), /*complexité*/ est présenté comme un exemple de la syntaxe – sémantique primitive et est caractérisé par les deux propriétés ci-dessous:

(i) «Sélection d'un élément de valence (sujet ou complément) obligatoirement pluriel (ou collectif ou constitué d'éléments coordonnés);

(ii) En l'absence de cet élément de valence au pluriel, par la présence d'un complément prépositionnel en relation de solidarité avec un élément de valence, sujet ou complément, au singulier et l'interprétation nécessaire d'un singulier comme ayant une valeur de 'collectif'.»

Ces propriétés permettent d'intégrer dans cette classe des verbes tels que *ressembler*, *grouper* ou *séparer:*

(1) a. ils se ressemblent
b. il ressemble à celui-là

(2) a. je les groupe
b. je le groupe avec ça

(3) a. je les sépare
b. je le sépare de celui-là

La propriété (i) est illustrée par les exemples (1a.) à (3a.), la propriété (ii) par (1b.) à (3b.). Entre les propriétés (i) et (ii) il doit être établi une hiérarchie, (i) étant prépondérante par rapport à (ii) et constituant une condition suffisante pour

[1] Renaud, 1996, *L'Approche Pronominale et la syntaxe du français. Valence verbale et propositions de traitement du paradigme PØ*, Universidade da Madeira.

l'intégration d'un verbe donné dans la classe des verbes à */complexité/*. En effet, certains verbes, qui ne satisfont que la propriété (i), s'intègrent néanmoins dans cette classe:

(4) a. ils s'entraident
b. *il s'entraide à/de/avec elle

alors que les verbes qui violent la propriété (i) en sont automatiquement exclus, comme c'est le cas des verbes qui figurent dans les exemples suivants:

(5) a. je les regarde
b. je le regarde
(6) a. ils sautillent dans le jardin
b. elle sautille dans le jardin

L'ensemble des verbes qui partagent ce trait n'a pas fait, jusqu'à présent et à ma connaissance, l'objet d'études exhaustives, dans le cadre de l'*AP*. En effet, ils sont simplement cités comme exemple dans un certain nombre de travaux, en particulier dans les études concernant l'analyse de la syntaxe verbale par «Groupe de formulations» (Eggermont, 1992) et dans un article concernant la Coordination (Bilger, 1984).

Dans d'autres travaux, auxquels j'ai eu accès, les verbes qui sont caractérisés par *le /complexité/* sont traités de façon non-homogène. Il y apparaît que les auteurs les classent sous différentes typologies verbales pré-existantes qui portent soit sur les types de procès (états vs activités, etc.), soit sur les structures syntaxiques et actancielles (verbes monovalents, divalents, trivalents), soit encore sur les ensembles lexicaux organisés par propriétés sémantiques (verbes d'existence, verbes psychologiques, verbes de mouvement, etc.). On les retrouve également dans des études, nombreuses, consacrées à tel ou tel fait de syntaxe (constructions réciproques, constructions prépositionnelles, coordination) ou dans la Sémantique du Pluriel. Cette capacité à intégrer différentes typologies et à illustrer différentes approches théoriques, dans plusieurs domaines de la linguistique, est due, me semble-t-il, aussi bien à l'hétérogénéité des classes sémantiques dans lesquelles ils s'intègrent qu'à la variété de constructions syntaxiques où ils figurent comme prédicat verbal.

Le recours aux critères sur lesquels s'appuient ces différentes typologies ne semble donc pouvoir traiter que des aspects ponctuels concernant tel ou tel sous-ensemble de verbes.

L'objectif de ce travail est de présenter, sous forme d'hypothèses d'analyse, un ensemble d'outils formels capable de rendre compte de la multiplicité des configurations syntaxiques et sémantiques se rapportant à */complexité/* et de la ramener à un ensemble réduit de principes. Plus précisément, ce travail vise à déterminer la façon dont les aspects syntaxiques et sémantiques s'articulent entre eux et aboutissent à des représentations conceptuelles du lexique verbal marqué par */complexité/*. Ainsi, je me

propose de développer non seulement l'analyse des propriétés syntaxiques indiquées par les auteurs du concept de */complexité/* mais d'y introduire la dimension sémantique.

Le point de départ de l'ensemble des hypothèses d'analyse des verbes à */complexité/* se construit autour de l'idée formulée par Melis (1990b) et concernant les constructions en SE du type *il s'est croisé avec elle*. Melis interprète cette construction comme un tour 'pseudo-réciproque' que l'on ne peut pas considérer comme une paraphrase du tour réciproque *ils se croisent*. L'auteur préconise que la description de ce type de constructions doit tenir compte de la catégorie NOMBRE. Cette observation peut être généralisée à l'ensemble des verbes à */complexité/*, dont une grande partie intègre un nombre important de ces deux constructions. L'hypothèse de Mélis peut d'ailleurs être élargie à la paire de constructions sans SE (*ils communiquent/il communique avec elle*).

La catégorie NOMBRE concerne les noms communs et les adjectifs. On distingue, sur la base de critères morphosyntaxiques, deux classes majeures de noms: les noms 'comptables' ou 'dénombrables' (par exemple, *table*) et les noms 'massifs' ou 'non-dénombrables' (par exemple, *lait*). C'est à la première classe que l'on peut appliquer, d'après Jespersen (1924), la notion de 'plus d'un' ou 'pluriel'. Ces deux classes de noms se distinguent au niveau de la sélection des déterminants qui les précèdent. Par ailleurs, il existe encore deux autres classes de noms marqués par la propriété 'nombre grammatical invariable': il s'agit des noms 'collectifs' (par exemple, *foule*) et des *pluralia tantum* (par exemple, *fiançailles*). Les premiers admettent uniquement des formes au singulier, les deuxièmes, uniquement des formes au pluriel. [2] La propriété (ii) renvoie également à l'interprétation de 'collectif' des éléments régis par un verbe à */complexité/*.

Du point de vue sémantique[3], et plus précisément ontologique, ce classement des noms en fonction du NOMBRE a fait l'objet de nombreuses réflexions théoriques. Celles-ci concernent l'analyse des noms en fonction de deux propriétés sémantiques: la référence distributive et la référence cumulative. Ces deux propriétés sont généralement attribuées aux noms 'massifs' (cf., entre autres, Kleiber, 1997). Cependant, pour des auteurs tels que Bunt (1985) et Gillon (1992), la propriété de référence distributive ne

---

[2] Les propriétés se rapportant à chacune des classes ne doivent pas être entendues comme des propriétés catégoriques. Ainsi, sous certaines conditions, les noms massifs peuvent être employés comme des noms 'comptables' (*j'ai essayé trois laits différents*). La classe des noms 'collectifs' n'est pas non plus une classe homogène: les noms comme *foule* et *troupeau* n'ont pas le même comportement morphosyntaxique, *troupeau* pouvant se mettre, par exemple, au pluriel (*les troupeaux)* (cf. Flaux, 1999, Nicolas, 2002).

[3] La littérature consacrée à cette question est très nombreuse; elle se rapporte également à la notion de quantification, une notion empruntée à la logique mathématique et qui s'emploie en linguistique de manière très large, s'appliquant à différents domaines (nominal, adjectival, verbal). De ce fait, de nombreux travaux se rapportant à ces domaines (entre autres, Barwise et Cooper, 1981, Bach et al, 1995; Link, 1983, 1987, 1998; Simons, 1987, Krifka, 1989, 2001) intègrent des descriptions formelles qui allient logique et sémantique.

s'applique pas aux noms massifs en général, raison pour laquelle son pouvoir explicatif est mis en cause. Bunt postule que les noms massifs aient une référence homogène dans laquelle on ne peut pas distinguer des parties minimales (cf. «*Homogeneous Reference Hypothesis*»). Chierchia (1998) se prononce sur cette question et préconise, au contraire, que tous les noms aient des parties minimales et soutient l'hypothèse de la 'pluralité inhérente' des noms qui recouvre aussi bien les noms 'comptables' que les noms 'massifs' ainsi que la catégorie des noms 'collectifs'. Link (1983, 1987) développe, dans sa sémantique du 'pluriel', une approche qui s'inscrit dans la notion de 'pluralité inhérente', où la composition du domaine des individus inclut les individus pluriels. Il semble donc que Link s'inscrive dans une perspective 'atomique' du 'pluriel'.

A la suite de Vendler (1957) et de son classement des verbes selon le mode d'action dénoté (*états*, *activités*, *accomplissements*, *achèvements*), de nombreux auteurs[4] se sont intéressés aux expressions verbales et aux situations qu'elles dénotent et ont proposé des classifications de situations. Ces travaux théoriques qui traitent les aspects sémantiques dans le domaine de l'*Aktionsart*, ou mode d'action verbal, sont marqués par la mise en rapport entre les propriétés du NOMBRE dans le domaine nominal et dans le domaine verbal. Les distinctions entre référence distributive vs référence cumulative, ou les notions d'hétérogénéité vs homogénéité référentielle, sont appliquées au domaine temporel. L'homogénéité caractérise les verbes qui dénotent une situation qui reste la même, sans phases successives, sans qu'un point culminant ou l'atteinte d'un résultat ne vienne briser cette homogénéité. De ce point de vue, les accomplissements et les achèvements sont hétérogènes et les états et les activités sont homogènes.

Le modèle de grammaire de Jackendoff (1990) conçoit également un niveau d'analyse où les propriétés s'appliquent aussi bien au domaine nominal qu'au domaine verbal. Ce modèle postule trois niveaux autonomes de structures des unités lexicales: phonologique, syntaxique et conceptuel. Ces trois niveaux sont reliés entre eux par un ensemble de règles de correspondance. Les structures conceptuelles lexicales sont compositionnelles et contiennent toutes sortes d'entités ontologiques - objets, événements, lieux, temps. Il est important de signaler deux aspects qui caractérisent ce modèle: d'une part, le fait que l'acquisition d'un élément lexical consiste à combiner des primitives conceptuelles en un nouveau concept et, d'autre part, que la structure conceptuelle caractérise aussi bien des unités comme le mot que des unités comme le syntagme ou la phrase.

Jackendoff (1991) suggère que l'opposition entre les classes lexicales puisse être établie à partir de deux traits. Un premier trait qui se rapporte à la propriété de délimitation («*boundedness*») des entités dénotées par les unités lexicales. Un deuxième, qui rend compte de la structure interne des entités («*internal structure*»). La combinatoire de ces deux traits permet de distinguer quatre classes lexicales: les individus (*a pig*), les

[4] Cf. entre autres, Dowty, 1979; Mourelatos, 1981; Bach, 1986; Moens et Steedman 1988; Krifka, 1989, 2001; Verkuyl, 1998 et1999; Pustejovsky, 1988 et 1993.

groupes (*a commitee*), les substances (*water*) et les agrégats, traduit d'«*aggregates*» (*buses*, *cattle*).

Ainsi, et en tenant compte des observations que je viens d'exposer de manière abrégée, l'objectif de ce travail est d'expliquer le comportement des verbes à /*complexité*/ à partir des deux propriétés qui lui sont attribuées et en formulant des hypothèses sur les mécanismes de construction du sens. Dans ce but, les hypothèses majeures qui orientent l'analyse des verbes à /*complexité*/ sont les suivantes:

1) Je propose une représentation syntaxique des items verbaux d'après une 'syntaxe de position', organisée autour du noyau verbal, par la délimitation de deux zones de positions syntaxiques abstraites: la zone SUJET et la zone OBJET;
2) Je propose également que la propriété dénotant la valeur de 'plus d'un' et 'en un' (ou la valeur dénotée par les noms collectifs selon Jespersen, 1971) soit une propriété de la structure conceptuelle des verbes à /*complexité*/ en empruntant cette notion à Jackendoff (1990, 1991). La valeur de 'collectif' est à distinguer de la notion de 'pluralité' (Gillon, 1992: 54):

> «a plurality is nothing more than the sum of its atomic constituents, whereas a collective is more than the sum of its atomic constituents. The constituency of a collective can change without the collective changing. (…) What is crucial to collectives is that they are subject to constituting conditions which determine how the members of the collective of which they are members; (…) a plurality is a collective without conditions governing its constitution»

Cette hypothèse permet de rendre compte des notions de 'pluralité' et de 'collectif' et de leur articulation au niveau morpho-syntaxique, notamment par la possibilité d'expliquer le lien entre les propriétés (i) et (ii). Je rends compte de cette propriété à 'double-face' en l'incorporant au trait [+discret] (Doetjes, 1999)[5]. Le trait [+discret] représente, dans l'analyse que je propose, la notion de délimitation interne, i.e. la valeur 'plus d'un', mais aussi la notion de délimitation externe qui configure l'extension de /*complexité*/ en un 'un', dans le sens d'un 'tout';

[5] J'emprunte l'étiquette [+discret] à Doetjes (1999: 64-65). L'auteur utilise ce trait pour rendre compte de la distinction 'massif' vs 'comptable' dans le domaine des prédicats verbaux. Cette distinction est justifiée par l'auteur dans les termes suivants: «I propose that there is a semantic difference between predicates that provide us with specific atoms in their denotation and predicates that do not. This distinction, which I call [±DISCRETE], cannot be the same as the [±NUMBER] distinction because we have seen that in the verbal system Number plays no role, but still is a difference between mass and count predicates».

3) Le trait [+discret] permet d'inscrire */complexité/* dans le champ sémantique de la 'pluralité' où différentes valeurs telles que 'massif' ou 'comptable' sont fixées. De ce fait, je propose également d'associer les notions de séparation conceptuelle, distinction relative des participants et élaboration relative des événements («*conceptual séparation*», «*relative distinguishability of participants*», «*relative elaboration of events*») proposée par Kemmer (1994)[6], dans le cadre de l'analyse des constructions transitives, intransitives et moyennes, au trait [+discret] en l'insérant dans une échelle de gradation. Cette option part du présupposé que la valeur 'plus d'un' inhérente à */complexité/ (*cf. p. 16) est de nature discrète, et que les différences observables dans différents types de contextes verbaux peuvent être calculées en termes de degrés de [+discret] sans jamais atteindre la valeur de [-discret];
4) L'autonomie de la structure conceptuelle me permet d'associer [+discret] à des structures situées à différents niveaux de composition et sous des formes variées. Dans cette relation de correspondance, j'utilise le concept 'opérateurs de complexité' (Partee, 1995)[7]**.** Ces *opérateurs de complexité*, ou les différents ajusteurs du trait [+discret] considérés, se situent à différents niveaux d'analyse: au niveau de la composition morphologique des items lexicaux, au niveau de la sélection des constructions syntaxiques des items verbaux (cf. constructions prépositionnelles, constructions en SE et au niveau des structures nominales des positions syntaxiques de chaque construction verbale (c'est-à-dire, les positions syntaxiques se situant dans les zones SUJET et OBJET);
5) Les différents types d'*opérateurs de complexité* sont investis de deux valeurs: la valeur générale et abstraite de [+discret] telle que nous l'avons déterminée en 3) et une valeur plus concrète et calculée en fonction de leurs contextes de réalisation;
6) Les données obtenues au niveau de l'analyse des 'opérateurs de complexité', dans leur double interprétation (cf. 5), sont analysées du point de vue de leur structuration interne par le recours aux taxonomies sémantiques des *relations d'inclusion* telles qu'elles sont définies par

[6] 'Le concept théorique d'échelle, très naturel dans les considérations numériques, s'applique aussi pour les considérations plus générales. Les linguistes l'utilisent notamment dans les interprétations sémantiques pour décrire des grandeurs données' (Vetulani, 1991: 48).

[7]Ce concept s'inspire du concept 'opérateurs verbaux' (Partee, 1995: 559) qui s'intègre lui-même dans la théorie de la quantification développée dans Bach et al. (1995). Selon cette théorie, l'expression de la quantification se fait à partir de deux catégories: la quantification-D et la quantification-A («*D-quantification*» et «*A-Quantification*»).

Winston et al. (1987)[8]. Ce type de relations sémantiques est extrêmement général. Il comprend, entre autres relations sémantiques, la relation *partie de*, qui peut s'appliquer notamment au domaine matériel et temporel. Ainsi, si par les échelles de [+discret] (cf. 5) on obtient les 'grains' ou la 'texture' de la structure conceptuelle de /*complexité*/, à travers l'application du paramètre 'relation d'inclusion' on peut arriver à la détermination d'un certain nombre de propriétés concernant son organisation interne. A chaque type de relation correspond une 'vue' de /*complexité*/;

7) Je préconise que le sens lexical des verbes à /*complexité*/, en termes de structure conceptuelle, soit défini par l'ensemble des 'vues' de 'complexité' J'utilise le terme 'vue' dans le sens qui lui est attribué par Croft (1990: 263) dans sa théorie de la «*structure causale des événements*», où les constructions causatives, inchoatives et résultatives constituent «*the three VIEWS of a simple event, or EVENT*»;

8) Les hypothèses formulées en 6) et en 7) sont intégrées à un niveau d'abstraction supérieur, dans la sémantique générale des relations *parties/tout*, à partir de l'approche de Moltmann (1997). Cette approche qui s'articule autour des concepts tels que tout-intégré («*integrated whole*»), 'relation R d'intégration de parties', 'parties–structures–situées' («*situated part-structures*») et degrés d'intégration, permet d'intégrer la variation qui se manifeste, non seulement au niveau de constituants des tous, mais aussi au niveau des différentes relations possibles entre les constituants d'un tout. Elle permet également de concevoir les événements dénotés par des prédicats verbaux comme un 'tout-intégré'. Les 'touts-intégrés' de ce type s'opposent aux touts-intégrés de type objet par leur complexité. Contrairement aux objets, les événements peuvent avoir des 'parties-structurées' dans ou moins deux dimensions: la dimension temporelle et la dimension spatiale. Ils peuvent dépendre également d'autres entités, telles que les participants engagés dans les événements et qui correspondent à différentes 'parties-structures' (par exemple, agents, objets affectés). Cette multiplicité de parties-structures des événements est intégrée, par Moltmann, sous le concept de parties-structures multidimensionnelles des événements («*multidimensional part structures of events*»). Le terme 'dimension' est défini dans un sens plus général que celui qui lui est attribué généralement, i.e. en rapport avec l'espace et le temps. Le terme s'applique, dans le cadre préconisé par Moltmann, à touts les 'moyens de spécification' d'une entité.

[8] Cf. également, entre autres, les travaux de Cruse (1986), Simons (1987) et Wierzbicka (1985, 1992, 1993)

Afin de pouvoir tester les hypothèses de départ, j'ai opté pour la constitution d'un corpus de référence qui englobe le plus grand nombre possible de verbes caractérisés par /*complexité*/. Le corpus a été obtenu par la consultation d'un ensemble d'ouvrages de référence consacrés à la syntaxe verbale du français, de dictionnaires de langue et de dictionnaires de constructions verbales du français, en particulier, le dictionnaire *Proton* (Eggermont, Van den Eynde et Broeders, 1992). Ce dictionnaire, élaboré dans le cadre de *l'AP*, fournit des informations concernant la structure valencielle des verbes du français. En utilisant les propriétés (i) et (ii), j'ai considérablement élargi l'ensemble d'exemples du départ proposé par Blanche-Benveniste et al. (1984), i.e. *converger*, *alterner*, *entraider*, *quereller*, *rencontrer*, *grouper*, *ressembler*, *séparer*, et j'ai intégré des verbes du type *grouiller* et *amonceler*. Au total, j'ai retenu 278 verbes à /*complexité*/ dont la liste complète figure en annexe (cf. Annexe A).

Le corpus de verbes à /*complexité*/ a intégré une base de données pour laquelle j'ai sélectionné, comme paramètres d'analyse, des critères syntaxiques très généraux, tels que le nombre de constructions pour un verbe donné, ainsi que la composition, en termes de positions syntaxiques, de chaque construction. Cette analyse m'a permis d'obtenir des données concernant le poids relatif de chaque type de construction rendant compte des propriétés (i) et (ii). Elle a, également, été déterminante pour ce qui concerne l'élaboration des hypothèses d'analyse, notamment le choix de la représentation de la syntaxe verbale (cf. hypothèse 1) et le choix des 'opérateurs de complexité' (cf. hypothèse 4).

1.2 Structure de la dissertation

Cette dissertation est organisée en six chapitres. Le premier chapitre est consacré à la présentation des aspects méthodologiques. Ce chapitre est divisé en deux sections. Dans la première section, je rends compte d'un certain nombre d'options d'ordre méthodologique concernant la constitution de la base de données sur laquelle s'est construit ce travail, car je considère que le travail même de délimitation et d'organisation des données suppose un premier essai d'analyse linguistique des données en cause. En effet, les premières manipulations sur la base de données, faisant intervenir un certain nombre de paramètres, ont conduit à la délimitation de sous-ensembles de verbes à /*complexité*/, ceux-ci étant interprétés comme des possibilités de structurations syntaxiques induites par /*complexité*/. Ces structures formelles du niveau syntaxique sont analysées dans le troisième chapitre (section 3.1). Dans ce chapitre, (section 3.2), je développe aussi le premier segment de mes hypothèses d'analyse de /*complexité*/, à savoir: l'hypothèse concernant la représentation de la syntaxe verbale par une 'syntaxe de position' (cf. hypothèse 1). J'y introduis également (section 3.3) les aspects concernant les stratégies descriptives (cf. hypothèses 2) à 7)) qui seront mises en place dans les chapitres suivants.

Les chapitres 4 et 5 traitent de l'analyse des différents 'opérateurs de complexité'. Cette analyse s'effectue par niveaux: dans le chapitre 4 j'analyse les structures morphologiques des items verbaux, dans le chapitre 5, j'analyse, au niveau de la syntaxe, les 'opérateurs de complexité' tels que: constructions prépositionnelles (section 5.1) constructions en SE (section 5.2) et structures internes des SN réalisant des positions syntaxiques construites par les verbes à */complexité/* (section 5.3).

Les chapitres 4 et 5 présentent la même structure interne. Chaque paramètre d'analyse y est développé sur deux axes: celui de sa manifestation et celui de sa non-manifestation. Ce choix méthodologique représente aussi un choix théorique, car la présence ou l'absence d'un élément formel est porteur d'une signification qui doit être intégrée dans l'analyse sémantique.

Le dernier chapitre, chapitre 6, incorpore les résultats obtenus à partir de l'analyse par 'opérateurs de [+discret]' des chapitres 4 et 5 dans le cadre de l'approche de Moltmann (1997) des relations sémantiques parties/tout. Ce chapitre est composé de deux sections. Dans la première section (6.1), je présente les critères qui organisent les relations entre les parties/tout ainsi que leurs rapports avec les notions de 'collectif' dans le domaine nominal. Je propose également d'étendre cette organisation sémantique et conceptuelle au domaine verbal. Dans la deuxième section (6.2), je propose un ensemble de critères d'analyse sémantique des verbes à */complexité/* dans une perspective 'multidimensionnelle'.

Chaque chapitre comporte également une introduction et une synthèse, ces deux éléments servant à articuler les chapitres entre eux.

Le dernier chapitre est consacré aux considérations finales. Je reprends les questions centrales de ce travail et je rends compte également des points à développer dans des recherches à venir.

2. METHODOLOGIE

Ce chapitre présente les aspects d'ordre méthodologique qui concernent la constitution de la base de données: la sélection des paramètres d'analyse (2.1.1), la sélection des entrées lexicales (2.2.2) ainsi que les aspects techniques concernant les différentes configurations de la base de données (2.2.3).

2.1 La Base de données

La base de données comprend la sélection des entrées lexicales et le choix des paramètres servant à les analyser; elle a été construite à partir de la définition des verbes à /*complexité*/, proposée dans le cadre de l'*AP* par Blanche-Benveniste et al (1984). Cette classe de verbes y est présentée, sous forme de tableau, reproduit ci-dessous:

Tableau 1: Les verbes à /*complexité*/ dans le cadre de l'*A.P* (Blanche-Benveniste et al. 1984)

Verbes	Propriétés	PLACES DE VALENCE						
		PØ		P1		P2	P3	AVEC +
	(i) et (ii)	sing. IL	plur. ILS	sing. LE	plur. LES	LUI	DE LUI	
converger	(i)	+	+	-	-	-	-	-
entraider	(i)	-	+SE	-	-	-	-	-
alterner	(ii) (i)	+	 +SE	-	-	-	-	+
quereller	(ii) (i)	+SE	 +SE	-	-	-	-	+
rencontrer	(ii) (i)	+	 +SE	+	-	-	-	-
grouper	(ii) (ii) (i)	+ +	 +SE	+ 	 +			+
ressembler	(ii) (i)	+	 +SE			+		
séparer	(ii) (ii) (i)	+ +	 +SE	+ 	 +		+ 	

De son côté, Bacelar do Nascimento (1988) applique la méthodologie de l'*AP* au portugais et présente un tableau des verbes du portugais marqués par /*complexité*/:

Tableau 2: Les verbes portugais à /*complexité*/ dans le cadre de l'*A.P* (Bacelar do Nascimento, 1988)

Verbos	**Lugares de valência**				
	PØ		**P1**		**Pprép**
	sing.	**plural**	**sing.**	**plural**	
reunir **casar**	+ (eu) +	 + (eles) + (eles)-**SE**	+(me, o)	 + (os)	**+ com, a [±pess]**
agrupar **comparar** **entrecruzar**	+ (eu) +	 + (eles) + (eles)-**SE**	+(me, o)	 + (os)	**+ com, a [±pess]**
separar **afastar**	+ (eu) +	 + (eles) + (eles)-**SE**	+(me, o)	 + (os)	**+ de [±pess]**
alternar **combinar**	+ (eu) +	 + (eles) + (eles)-**SE**	+(me, o)	 + (os)	**+ com [±pess]**
divergir **discordar**	+	 +			**+ de [+pess]**
convergir **rimar**	+	 +			**+ com [+pess]**
encontrar **chatear**	+ + -**SE**	 + -**SE**	+		**+ com [+pess]**
coleccionar **coligir**	+			+	
parecer-se **zangar-se** **assemelhar-se**	+ -**SE**	 + -**SE**			**+ com [+pess]**
entreolhar-se **entreajudar-se**		+-**SE**			

Ces deux tableaux permettent de visualiser l'organisation syntaxique interne des verbes à /*complexité*/ et plus précisément, d'observer que les constructions avec ce lexique verbal sont soumises à un certain nombre de contraintes, celles qui relèvent des propriétés (i) et (ii) (cf. Introduction).

2.1.1 La sélection des paramètres d'analyse

La sélection des critères, pour l'analyse des verbes/constructions en question, a été conduite de façon à rendre compte des structures syntaxiques des verbes à /*complexité*/ en termes de paradigmes syntaxiques, i.e. par le calcul du nombre de constructions admis par chaque item verbal et par le nombre de compléments admis par chaque construction.

J'ai utilisé la représentation des constructions verbales proposée par l'*AP* et qui a été adoptée pour la réalisation du dictionnaire *Proton* des valences verbales. Ce

dictionnaire a constitué un outil de travail précieux pour mes recherches. Le principe de base de cette méthode est le recours à la relation de *proportionnalité* entre des items lexicaux et des pronoms (ou des proformes, dans certains cas) pour calculer le nombre d'arguments du verbe principal (ou de fonctions syntaxiques). Ainsi, une série d'énoncés comme:

(7) a. *Pierre* salue *Jean*
b. *Pierre* salue *son frère*
c. *Pierre* salue *Jean qui vient d'arriver*

est proportionnelle à un seul type de construction pronominale:

(8) *il le* salue

Cette procédure permet de ramener plusieurs constructions différentes entre elles, où interviennent des combinaisons lexicales variées, à des constructions pronominales ce qui permet d'opérer à un niveau de représentation de la construction syntaxique plus abstrait, illustré ci-dessous par le verbe *offrir:*

(9) a. je les offre
b. j'en offre
c. il le leur offre
d. je t'en offre
e. il se l'offre
etc.…

Les pronoms s'organisent en paradigmes d'après leur fonction syntaxique et leur place de commutation. Cette organisation peut être illustrée par *offrir* et *démontrer:*

(10)

P0	**P1**	**P2**	**V**
je	le	me	*offrir*
tu	la	te	
il, elle	les	lui	
nous	nous	nous	
…	…	…	

P0	**P1**	**P2**	**P3**	**P4**	**V**
je	le	me	en	y	*démontrer*
tu	la	te			
il, elle	les	lui			
nous	nous	nous			
…	…		…		

Les fonctions syntaxiques sont étiquetées P0 (sujet)[9] P1, P2, P3 et P4 (compléments) d'après les propriétés linéaires et non-marquées[10] des pronoms. A ce niveau d'abstraction la construction verbale est appelée «*formulation*». La formulation désigne ainsi le «tableau distributionnel des pronoms attestés» d'après Van Eynde et Mertens (2000) pour un lexème verbal donné.[11]

Avant de continuer, il semble important de remarquer que la place et l'ordre des pronoms par rapport au verbe principal sont fondamentalement différents de ceux occupés par les items lexicaux correspondants:

(11) a. [Pierre et Jacques] offriront [un voyage] [à leurs parents]
b. [ils] [le] [leur] offriront

(12) a. [Pierre et Jacques] peuvent offrir [un voyage] [à leurs parents]
b. [ils] peuvent [le] [leur] offrir.

(13) a. est-ce que [Pierre et Jacques] offriront [un voyage] [à leurs parents] ?
b. est-ce [ils] [le] leur] offriront ?
b'. [le] [leur] offriront [-ils] ?

Ces différences d'ordre et/ou de place par rapport au verbe principal relèvent, en tout premier lieu, du statut proclitique des pronoms en français (à quelques exceptions près: avec l'impératif – *fais [-le]*, dans les interrogatives – *y crois[-tu] ?* et dans les incises – *j'y vais, a-t[-il] dit)*, de contraintes qui pèsent sur les items lexicaux (comparer **le leur offriront les enfants ?* vs *le leur offriront-ils ?)*, ainsi que du matériel linguistique ajouté, tels que les auxiliaires/modaux (cf. (12b.) vs (13b.)).

Dans ce travail, et à ce niveau préliminaire, les étiquettes utilisées sont Form (pour 'formulation') P0, P1, P2, P3 (pour 'places syntaxiques') et Pprép, étiquette qui ne figure pas dans l'*AP*. L'introduction de Pprép permet de rendre compte des compléments introduits par une préposition qui ne sont pas proportionnels à une forme

---

[9] Le sujet est considéré dans certains cadres théoriques comme un argument externe par opposition aux arguments internes du verbe, i.e. l'objet direct, l'objet indirect et les compléments prépositionnels. Ce sont les rapports entre les constituants à fonction sujet et les compléments prépositionnels, i.e. les rapports reliant les deux propriétés morphosyntaxiques (i) et (ii) des verbes à /complexité/, leur statut théorique, qui retiendront mon attention.

[10] On sait qu'il y a une différence d'ordre linéaire suivant qu'il s'agit de pronoms de 1ère et 2ème personne vs 3ème personne au niveau de P1 et de P2 en co-occurrence: il me/te le dit vs je le lui dis, où l'ordre P1-P2 serait l'ordre non-marqué.

[11] Je ne présente que quelques outils descriptifs de l'*AP*. Pour une description plus développée, cf. Blanche-Benveniste et al (1984).

t[12] Il s'agit ici de l'équivalence à tout le syntagme prépositionnel. Il est possible d'omettre le lexique à droite de la préposition avec *contre* et *avec* et éventuellement avec d'autres prépositions (je fais *avec*; je lutte *contre*), mais l'interprétation, dans ce cas-là, serait que Pprép est constitué de Prép ∅ où ∅ représente 'lexique omis'.

pronominale clitique. De ce fait, certains compléments prépositionnels n'ont pas d'équivalent pronominal dans les paradigmes proposés.

Les compléments prépositionnels retenus, dans le cas des verbes à /*complexité*/, sont ceux qui se présentent comme étant nécessaires aux constructions syntaxiques. La relation syntaxique dans laquelle participent les compléments prépositionnels peut revêtir différentes propriétés syntactico-sémantiques comme j'aurai occasion de faire remarquer lors de leur analyse (chapitre 5, section 5.1).

• **Form**

À cette variable correspond le nombre de constructions du verbe où /*complexité*/ se réalise. Ainsi, un verbe qui ne présente qu'une seule construction à /*complexité*/ aura une seule entrée lexicale et, sous la variable Form, cette propriété sera notée 1. Tel est le cas du verbe *s'entraider:*

(14) **s'entraider, 1**
a. les étudiants s'entraident
b. Pierre et Jean s'entraident
c. ils s'entraident

Les verbes ayant deux constructions à /*complexité*/ sont notés 2 en Form; chaque construction donne lieu à une entrée lexicale, comme par exemple, dans le cas du verbe *accumuler*:

(15) **accumuler, 2**
a. il accumule des bibelots
a'. il les accumule
b. les dossiers s'accumulaient
b'. ils s'accumulaient

Ainsi, sur la table de données, le nombre d'entrées lexicales est supérieur au nombre d'items verbaux concerné par /*complexité*/, étant donné que chaque entrée correspond à une construction du verbe et que le nombre de constructions peut varier. J'ai choisi cette manière d'opérer afin de pouvoir, par la suite, établir des rapports entre les différentes constructions.

• **P0, P1, P2, P3 et Pprép**

Par rapport aux variables P0, P1, P2, P3 et Pprép, j'ai établi une distinction entre P0, P1 d'une part et P2, P3 et Pprép, d'autre part.

L'observation du Tableau 1 (p.10) qui intègre des verbes concernés par /*complexité*/ montre que ce trait se réalise toujours dans une construction par un pluriel morphologique, soit en P0 (*converger*, *alterner*, *s'entraider*, *se quereller*, *ressembler*), soit en P1 (*grouper*, *séparer*). Quand le verbe admet l'une des autres places syntaxiques, i.e. P2,

P3, Pprép, celles-ci sont en relation de corrélation avec une place syntaxique P0 ou P1 (*alterner*, *se quereller*, *ressembler*, *grouper*, *séparer*).

Les deux places syntaxiques forment alors deux constituants singuliers, mais dont l'interprétation est celle d'une pluralité. Cette structure syntaxique correspond à la propriété (ii) (cf. Introduction).

Pour cette raison, j'ai retenu le pluriel comme propriété de référence: pour P0 (Ils) et pour P1 (les). Pour les autres places syntaxiques, à savoir P2, P3 et Pprép, je n'ai pas attribué de valeur spécifique à la propriété NOMBRE.

• **Pprép**

Comme je l'ai déjà fait noter, cette variable ne se situe pas au même niveau que les variables P0, P1, P2, P3. Elle a été introduite afin de rendre compte des compléments lexicaux[12] introduits par une préposition, mais qui n'ont pas d'équivalent sous la forme pronominale:

(16) a. elle contraste son ensemble classique *avec des accessoires plus frivoles*
b. je lutte *contre lui*
c. il s'est incorporé *dans l'armée active*
d. l'instituteur décomposait les mots *en plusieurs syllabes*
e. j'interpose un filtre entre la source lumineuse et l'objectif
(*Proton*, 1992)

Les syntagmes prépositionnels non-proportionnels à un pronom clitique ne sont pas tous introduits par la préposition *avec* comme il est suggéré dans le Tableau 1. Ceux-ci peuvent être introduits par d'autres prépositions, telles que, par exemple, la préposition *contre* (16b.), *dans* (16c.), *en* (16d.) et *entre* (16e.). Ces syntagmes prépositionnels contrastent avec d'autres syntagmes prépositionnels pour lesquels la morphologie pronominale du français possède des formes correspondantes. C'est le cas des syntagmes prépositionnels introduits par *à*, en (17) et *de*, en (18):

(17) a. j'associe l'été *aux vacances*
a'. je l'*y* associe
b. Pierre ressemble *à son père*
b'. Pierre *lui* ressemble

(18) a. il différencie le vrai *du faux*
b. il l'*en* différencie

[12] Il s'agit ici de l'équivalence à tout le syntagme prépositionnel. Il est possible d'omettre le lexique à droite de la préposition avec *contre* et *avec* et éventuellement avec d'autres prépositions (je fais *avec*; je lutte *contre*), mais l'interprétation, dans ce cas-là, serait que Pprép est constitué de Prép ∅ où ∅ représente 'lexique omis'.

Quoique très intéressante, en termes théoriques, cette question ne sera pas traitée ici, l'étiquette *Pprép* représentant tous les syntagmes prépositionnels sélectionnés par les items verbaux, indépendamment de leur relation d'équivalence à une forme pronominale.

• **SE**

J'ai également retenu le paramètre SE en tant que principe classificatoire; sa présence ou son absence dans les constructions verbales permet de distinguer différentes sous-classes de verbes. Si l'on se rapporte au tableau de référence des verbes à /*complexité*/ (cf. Tableau 1) on peut y trouver un indice de la valeur distinctive de SE permettant de distinguer, en effet, des verbes tels que *converger*, qui ne sélectionnent pas les constructions en SE,

(19) a. toutes les forces convergent dans ce point
b. *toutes les forces se convergent dans ce point

des verbes qui en sélectionnent:

(20) il a intervenu auprès des gamins qui *se querellaient*

D'autres verbes révèlent un comportement différent de ceux illustrés par (19) et (20) et présentent les deux possibilités:

(21) a. les républicains conjurèrent contre César
b. les opposants se sont conjurés contre le dictateur
(*Proton*, 1992)

Le verbe *conjurer* peut combiner deux propriétés syntaxiques liées à l'absence de sélection de SE dans (21a.) et à sa présence dans (21b.).

Parmi les différentes constructions répertoriées en SE, celle qui peut être interprétée comme une construction à *Se-réciproque*, se présente, au départ, comme une raison suffisante pour retenir SE comme paramètre d'analyse, car une construction de ce type dénote également une 'pluralité'.

2.1.2 La sélection des entrées lexicales

Les entrées lexicales ont été sélectionnées en fonction de l'ensemble des exemples donnés au départ (cf. Tableau 1 et Tableau 2). Celui-ci a été élargi avec les contributions des ouvrages consacrés à la syntaxe verbale dont je disposai[13]. L'observation de ces tableaux montre que /*complexité*/ réunit une classe hétérogène de verbes classés comme transitifs (*grouper*) ou comme intransitifs (*converger*) et ayant des constructions syntaxiques diversifiées.

[13] Cf. parmi lesquels, Blinkenberg, 1960; Rothemberg, 1974; Gross, 1976; Willems, 1981; Le Goffic, 1993; Riegel, 1994.

On y trouve également des verbes 'symétriques' (Dubois, 1967; Lagane, 1967; Borillo, 1971; Boons et al, 1976) tel que le verbe *ressembler* mais aussi des verbes qui ne présentent pas de propriétés de symétrie tels que les verbes pronominaux essentiellement réciproques (Pinchon, 1986) construits avec le préfixe *entre-*, *s'entraider*, ou sans préfixe (*se quereller*).

La liste de verbes a été complétée à partir de la consultation de dictionnaires spécialisés dans la syntaxe verbale (Caput, 1969; Busse et Dubost, 1977, *Proton*, 1999) et en puisant également dans les dictionnaires de langue (le *Trésor de la Langue Française* (TLF) et le *Grand Larousse de la Langue Française* (GLLF)). Cette recherche dans les dictionnaires s'est effectuée d'après les critères suivants:

1. Les verbes dont le paradigme pronominal est marqué par l'absence de formes clitiques au singulier ou par la sélection de *ils* (en P0) et de *les* (P1) (dictionnaire *Proton*);
2. Les verbes qui sélectionnent un complément obligatoire de type 'Prép+Lexique' dont la présence peut être correliée soit avec un autre complément du verbe (P1) soit avec le sujet (P0). La préposition pouvant être *à* (*ressembler*), *de* (*séparer*) ou une autre préposition, par exemple *avec* (*quereller*, *grouper*);
3. Les verbes en SE, non seulement ceux du type *s'entraider* mais aussi ceux qui figurent sous la catégorie de verbes 'réciproques';
4. Les verbes à préfixes *entre-*, *inter-* et *com-*, *con-*, *col-*, *co-*. Ces préfixes constituent des indices importants du sémantisme du verbe. Les deux premiers impliquent une lecture de réciprocité et de dualité, la dernière série se traduit sur le plan syntaxique par la présence d'un complément 'avec+lexique'. (cf. entre autres, Gross, 1976; Boons et al, 1976 et Willems, 1981).

Le travail de constitution du corpus a été marqué par le souci constant de l'exhaustivité des données, de la vérification de la pertinence de l'introduction d'une nouvelle entrée lexicale et par la consultation d'autres exemples dans d'autres ouvrages.

Ce parcours a conduit à faire le choix d'intégrer, dans le corpus, des verbes qui ne figuraient pas dans le

Tableau 1, p.10). C'est le cas des verbes du type *grouiller*:

(22) a. le jardin grouille d'*insectes*
b. *les insectes* grouillent dans le jardin

où /*complexité*/ se réalise par la présence obligatoire d'un pluriel morphologique (cf. *insectes*):

(23) a. *le jardin grouille d'*insecte*
b. *l'*insecte* grouille dans le jardin

ou par un nom collectif:

(24) *la foule* grouillait sur la place[14]

C'est le cas également des verbes du type *amonceler*:

(25) a. ils amoncèlent *toutes leurs affaires* dans un coin
b. *les plaintes* s'amoncelaient sur son bureau

dont le sémantisme du verbe dénote une pluralité, catégorique sur le plan morphosyntaxique, étant donné que le verbe n'admet pas de singulier:

(26) a. *ils amoncèlent *le livre* dans un coin
b. *le livre s'amoncelait sur son bureau

Ce choix a eu pour conséquence un degré d'hétérogénéité plus grand dans l'ensemble des verbes inscrits sous /*complexité*/, non seulement par l'ajout de nouvelles structures syntaxiques, mais aussi par l'introduction d'autres variables sémantiques dont il va falloir tenir compte lors de la description des verbes. Mais cette option se justifie, à mon avis, par le fait que ces deux types de verbes remplissent la condition de pluriel obligatoire qui correspond à la propriété (i).

2.1.3 Reformulations de la base de données

La base de données lexicales a subi des reformulations successives, non seulement en ce qui concerne les paramètres sélectionnés, mais aussi au niveau du système de notation. Celui-ci, notamment, est passé d'un système simple et binaire (la valeur (+) pour la sélection de tel ou tel paramètre, la valeur (-) pour les cas de non-sélection) à un système plus complexe de notations, dépassant, pour certains paramètres, les quatre valeurs.

Dans un premier temps, les valeurs (+) et (-) ont été remplacées par les valeurs 1 et 2. Celles-ci permettent de distinguer, par exemple, les verbes qui sélectionnent un complément prépositionnel dans l'une de leurs constructions et qui sera noté 1.

(27) **Pprép = 1**
je groupe les cubes rouges *avec les cubes verts*

des verbes où cette sélection ne se vérifie pas, et noté 2.

(28) **Pprép = 2**
je groupe les cubes ∅

[14] Quoique, dans les emplois métaphoriques, le changement vérifié dans le sémantisme du verbe soit accompagné d'une construction syntaxique différente, ici, la syntaxe reste la même, ce qui semble être un argument en faveur de l'importance fondamentale de NOMBRE comme trait classificatoire de ce verbe.

La version suivante a été objet d'autres changements. En effet, je me suis aperçue que, sur la variable P1 (les), la notation utilisée jusqu'alors (1, 2) ne rendait pas compte de toutes les propriétés de construction, notamment la propriété de non-sélection du Paradigme P1. La notation 1, 2 ne s'appliquant qu'aux cas où il y a construction d'un objet, pluriel (noté 1) ou singulier (noté 2):

(29) **P1 (les) = 1**
je groupe *les cubes*

P1 (les) = 2
je groupe *les cubes rouges* avec les cubes verts

Elle ne rendait pas compte des cas des verbes dont /*complexité*/ est ancré uniquement sur P0 (sujet), i.e. correspondant aux constructions intransitives où la case P1 n'est pas sélectionnée par le verbe:

(30) **P0 (ils) = 1**
les dépositions de témoins ne cadrent pas ensemble

P0 (ils) = 2
la déposition de ce témoin ne cadre pas avec celle de l'autre témoin

Ainsi, j'ai introduit la valeur 0 pour les cas de non-sélection de P1. Sachant que P0, i.e. le paradigme sujet, n'admet jamais la valeur 0, et que la sélection des autres paradigmes (P2, P3 et Pprép) est en corrélation avec soit un P0 soit un P1, j'ai conservé pour ceux-ci la notation binaire (1, 2) et réservé à P1 la valeur 0.

Pour P1, j'ai aussi introduit la valeur 3 correspondant aux cas où le verbe sélectionne également un SE. Cette valeur est donc corréliée à la valeur 1 en SE, comme l'illustre les exemples suivants:

(31) **SE = 1 ⇔ P1 = 3**
ils se groupent
ils se querellent
ils se dispersent

Par ce procédé je veux préserver, dans un premier temps, l'ambiguïté des constructions pronominales relevée par plusieurs auteurs[15] et laisser l'analyse de SE à une étape postérieure. En effet, je consacre une section à l'analyse des constructions en SE des verbes à /*complexité*/ (chapitre 5, section 5.2).

Ainsi, sur le paramètre P1, j'ai appliqué un ensemble de valeurs correspondant aux critères suivants:

---

[15] Par exemple, Stéfanini, 1971, Gross, 1975, Gaatone, 1975; Boons *et al*, 1976, Burtson (1979), Willems, 1981, Pinchon, 1986, Melis, 1990, Eynde, 1995.

0. = ne sélectionne pas la variable en question
1. = sélectionne la variable (pluriel)
2. = sélectionne l'absence de pluriel (singulier)
3. = correspond aux cas que l'on ne peut pas encore classer dans les catégories précédentes (0, 1, 2) et en conformité avec la sélection de la valeur 1 en SE.

Cette table de données a été élaborée en utilisant des outils informatisés (le programme Excel pour la conception et les manipulations simples, et le programme Visual Basic pour des manipulations plus complexes). Elle s'est révélée être un instrument de travail dynamique et a fait l'objet de reformulations permanentes et successives déterminées par le besoin d'introduire de nouveaux paramètres, ou d'autres entrées lexicales, au fur et à mesure que l'analyse avançait.

Dans cette phase, un autre paramètre a été introduit, celui de *V.Prép* pour spécifier la préposition présente dans *Pprép*. Sous ce paramètre j'ai attribué une valeur à chaque préposition rencontrée dans les constructions verbales d'après les correspondances suivantes:

0. = pas de préposition sélectionnée
1. = à
2. = de
3. = avec
4. = entre
5. = dans
6. = en
7. = sur
8. = contre
9. = parmi
10. = autres prépositions (d'avec, par, etc.)

Cette variable a permis de grouper les verbes selon le nombre et les types de préposition qui figurent dans leurs compléments prépositionnels. Elle a permis, également, de mesurer le poids relatif de chaque préposition dans le corpus.

Le travail engagé dans la constitution de la base des données a évolué selon un parcours marqué par des va-et-vient entre plusieurs sources d'informations, et par la construction d'un outil dynamique en constante reformulation, par l'accès à des données théoriques et lexicographiques. En ce sens, j'estime que la construction de la base de données a constitué un aspect fondamental du travail de recherche entrepris et a évolué de pair avec ce dernier.

Un extrait de la base de données est présenté (Tableau 3) à la page suivante.

Tableau 3 : Extrait de la base de données

	VERBES	form	SE	P0(ils)	P1(les)	P2	P3	Pprep	V.prep	Ref	exemples
1	abonder	2	0	1	0	0	0	0	0	CAPUT	les fruits abondent, cette année
2	abonder	2	0	2	0	0	0	1	6	CAPUT	abonder en renseignements
3	accoler	4	0	2	2	1	0	0	1	TLF,1,381-2	accoler une chose à une autre; GLLF, 31: placer deux choses l'une à côté de l'autre, de manière qu'elles soient contigües et unies
4	accoler	4	0	2	2	0	0	0	0	TLF,1,381-2	accoler deux choses; 'accoler des bateaux bord à bord' (GLLF, 1:
5	accoler	4	1	1	3	0	0	0	0	PROTON	ce groupe de jeunes s'accolent tous au même idole
6	accoler	4	1	2	3	1	0	0	0	PROTON	ce bâtiment s'accole au logis central
7	accommoder	7	0	2	1	0	0	0	0	TLF1, 389-94	il les accommode; accommoder des aliments, des restes (choses); fig. Mettre fin à un désaccord: réconcilier des adversaires. ' Déjà le roi les veut accommoder' (Corneille), 'Tout est accommodé' (Molière), (GLLF, 32)
8	accommoder	7	0	2	2	1	0	1	1	GLLF, 32	adapter une chose à une autre, les mettre d'accord: 'Il faut que l'air soit accommodé aux paroles' (Molière), 'Proust sut accommoder les puissances d'une vie intérieure singulièrement riche et curieusement travaillée, à l'expression d'une petite société q
9	accommoder	7	1	1	3	0	0	0	0	TLF1, 389-94	ils s'accommodent; GLLF, 32: en parlant de choses, aller de pair: 'Ses recherches de métallurgiste […] s'accommodaient en lui avec une ardente passion pour la peinture' (Valéry)
10	accommoder	7	1	2	3	0	0	1	3	TLF1, 389-94	Il s'accommode avec quelqu'un ou quelque chose; GLLF, 32: accepter des arrangements, imposés ou non, avec lui: 'Le maréchal s'est accommodé avec ses créanciers' (Sévigné);
11	accommoder	7	1	2	3	1	0	1	1	TLF1, 389-94	Il s'accommode à quelqu'un ou a quelque chose; GLLF, 32: harmoniser au mieux son comportement avec un état de fait, une règle librement acceptée: 'Le présent a sa force et sa jeunesse toujours; et l'on s'y accommode d'un mouvement sur' (Alain)
12	accommoder	7	0	2	1	0	0	1	3	PROTON	ils accommodaient la joie avec la tristesse;
13	accommoder	7	1	2	3	0	0	1	2	TLF1, 389-94	Il s'accommode de quelque chose; GLLF, 32: accepter ce qui se présente, agréable ou non, et en tirer le meilleur parti possible: 'Ces messieurs resteront ici, et, s'accommoderont des fauteuils et des bancs' (Gautier); 'Je suis sur que nous pourrons nous accommoder.

3. LES VERBES A /COMPLEXITE/: PROPRIETES ET PROPOSITIONS D'ANALYSE

Ce chapitre présente, donc, les propriétés générales des verbes à */complexité/* (section 3.1). Ces propriétés générales résultent des manipulations sur la base de données de verbes à */complexité/* à partir des critères morphosyntaxiques présents dans les propriétés (i) et (ii). Les résultats, obtenus à partir de ces manipulations, fournissent des ensembles macro-syntaxiques, au sens de tendances d'organisation syntaxique des verbes à */complexité/*, et à partir desquels se construit un certain nombre d'options d'analyse.

Je discute des questions d'analyse syntaxique posées par les compléments prépositionnels construits par les verbes à */complexité/*, i.e. ceux qui relèvent de la propriété (ii), ainsi que des rapports entres les constructions relevant de la propriété (i) et celles qui se rapportent à la propriété (ii). Je propose une représentation syntaxique qui permet d'intégrer ces deux propriétés et d'établir un lien entre elles (section 3.2). Je présente (section 3.3) les outils de la stratégie descriptive envisagée pour l'analyse des verbes à */complexité/,* celle-ci ayant comme critère majeur le concept de 'opérateur de complexité'. J'expose enfin les points essentiels qui seront développés dans les chapitres 4 à 5.

3.1 Propriétés générales

Les manipulations successives sur la base de données m'ont permis de délimiter différents types d'ensembles de verbes à */complexité/*.

Dans un premier temps, le découpage des verbes selon leur nombre de formulations ou constructions a donné lieu à la répartition suivante:

(i) Formulation 1 ou [form1]: 73 verbes
(ii) Formulation 2 ou [form2]: 148 verbes
(iii) Formulation 3 ou [form3]: 44 verbes
(iv) Formulation 4 ou [form4]: 46 verbes
(v) Formulation > 4 ou [form>4]: 43 verbes

• Verbes à [form1]

Le groupe de verbes noté [form1], constitué de 73 verbes, présente un certain nombre de propriétés syntaxiques générales.

La grande majorité de ces verbes combine SE avec le préfixe *entre-* de valeur 'réciproque' (*s'entraider, s'entretuer,* etc.). On trouve également des verbes intransitifs qui admettent un complément locatif, celui-ci étant introduit par une préposition (*affluer*).

Ces propriétés de construction sont illustrées ci-dessous:

Tableau 4: V [fom1]/*complexité*/

Structures syntaxiques	
[+SE, -PRÉP]	**[-SE, +PRÉP]**
s'entraider, s'entretuer	*affluer, confluer*

Ce groupe de verbes est intégré sous la classe de verbes à /*complexité*/ par la propriété (i) (cf. p. 1); ils sont caractérisés, négativement, par l'absence de la propriété (ii).

• **Verbes à [form2]**

L'ensemble des verbes à [form2] (l'ensemble le plus nombreux du corpus, représentant à lui seul presque la moitié des verbes retenus) se distingue de l'ensemble des verbes précédents [form1] par le fait que ces verbes sont majoritairement caractérisés par les deux propriétés, (i) et (ii). Il peut être divisé, du point de vue de la structure syntaxique et selon le critère du nombre de positions syntaxiques, en deux sous-ensembles de verbes qui l'intègrent: celui des verbes transitifs (Tableau 5) et celui des verbes intransitifs (Tableau 6).

Tableau 5: V [form2] /*complexité*/ **(transitifs)**

Structures syntaxiques			
P0 V P1 (les) P0(il) V P1 (le) Pprép			**P0 V P1 (les) P0 (ils) SE V**
+PREP (*avec*)	**+PREP (*de*)**	**+PREP (*à*)**	**-PREP**
amalgamer	*approcher*	*connecter*	*agréger*

Tableau 6: V [form2] /*complexité*/ **(intransitifs)**

Structures syntaxiques			
P0 (ils) V P1 P0 (il) V Pprép			**P0 (ils) V Pprép P0 V Pprép (plur.)**
+ SE	**- SE**	**±SE**	**- SE**
+ PREP	**+ PREP**	**±PREP**	**+ PREP**
battre	*coopérer*	*ressembler*	*grouiller*

Les deux propriétés (i) et (ii) peuvent être observées dans les exemples ci-dessous:

– en P1 (Tableau 5):

(32) **amalgamer:**
(i) il amalgame *le soufre et l'étain* dans sa petite casserole
(ii) il faut chauffer le beurre pour pouvoir *l'*amalgamer *avec la farine*
approcher:
(i) il approche *les deux objets*
(ii) j'approche *un fauteuil de la table*
connecter:
(i) ils ont connecté *les deux circuits*
(ii) j'ai connecté *toutes les lampes au même interrupteur*
(*Proton*, 1992)

– en P0 (Tableau 6):

(33) **battre**
(i) *les troupes* se sont battues pendant trois jours
(ii) *il* s'est battu *avec son voisin*
coopérer
(i) *la France et l'Allemagne* ont coopéré dans ce domaine
(ii) *la France* a coopéré *avec l'Allemagne* dans ce domaine
ressembler
(i) *ils* se ressemblent
(ii) *il* ressemble *à sa mère*
(*Proton*, 1992)

Un groupe de verbes transitifs présente la particularité de ne pas construire de compléments prépositionnels (cf. *agréger*, Tableau 5):

(34) **agréger**
(i) a. le chercheur a agrégé *ces éléments* en un ensemble uniforme
b. *des cristaux de quartz, de feldspath* se sont agrégés dans les granites
(*Proton*, 1992)

Les verbes de ce type ne sont concernés que par la propriété (i); celle-ci se trouve réalisée dans deux places syntaxiques différentes, en P1 (34a.) et en P0 (34b.). Les SP *en un ensemble uniforme* (34a.) et *dans les granites* ne semblent pas aussi nécessaires à la construction que les SP de l'ensemble de verbes donnés en (32) et (33).

Un autre type de verbes n'est intégré sous /*complexité*/ que par la propriété (i). Il s'agit des verbes tels que *grouiller:*

(35) **grouiller**
(i) a. *la foule* grouillait sur la place
b. cette branche grouille d'*insectes*

Les verbes de ce type se distinguent des verbes du type *agréger*, en (34), uniquement par les places syntaxiques de réalisation de /*complexité*/. En effet, celle-ci se réalise soit en P0, en (35a.), soit en P3, en (35b.).

Enfin, on peut encore délimiter un groupe de verbes à [form2] marqué, dans une construction, par la présence de /*complexité*/ en P1 et, dans une autre construction, par une position syntaxique lexicalement introduite par la préposition *en*. C'est le cas d'un verbe tel que *décomposer*:

(36) **décomposer**
a. la chaleur décompose *les matières animales*
b. le prisme décompose la lumière *en radiations simples*

Le groupe de verbes de ce dernier type se distingue des autres groupes, illustrés en (34) et en (35) par une répartition différenciée des places syntaxiques de réalisation de /*complexité*/. Il présente, en outre, une autre particularité: le

complément prépositionnel, en (36b.), constitue, à lui seul, la position syntaxique de réalisation de /*complexité*/, i.e. ce complément n'est pas en relation de solidarité avec une autre position syntaxique, et, de ce fait, il rentre sous l'action de la propriété (i) et non pas de la propriété (ii), la préposition *en* introduisant des formes lexicales au pluriel.

Les trois groupes de verbes, illustrés en (34), (35) et (36) se trouvent réunis dans le Tableau 7, ci-dessous, qui montre à la fois leur homogénéité – réalisation uniquement morphologique de /*complexité*/ - et leur diversité sur le plan syntaxique - i.e. où /*complexité*/ est réalisé dans différentes places syntaxiques.

Tableau 7: V [form2] /*complexité*/ **morphologique**

Structures syntaxiques		
P0 V P1 (les) **P0 (ils) SE V**	**P0 (ils) V Pprép (Loc.)** **P0 V Pprép (plur.)**	**P0 V P1 (les)** **P0 V P1 Pprép (plur.)**
+ SE, -PREP	**- SE, +PREP**	**+ SE, +PREP**
agréger	*grouiller*	*décomposer*

• **Verbes à [form3]**

Le groupe ayant trois formulations, noté [form3], présente, dans son ensemble, des structures syntaxiques similaires à celles qui caractérisent l'ensemble [form2] que nous venons de voir. La particularité de verbes qui sont classés sous cette catégorie consiste dans le fait qu'ils présentent une variation au niveau de la sélection de la préposition dans les syntagmes prépositionnels (SP). Ainsi, si les verbes à [form2] sont caractérisés par la 'fixité' de la préposition sélectionnée, les verbes à [form3] ont, eux, la possibilité de sélectionner différentes prépositions:

(37) **accoupler**
a. accoupler *deux roues* par une bielle
b. le fermier voulait accoupler sa vache *au* meilleur taureau du pays
c. accoupler un animal *avec* un autre peut donner une nouvelle variété

(38) **lutter**
a. les deux boxeurs ont lutté avec acharnement
b. Il lutte *avec* un adversaire plus fort que lui
c. je lutte *contre* lui

(39) **affronter**
a. deux thèses s'affrontaient
b. il s'est affronté *avec* ses collègues
c. celle-ci s'affronte *à* celle-là

(*Proton*, 1992)

Les compléments prépositionnels (cf. (37b., c.), (38b., c.) et (39b., c.)) ne font pas l'objet d'un traitement uniforme dans le cadre de l'*AP*. En effet, les compléments introduits par la préposition *à*, en (37b.) et en (39c.), du fait de leur équivalence à une forme pronominale clitique, sont classés comme correspondant à la place syntaxique P2. Il en est de même pour les compléments prépositionnels introduits par la

préposition *de* et équivalents au pronom *en;* ce type de compléments intègre, dans le système préconisé par l'*AP*, le paradigme syntaxique P3. Les compléments prépositionnels introduits par d'autres prépositions, telles que la préposition *avec*, en (37c.), (38b.) et (39b.), ou la préposition *contre*, en (38c.), sont 'éjectés' des paradigmes syntaxiques, tel que le préconise l'*AP*. Les constructions prépositionnelles de ce type, (mais aussi, celles qui concernent les verbes à [form2], *amalgamer*, en (32), et *battre* et *coopérer*, en (33)) qui, dans le cadre des verbes à */complexité/*, présentent la propriété commune d'être de nature catégorique, (i.e. dont la sélection est exigée par le lexème verbal), et sont à l'origine de la proposition de représentation syntaxique présentée dans la section 3.2. Dans cette représentation, les constructions prépositionnelles ne sont pas hiérarchisées et sont soumises à un traitement unitaire.

Le tableau ci-dessous sert de synthèse à ce dernier développement, concernant les verbes à [form3], dont la principale caractéristique consiste dans la possibilité de varier la sélection de la préposition dans leurs compléments prépositionnels.

Tableau 8: V [form3] */complexité/*

Structures Syntaxiques		
P0 (ils) V P1 **P0 (il) V Prep1** **P0 (il) V Prep2**		**P0 V P1 (les)** **P0 (il) V P1 (le) Prep1** **P0 (il) V P1 (le) Prep2**
-SE, +PREP	**+ SE, +PREP**	**-SE, +PREP**
[*avec, contre*]	**[*avec, à*]**	**[*avec, à*]**
lutter	*affronter*	*accoupler*

• **Verbes à [form4]**

Le groupe de verbes à [form4] combine les possibilités syntaxiques déjà exposées pour les cas des verbes à [form2] et [form3]. Ces deux ensembles de verbes sont, pour l'essentiel, caractérisés par la réalisation morphologique de */complexité/*, soit en P0 soit en P1. Ils se définissent également par la possibilité de réalisation syntaxique de */complexité/* par la conjonction de deux positions syntaxiques, l'une d'entre elles étant introduite par une préposition, celle-ci étant associée soit à un P0 soit à en P1. Le groupe de verbes à [form4] a la particularité de pouvoir présenter une structure syntaxique qui réunit les deux possibilités, i.e. réalisation de */complexité/* à la fois en P0 et en P1. C'est le cas du verbe *alterner:*

(40) alterner

a. *diverses couleurs* alternaient dans un rythme rapide
b. *le chauffeur de la première voiture* alternait *avec celui de la deuxième*
c. l'artiste alternait *les couleurs*
d. les étudiants alternent *l'étude avec les sports*

où les exemples (40a., b.) correspondent aux deux propriétés de */complexité/* associées à une place syntaxique P0 (Sujet) et les exemples (40c., d.) illustrent ces mêmes deux propriétés maintenant associées à P1 (OD). Les verbes de ce type sont à distinguer de ceux du type *réconcilier:*

(41) **réconcilier**

a. *les deux enfants* ne voulaient pas *se* réconcilier
b. *je me* suis réconcilié *avec elle*
c. le besoin rapproche les hommes, *les* réconcilie
d. réconcilier *la politique avec la morale* n'est pas facile

(*Proton*, 1992)

qui, eux, sélectionnent également SE associé à P0 (cf. 41a., b.).

Les propriétés des deux ensembles de verbes à [form4] illustrées par *alterner* (40) et *réconcilier* (41) sont données sous forme de tableau ci-dessous:

Tableau 9: V [form4] */complexité/*

Structures Syntaxiques	
P0 V P1 (Les) **P0 V P1 (le) Pprép (*avec*)** **P0 (ils) V P1** **P0 (il) V P1Pprép (*avec*)**	**P0 V P1 (Les)** **P0 V P1 (le) Pprép (*avec*)** **P0 (ils) Se V** **P0 (il) Se V Pprép (*avec*)**
- SE	**+ SE**
alterner	*réconcilier*

L'appartenance de ces deux verbes à une structuration syntaxique constituée de quatre constructions syntaxiques est donc, ici, mise en évidence.

• **Verbes à [form>4]**

Les verbes dont le nombre de constructions est supérieur à 4, ou verbes à [form>4], représentent à peu près 13% du nombre total des verbes à */complexité/*. Du point de vue syntaxique, ces verbes exploitent l'ensemble des combinatoires syntaxiques des verbes V à [form1] à V à [form4]. Il en est ainsi pour un verbe tel qu'*ajuster*:

(42) **ajuster**

a. ils s'efforcent d'ajuster *des principes différents*
b. ajuster *un tuyau à un robinet*
c. ajuster *un air sur des paroles*
d. *nous nous sommes ajustés aux règles de la maison*

(*Proton*, 1992)

dont */complexité/* peut être identifié comme se réalisant en P1, en (42a.- d.), et en P0, en (42e.), et marqué par la variation au niveau de la préposition introduisant les compléments prépositionnels, la préposition pouvant être *à* (42b., e.), *avec* (42c.) et *sur* (42d.).

Le verbe *assortir* utilise les mêmes ressources syntaxiques, à savoir, lieux de réalisation de */complexité/* (en P0 et en P1) et variabilité au niveau de la sélection de la préposition, mais celles-ci présentent une distribution différente:

(43) **associer**

a. *les deux amis se* sont finalement associés

b. *il* ne veut s'associer *avec personne*
c. *la forme* s'associe *au contenu*
d. ils associent *l'image et la musique*
e. elle associe *l'été aux vacances*
f. j'associe *cette odeur avec mon enfance*
(*Proton*, 1992)

Dans le contexte du verbe *ajuster*, en (42), ne figurent que trois prépositions possibles: *à, avec* et *sur*. Celles-ci sont associées à une position objet (P1), seule la préposition *à* pouvant se trouver associée à P0. Dans le contexte du verbe *associer,* en (43), la sélection prépositionnelle se réduit aux prépositions *à* et *avec.* Les deux prépositions sélectionnées, *à* et *avec*, sont associées aussi bien à une position P0, en (43b., c.), qu'à une position P1, en (43e., f.).

Le graphique 1 rend compte de la répartition des verbes à /complexité/ en fonction du critère 'nombre de formulations'.

Graphique 1: Formulations (constructions) du lexique verbal à /*complexité*/

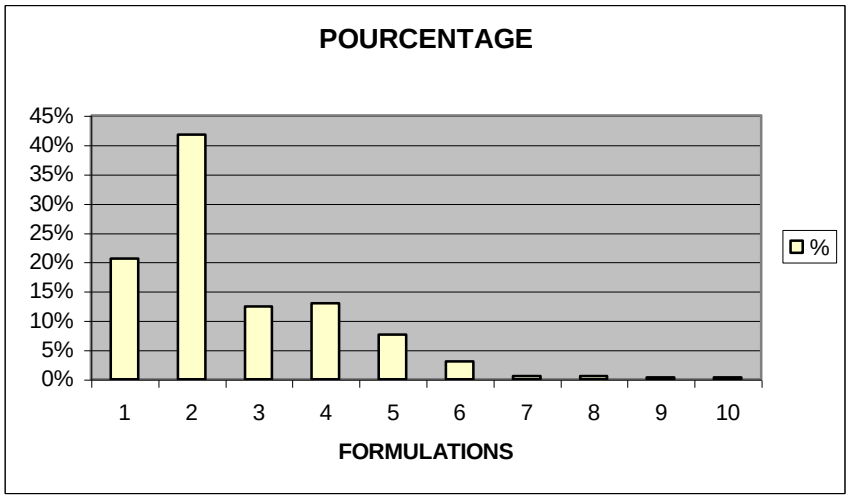

L'analyse par nombre de constructions des verbes à /*complexité*/, qui fait intervenir également les constituants de constructions telles que la présence et/ou absence de SE, la présence et/ou absence de préposition, le type de préposition, permet de rendre compte de particularités contextuelles de constructions liées à tel ou tel groupe de verbes.

3.2 La 'syntaxe de position'

L'analyse par 'nombre de formulations', construit par chaque item verbal, permet d'observer un certain nombre de propriétés contextuelles qui sont subsumées par les deux propriétés (i) et (ii), présentées dans l'introduction de ce travail (cf. p. 1) et qui définissent les verbes à /*complexité*/. Ces deux propriétés semblent être organisées de manière hiérarchique. Ainsi, et comme l'illustre le verbe *communiquer*:

(44) communiquer
a. je communique régulièrement avec lui

b. les personnes appartenant à cette secte ne communiquent qu'entre elles

(*Proton*, 1992)

la propriété (ii), celle qui exprime /*complexité*/ en termes de conjonction de deux places syntaxiques, (P0 et un complément prépositionnel), comme en (44a.), est subordonnée à la propriété (i), i.e. la propriété qui définit la nécessité d'un élément de valence au pluriel (comme P0, en (44b.). Cette relation étroite de dépendance est retenue également par Eggermont (1992), dans le cadre de l'*AP*. L'auteur suggère qu'une construction telle que (44b.) constitue un 'dédoublement' de la construction (44a.):

> «Le dédoublement d'un P0 ou d'un P1 au pluriel est de toute évidence conditionné par le /complexité/. Une étude poussée de l'ensemble des verbes caractérisés par ce trait doit mettre en évidence la régularité et la prédictibilité du rapport entre les deux constructions.»
>
> (Eggermont, 1992: 41)

Eggermont (1992) distingue deux types de relations entre formulations: les relations de 'reformulation' et les relations par 'constructions liées'. Elles sont définies par les propriétés suivantes:

> «On envisagera deux relations entre formulations: deux formulations caractérisées par la stabilité de certains traits paradigmatiques sont en relation de reformulation si la morphologie verbale varie; elles constituent par contre des constructions liées si la morphologie verbale est identique'.»
>
> (Eggermont, 1992: 31-2)

Les relations de reformulation permettent de rendre compte des constructions passives en *être* et en SE et de leur rapport avec la construction active:

(45) a. je mange *ça*
b. ça a été mangé
c. ça se mange

A travers le cadre des 'constructions liées', l'auteur vise à rendre compte des liens syntaxiques entre des constructions telles que:

(46) a. *Les truites* abondent dans cette rivière
b. Cette rivière abonde *en truites*

(Eggermont, 1992: 36)

Ce lien est marqué par la permutation de deux places syntaxiques (P0, en (46a.) / P3, en (46b.)). Il permet aussi d'établir un lien entre les deux constructions du verbe *casser*:

(47) a. Je casse *le vase*
b. *Le vase* casse

(Eggermont, 1992: 37)

où l'on observe à la fois une permutation de places syntaxiques (P1, en (47a.) vs P0, en (47b.)) et une réduction de places syntaxiques (telle que (47b) par rapport à (47a.)). Enfin, l'auteur dégage un troisième type de relation de 'constructions liées': celles qui font l'objet d'une opération de dédoublement d'une place syntaxique, soit en P1, comme en (48):

(48) a. je *les* compare
a'. je compare *l'un avec l'autre*
b. je *les* sépare
b'. je sépare l'un de l'autre
(Eggermont, 1992: 40)

soit en P0:

(49) a. ils diffèrent
a'. l'un diffère de l'autre
b. ils se disputent
b'. l'un se dispute avec l'autre
(Eggermont, 1992: 41)

Les constructions qui présentent une structure similaire, mais dans le cadre des constructions pronominales, telles que (49b.) et (49b'.), ont mérité l'attention de beaucoup de linguistes. Willems (1981), par exemple, considère que les deux constructions:

(50) a. Pierre et Jules se croisent
b. Pierre se croise avec Jules

sont en relation de paraphrase et que les deux tours doivent être considérés comme 'réciproques'. Melis (1990b) s'oppose à un lien de ce type, rejetant le traitement par paraphrase en considérant que le tour au singulier «n'est pas une variante dépliée» de la construction au pluriel, car les deux constructions ne présentent pas la même distribution:

(51) a. Pierre et Jean se servent
b. Pierre se sert avec Jean
(Melis, 1990b: 67)

En tenant compte de ces contributions, j'adopte, dans la présente analyse, la position suivante:

i) il y a un lien entre les deux types de constructions (et entre les deux propriétés (i) et (ii) de */complexité/*);
ii) ce lien n'est ni hiérarchique (il ne laisse pas supposer une construction de base), ni analysable en termes de paraphrase;
iii) le lien entre les deux constructions s'établit en fonction des positions syntaxiques où se manifeste */complexité/*.

Par ailleurs, je considère également que les constructions prépositionnelles, dans la valence du verbe marqué par */complexité/*, doivent être analysées sur le même plan syntaxique et qu'il n'y a pas de distinction à faire selon le type de préposition.

Les particularités contextuelles, que l'analyse par nombre de formulations a permis d'isoler, sont absorbées par les deux propriétés (i) et (ii), données en introduction de ce travail et qui définissent les verbes à */complexité/*.

Pour rendre compte de ces observations, je distingue, dans la syntaxe verbale, un niveau abstrait composé de deux zones syntaxiques - SUJET et OBJET[16] - organisées autour du noyau verbal. La zone OBJET, contrairement à la zone SUJET, peut comprendre plus d'une position syntaxique. Ainsi, */complexité/* se réalise en SUJET ou en OBJET, comme illustré dans les exemples (52) à (53):

– En SUJET:

(52) a. *ces deux artistes* collaborent

/complexité/

b. *les étudiants* s'entraident

/complexité/

– En OBJET:

(53) a. je groupe *les figures*

/complexité/

b. le prisme décompose la lumière *en radiations simples*

/complexité/

c. cette feuille grouille *d'insectes*

/complexité/

Dans cet espace, il peut se réaliser dans différentes positions syntaxiques (53a.-c.).

[16] La notion de Zones Syntaxiques, en zone SUJET et zone OBJET, s'inspire également de deux autres notions:

- la notion de zones de polarités, (IZone, zone de polarité initiale, Mzone, ou zone de polarité médiane, et FZone, zone de polarité finale) appliqué à la description de la sémantique des verbes de mouvement et des prépositions spatiales du français en Asher et Sablayrolles (1996) ;
- la notion de 'hiérarchie des relations grammaticales' proposée par Croft (1991).

L'articulation des deux notions fait apparaître la notion de 'focus' et de focalisation. Cette focalisation serait hiérarchisée dans le cas des relations grammaticales.

Cette représentation abstraite de la syntaxe verbale[17] présuppose que toutes les positions syntaxiques dans la zone OBJET se situent au même niveau. En effet, les positions syntaxiques des verbes à /*complexité*/, qu'elles se situent dans la zone SUJET ou dans la zone OBJET, sont exigées par les verbes en question; elles sont donc catégoriques.

3.2.1 Les points d'ancrage de /*complexité*/

L'architecture de la représentation syntaxique des verbes à /*complexité*/ que je propose s'inspire du formalisme descriptif de la phonologie tridimensionnelle, appliquée avec succès par Encrevé (1988) au phénomène de la liaison.

Le mot peut être représenté phonologiquement, au niveau abstrait, par une structure syllabique linéaire de points disponibles pour l'ancrage des segments phonologiques. Je propose de concevoir la syntaxe d'un item verbal, selon le modèle de la représentation phonologique, comme étant composée d'un certain nombre de positions syntaxiques linéairement distribuées autour du noyau verbal: devant ce noyau – la zone SUJET- ou après ce noyau – la zone OBJET.

La représentation phonologique abstraite d'un mot, tel que l'article *les*, comprend trois positions correspondant aux constituants syllabiques Attaque Rime (Noyau, Coda), où Coda contient un segment consonantique 'flottant' qui, dans un contexte favorable, par exemple *les amis*, reçoit une interprétation phonétique à travers l'ancrage à l'une des positions possibles.

(54) a. Condition d'ancrage de la C.L. dans *les amis*

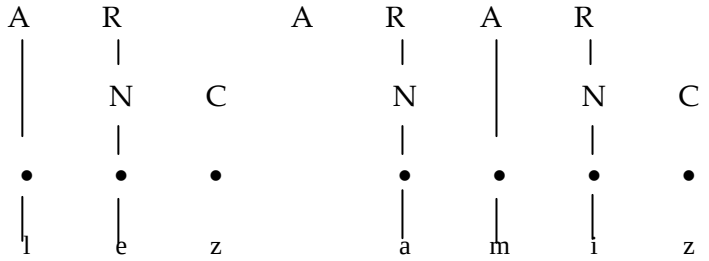

b. ancrage de la C.L.

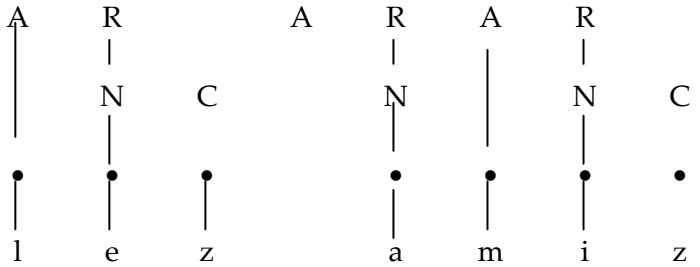

[17] Ce type de représentation abstraite de la syntaxe verbale pourrait également être appliquée aux phénomènes de syntaxe diachronique et en particulier ceux qui relèvent de la variation du régime verbal.

c. ancrage de la C.L. comme Attaque de la syllabe suivante

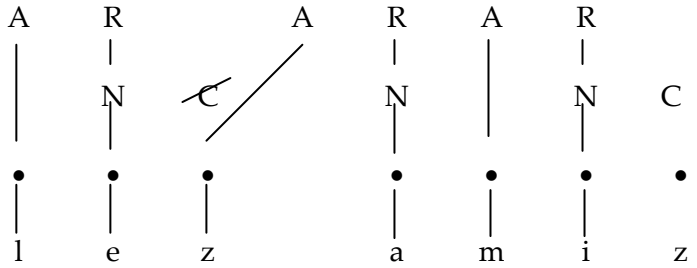

La représentation syntaxique des verbes à /*complexité*/ comprend un nombre maximal de positions syntaxiques; /*complexité*/ peut se réaliser, i.e. s'ancrer dans une seule position syntaxique (*ils* diffèrent; je *les* combine; je *les* associe) ou se réaliser sur deux postions syntaxiques, comme illustré en (55):

(55) a. *ceci* diffère *de cela*

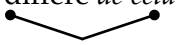

/complexité/

b. je combine *ceci avec cela*

/complexité/

c. j'associe *ceci à cela*

/complexité/

Cette représentation permet de considérer les constructions prépositionnelles dans la valence d'un verbe sous /*complexité*/ - qu'elles soient introduites par les prépositions *à* (55c.) ou *de* (55a.) ou *avec* (55b.) - comme des constructions d'un seul type et de ne pas opérer des distinctions entre elles.

La représentation par 'points d'ancrage' de /*complexité*/ permet également d'établir un lien entre les constructions non-prépositionnelles, ou constructions 'courtes':

(56) a. ***ils*** diffèrent

/complexité/

b. il ***les*** combine

/complexité/

c. il ***les*** associie

/complexité/

Ce lien est établi à travers la position syntaxique qui reçoit, dans les deux constructions, l'ancrage de /*complexité*/:

(57) a. ***ils*** diffèrent

/complexité/

a'. ***ceci*** diffère *de cela*

/complexité/

(58) a. il ***les*** combine

/complexité/

a'. je combine ***ceci*** *avec cela*

/complexité/

Dans ces représentations sont signalées les positions syntaxiques que les deux constructions (a. et a'.) ont en commun, les deux positions se trouvant soit dans la zone SUJET, comme en (57), soit dans la zone OBJET, comme en (58).

Cette représentation abstraite permet d'établir le lien entre les différentes constructions d'un verbe donné. Elle permet également de préserver des niveaux d'analyse distincts, notamment celui qui concerne les relations entre les deux positions syntaxiques et points d'ancrage de */complexité/* dans les constructions prépositionnelles (57a') et (58a'). Les différents types de relations entre les deux positions seront analysés non seulement en termes de positions/zones syntaxiques, mais aussi par le sémantisme de chaque préposition engagée dans ces relations. Cette analyse sera effectuée dans le chapitre 5 (section 5.1) de ce travail.

Par ailleurs, il me semble important de signaler un autre aspect concernant cette représentation: celui qui permet de tenir compte de la flexibilité de la structure syntaxique d'un item verbal en termes de réalisations de positions syntaxiques, comme c'est le cas de la position objet direct, dans des cas catégorisés comme des 'emplois absolus',

(59) a. je mange *des pommes* tous les matins
b. je ne mange pas ∅ depuis ce matin

où cette position peut être 'latente'. Elle est présente dans la structure syntaxique de l'item verbal considéré et sa réalisation est conditionnée à différents niveaux, entre autres ceux d'ordre discursive ou issus de la connaissance du monde. La réalisation ∅ d'un OD en (59b.) n'est pas interprétée comme l'absence d'un élément particulier tel que, par exemple, 'des pommes'. Cette non-réalisation reçoit plutôt une interprétation 'générique' que l'on peut paraphraser par:

(60) je ne mange pas [nourriture] depuis ce matin

De même, dans les cas illustrés en (61), ci-dessous:

(61) a. je ne bois pas de café le matin
b. je ne bois pas ∅ le matin

la réalisation ∅ d'un OD en (61b.) est interprétée non pas comme 'je ne bois pas de liquides' mais plutôt comme:

(62) je ne bois pas d' [alcool] le matin

Une représentation abstraite de la syntaxe verbale pourrait également tenir compte des prépositions correspondant à une position syntaxique, comme en:

(63) a. la France confine *à la Belgique*
b. la France confine *avec la Belgique*

La représentation syntaxique de (63), du verbe *confiner*, doit prévoir la possibilité de faire varier la sélection de la préposition. Ce cas peut être mis en parallèle avec la représentation phonologique d'un item lexical tel que *sous* qui, dans un même contexte phonologique *une table*, peut être réalisé comme [su], en (64a.), ou comme [suz], en (64b.):

(64) 'sous une table'
a. [suyntabl]
b. [suzyntabl]

On pourrait décrire également la réalisation de compléments prépositionnels en fonction de certaines conditions

(65) a. ils veulent confédérer ces petits Etats ∅
b. ces petits Etats ont été confédérés *en un seul*
(*Proton*, 1992)

où la non-réalisation du complément prépositionnel en (65a.) et sa réalisation en (65b.) peuvent être interprétées comme relevant du contexte. De la même manière que *dix*, par exemple, présente trois allophones suivant le contexte phonologique, [di] en (*dix jours*), [dis] en (*j'en ai dix*), et [diz] en (*dix enfants*), en (65b.), la morphologie verbale ainsi que le réarrangement du segment *ces petits Etats*, occupant une position syntaxique dans la zone OBJET en (65a.) et une position syntaxique dans la zone SUJET en (65b.), favorisent la réalisation du complément prépositionnel[18].

Certains verbes peuvent être ainsi marqués par une structure syntaxique plus rigide, avec des positions syntaxiques à réalisation pronominale/lexicale 'fixe' (*je les/*l'/*en/*se alterne*). La 'fixité' peut s'étendre également au niveau de la sélection des catégories grammaticales de réalisation i.e. que-phrase, si-phrase, SN, SP, etc.. Les verbes à */complexité/* sont marqués par l'impossibilité de sélectionner des compléments de type phrastique, ce qui constitue leur 'fixité'. D'autres lexèmes verbaux peuvent avoir des positions syntaxiques marquées par la variation, celle-ci pouvant se manifester au niveau de la sélection pronominale (*je les/le/la/en/me vois*) ou au niveau de la sélection des catégories grammaticales de la réalisation lexicale d'une position syntaxique donnée (SN: je lui demande *un verre d'eau*; si-phrase: je lui demande *s'il viendra*; V.infinitif: je lui demande *de venir*).

[18] Goldberg et Ackerman (2001) étudient des constructions du type (65b.) pour l'anglais. Les compléments prépositionnels de ce type, appelés 'adjuncts', y sont analysés, dans certains contextes verbaux, comme étant exigés par des besoins d'ordre pragmatique.

Un ensemble important de verbes à */complexité/* présente une syntaxe complexe marquée par des compléments de type prépositionnel sans équivalence pronominale. Une représentation syntaxique abstraite, telle qu'elle est proposée ici, permet, à mon avis, de rendre compte du statut syntaxique des compléments introduits par une préposition et pour lesquels le système pronominal du français ne dispose pas de pronom d'équivalent. Sous cette hypothèse formelle, il y a intégration des positions syntaxiques exigées par un lexème verbal donné, que ces positions soient de type pronominal ou de type lexical. Elle permet d'opérer à travers les limites instaurées par le système de la langue, notamment celles conditionnées par la spécificité de l'organisation du micro-système pronominal, et d'opérer avec le lexique dans les cas où celui-ci ne rentrerait pas dans une relation d'équivalence avec un pronom.

Ce mode de représentation de la syntaxe, conçu pour les verbes à */complexité/*, qui s'appuie pour l'essentiel sur les notions de zones abstraites (SUJET vs OBJET) et de points d'ancrages de */complexité/*, constitue un niveau formel très important vu le lien qui va être établi avec le niveau de la structure sémantique dont la description sera faite au chapitre 6.

3.3 Les *opérateurs* de */complexité/*

L'analyse des propriétés syntaxiques générales des verbes à */complexité/*, par le recours à un certain nombre de critères formulés dans le cadre de l'*AP* (section 3.1), constitue une phase importante de ce travail. Le recours aux paradigmes pronominaux constitue un outil d'analyse très important, aussi bien pour la sélection des données que pour des classements préliminaires des propriétés syntaxiques des verbes à */complexité/*. L'analyse préliminaire a permis d'observer que les verbes à */complexité/* soulèvent des questions d'ordre lexical, notamment celles qui concernent l'intégration des compléments prépositionnels en tant qu'expansions des traits lexicaux associés à tel ou tel lexème verbal. L'analyse et l'argumentation à développer se sont orientées vers le lexique. Au lieu d'intégrer cette analyse dans un cadre théorique bien délimité, j'ai opté pour élargir les sources d'ordre théorique et procéder à la recherche bibliographique disponible concernant chaque question que l'analyse préliminaire des verbes à */complexité/* a fait apparaître comme significative. Dans ce sens, et étant donné la diversité des propositions théoriques existantes, j'ai construit une approche personnelle d'analyse, en sélectionnant certaines options théoriques au détriment d'autres. L'unité de cette construction personnelle privilégie les données théoriques qui présentent un degré plus grand de généralité, en termes de pouvoir explicatif, celui-ci se mesurant, à mon avis, par la flexibilité et la capacité à rendre compte d'un nombre élevé de faits observables.

Un premier pas, dans cette orientation, a consisté à formuler une représentation syntaxique abstraite (section 3.2).

Les stratégies d'analyse adoptées, et que je présente de manière plus développée dans les sections qui suivent, résultent de l'hypothèse centrale de ce

travail: la structure sémantique des verbes à /*complexité*/ suppose que celle-ci dénote un ensemble pluriel et discret de type 'collectif'.

Ces stratégies s'appuient également sur des données théoriques recueillies dans la très nombreuse littérature consacrée à la catégorie verbale, à différents nivaux - morphologique, syntaxique, sémantique – et selon différents cadres théoriques. Les descriptions en sémantique formelle des événements, et en particulier les travaux qui concernent la quantification des événements et ceux qui s'occupent de la catégorie aspectuelle du verbe – ou mode d'action – montrent le rôle important que jouent les éléments formels tels que les affixes, les quantificateurs nominaux et adverbiaux, les prépositions, pour ne citer que quelques-uns, dans l'interprétation sémantique.

Dans Bach et al (1995), il est attribué, à ces éléments, le rôle d'opérateurs' de la quantification. On y distingue également deux types de quantification: la quantification-D et la quantification-A («*D-quantification*» et «*A-Quantification*»). La quantification-D s'applique au domaine des SN, où se situe la relation entre un déterminé (le nom) et un déterminant (le quantificateur). La quantification-A s'exprime au niveau de la phrase par des adverbes (*toujours*, *normalement*, etc.), les auxiliaires, les affixes (le clitique SE[19], entre autres) et autres éléments 'ajusteurs' de la structure syntaxique («*arguments-structure adjusters*»). Tandis que la première catégorie est constituée d'une classe fermée d'éléments (tels que, par exemple, *le*, *ceux*, *plusieurs*, *la plupart de*, *beaucoup de*), la seconde est ouverte et hétérogène.

Dans le cadre de la Quantification-A, Partee (1995: 559) propose la notion d'opérateurs *verbaux* («*verb operators*»):

> «Many morphological verb operators historically developed from prepositions and adverbials used for the expression of location and direction in space and time as well as for various specifications of manner. Therefore, morphological verb operators often combine quantificational and measurement meanings with non-quantificational adverbial meanings. »

Cette notion d'*opérateurs verbaux* permet de faire une analyse intégrée des affixes dérivationnels, des prépositions et des constructions en SE et d'en sélectionner les aspects les plus significatifs pour le calcul des 'opérateurs' intervenant dans la structure syntactico-sémantique des verbes à /*complexité*/.

La notion d'*opérateur de complexité* sera attribuée à tout élément formel qui contribue à l'interprétation de /*complexité*/, i.e. à l'interprétation d'un ensemble comme 'plus d'un' ou à l'interprétation de [+discret] tel qu'il a été défini dans l'Introduction de ce travail.

Le calcul des *opérateurs de complexité* s'établit à différents niveaux d'analyse et comprend les affixes dérivationnels, les constructions prépositionnelles, les constructions en SE, ainsi que les SN qui constituent la réalisation lexicale de points d'ancrage de /*complexité*/.

---

[19] La nature affixale ou non de *SE* s'inscrit dans une vaste discussion théorique autour des pronoms clitiques qui ne sera pas prise en ligne de compte dans cette thèse.

La sémantique propre à chaque élément formel intervient également dans la description par opérateurs de complexité. Elle participe à l'établissement des distinctions interprétatives contextuelles et à l'organisation de */complexité/* en termes de 'quantités' de [+discret]. Les différentes valeurs interprétées comme relevant de [+discret] sont intégrées dans une échelle de gradation.

A ce propos, il convient de citer Willems (1986) qui préconise que la description syntactico-sémantique des lexèmes verbaux doit être envisagée par l'établissement d'une hiérarchie sémantique fondée sur les propriétés distributionnelles des verbes. Cette approche éviterait, selon l'auteur «l'atomisation du lexique» car:

> « (…) en multipliant les propriétés syntaxiques étudiées on multipliait du même coup les classes de verbes, aboutissant à un grand nombre de classes qui ne contiennent chacune qu'un ou deux éléments.»
>
> Willems (1986: 244)

La syntaxe des verbes à */complexité/* contient, selon la typologie de l'auteur, deux types essentiels de complémentation:

i) absence de compléments (constructions 'intransitives')
ii) compléments nominaux (constructions 'transitives')

Ils sont également marqués par l'absence des autres types de complémentation, cités par l'auteur, tels que 'compléments adjectivaux' (constructions 'attributives'), 'compléments infinitifs' (constructions 'infinitives') et 'compléments phrastiques' (constructions 'complétives'). Willems propose d'examiner à l'intérieur de chaque type de complémentation les propriétés distributives et d'établir en fonction de celles-ci une hiérarchie sémantique fondée sur la notion de 'structures distinctives'. Ainsi, et à titre d'exemple, je propose deux des régularités établies par l'auteur (pp. 246-8):

i) les constructions 'longues' qui sont plus distinctives que les constructions courtes: *écouter chanter quelqu'un (/perception/* cf. *voir, regarder, entendre, sentir) vs écouter quelqu'un;*
ii) les constructions prépositionnelles, dans le domaine nominal, qui sont plus distinctives que les constructions directes: *atteindre au but (/aboutissement/,* cf. *aboutir) vs atteindre le but*.

Afin de faire le calcul des *opérateurs de complexité* au niveau syntaxique, j'ai adopté le critère 'distinctif' tel qu'il est défini par Willems et sélectionné les constructions prépositionnelles, les constructions en SE, et la coordination de SNs par ET. Ces trois types d'opérateurs de complexité, que je viens d'énoncer, se présentent également, par rapport aux formes pronominales (*ils*, *les*) et lexicales (*SN au pluriel*), comme des éléments formels plus distinctifs et de ce fait plus appropriés pour fonctionner comme des outils d'analyse de la syntaxe des verbes à /complexité/.

L'analyse des SNs (au pluriel, ou à Ncollectif) sera également retenue, mais au niveau de l'articulation entre syntaxe verbale et syntaxe nominale.

• **Affixes dérivationnels et lexique verbal marqué par /*complexité*/**

Lors de la constitution du corpus, l'existence d'un nombre important de verbes où l'on pouvait reconnaître, dans leur structure interne, soit un élément préfixal, comme dans:

(66) ***entre-***
entraider, *entretuer*, *entredéchire*r, *entrecroise*r, etc.
com-
combattre, *collaborer*, *coexister*, *cohabiter*, *concourir*, etc.

soit une base nominale (verbes dénominaux) associée ou non à un préfixe dont le sémantisme renvoie à une 'pluralité' comme dans:

(67) **verbes dénominaux**
grouper (group-), *coupler* (coupl-), *attrouper* (-troup-), *ameuter* (meut-), *collectionner*(collection-), *liguer* (ligu-), *peupler* (peupl-), *parlementer* (peupl-), etc.

m'a incité à examiner les entrées lexicales du point de vue de leur étymologie. Cette investigation a confirmé l'intuition selon laquelle la formation d'une grande partie des verbes sélectionnés était déjà établie en latin:

(68) accumuler < accumulare
cohabiter < cohabitare
colliger < colligere ('réunir')
concerter < concertare ('rivaliser', d'où 'se mettre d'accord')

Ce dépouillement a permis également d'isoler les bases nominales, d'où dérivent les verbes latins, qui dénotent une pluralité homogène (de type 'massif') ou hétérogène (de type 'collectif'):

(69) a. agglomérer < *agglomerare* (de *glomus*, *-eris* 'pelote') :
[nom comptable]
b. agglutiner < *agglutinare* (de *gluten, -inis* 'colle'):
[nom massif]
c. agréger < *aggregare* 'rassembler' (de *grex, gregis*, 'troupe'):
[nom collectif]

Cette recherche a ouvert la voie vers l'examen de la formation des verbes du corpus dans une perspective morphologique dérivationnelle. Les valeurs aspectuelles que l'on attribue aux préfixes[20], calculées à partir de l'articulation de la structure syntaxique des lexèmes verbaux et des valeurs sémantiques des préfixes et celles des bases auxquels ils s'adjoignent, m'ont amené à procéder à une analyse de la structure morphologique des lexèmes verbaux à /*complexité*/. Je me suis inspirée

[20] Cf. Dans les langues slaves (Kiefer, 1994, Spencer et Zaretskaya, 1998; Filip, 1996, 2001), mais aussi en français (Boons, 1984, Corbin, 1987, 1997, 1999; Jalenques, 2001, 2002) et les etudes contrastives français – polonais de Vetulani (1994) et Sypnicki et Veltulani (1997).

également, dans cette analyse, du travail de Solé et al (s/d) concernant les descriptions des structures morphologiques du lexique espagnol, catalan et basque.

• Les constructions prépositionnelles

L'analyse des constructions prépositionnelles tient compte, d'une part, d'une propriété générale qu'on lui attribue fréquemment, notamment dans les études aspectuelles: celle de fonctionner comme 'limite' externe de l'extension du domaine verbal. D'autre part, elle intègre les propriétés catégorielles des prépositions, parmi lesquelles, la sémantique de chaque préposition, celle-ci étant calculée à partir des rapports que les prépositions entretiennent entre elles en tant qu'ensemble de formes lexicales.

Les phénomènes de variabilité, ou de fixation de la préposition, sont importants à plusieurs titres et seront également pris en considération dans cette analyse. D'après l'hypothèse formulée par Gaatone (1976:15):

> «Sur le plan synchronique, ces prépositions, entièrement conditionnées par le contexte et ne contribuant donc en rien au contenu des énoncés bien qu'indispensables à leur structure, sont à distinguer nettement des prépositions 'pleines', résultant d'un choix libre dans le cadre d'un contexte donné et commutables dans ce contexte avec d'autres prépositions (la lettre est *dans/sur/sous* le livre)»

Les faits de ce type, liés aux propriétés de sélection des prépositions, permettent d'établir des distinctions sémantiques entre les verbes à /complexité/. Certains contextes verbaux sélectionnent une seule préposition:

(70) a. j'alterne le plaisir *avec* le travail/*le plaisir *au* travail
b. il ressemble à son père/*avec son père

Un verbe tel qu'*alterner* (70a.), tout en étant caractérisé par la fixation de la préposition, se distingue cependant d'un verbe tel *ressembler* (70b.), lui aussi caractérisé par la sélection d'une seule préposition, en termes de la sélection de la préposition: le verbe *alterner* sélectionne la préposition *avec*, tandis que le verbe *ressembler* sélectionne uniquement la préposition *à*.

D'autres contextes verbaux construisent des positions syntaxiques pouvant être occupées par plus d'une préposition, ce qui implique de légères modifications sémantiques. C'est le cas dans les exemples (71) et (72) ci-dessous:

(71) a. il compare Nadine *à Sophie*
b. il compare son ami *avec une star de cinéma*

(72) a. il lutte *contre un adversaire plus fort que lui*
b. il lutte a*vec un adversaire plus fort que lui*
(*Proton*, 1992)

D'autres verbes ont la possibilité de sélectionner différentes prépositions, sans que leur sélection soit du même type que celle évoquée en (71) et en (72). C'est le cas du verbe *confluer*, en (73):

(73) a. ces deux rivières confluent *à Lyon*
b. l'Allié conflue *avec la Loire*
c. des milliers de personnes confluent *vers la sortie*
(*Proton*, 1992)

Les constructions de (73) correspondent à trois entrées lexicales dans le dictionnaire *Proton*, en contraste avec les prépositions *à* et *avec* de (71) qui y figurent sous une seule entrée lexicale. Les constructions de *comparer* en (71) font l'objet de deux entrées lexicales, l'une où la construction prépositionnelle en *à,* en (71a.), est interprétée comme relevant de P2, l'autre, où la construction prépositionnelle en *avec*, en (71b.), est interprétée comme ne relevant pas d'un P (de paradigme). Les différents traitements descriptifs des constructions prépositionnelles (cf. contraste entre les exemples (71), (73) vs (72)) conduisent à interpréter les prépositions de (71) et (73) comme des éléments formels contribuant à la polysémie des verbes *comparer* et *confluer* respectivement. Par opposition, les prépositions de (72), qui figurent sous une même entrée lexicale, ne joueraient pas ce rôle dans le sémantisme verbal.

Les études aspectuelles, notamment celles qui se sont développées à partir des classifications aspectuelles des verbes de Vendler (1967) et de Dowty (1979), soulignent le rôle des prépositions en tant que moyens de 'mesure' (Tenny 1988) ou classifieurs, capables de transformer une interprétation non-télique (i.e. non bornée, ou sans limites, traduit d'«*unbounded*») d'un événement dénoté par un verbe donné en une interprétation télique (i.e bornée, avec une limite, de «*bounded*»).

La typologie de Vendler considère quatre types de classes aspectuelles, présentée dans le tableau ci-dessous:

Tableau 10: Typologie des classes aspectuelles des verbes (Vendler, 1967)

Situations			
Etats	**Activités**	**Evénements**	
		Accomplissements	**Achèvements**

et qui peuvent être illustrées par les verbes suivants:

(74) **Etats:** croire, s'ennuyer, aimer, penser, ressembler
Activités: *respirer, parler, courir, nager, danser, enseigner*
Accomplissements: *lire (un livre), construire (une maison), manger (une pomme)*
Achèvements: *mourir, reconnaître, arriver, terminer, fondre*

Les quatre classes se distinguent les unes des autres par deux critères temporels: la continuité et l'homogénéité. La continuité est la propriété d'une situation qui se présente comme ayant une certaine durée. Les verbes continus sont non-ponctuels et c'est le cas des états et des activités, les accomplissements et les achèvements se présentant comme non-continus ou ponctuels. L'homogénéité caractérise les verbes qui dénotent une situation qui reste la même, sans phases successives, sans qu'un point culminant, ou l'atteinte d'un résultat, ne vienne briser cette homogénéité. De ce point de vue, les accomplissements et les achèvements sont hétérogènes et les états et les activités sont homogènes.

Tableau 11: Propriétés aspectuelles des situations: Continuité et Homogénéité

Situations			
Etats	**Activités**	**Accomplissements**	**Achèvements**
[-continu]	[+continu]	[+continu]	[-continu]
[+homogène]		[-homogène]	

La classification des situations dénotées par des expressions verbales s'inspire du découpage sémantique entre noms comptables et noms massifs; dans le domaine nominal, les noms massifs sont considérés comme dénotant des entités qui ne possèdent pas de parties minimales, ou ayant un caractère 'homogène'.

Les états, contrairement aux autres catégories, dénotent des situations non-dynamiques: une ou plusieurs entités se trouvent dans un certain état, pendant un certain temps. Par ailleurs, les événements se divisent en deux catégories: les accomplissements et les achèvements, le propre des achèvements étant d'être sans durée, ou présentés comme tels, i.e. comme instantanés.

Ainsi, le propre des événements est d'avoir un *télos*. Des énoncés renvoyant à un événement, tels que:

(75) Pierre a construit la maison
Pierre a atteint le sommet

contiennent l'information de but, ou point terminal intrinsèque; l'action dénotée est orientée vers un point final. Quand, au contraire, l'énoncé renvoie à des situations dénotant des activités, comme dans:

(76) Pierre a marché

ou des états, comme dans:

(77) Pierre s'est ennuyé

la situation est dite *atélique:* il n'est fait mention d'aucun point terminal intrinsèque, elle peut être prolongée indéfiniment ou être interrompue à tout moment. Ainsi, les expressions qui renvoient à des événements ont l'aspect *télique;* celles qui décrivent des états ou des processus, l'aspect *atélique.* Ces considérations se trouvent résumées dans le tableau, ci-dessous:

Tableau 12: Propriétés aspectuelles des situations: Télicité et Dynamicité

Situations		
[-dynamiques]	[+dynamiques]	
États	**Activités**	**Evénements**
[-télique]		[+télique]

Le contenu aspectuel – ou aspect lexical 'inhérent' - peut également être modifié par l'ajout de différents matériaux lexicaux. De même que l'on observe des phénomènes de 'translation, conversion ou transfert' de catégories (Nicolas, 2002) des noms massifs, ceux-ci pouvant sous certaines conditions recevoir une interprétation 'comptable', le classement aspectuel peut alors changer par la présence d'un terme lexical, un 'classifieur', celui-ci pouvant être, entre autres, un préfixe interne (Di Sciullo, 1996, 1997), un complément prépositionnel (Ritter et Rosen, 1998;

Ramchand, 2001), un auxiliaire (Lagae, 1990), ou encore différents type de quantification des groupes nominaux (Lagae, 1990)[21].

Dans le cadre de l'analyse de */complexité/*, je considère comme prioritaire le paramètre de sélection de la catégorie prépositionnelle. La présence d'un complément prépositionnel dans la syntaxe d'un verbe à */complexité/* a une valeur abstraite: celle d'indiquer, au-delà des valeurs contextuelles, le découpage d'une portion de temps/espace. À ce niveau, les prépositions fonctionnent comme des *opérateurs de complexité*, i.e. comme des formes où se manifeste la valeur [+discret] que je considère comme faisant partie de la composition sémantique de */complexité/*.

Je retiendrai, mais à un autre niveau - celui qui concerne les réalisations contextuelles des prépositions - les valeurs dénotées par chaque préposition. Le calcul de ces valeurs sera fait en confrontant les données théoriques concernant cette catégorie[22] et celles qui proviennent de l'observation des exemples du corpus de verbes à */complexité/*. Je rattache à ce niveau descriptif un certain nombre d'options méthodologiques:

i) la non-sélection de préposition est aussi significative que sa sélection;
ii) la sélection unique d'une préposition est à différencier de la sélection de plus d'une préposition.
iii) le calcul sémantique de l'apport des prépositions se fait par la somme des différentes valeurs de ces éléments, qu'elles se rapportent à des cas d'alternance dans un même contexte syntaxique, comme en (72), ou à des cas où la variation est liée à des constructions différenciées, comme c'est le cas en (73).

Les différentes valeurs 'concrètes' manifestées par les prépositions permettent de les intégrer dans une échelle de gradation de [+discret].

---

[21] Ces derniers 'classifieurs' ont attiré l'attention de différents linguistes et ont fait l'objet de différents traitements formels: Tenny (1987, 1994) et la notion de *measuring out* Dowty (1991) et *incremental theme*, le trait [±SQA] (Verkuyl, 1972, 1993), la notion de «*gradual patient*» Krifka (2001). Rosen et Ritter (1998) considèrent que les propriétés aspectuelles déterminées par les notions telles qu'«*incremental theme*», «*measuring out*», ou 'telicité' ne constituent pas les facteurs sémantiques déterminants dans l'analyse syntaxique. Elles proposent que les activités n'ont pas de structure événementielle spécifiée, ce qui permet, dans certains contextes verbaux, l'addition d'un deuxième complément lexical qui transforme le prédicat non-délimité en un prédicat de type événement et délimité. L'analyse des verbes *run* et *walk*, tous les deux étant classés comme des verbes intransitifs de mouvement (ergatifs) pouvant se construire avec un complément locatif, aboutit au concept de «*Strong and weak predicates*». Le verbe *to run*, classé comme un prédicat 'faible', serait marqué par un certain nombre de paramètres, entre autres, une plus grande variabilité au niveau des propriétés syntaxiques, et par des interprétations contextuelles.

[22] Br∅ndal, 1939, 1950, Jaeggi, 1956, Gougenheim, 1959, Pottier, 1962, Spang-Hanssen, 1963, Cadiot, 1997, pour ne citer que quelques-uns, ainsi que les contributions de type diachronique Santenson, 1921, Löfgren, 1944, Togeby, 1978, Brea, 1985.

Les résultats de l'analyse constituent les éléments sur lesquels s'appuie l'analyse de */complexité/* en termes de *relations sémantiques entre les parties/tout.* Cette analyse constitue le dernier chapitre (chapitre 6) de ce travail.

• **Les constructions en SE**

Je considère également SE comme un *opérateur de complexité* caractérisé par les propriétés générales telles qu'elles sont présentées par Melis (1992), i.e. la sélection de SE impose à la fois une morphologie spécifique (l'emploi de l'auxiliaire *être*) et une restructuration de la syntaxe verbale dans le nombre et la position des places syntaxiques construites par le verbe. La présence de SE induit alors l'interprétation de 'fermeture' ou de 'limite' de l'action dénotée par le verbe. Cette propriété est intégrée par Melis (1990b, 1992), sous la forme de trait [+terminatif].

J'envisage de conduire la description des constructions en SE en utilisant les mêmes procédés que ceux préconisés pour les constructions prépositionnelles. Les constructions en SE, en tant qu'*opérateurs de complexité*, sont à interpréter à deux niveaux:

i) un niveau abstrait où sa sélection comme possibilité de construction syntaxique pour un verbe donné constitue la manifestation de [+discret] dans sa composante de limite externe;

ii) un niveau plus concret où il s'agit de déterminer les différentes interprétations de SE parmi celles reconnues dans la littérature sur ce sujet, à savoir: constructions à *Se* 'réfléchi', 'réciproque', 'passif (ou 'moyen'), 'inhérent', et 'anticausatif' (ou 'ergatif').

Les différentes interprétations des constructions en SE données en ii) correspondent à des constructions dont la forme canonique est ILS SE V (*ils se rencontrent*).

La construction au singulier, qui inclut dans sa structure formelle une préposition, et dont la forme est Il SE V PREP (*il se confronte avec ses défauts*), est également à retenir. Sous PREP peuvent figurer les prépositions *à*, *de*, *avec*, *dans*, *sur*, *entre*, la sélection d'une préposition intervenant dans la valeur à attribuer à la construction.

Pour la détermination de chaque valeur à attribuer à SE des verbes à */complexité/* (cf. ii)), je fais appel aux contributions théoriques concernant les propriétés attribuées aux différentes constructions en SE [23]

[23] Je cite, entre autres, Damourette et Pichon, 1911-1940, Stéfanini, 1971, Ruwet, 1972, Donalson, 1973, Kayne, 1975, Boons et alii, 1976, Milner, 1978; Burston, 1979, Grimshaw, 1982, Blanche-Benveniste et alii, 1987, Zribi-Hertz, 192, 1987, Wehrli, 1986, Desclès et alii, 1986, Desclès et Guentchéva, 1993, Melis, 1990, 1992, 1994, 1996); des études diachroniques (Hatcher, 1942), ou concernant d'autres langues; l'espagnol (entre autres, Babcock, 1970, Molina-Redondo, 1990, Miguel et alii, 1999), et des études typologiques (Geniusiene, 1997, Frajzyngier et Traci, 2000), ainsi que des études concernant tel ou tel type de constructions (Kemmer, 1994).

L'absence de constructions en SE, la présence de SE dans la structure syntaxique d'un verbe à /*complexité*/ et les différentes interprétations contextuelles qui lui sont associées constituent autant d'éléments à incorporer dans une échelle de [+discret]. Les degrés de [+discret] sont calculés d'après des critères syntactico-sémantiques. Si l'on compare les deux constructions en SE:

(78) a. les soldats sont obligés de se battre
b. il s'est battu avec son voisin

on observe que la construction au pluriel (78a.) - ILS SE V – dénote, par rapport à la construction au singulier (78b.) - IL SE V PREP - une composition d'éléments moins discrets que la construction au singulier. Celle-ci délimite plus précisément le sens de l'action menée par les deux éléments. Elle est alors perçue comme conjointe et asymétrique.

Je retiens également les critères de Kemmer (1994) concernant le 'degré de distinction' des participants dans les constructions en SE pour me permettre d'établir la hiérarchie de la valeur [+discret] des formes en SE des verbes à /*complexité*/.

Une fois déterminées les propriétés induites par les constructions en SE dans la syntaxe verbale, je les comparerai avec celles que j'ai pu dégager lors des niveaux d'analyse précédents, i.e. au niveau de la structuration morphologique du lexique verbal et au niveau des constructions prépositionnelles. Je procéderai alors, aux réglages, si nécessaire, concernant la composition de [+discret]] des verbes à /*complexité*/.

• **Catégories nominales des points d'ancrage de /*complexité*/**

Les réalisations lexicales des positions syntaxiques des verbes à /*complexité*/ sont conditionnées. Elles doivent toutes être interprétées comme un 'pluriel': pluriel morphologique, nom collectif, coordination en ET. (Cf. propriété (i) de /*complexité*/, p.1, en Introduction).

Dans le dictionnaire *Proton*, cette propriété est signalée par la composition du paradigme de clitiques. Le paradigme de clitiques d'un verbe marqué par /*complexité*/ a une constitution lacunaire, i.e. les formes pronominales au singulier y sont absentes lorsque sur le paradigme figure une forme pronominale au pluriel (*ils*, *les*). A un verbe comme *combiner* correspondent trois entrées lexicales (79), (80) et (81):

(79) ALPHA$ COMBINER
CLASS$ verb
NUM$ 16720
EX$ r: combiner des signes
TR$ verenigen, verbinden, combineren
P0$ je, nous, on, qui, elle, il, ils, celui-ci, ceux-ci
P1$ les, en Q, que, ceux-ci, ça
RP$ passif être, se passif
NEWEX$ elle combine avec goût les couleurs
LCCOMP$ je les combine, je combine celui-ci avec celui-là

(80) VAL$ combiner

ALPHA$ COMBINER
CLASS$ verb
NUM$ 16730
EX$ c: combiner une chose avec une autre
TR$ verenigen, verbinden, combineren
P0$ je, nous, on, qui, elle, il, ils, celui-ci, ceux-ci
P1$ ceci, la, le, les, en Q, que, celui-ci, ceux-ci, ça
PP_PR$ avec
PP$ l'un l'autre, ceci, quoi, celui-ci, ceux-ci, ça
RP$ passif être, se passif
NEWEX$ ne combine jamais l'orange avec le rose
LCCOMP$ je les combine, je combine celui-ci avec celui-là

(81) VAL$ combiner
ALPHA$ COMBINER
CLASS$ verb
NUM$ 16740
EX$ r: combiner un mauvais coup
TR$ beramen, arrangeren, regelen
P0$ je, nous, on, qui, elle, il, ils, celui-ci, ceux-ci
P1$ la, le, les, en Q, que, celui-ci, ceux-ci, ça
RP$ passif être
NEWEX$ ils combinent un attentat
RESLEX$ [lexicalization of] p1, [restricted to] un voyage, un plan, un projet, un mauvais coup

L'observation de la composition du paradigme P1 dans les trois exemples ci-dessus, permet d'identifier */complexité/* en (79): le paradigme n'y présente pas de formes au singulier. La composition de P1 ne permet pas de distinguer (80) de (81). L'exemple (80) peut être considéré comme étant également marqué par */complexité/* mais à travers d'autres informations: sélection de 'l'un l'autre', et constructions pronominales ('*je les combine*, *je combine celui-ci avec celui-là*'). L'absence de 'l'un l'autre' en (81) conduit à l'interpréter cette entrée comme n'étant pas marqué par */complexité/*.

Les deux constructions du verbe *combiner* (79) et (80) sont liées par */complexité/*: l'exemple (79) correspond à la propriété (i) ou au 'pluriel' d'expression morphologique; L'exemple (80) traduit la propriété (ii), ou le 'pluriel' d'expression syntaxique, perçu comme la conjonction logique de deux positions syntaxiques.

Les formes pronominales au pluriel, telles que *Ils,* mais aussi *Les*, constituent des classifieurs – de 'pluriel' – mais ne spécifient pas les différentes combinatoires d'éléments composant la pluralité, comme le signale Van den Eynde (1995: 124), « (…) we have to view *les* as a highly ambiguous item, which has to be 'understood' as just as many different types of 'plurality' as there are sets of constructions». Cette ambiguïté peut être illustrée par les exemples (82) et (83) ci-dessous:

(82) a. je les groupe
b.*je le groupe

c.*je groupe (et) l'un et l'autre
d.*je groupe l'un de l'autre
e. *je groupe l'un avec l'autre*

(83) a. je les sépare
b.*je le sépare
c.*je sépare (et) l'un et l'autre
d. *je sépare l'un de l'autre*
e.*je sépare l'un avec l'autre
(Van den Eynde, 1995: 124)

Il me semble intéressant de souligner que, si d'un côté les pronoms fonctionnent comme des outils d'analyse syntaxique, permettant une grande économie descriptive et un haut degré d'abstraction, d'un autre côté, ils se révèlent comme des éléments 'opaques'/ambigus.

Il mérite d'être signalé, par ailleurs, que la syntaxe des clitiques nous montre que l'une de leurs propriétés est celle de ne pas pouvoir être coordonnés. Or, la coordination de deux éléments constitue une possibilité de réalisation lexicale de /*complexité*/, d'où le besoin d'opérer avec les items lexicaux dans l'analyse syntactico-sémantique que je propose.

D'autre part, il faut également signaler que le comportement des verbes à /*complexité*/, par rapport à la Coordination en ET et à certaines structures lexicales, telles que Nom collectif, n'est pas homogène. Un verbe comme *rivaliser* accepte la coordination en ET (84a.) ainsi qu'un SN au pluriel (84b.), mais difficilement un Nom collectif (84c.):

(84) a. *Pierre et Jean* rivalisent
b. *les deux frères* rivalisent
c. **la foule* rivalise

Un verbe tel que *grouiller* (mais aussi, et entre autres, *disperser*, *éparpiller*) montre une autre distribution, différente par rapport à ces catégories:

(85) a.**la fourmi et la grenouille* grouillent dans le jardin
b. *les fourmis et les grenouilles* grouillent dans le jardin
c. *les fourmis* grouillent dans le jardin
d. *la foule* grouillait sur la place

Ce verbe accepte des nominaux de type collectif (85d.) mais impose des restrictions en ce qui concerne des SNs coordonnés par ET (cf. (85a.) et (85b.)), la coordination de SNs au pluriel (85b.) étant la seule possible.

Enfin, un verbe comme *collectionner*, en (86) a, en commun avec le verbe *grouiller* (85), la caractéristique de ne pas pouvoir inclure, dans ses possibilités de 'pluriel', celle dénotée par un nom collectif (86c.).

(86) a. je collectionne *des timbres*
b. je collectionne *le timbre et la monnaie*
c. je collectionne **le mobilier*/? *du mobilier*

La sélection des catégories SNpluriel et Nom Collectif comme critères d'observation du comportement syntactico-sémantique des verbes à */complexité/* se trouve justifiée par les exemples (84)-(86). Elles ne concernent que les constructions où */complexité/* est ancré dans une position syntaxique.

Les différentes structures internes des SN sont également intégrées comme paramètre pour la constitution de l'échelle de [+discret]. Cette échelle s'organise en tenant compte des propriétés à la fois syntaxiques et sémantiques attribuées à chaque catégorie par différents travaux.

• La Coordination en ET

La coordination en ET sera développée dans la section 5.3 du chapitre 5. Cette section intègre la partie consacrée aux SN complexes. Sous cette étiquette je retiens deux grands types de coordination en ET:

i) la coordination de syntagmes
ii) la coordination de phrases

Par rapport au type i), j'analyserai en particulier les combinatoires suivantes: la coordination en ET de SNs (plur.) et la coordination en ET de SNs (sing.). La première sera synonyme de la conjonction logique de deux ensembles d'individus. La deuxième signifiera la conjonction de deux individus.

Le type ii) est à mettre en rapport avec d'autres structures, notamment celle des constructions prépositionnelles en *avec* ('comitatives') et en *entre* ('réciproques').

Synthèse

La première section de ce chapitre, consacrée aux aspects relatifs aux différentes étapes parcourues lors du traitement des données, permet de souligner l'importance de la constitution d'un corpus le plus exhaustif possible, d'une part, et la notation rigoureuse de ce même corpus, d'autre part. En effet, ce type de travail sous-entend une analyse fine des données et engage le chercheur dans une dialectique fondamentale entre théorie et données.

Une première analyse des propriétés syntaxiques générales des verbes à */complexité/* montre une grande diversité de structures syntaxiques. L'analyse par 'nombre de formulations' permet cependant d'en retirer des régularités et de procéder à des regroupements qui rendent possible la typologisation des verbes selon différentes constructions syntaxiques, où */complexité/* est associé soit à un P0 soit à un P1.

Dans le corpus, j'ai classé les verbes selon le point d'ancrage de */complexité/*. Dans le cas des constructions intransitives et pronominales, */complexité/* sélectionne la position en SUJET comme point d'ancrage. Dans les constructions transitives, */complexité/* est ancré à une position en OBJET.

La représentation syntaxique abstraite exposée dans la section 3.2 vise à rendre compte de l'articulation entre différentes constructions syntaxiques; celle-ci

s'établit à travers les points d'ancrage de /*complexité*/ que chaque construction syntaxique d'un lexème verbal donné en commun.

La section 3.3 présente les opérateurs de complexité retenus pour l'analyse qui sera développée au cours des chapitres 4 et 5.

4. ASPECTS DE LA MORPHOLOGIE DES VERBES A /*COMPLEXITE*/

Ce chapitre est consacré à l'analyse les lexèmes verbaux du point de vue du rapport entre leur structure interne (composantes morphologiques) et les valeurs dénotées par /*complexité*/, en termes de [+discret] que chaque composante comporte. La structure morphologique d'une unité lexicale, telle que [préf-X-suff] par exemple, se laisse analyser comme une structure où l'on peut délimiter trois points d'ancrage du trait [+discret].

L'organisation du chapitre pose la distinction entre les unités verbales qui ont dans leur structure interne des préfixes, noté V [+préf] (section 4.1.1) et celles pour lesquelles on ne peut pas identifier ces éléments, noté V [-préf] (section 4.1.4), et les cas qui relèvent de la 'morphologie compacte', pour lesquels il est possible de postuler des affixes abstraits (section 4.1.5).

L'organisation interne de la section 4.1.1 repose sur la délimitation préalable des différents préfixes et de leur sélection déterminée par le type de base. Les différentes formes préfixées sont organisées en fonction de la distinction des préfixes, préfixes internes vs préfixes externes (Di Sciullo, 1997). Ainsi, la section est composée de deux parties. La première s'occupe des verbes à préfixes internes dénominaux/déadjectivaux (section 4.1.1.1). La deuxième partie traite des verbes à préfixes internes déverbaux (section 4.1.1.2). Les verbes construits par adjonction de préfixes externes sont analysés séparément (section 4.1.1.3).

Dans la section 4.1.2, les préfixes des V [+préf] sont analysés en tant qu'opérateurs de complexité.

Dans la section 4.1.3, il sera fait mention des différentes combinatoires entre préfixes et bases nominales/verbales et qui constituent des séries dérivatives.

4.1 La structure morphologique des verbes à /complexité/

4.1.1 Les verbes [+préf]

La préfixation est un processus qui s'intègre dans la morphologie dérivationnelle. Entre autres propriétés, et contrairement à la flexion, la dérivation peut changer la catégorie grammaticale des bases

L'analyse des V [+préf] qui est proposée dans ce travail tient compte de ces propriétés, ce qui permet de calculer les effets syntactico-sémantiques de la préfixation dans les lexèmes verbaux à /*complexité*/, notamment au travers des structures syntaxiques qui y sont associées.

En ce qui concerne l'analyse des préfixes, Di Sciullo (1997) distingue, dans la structure morphologique d'une unité lexicale, deux types de préfixes: les préfixes externes (*external prefixes*) et les prefixes internes (*internal prefixes*). Ils sont définis comme suit:

> «This distinction cuts across the categorical distinctions between prefixes, separating adverbial prefixes such re- and dé- from prepositional ones such as a- and en-. The prefixes a- and en- have prepositional properties, as they may, for instance, be projected as prepositions; the prefixes re- and dé- have adverbial properties, as they are related to iterative and inverse adverbs.» (Di Sciullo, 1997: 53-4)

Les deux types de préfixes se distinguent par un certain nombre de propriétés d'ordre linéaire (Di Sciullo, 1997: 54-56), telles que:

i) Un préfixe externe peut s'affixer à une forme contenant un préfixe interne (Préfixe externe – préfixe interne –V); l'inverse n'est pas possible (*Préfixe interne – préfixe externe- V):

(87) *réa*pporter, *réem*porter vs **are*porter, **enre*porter

ii) Les verbes dénominaux et déadjectivaux peuvent prendre un préfixe externe sans l'intervention d'un préfixe interne:

(88) *réem*barquer vs **re*barquer, **emré*barquer

iii) Les préfixes externes peuvent être réitérés, mais non les préfixes internes, ceux-ci étant plus étroitement liés à la structure syntaxique de l'unité lexicale formée à partir de leur inclusion:

(89) *rere*faire, *redé*faire vs **aa/enem*porter,**aem/ena*pporter

iv) Le préfixe externe 'itératif' (*re-*) n'affecte pas la structure syntaxique du lexème verbal auquel il s'adjoint, comme en (90a.); l'adjonction d'un préfixe interne peut modifier la structure syntaxique du verbe, comme en (90b.):

(90) a. Il a (*re*)fermé le donjon
b. Il a (*en*) fermé le dragon dans le donjon

v) Les préfixes internes, contrairement aux préfixes externes, peuvent agir sur le contenu aspectuel du verbe, en apportant des spécifications, telles que la direction et l'orientation des événements:

(91) a. Pierre a couru pendant cinq minutes/ ?en cinq minutes.
b. Pierre a accouru ?pendant cinq minutes/en cinq minutes.

Le verbe *courir,* en (91a.), dénote une activité (aspect non-télique), tandis que le verbe *accourir*, en (91b.), dénote un accomplissement (aspect télique).

Solé et al (s/d) distinguent également deux types de préfixes: les préfixes prépositionnels («*prefijo preposicional*») et les préfixes modifieurs («*prefijo modificador*»). Leur classement, établi en fonction des données de l'espagnol, du catalan et du basque, met en évidence des différences fondamentales entre eux. Ainsi, le premier type, défini comme un préfixe ayant une valeur sémantique de préposition:

> «Prefijo que dentro de la palabra tiene el valor semántico de una preposición – generalmente aquella con la cual se relaciona diacrónicamente-. (...) La mayoría de estos prefijos tienen significados locativos (incluida la locación - espacial o temporal – en el sentido figurado) aunque también pueden transmitir otros contenidos semánticos como la oposición, la privación o la compañía.» (Solé et al., s/d, 19)

comprend non seulement les préfixes EM-, A-, mais aussi, DES-, CONTRA-, CON-, comme illustré en (92):

(92) *em*barcar, *a*terrizar, *des*carrilar, contrargumentar, *con*vivir

Le type 'modifieur', est défini comme ayant une valeur adverbale:

> «Prefijo que, como el adverbio, modifica un predicado, por lo cual se adjunta a bases verbales y a bases adjetivas para modificar, respectivamente, la acción o situación expresada en el verbo base o bien la propiedad denotada por el adjetivo, o en su caso, por el nombre. (...) Este prefijo despliega distintas nociones semánticas: negación, temporalidad, valoración, iteración, etc.» (Solé et al., s/d: 19)

Ce type intègre DES-, PRE-, IN-, et RE-, illustré par (93):

(93)	a. *des*obedecer	(negación)
	b. *pre*seleccionar	(temporalidad)
	c. i*nfra*valorar	(valoración)
	d. *re*introducir	(iteración)

(Solé et al., s/d: 19)

Chacun de ces préfixes désigne une valeur: négation pour *des-* (93a.), temporalité pour *pre-* (93b.) intensité pour *infra-* (93c.) et itérativité pour *re-* (93d.).

Presque un quart des verbes du corpus utilisés dans ce présent travail constitue des verbes préfixés. Parmi la liste des préfixes du français, les verbes à /*complexité*/ ne sélectionnent que les préfixes suivants: *a-*, *en-*, *com-*, *entre-*, *des-*, *re-*. Le nombre important de formes verbales préfixées d'un côté, et le nombre relativement restreint de préfixes retenus, de l'autre côté, impliquent une prise en considération de ces spécificités que je me propose de détailler dans la section suivante.

4.1.1.1 Verbes à préfixes internes dénominaux et déadjectivaux

Dans le cadre des préfixes internes dénominaux et déadjectivaux sont inclus les verbes construits de type: *A-Vé*, *En-Vé*, *COM-Vé*, *ENTRE-Vé*, *DES-Vé* et *RE-Vé*.

• Les verbes *A-Vé*

Les verbes préfixés par *a-*, notés, *A-Vé* se répartissent en verbes dénominaux et verbes déadjectivaux. (Tableau 13)

Tableau 13: Configurations morphologiques: [*A-Vé*] */complexité/*

préfixe	base			v. construit
A-	**nom**	**adjectif**	**verbe**	***A-Vé***
a-	colle	-	coller	accoler
a-	cumul		cumuler	accumuler
a-	couple	-	coupler	accoupler
a-	lie	-	lier	allier
a-	masse	-	masser	amasser
a-	front		*fronter	affronter
a-	flux	-	*fluer	affluer
a-	ligne	-	*ligner	aligner
a-	meute	-	*meuter	ameuter
a-	troupe		*trouper	attrouper
a-		commode	*commoder	accommoder
a-		proche	*procher	approcher
a-	-	juste	*juster	ajuster

Les formations en *A-Vé* peuvent présenter une construction syntaxique marquée par deux positions syntaxiques compléments dans la zone OBJET. La deuxième position syntaxique peut être introduite par la préposition *à:*

(94) **accommoder:**
elle accommode son regard *aux circonstances*

Le complément prépositionnel peut être introduit par une autre préposition; la préposition *contre*, dans le cas du verbe *ameuter* ou les prépositions *à*, *avec*, *sur*, dans le cas du verbe *ajuster*:

(95) **ameuter**
a. elle ameute les élèves *contre* le directeur
ajuster
b. ajuster son point de vue *avec* celui de son interlocuteur
c. l'électricien a ajusté la radio *à* la bonne longueur d'onde
d. le compositeur a ajusté un air *sur* des paroles

Un verbe comme *affluer* se construit avec un complément introduit par une préposition de type locatif:

(96) **affluer:**
les manifestants affluent *vers la place*

Un verbe comme *attrouper* n'a pas de position syntaxique introduite par une préposition:

(97) **attrouper**
cette pièce de théâtre attroupe des milliers de curieux

En (96), le complément locatif, construit par le verbe *affluer*, est en relation avec un point d'ancrage de /complexité/ en SUJET. En (97), avec le verbe *attrouper*, */complexité/* est ancré en OBJET, dans une position syntaxique non prépositionnelle.

Un verbe tel qu'*aligner*, à /*complexité*/ en OBJET, se caractérise par une syntaxe qui combine la possibilité illustrée en (96), marquée par la présence d'un complément prépositionnel, en (98a.), et celle qui peut être observée en (97), caractérisé par l'absence de complément prépositionnel, en (98b.):

(98) **aligner**

a. il aligne ses paroles *sur les convictions de son public*

b. il suffit d'aligner les morceaux pour voir qu'ils ne sont pas de taille égale

(*Proton*, 1992)

Les exemples que je viens de présenter permettent de distinguer deux sous-ensembles de formations verbales *A-Vé*. Un premier sous-ensemble intègre les items verbaux marqués par une grande variabilité au niveau de leur développement syntaxique. Un deuxième sous-ensemble, caractérisé par la stabilité du rôle du préfixe *a-*, qui se manifeste par une certaine régularité concernant la structure syntaxique des verbes construits; l'influence exercée par le préfixe *A-* sur la base à laquelle il s'adjoint, s'exprime, au niveau syntaxique, par l'adjonction d'une deuxième position syntaxique. Cette deuxième position syntaxique est généralement introduite par la préposition *à*[24]*:*

(99) **coller vs accoler**

a. ses cheveux collent ensemble

a'. j'accole un mot *à une idée*

coupler vs accoupler

b. il a couplé les mauvais conduits

b'. le fermier voulait accoupler sa vache *au meilleur taureau du pays*

lier vs allier

c. un chirurgien qui lie *les artères* et suture la plaie

c'. on peut allier la richesse *à la simplicité*

(*Proton*, 1992)

Le préfixe *a-* sert à construire des verbes perfectifs «envisageant le procès comme ayant un terme» (Corbin, 1997: 23). Corbin donne l'exemple des verbes *courir* et *accourir, porter et apporte*r où *courir* et *porter* «renvoient à des procès non bornés» alors qu'*accourir* et *apporter* «renvoient à des procès qui ont une borne finale». La syntaxe canonique ou prototypique des verbes construits par *a-* est marqué par l'adjonction d'une position syntaxique; elle peut se présenter sous la forme de X V SN à SN, une deuxième position syntaxique étant introduite par la préposition *a-* , comme en (100):

(100) **porter vs apporter**

a. il porte un costume bleu/ elle porte des bijoux

---

[24] Cette propriété se traduit par 'préfixe causatif' (Labelle, 1992). Il s'agit d'une propriété générale, attribuée à tout préfixe (*a-*, mais aussi en-, par exemple) qui joue le rôle d'incrémenter la valence verbale d'un item verbal. (Cf. Zubizarreta, 1997)

a'. ils m'ont apporté mon costume bleu / chacun apporte ses bijoux à la consigne

On y retrouve la propriété de modifieur de contenu aspectuel de préfixe interne, attribuée par Di Sciullo (1997); en effet, en termes de valeurs aspectuelles, le préfixe *a-* contribue à une interprétation [-télique] de l'action dénotée par l'item verbal auquel il s'adjoint.

Cependant l'apport d'une deuxième position syntaxique liée à l'adjonction du préfixe *a-* peut ne pas être systématique. Les formes verbales non-préfixées (*coller, lier*) peuvent déjà être caractérisées par des constructions à deux positions syntaxiques en OBJET, la deuxième position étant introduite par la préposition *à:*

(101) **coller**
a. la viande colle *au* papier
lier
b. il y a un rapport qui lie la cause *à* l'effet

De même, le contraste entre *masser* et *amasser*, dans leurs constructions en SE:

(102) **se masser**
a. les gens se massent *à* la terrasse du café
s'amasser
b. les livres s'amassent *dans* le coin de sa chambre
(*Proton*, 1992)

montre que dans certains cas, le préfixe *a* - ne peut pas être associé à l'adjonction d'une position syntaxique lexicalement réalisée par la préposition *à* (comparons 102a. et 102b.). Ceci s'explique, à mon avis, par deux propriétés:

i) les verbes concernés, qu'ils soient préfixés ou non préfixés - *lier* et *allier* (99c., c') et (101b.) et *se masser* et *s'amasser* (102) - sont marqués par le /complexité/ et, de ce fait, soumis à un certain nombre de contraintes. Les constructions prépositionnelles locatives en (102) - *à la terrasse du café*, en (102a.), et *dans le coin de sa chambre*, en (102b.) - ont pour fonction de situer l'action dénotée par le verbe, dans une position spatiale, et de fournir, par ce moyen, la délimitation externe traduisant le segment sémantique 'en un', inhérent à /*complexité*/ ;
ii) l'absence de position syntaxique introduite par la préposition *à* dans des verbes du type *masser/amasser* (cf. également *cumuler/accumuler*) est non seulement liée à /*complexité*/ des deux lexèmes verbaux, mais aussi à la valeur dénotée par la base nominale – *masse* – ainsi que, probablement, à la présence de SE dans la construction.

En rapport avec ii), le rôle joué par les bases nominales suscite un certain nombre de commentaires. La valeur dénotée par la base nominale renvoie à la catégorie de nom massif, qui, du point de vue sémantique, est marqué par un degré moins fort de séparabilité de ses parties constituantes. Un nom tel que *masse* est considéré comme faisant partie des noms «comptables à homogénéité continue»

(Kleiber, 2001). Il s'agit, en fait, d'un type de substantif quantificateur, tels que *morceau, tas, partie, tranche*, «dont le rôle est de fournir des limites occurrentielles à des substances massives qui en sont intrinsèquement dépourvues (…) à massifier des entités auparavant comptables (*tranche de pain*)» Kleiber (2001). La structure syntaxique d'*attrouper* (97) peut s'expliquer également par la combinatoire des valeurs de ses deux constituants morphologiques: le préfixe *a-* et la base nominale *troup-*. La base nominale *troupe* se classe parmi la catégorie des noms collectifs, ceux-ci présentent, du point de vue sémantique, une structure interne discontinue (et appartiennent, de ce fait, à la catégorie des noms comptables) mais homogène, à effet de 'massification', possèdant des limites externes. (Kleiber, 2001). La syntaxe atypique de certains verbes construits par *a-* (*ameuter*, en (95), *aligner*, en (98), par exemple) peut s'expliquer par l'apport des N incorporés et de leurs spécificités catégorielles et sémantiques. Le Tableau 14 rend compte des différentes structures syntaxiques associées aux verbes *A-Vé* à /*complexité*/.

Tableau 14: Structures syntaxiques de [*A-Vé*] /*complexité*/

Verbes	Constructions syntaxiques				Prépositions sélectionnées					
***A-Vé* type 1**	**Ils V *Là***	**Il V SP**	**IL le V SP**	**Il les V**	***à***	***de***	***avec***	***dans***	***sur***	***contre***
accommoder	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-
accorder	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-
affluer	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
affronter	-	-	+	-	+	-	+	-	+	-
ajuster	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
approcher	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-
aligner	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-
ameuter	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+
attrouper	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-
***A-Vé* type 2**										
allier	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-
accoupler	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-
accoler	-	-	+	-	+	-	-	-	-	-
s'amasser	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-

Dans la construction de type Ils V *Là*, l'adverbe *Là* représente un complément prépositionnel de type locatif (cf. *affluer*, en (96)).

Ce tableau permet de distinguer deux sous-types de formations *A-Vé* à /*complexité*/: *A-Vé* type 1, pour les cas où l'on ne peut pas établir un rapport avec des formations verbales non-préfixées, et *A-Vé* type 2, signalés en couleur, où ce type de rapport est non seulement possible mais où, de même, les formes verbales non-préfixées sont marquées par /*complexité*/.

On peut également y constater la diversité syntaxique associée aux verbes *A-Vé* marqués par /*complexité*/. Sous cet aspect capricieux, notamment en ce qui concerne la sélection d'un complément prépositionnel et la sélection de la préposition, il me paraît possible de déceler un mécanisme interne de construction du sens. Ce mécanisme peut être expliqué par un phénomène de détermination syntactico-sémantique et lexical imposé par /*complexité*/. Il peut être caractérisé par une régulation interne de /*complexité*/ au niveau des constituants morphologiques, en

termes de stratégies d'équilibrage sémantique. Cette régulation se manifeste par une activation du sens lexical, à travers le préfixe et/ou la base nominale et, dans certains cas, à la non-activation de */complexité/* de l'un de ces deux constituants. Ainsi peuvent s'expliquer, par exemple, les contrastes entre les constructions syntaxiques des verbes *accommoder*, en (94), et *attrouper*, en (97), marquées dans le premier cas, par la présence, en OBJET, d'un deuxième complément introduit par la préposition *à*, et dans le cas d'*attrouper*, par l'absence d'un complément de ce type. Avec le verbe *accommoder*, */complexité/* est 'activé' par le préfixe *A-*. Dans le cas d'*attrouper*, cette activation se fait à partir de la base nominale. Le rôle du préfixe, dans le cas d'*accommoder*, est associé également à l'adjonction d'une deuxième position syntaxique qui, combinée avec l'autre position syntaxique, permet l'interprétation de 'pluriel' exigée par */complexité/*.

Aussi bien le préfixe *A-* que la base nominale, incorporés à la structure de ces verbes, ont une valeur attributive qui peut être schématisée par: V (le verbe) a (avoir) (X, Y). Les éléments X et Y, décrivant l'information de */complexité/*, se manifestent par la possibilité de réalisation de deux positions syntaxiques, dans le cas d'*accommoder*; cette même information est, dans le cas d'*attrouper*, décrite par le nom *troupe*, désignant une entité collective. Le comportement du couple *lier* et *allier,* où l'on peut observer une stabilité des structures syntaxiques, en ce qui concerne le nombre de positions syntaxiques et les propriétés de sélection prépositionnelle, peut s'expliquer à la lumière de cette hypothèse: */complexité/* est 'activé' dans la base verbale *lier*, contenant (X,Y) et désignant, dans ce cas, un procès de jonction de ces deux éléments. Dans le cas du verbe construit *allier*, ce mécanisme se maintient et il n'y pas lieu de recourir au préfixe pour actionner */complexité/*.

• **Les verbes *EN-Vé***

J'intègre sous la forme *EN-Vé*, les préfixes *em-*, *en-*, *im-*, *in-* adoptant ainsi le point de vue de Quilis pour l'analyse des préfixes de l'espagnol (1970), cité par Sole et al (s/d: 311).

Sous cette catégorie on trouve un groupe homogène de dérivés *EN-Vé* où les préfixes *em-*, *en-*, *im-* et *in-* m s'unissent à des bases nominales, comme le montre le Tableau 15:

Tableau 15: Configurations morphologiques: [*EN-Vé*] */complexité/*

préfixe	**base**			**v. construit**
EN-	**nom**	**adjectif**	**verbe**	***EN-Vé***
en-	tas	-	tasser	entasser
em-	branche	-	brancher	embrancher
em-	boite	-	*boiter	emboîter
em-	pile	-	*piler	empiler
en-	corde	-	*corder	encorder
en-	chaîne		*chaîner	enchaîner
im-	brique	-	*briquer	imbriquer

Parmi cet ensemble il faut distinguer d'une part, les verbes construits par le préfixe *EN-* du type *empiler* vs **piler; emboîter* vs **boîter*, de ceux du type *embrancher* vs *brancher*, *entasser* vs *tasser*.

La préposition *dans* semble être celle qui est liée à la préfixation par *EN-* des dérivés verbaux, comme l'illustrent les exemples ci-dessous:

(103) **emboîter**
a. il emboîte ce tuyau *dans l'ouverture de l'aspirateur*
entasser
b. ils ont entassé leurs vêtements *dans une énorme valise*
s'empiler
c. des Levantins de toute race s'empilaient *dans* des brasseries
imbriquer
d. imbriquer des constructions modernes *dans un quartier ancien*
(*Proton*, 1992)

La position syntaxique introduite par *dans*, dans ces exemples, est associée à OBJET, figurant, dans cette zone, comme deuxième position syntaxique.

Les verbes *embrancher* et *entasser* se distinguent des verbes de type *emboîter* (103a.), par le fait qu'ils peuvent être mis en rapport avec des verbes non-préfixés, respectivement *brancher*, en (104), et *tasser*, en(105):

(104) **brancher**
a. brancher une lampe de chevet *sur* la prise électrique
embrancher
b. il embranche un tuyau supplémentaire *à la canalisation d'eau*[25]
c. l'électricien a embranché le congélateur *sur la même ligne que la machine à laver*

(105) **tasser**
a. ils ont tassé les vêtements *dans* la valise
entasser
b. ils ont entassé leurs vêtements *dans* une énorme valise
(*Proton*, 1992)

Le couple *brancher /embrancher* se distingue de *tasser/entasser* par la sélection de la préposition. *Brancher* se construit avec la préposition *sur* , en (104a.); le verbe préfixé *embrancher* se construit avec les prépositions *à* et *sur*, en (104b.) *Tasser/entasser* sont marqués par la sélection unique de la préposition *dans,* respectivement en (105a.) et (105b.).

[25] Le verbe *s'embrancher* peut se construire avec une position syntaxique prépositionnelle; cette position peut être introduite par la préposition *sur* (ce canal s'embranche *sur* le canal Albert) mais aussi par la préposition *à* (cette route s'embranche *au* carrefour Leopold). Les constructions de ce type, qui font intervenir à la fois le clitique SE et des prépositions, feront l'objet d'analyse au chapitre 5 (section 5.1- Les constructions prépositionnelles et section 5.2- Les constructions en SE)

Les constructions des verbes *s'encorder* et *s'enchaîner* peuvent être comparées à celles du verbe *embrancher;* ces verbes sont marqués par l'absence de la sélection de la préposition *dans*, la sélection de la préposition pouvant varier; celle-ci peut être la préposition *avec*, dans le contexte syntaxique de *s'encorder*, en (106a.), et la préposition *à* dans le celui du verbe *s'enchaîner*, en (106b.)

(106) s'encorder

a. le guide s'encordera *avec* celui qui a le plus peur

s'enchaîner

b. la crise économique s'enchaîne *à* la crise politique

(*Proton*, 1992)

Les structures syntaxiques variées, notamment par le critère de la sélection de la préposition dans les SP, montrent que différentes valeurs peuvent être attribuées au préfixe *EN-*, celles-ci pouvant varier d'après le type de bases auxquelles il se joint. Solé et al (s/d: 82) avancent une explication qui semble convenir tout à fait aux exemples en analyse:

> «La mayoría de los verbos prefijados con *en-* se relacionan con un valor semántico en el que interviene de algún modo un valor locativo que hemos definido como cambio de lugar. Todos los ejemplos tienen una característica en común: pueden ser parafraseados con un predicado encabezado por el verbo *poner*. Ahora bien, unas veces, la raíz nominal de los verbos derivados equivale al argumento locativo del verbo *poner* y en otras equivale al argumento tema.»

Ainsi, les dérivés dénominaux en *EN-* peuvent être associés à des valeurs spatiales 'actives-locatives' de changement de lieu, de type 'mettre N' ou 'mettre N dans N', i.e. inclusion dans un objet. Cela semble être le cas pour tous les verbes du corpus d'analyse de (103) à (105) où la préposition est catégorisée comme de type locatif et dénote différentes valeurs spatiales. Ces différences peuvent être en rapport avec les valeurs dénotées par les bases nominales. Ainsi, aussi bien *tas* dans *tasser* (103b.), que *pile* dans *empiler* (103c.) désignent, dans une relation sémantique de type contenant/contenu, le contenu. A l'opposé, *branche* de *brancher/embrancher* (104) et *boîte* d'*emboîter* dans (103a..) impliquent plutôt le contenant ou l'espace à remplir par un contenu.

Les verbes tels qu'*entasser*, *empiler* mais aussi *aligner* et *fragmenter* sont décrits par Labelle (1992: 289), dans le cadre général de l'analyse des verbes locatifs, comme étant «formés sur un N décrivant, non pas le lieu final des entités déplacées, mais plutôt la configuration finale des entités». Ainsi, à la fin du procès, dans *Jean a entassé les livres dans un coin*, les livres sont des *tas* (…)» Dans le cas des verbes construits sous cette forme, «le N incorporé décrit le résultat de l'action affectant l'objet direct». Les verbes *entasser* et *emboîter* ce distinguent, d'après l'approche préconisée par Labelle, par leur structure morphologique. Dans le cas d'*entasser*, le verbe incorpore un N qui décrit le résultat final du procès (*tas*) mais pour lequel il est requis un déplacement de l'objet affecté, d'où la sélection d'un complément prépositionnel

locatif. Dans le cas d'*emboîter*, le N incorporé à la structure morphologique (*boîte*) désigne le lieu final. Dans les deux cas, il y a une relation locative entre le lieu et l'objet, mais envisagée de deux modes distincts; dans le cas d'*entasser* cette relation est envisagée à partir de l'entité à déplacer, dans le cas d'*emboîter*, la relation est présentée à travers le lieu vers lequel se déplace l'entité.

Labelle se réfère au fait que les préfixes n'interfèrent pas dans la fonction des arguments internes des verbes; ils sont considérés comme des opérateurs causatifs, signifiant 'mettre X *dans/en/sur*. Dans le cas de *fragmenter*, Labelle considère que le verbe comporte un morphème causatif sans réalisation lexicale (i.e. sans réalisation préfixale), mais dont la structure sémantique est semblable à celle des verbes *entasser*, *empiler* et *aligner*. C'est cette perspective unitaire, le fait d'établir un lien entre les verbes à structure morphologique différente, qui me semble intéressant de retenir pour notre analyse.

Le verbe *s'encorder* qui se construit avec la préposition *avec* (106a.) associée à SUJET ne semble pas être analysable selon les rapports sémantiques du même type que les verbes précédents. La relation spatiale qui peut lui être associée et manifestée à travers la sélection de la préposition *avec*, est celle de 'contiguïté'.

Par ailleurs, d'autres verbes en *EN-Vé* tels qu'*embouteiller, empaqueter, encaisser* dont les structures syntactico-sémantiques correspondent à celles des verbes tels qu'*empiler* et *s'entasser*, par exemple, ne sont pas intégrés dans le corpus des verbes à */complexité/* car leurs constructions ne se laissent pas interpréter comme dénotant des 'pluralités':

(107) embouteiller
a. le vigneron embouteille son propre vin
empaqueter
b. Delphine empaquette les chemises dans les sacs prévus
encaisser
c. sa mère encaissait le revenu de son magasin
(*Proton*, 1992)

Aux lexèmes verbaux *EN-Vé* peut être associée une construction syntaxique marquée par la sélection d'une position syntaxique introduite par une préposition, celle-ci pouvant être, selon les cas, *à*, *avec*, *dans*, *sur*. J'indique sous forme de tableau (Tableau 16) les constructions de ce type.

Tableau 16: Structures syntaxiques de [*EN-Vé*] /complexité

Verbes	**Constructions syntaxiques**				**Prépositions sélectionnées**		
***EN-Vé* type 1**	**IlV SP**	**Il le V SP**	**Il les V *Là***		***à***	***avec***	***dans***	***sur***
s'enchaîner	+	-	-		-	-	-	+
s'encorder	+	-	-		-	+	-	-
s'empiler	-	-	+		-	-	+	-
imbriquer	-	-	+		-	-	+	-
emboîter	-	+	-		-	-	+	-
***EN-Vé* type 2**								
embrancher	-	+	-		+	-	-	+
entasser	-	-	+		-	-	+	-

Comme pour les formations de type *A-Vé* (cf.Tableau, 14), les verbes construits de type *EN-Vé* à /*complexité*/ peuvent être classés en deux sous-catégories: *EN-Vé* type 1, où sont intégrés les formations verbales pour lesquelles il n'y a pas d'items verbaux non-préfixés (*emboîter* vs **boîter*), et *EN-Vé* type 2, qui correspondent aux cas où l'on peut trouver des formations verbales non-préfixées. Les verbes *embrancher* (vs *brancher*) et *entasser* (vs *tasser*) sont intégrés dans le deuxième type, mais seul le couple *entasser*/*tasser* est marqué par /*complexité*/, cet aspect étant signalé en couleur, dans le tableau.

4.1.1.2 Verbes à préfixes internes déverbaux

Cette section traite des préfixes internes qui s'adjoignent à des bases verbales tels que *con-*, *entre-* et *inter-*. Je représente par *COM-Vé*, les formes verbales dérivées par le préfixe *COM-* où l'on reconnaît les variantes contextuelles *com-*, *con- co-*, et *col-* et par *ENTRE-Vé* les verbes préfixés avec *entre-* et *inter-*.

• Les verbes *COM-Vé*

Les verbes *COM-Vé* à /*complexité*/ retenus sont ceux qui figurent ci-après (Tableau 17):

Tableau 17: Configurations morphologiques: [*COM-Vé*] /*complexité*/

préfixe	base	v. construit
COM-	**verbe**	***COM-Vé***
co-	exister	coexister
co-	habiter	cohabiter
con-	centrer	concentrer
com-	battre	combattre
com-	pénétrer	compénétrer
con-	fédérer	confédérer
con-	?fluer	confluer
con-	fondre	confondre
con-	venir	convenir
con-	joindre	conjoindre
co-	operer	cooperer
co-	ordonner	coordonner
com-	poser	composer
com-	muter	commuter
con-	jurer	conjurer
con-	courir	concourir

Je retiens également *confronter* (**fronter*, *front*) qui se construit à partir d'une base nominale. Je ne considère pas, à ce niveau d'analyse, les verbes tels que *correspondre*, *conglomérer*, *congréger*, etc., considérés comme des exemples de 'morphologie compacte' (García Medall, 2003) pour lesquels je consacre une section à part (section 4.1.5) à la fin de ce chapitre.

Contrairement aux préfixes internes *A-* et *EN-* qui s'adjoignent à des bases nominales/adjectivales, le préfixe *COM-* s'applique à des bases verbales. Les ensembles *A-Vé* et *EN-Vé* montrent qu'aussi bien les verbes préfixés que les verbes

non-préfixés (*A-Vé*: *coller* vs *accoler; EN-Vé*: *tasser* vs *entasser*), issus des mêmes bases, sont marqués par /*complexité*/. Avec les formes *COM-Vé*, seul un petit ensemble de verbes (*combattre*, *confédérer*, *confondre* et *conjoindre*, signalés en couleur dans le Tableau 17) ne change pas /*complexité*/ des formes verbales non-préfixées correspondantes. Pour les autres verbes *COM-Vé*, les formes verbales non-préfixées correspondantes (par exemple: *exister* vs *coexister; habiter* vs *cohabiter*) ne sont pas marquées par /*complexité*/. Ainsi, il m'est permis de supposer que, dans ce dernier cas, le préfixe *COM-* joue un rôle différent des autres préfixes analysés, *A-*, *EN-*. Avec les produits COM-Vé, /*complexité*/ se trouve associé aussi bien à SUJET (*confluer*, *coexister*, etc.) qu'à OBJET (*conjoindre*, *confédérer*, etc.). Le verbe *commuter* est le seul à associer /*complexité*/ à la fois à SUJET et à OBJET

Les verbes *COM-Vé* à /*complexité*/-SUJET tels que:

(108) **confluer**
a. *la Saône et le Rhône* confluent à Lyon
b. *l'Allié* conflue *avec* la Loire
c. *des milliers de personnes* confluent vers la sortie
coexister
d. *Des tendances diverses* coexistent dans le parti
e. *Une tendance dominante* coexiste *avec une tendance minoritaire*
(*Proton*, 1992)

sont caractérisés par deux constructions: une construction 'courte' à sujet grammatical au pluriel (108a., c., d.) et une construction 'longue' constituée de deux positions syntaxiques, l'une à sujet grammatical au singulier et l'autre, dans la zone OBJET, introduite par la préposition *avec* (108b., e.).

Les verbes tels que *combattre* et *se composer* se distinguent des précédents par la sélection de la préposition *contre* (*combattre*, en (109a.)) et la préposition *de* (*se composer*, en (109b.)) dans leurs constructions 'longues':

(109) **combattre**
a. *elle* combat *contre* des chimères
se composer
b. la maison *se* compose *de deux étages*
(*Proton*, 1992)

Un verbe comme *concourir*, lui aussi à /*complexité*/-SUJET:

(110) **concourir**
a. *deux droites non parallèles* concourent vers le même point
b. *quatre rues* concourent vers ce carrefour
c.**cette rue* concourre *avec celle-là* vers ce carrefour
(*Proton*, 1992)

se distingue des cas présentés jusqu'à présent par le fait que /*complexité*/ ne se réalise que par un pluriel morphologique (110a., b.) n'admettant pas, dans sa syntaxe, la construction 'longue' contenant une position syntaxique introduite par une préposition (110c.).

Parmi les verbes *COM-Vé* à /*complexité*/-OBJET, les verbes *confédérer* et *concentrer*, en (111), présentent les mêmes caractéristiques que celles observées en (108) et qui se rapportent à SUJET. Dans les deux cas, la possibilité de déployer une construction courte et une construction longue est réalisable.

(111) confédérer

a. ils veulent confédérer *ces petits Etats*

b. la Balkanie s'est confédérée *avec la Sylvanie*

concentrer

c. concentrer *ses troupes* / je concentre *toutes mes forces*

d. il concentre *son attention sur le point de mire*

(*Proton*, 1992)

La position syntaxique prépositionnelle peut être introduite par la préposition *avec* (*confédérer,* en (111b.)) ou par la préposition *sur* (*concentrer*, en (111d.)).

Le tableau ci-après synthétise les particularités des constructions des formations verbales de type *COM-Vé* ; celles-ci peuvent être des constructions 'longues', qui contiennent un SP, et courtes, sans la présence d'un SP. Le tableau montre également la diversité des prépositions sélectionnées. Les verbes signalés en couleur correspondent aux cas où aussi bien les V[+préf] que les V[-préf] sont marqués par /*complexité*/.

Tableau 18: Structures syntaxiques des [*COM-Vé*] /*complexité*/

Verbes	**Constructions syntaxiques**				**Prépositions sélectionnées**			
COM-Vé	**Il (s) V SP**	**Il le V SP**	**Ils V *Là***		***à***	***de***	***avec***	***contre***
confluer	-	-	+		-	-	-	-
coexister	+	-	-		-	-	+	-
cohabiter	+	-	-		-	-	+	-
concentrer	-	-	-		-	-	-	-
concourir	-	-	+		-	-	-	-
coopérer	+	-	-		+	-	-	-
coordonner	-	+	-		+	-	+	-
commuter	+	-	-		-	-	+	-
concorder	+	-	-		-	-	+	-
conjurer	-	+	-		-	-	-	-
composer	-	+	-		-	+	-	-
combattre	+	-	-		-	-	-	+
conjoindre	-	+	-		+	-	+	-
confédérer	-	+	-		+	-	+	-
confondre	-	+	-		+	-	+	-

• Syntaxe comparée des lexèmes marqués par /*complexité*/: verbes non-préfixés ∅-V et verbes préfixés *COM-Vé*

La comparaison des syntaxes des verbes préfixés par COM- et des verbes non-préfixés [-préf] dans les deux cas évoqués, i.e. quand les deux formes sont marquées par /*complexité*/ et quand uniquement la forme préfixée est marquée par /*complexité*/, permet d'attribuer des rôles différenciés au préfixe *COM-*.

Il en est ainsi pour les verbes *battre* vs *combattre*, *fédérer* vs *confédérer*, *fondre* vs *confondre* ci-dessus:

(112) se battre vs combattre

a. *les troupes se sont* battues pendant trois jours
b. *il s'est* battu *avec* son voisin
c. *l'armée* a combattu toute la nuit
d. *elle* combat *contre* des chimères

(113) fédérer vs confédérer

a. fédérer de petits Etats
b. les cantons suisses se sont fédérés
c. ils veulent confédérer *ces petits Etats*
d. plusieurs provinces *se sont confédérées*
e. la Balkanie s'est confédérée *avec la Sylvanie*

(114) fondre vs confondre

a. j'ai fondu *les deux récits*
b. *à cette température, les deux substances se* fondent
c. le beurre *se* fond *avec le sucre*
d. je confonds *plusieurs couleurs*
e. elle confond *le brun avec le mauve*
f. je *vous* confonds *avec* quelqu'un d'autre

La préfixation par *COM-* des verbes à /complexité/ dans le cas des verbes *se battre*, en (112a., b.), *fédérer*, en (113a., b.), et *fondre*, en (114a., b., c.), ne change pas le /complexité/ des formes préfixées. Les verbes [+préf] ainsi que les verbes [-préf] respectent les propriétés (i) et (ii) qui définissent les verbes à */complexité/*.

La préfixation par *COM-* de bases verbales non-marquées par le /complexité/, comme l'illustrent les exemples *habiter* vs *cohabiter*, en (115), et *opérer* vs *coopérer*, en (116), montre que l'adjonction de *COM-* opère un changement syntactico-sémantique des bases verbales, le préfixe pouvant être interprété comme un opérateur de complexité 'actif', dans la mesure où il est responsable d'un changement, à la fois sur le plan syntaxique et sur le plan sémantique du verbe. Ce changement syntactico-sémantique se traduit par l'attribution de */complexité/* aux verbes construits *cohabiter* et *coopérer*:

(115) habiter vs cohabiter

a. *Ils* habitent à l'étranger
b. *il* habite à l'étranger
c. *nous avons cohabité* durant trois ans
d. **J'ai cohabité* durant trois ans
e. *il* cohabite *avec nous* depuis trois ans

(116) opérer vs coopérer

a. les brigands opèrent nuitamment
b. ce voleur opère la nuit
c. les deux équipes coopèrent

d. *cette équipe coopère
e. La France a coopéré avec l'Allemagne dans ce domaine

La valeur normalement attribuée au préfixe *COM-* est 'comitative' ('à côté de'). Il est possible, de distinguer, à l'intérieur de cette valeur générale, deux types. Ces deux types sont dégagés à partir des structures syntaxiques des verbes construits par *COM-*, à savoir: *COM-Vé* à /complexité/-SUJET et *COM-Vé* à /*complexité*/-OBJET.

Dans les formations en *COM-Vé* à /*complexité*/-SUJET la valeur 'comitative' est interprétée comme 'action menée par au moins deux sujets' et que cette action doit avoir lieu 'en même temps' et 'dans le même espace' (Solé et al, s/d: 56).

Cette propriété, qui implique à la fois une valeur de 'plus d'un' et une valeur d'orientation spatio-temporelle, interprétée comme 'en un', peut être observée dans les cas où *COM-* a une valeur 'active', celle où le préfixe opère un changement sémantique et attribue /*complexité*/ au lexème verbal: c'est le cas d'*habiter*/*cohabiter*, en (117) et en (118):

(117) a. Jean et Marie habitent à Paris *depuis les années 70*
b. Jean habite à Paris et Marie habite *à Lyon*
c. Jean a habité à Paris *dans les années 70* et Marie a habité *à Paris dans les années 80*

(118) a. Jean et Marie cohabitent à Paris *depuis les années 70*
b. *Jean cohabite à Paris et Marie cohabite *à Lyon*
c. *Jean a cohabité à Paris *dans les années 70* et Marie a cohabité *à Paris dans les années 80*

Les différences entre (117b., c.) et (118b., c.) montrent que la préfixation par *COM-* opère des restrictions sur le plan spatio-temporel, la 'comitatitivité' dénotée par le préfixe impliquant la contiguïté spatio-temporelle.

Dans les formations lexicales de type *COM-Vé* à /*complexité*/-OBJET cette valeur de 'contiguïté' se maintient, mais elle s'applique à la formation des objets. L'action exprimée par le verbe se produit sur au moins deux objets, impliquant 'l'affectation mutuelle' de deux objets (cf. verbes à *COM-Vé* à /*complexité*/-OBJET: *coordonner*, *confédérer*, *confondre*, etc.).

Le préfixe *COM-* partage avec les préfixes *A-* et *EN-* la valeur abstraite d'attribuer une orientation à la situation dénotée par le prédicat verbal; cette orientation se traduit par 'vers une limite externe', une propriété intégrée dans [+discret]. Cette valeur est liée à la catégorie des préfixes à laquelle il s'intègre, i.e. préfixes internes (Di Sciullo, 1997) ou 'préfixes prépositionnels' (Solé et al. S/d). Sa valeur de 'comitativité' peut se traduire par une valeur composée de 'plus d'un' et 'en un'; 'en un' est interprété comme 'même espace, même temps'.

À la valeur 'plus d'un' correspondent deux formes de réalisation qui définissent également /*complexité*/, i.e. propriétés (i) et (ii).

Cette valeur combinée avec le sens lexical des bases auxquelles *COM-* s'adjoint donne lieu, à un troisième niveau d'analyse, à différentes combinatoires syntactico-sémantiques exprimées par la sélection de la préposition, résumées en (119):

(119) ***COM* [‘plus d’un’]-*Vé*:** conjonction de deux positions syntaxiques, la deuxième position syntaxique pouvant être introduite par:
a. Préposition *avec*: **coexister** (108d.)
b. Préposition *contre*: **combattre** (109a.)
c. Préposition *de:* **se composer** (109b.)

Le deuxième segment de la valeur ‘prototypique’ de *COM-*, ou la valeur ‘en un’, peut avoir une réalisation ∅ lorsque *COM-Vé* des verbes à /*compléxité*/ est associé à OBJET. Sa réalisation peut être exigée, au contraire, lorsque *COM-Vé* à /*complexité*/ peut être associé, au niveau syntaxique, à des positions syntaxiques se rapportant à SUJET et dans les constructions à pluriel morphologique, illustrée en (120):

(120) ***COM* [‘en un’]-*Vé* à /*complexité*/-SUJET**: réalisation associée au pluriel morphologique
a. **confluer**: la Saône et le Rhône confluent *à Lyon*
b. **coexister**: des tendances diverses coexistent *dans le parti*
c. **concourir**: quatre rues concourent *vers ce carrefour*
d. **cohabiter**: nous avons cohabité *durant trois ans*

L’analyse de la corrélation entre préfixes, notamment le préfixe *COM-*, et la syntaxe des verbes dérivés, souligne le rôle à attribuer aux éléments prépositionnels (cf. (119) et (120)) comme éléments opérateurs de complexité.

Le chapitre 5, consacré à la syntaxe des verbes à /*complexité*/, et plus précisément la section 5.1 (les constructions prépositionnelles), tiendra compte des remarques formulées ici.

• **Les verbes *ENTRE-Vé***

Sole et al (s/d: 319) se réfèrent à la question du traitement des préfixes *entre-* et *inter-*. Ces préfixes font l’objet de deux types d’analyse en morphologie dérivationnelle de l’espagnol. Ou bien ils sont considérés comme deux préfixes indépendants (Alemany Bolufer, 1919; Rainer, 1993; Varela et Martín García, 1999) ou bien, le préfixe *entre-* est considéré comme une variante libre du préfixe *inter-*, les deux préfixes fonctionnant en alternance libre, tous les deux pouvant s’adjoindre à des bases verbales (Quilis, 1970; Lang, 1990 et García Medall, 1994))

En ce qui concerne les verbes à /complexité/, et prenant comme exemple *interposer/entreposer*, j’intègre les deux préfixes sous l’étiquette *ENTRE-*.

Les verbes concernés par la préfixation par *entre-* et *inter-* ou *ENTRE-Vé* à /*complexité*/ se trouvent sous forme de tableau ci-après:

Tableau 19: Configurations morphologiques: [*ENTRE-Vé*] */complexité/*

préfixe	**base**		**v. construit**
ENTRE-	**nom**	**verbe**	***ENTRE-Vé***
entre-	-	accorder	entreaccorder
entre-	-	accuser	entreaccuser
entre-	-	adapter	entre-adapter
entre-	-	aider	entre’aider
entre-	-	aimer	entre’aimer
entre-	-	choquer	entrechoquer

entre-	-	lacer	entrelacer
entre-	-	mêler	entremêler
entre-	-	croiser	entrecroiser (etc.)
inter-		caler	intercaler
inter-	pôle	*pôler	interpoler
inter-	ligne	*ligner	interligner

Comme pour les verbes *COM-Vé*, les verbes dérivés *ENTRE-Vé* peuvent être classés en deux catégories: celle qui intègre les formes [+préf] associées à des formes [-préf] marquées par */complexité/*, et celle où les formes [+préf] s'associent à des formes [-préf] et qui ne sont pas marquées par */complexité/*. Cette distinction permet de mesurer le degré d'influence d'*ENTRE-*; pour les verbes dont la base verbale est marquée par */complexité/*, *ENTRE-* fonctionne comme indice supplémentaire ou comme degré 'faible' de */complexité/*, car les propriétés de */complexité/* sont déjà 'actives' dans d'autres constituants morphologiques des items verbaux. Cependant, dans ces cas, le préfixe contribue à la construction du sens par l'attribution de sa valeur de 'réciprocité'. Pour les verbes dont la base verbale n'est pas marquée par */complexité/*, *ENTRE-* attribue la valeur générale de 'pluralité' et l'interprétation de celle-ci comme étant de type 'réciproque'; dans ce cas le préfixe est constituant morphologique sur lequel repose */complexité/*.

Le Tableau 20 ci-après permet de rendre compte des constructions associées aux lexèmes verbaux du type *ENTRE-Vé à /complexité/*. Le Tableau 20 montre également les cas des verbes à *ENTRE-* à 'faible' degré d'opérateur de complexité (en couleur), i.e. les cas où les bases verbales sont marquées par */complexité/*, l'adjonction du préfixe *entre-* ne changeant pas la valeur de la base à laquelle il s'adjoint.

Tableau 20: Structures syntaxiques des [*ENTRE-Vé*] */complexité*

Verbes	**Constructions syntaxiques**				**Prépositions sélectionnées**		
ENTRE-Vé	**ils (se) V**	**Il les V**	**Il le V SP**		***dans***	***entre***	***de***
s'entraider	+	-	-		-	-	-
entrelacer	-	+	-		-	-	-
s'entretenir	-	-	+		-	-	+
entrecroiser	+	+	-		-	-	-
entremêler	+	+	-		-	-	-
intercaler	+	+	+		+	+	-
interposer	+	-	+		+	+	-
interpoler	+	-	+		+	-	-

Les différentes constructions syntaxiques des verbes *ENTRE-Vé* à */complexité/* peuvent être classées en deux catégories: celle à *ENTRE-Vé* à */complexité/-SUJET* (verbes du type *s'entraider*), et celle à *ENTRE-Vé à /complexité/-OBJET* (entre autres, les verbes tels qu'*entrelacer*, *intercaler*)

– *ENTRE-Vé à /complexité/-SUJET*:

(121) s'entraider

a. les voisines s'entraident

b. *les voisines entraident

Les verbes tels que *s'entraider* (121) mais aussi *s'entraimer*, *s'entredévorer*, *s'entretuer,* sont considérés comme essentiellement 'réciproques', le préfixe *ENTRE-* s'associe à SE et fixe la lecture de 'réciprocité'.

– *ENTRE-Vé à /complexité/-OBJET*

(122) entrelacer

a. la couturière entrelace *des rubans*

Par ailleurs, */complexité/* peut être associé à SUJET, avec une réalisation à sujet grammatical pluriel et dans une construction en SE, comme en (123):

(123) s'entrelacer

les vignes sauvages s'entrelacent au pied de ces arbres

Le rapport entre (123) et (122) est objet de discussion dans les études consacrées aux constructions pronominales du français. Dans le dictionnaire *Proton*, cette construction constitue une deuxième entrée lexicale, ce qui exclut l'interprétation de *Se-Passif* de (123). Les constructions de ce type sont intégrées dans l'analyse des constructions en SE, section 5.2, du chapitre 5.

La syntaxe comparée des verbes *entremêler/mêler et entrecroiser/croiser*, où tant les formes *Entre-* Vé que les bases verbales non-préfixées sont marquées par */complexité/*:

(124) entremêler

a. entremêler *des fleurs rouges et des fleurs blanches*

b. il entremêle son discours *de citations latines*

mêler

c. mêlez *les ingrédients* en remuant doucement

d. mêler des détails pittoresques *à un récit*

e. mêler les banalités *avec les problèmes majeures*

(125) entrecroiser

a. entrecroiser *des fils*

croiser

b. croiser *deux races*

c. croiser *une race avec une autre*

(*Proton*, 1992)

montre que les verbes [-préf], *mêler* et *croiser*, ont une syntaxe plus riche en constructions prépositionnelles (pour *mêler*, en (124d., e.), et pour *croiser*, en (125c.)); celles-ci développent différents plans de */complexité/,* i.e. différentes relations entre les éléments, dont l'ensemble dénote une 'pluralité', et qui ne sont pas exprimées par les lexèmes verbaux. A l'opposé, le préfixe *ENTRE-* exprime au niveau du lexème verbal la relation entre les unités; la syntaxe ne donne à voir que les éléments engagés par cette relation (*entremêler*, en (124a., b.), et *entrecroiser*, en (125a.)).

Si l'on représente le domaine du pluriel, i.e. un ensemble constitué de plus d'un élément, par (X, Y) et la relation que l'on peut établir entre ces éléments par R,

l'expression de la relation entre R et (X, Y) peut être décrite dans les syntaxes comparées d'*entrecroiser* et *croiser* comme suit:

(126) **entrecroiser**

a. *entre*croiser *des fils*

R **(X, Y)**

croiser

b.∅ croiser *le fil rouge avec le fil bleu*

(X) **R** **(Y)**

Dans le cas de *croiser*, en(126b.), en l'absence du préfixe *ENTRE-*, la relation R entre X et Y s'exprime au niveau syntaxique par le SP introduit par *avec*. Dans le cas d'*entrecroiser*, en (126a.), cette même relation est désignée par le préfixe *entre-*.

La propriété syntactico-sémantique décrite par le R (X,Y) du verbe *entrelacer*, en (123), peut être également représentée comme celle qui figure en (126a.).

La syntaxe d'un verbe tel qu'*interposer* se différencie de celle des verbes à préfixe *entre-*, dans les cas retenus comme étant marqués par /*complexité*/. En effet, elle est marquée par une construction prépositionnelle, où la deuxième position syntaxique est introduite par la préposition *entre*:

(127) **interposer**

a. interposer un filtre *entre* la source lumineuse et l'objectif

En (127), /*complexité*/ est ancré dans cette position syntaxique introduite par *entre*. Le rapport R (X,Y) est exprimé, dans ce cas, tel qu'il est montré en (128), par une représentation différente de celle attribuée en (126a.):

(128) **interposer**

interposer un filtre *entre la source lumineuse et l'objectif*

R **(X, Y)**

Le préfixe *inter-* attribue une valeur locative, les verbes dérivés de ce type pouvant être paraphrasés comme 'V une chose entre une autre'.

Le préfixe *entre-* attribue la valeur de 'réciprocité' aux verbes construits dans lesquels il est présent et qui se traduit par 'V une chose avec une autre'. Cette valeur de 'réciprocité' est en rapport étroit avec la valeur 'comitative', attribuée à la préposition *avec*, comme l'illustrent les exemples d'*entrecroiser*/*croiser*, en (125).

4.1.1.3 Verbes à préfixes externes

Les préfixes internes partagent certaines propriétés avec les prépositions. Les préfixes externes, par contre, ont en commun un certain nombre de traits avec les adverbes. Comme les adverbes, les préfixes de ce type ont la caractéristique de modifier les propriétés des bases auxquelles ils s'adjoignent. Ces préfixes peuvent dénoter plusieurs notions sémantiques, telles que, par exemple, la négation, la réversibilité. Parmi les préfixes externes tels que *des-*, *pré-*, *infra-* *re-*, les verbes à /*complexité*/ sélectionnent un ensemble constitué uniquement des préfixes *des-* et *re-*.

Cette section se compose de deux parties: la première concerne les formations verbales à préfixe *DES-*, la deuxième, celles constituées du préfixe *RE-*.

• **Les verbes *DES-Vé***

Sous la représentation *DES-Vé*, la forme *DES-* inclut les préfixes *dés-*, *dé-*, *dis-*.et *di-*. Les verbes à /*complexité*/, où l'on peut identifier ces préfixes, sont classés en deux catégories, présentées dans le Tableau21[26] ci-après.

Tableau21: Configurations morphologiques: [*DES-Vé*] /*complexité*/

préfixe	base			v. construit
***DES*-Vé type1 dénominaux/ déadjectivaux**	**nom**	**adjectif**	**verbe**	***DES-Vé*s**
dé-	couple		accoupler	découpler
dé-	partage	-	partager	départager
dé-	peuple	-	peupler	dépeupler
dé-	solide	solide	solidariser	désolidariser
dés-	*cord-*	-	accorder	désaccorder
dés-		juste	ajuster	désajuster
dis-	cerne		cerner	discerner
dé-	-	-	composer	décomposer
dés-	-	-	intégrer	désintégrer
dés-	-	-	unir	désunir
dis-	-	-	joindre	disjoindre
dis-	-	-	poser	disposer

Ce tableau rend compte des verbes *DES-Vé* type1, déverbaux, où l'on reconnaît un constituant nominal (*peuple – peupler – dépeupler*) ou adjectival (*solidaire – solidariser – désolidariser*). Sous la catégorie de type 2, les verbes *DES-Vé* type2, construits à partir des bases verbales, rassemblent un ensemble plus hétérogène de verbes: ou bien le constituant nominal/adjectival ne peut pas être identifié (*intégrer*, *unir*), ou bien il peut l'être, mais la base verbale sur laquelle s'adjoint *DES-* est déjà préfixée (*juste – ajuster – désajuster*).

Dans ce tableau sont signalés également, comme il a été fait auparavant pour les autres types de verbes [+préf], et en couleur, les cas où aussi bien la forme verbale de base, que la forme verbale dérivée par *DES-*, sont marquées par /*complexité*/.

Le nombre de cas où l'adjonction du préfixe *DES-* s'accompagne d'un changement de catégorie syntactico-sémantique, avec la formation d'un lexème verbal marqué par /*complexité*/, est réduit par rapport aux cas où l'adjonction de *DES-* se fait sur des lexèmes verbaux catégorisés comme étant à /*complexité*/.

Les structures syntaxiques des verbes *DES-Vé* à /*complexité*/, en termes de structures syntaxiques et de sélections prépositionnelles, sont présentées d'abord sous forme de tableau ci-après:

Tableau 21: Structures Syntaxiques des [*DES-Vé*] /*complexité*/

Verbes	**Constructions syntaxiques**				**Prépositions sélectionnées**		
***DES-Vé* type 1**	**Il les V**	**Il V SP**	**Il le V SP**		***de***	***en***	***dans***
départager	+	-	-		-	-	-

[26] Ce tableau, ainsi que tous les tableaux des verbes [+préf] de ce chapitre, ne contiennent que les verbes qui figurent dans *Proton.* D'autres données, recueillies dans d'autres dictionnaires et ouvrages de référence, n'ont pas été retenues dans cette analyse.

dépeupler	+	-	-		-	-	-
désolidariser	+	-	+		+	-	-
discerner	+	-	+		+	-	-
***DES-Vé* type 2**							
désaccorder	+	-	-		-	-	-
décomposer	+	+	-		-	+	-
désintégrer	+	-	-		-	-	-
désunir	+	-	-		-	-	-
disjoindre	+	-	-		-	-	-
disposer	+	-	+		-	-	+

Pour les verbes tels que *désunir*, *disjoindre*, *désintégrer*, *départager*, *dépeupler* et *désaccorder*, en (129), /*complexité*/ est ancré dans la position qui correspond à un OD:

(129) désunir

a. la guerre a désuni *d'innombrables familles*

disjoindre

b. le prisonnier a disjoint *ces barres d'acier*

désintégrer

c. l'érosion désintègre *les rochers*

départager

d. il faudra départager *les responsabilités*

dépeupler

e. la guerre dépeuple *les villes*

désaccorder

f. des problèmes financiers ont désaccordé *les organisateurs*

Un verbe comme *décomposer* sélectionne, comme point d'ancrage de /*complexité*/, une deuxième position syntaxique en OBJET, introduite par la préposition *en:*

(130) décomposer

le prisme décompose la lumière *en radiations simples*

(*Proton*, 1992)

Le verbe *disposer*, comme ceux présentés en (131), associe /*complexité*/ à une position syntaxique de type OD, mais cette structure syntaxique doit intégrer une deuxième position syntaxique de type locatif:

(131) disposer

je vais disposer *ces objets dans la vitrine*

L'ensemble des verbes de (129) et de (131) a en commun le lieu d'ancrage de /*complexité*/; ils sont marqués également par l'absence de pluriel syntaxique, i.e. correspondant à la conjonction de deux positions syntaxiques (cf. propriété (ii) des verbes à /*complexité*/). Les verbes *discerner* et *désolidariser* sont les seuls à développer une syntaxe qui se situe dans la zone OBJET, constituée de deux constructions, l'une à pluriel morphologique dans une position syntaxique, l'autre à pluriel syntaxique, où la deuxième position est introduite par la préposition *de*, comme l'illustrent les exemples en (132) et (133):

(132) discerner

a. je discerne *différentes couleurs*
b. discerner *le vrai du faux*

(133) désolidariser
a. il faudra désolidariser *ces éléments*
b. désolidariser *le moteur de la transmission*
(*Proton*, 1992)

La syntaxe comparée des verbes [+préf] et des verbes [-préf], *unir* vs *désunir*, en (134), *solidariser* vs *désolidariser*, en (135), et *peupler* vs *dépeupler*, en (136):

(134) unir vs désunir
a. ligne aérienne qui *unit deux continents*
b. unir *une province à un pays*
c. la guerre a désuni *d'innombrables familles*

(135) solidariser vs désolidariser
a. cette action a solidarisé *les ouvriers*
b. cette action a solidarisé *les ouvriers avec les employés*
c. il faudra désolidariser *ces éléments*
d. désolidariser le moteur de la transmission

(136) peupler vs dépeupler
a. peupler *un pays de gibier*
b. *les hommes* qui peuplent la terre
c. la famine a dépeuplé *le pays*

montre qu'il n'y a pas de stabilité, au niveau de la syntaxe, entre les deux types de verbes à /*complexité*/. Les rapports entre verbes *DES-Vé* et les verbes de base peuvent se présenter sous différentes constructions syntaxiques. Il est possible d'établir, comme en (137), un rapport formel entre les constructions

(137) a. unir ∅ V*Prép*
b. désunir *DES*-Vé ∅

Ce rapport formel met en évidence une corrélation entre le verbe de base [-préf] *unir* et la sélection d'une préposition au niveau de la syntaxe (137a.) d'une part, et la non-sélection d'une préposition dans le cas du verbe dérivé par *DES-* , *désunir*, en (137b.), d'autre part. Ainsi, il semble que du point de vue formel, dans le cas présenté en (137), la présence du préfixe peut être associée à l'absence de sélection prépositionnelle. Les couples de lexèmes verbaux *accorder/désaccorder*, *joindre/disjoindre* présentent un fonctionnement morphosyntaxique de ce type.

Le couple *solidariser/désolidariser* (135) est marqué uniquement, au niveau de la syntaxe, par la variation de la préposition dans les constructions à deux positions en OBJET. Le lexème de base [-préf] construit une position syntaxique introduite par la préposition *avec* , en(135b.); le lexème [+préf] *DES-Vé* construit une position syntaxique introduite par la préposition *de*, en (135d.). Les différences formelles entre les types *désunir* (134c.) et *désolidariser* (135c.,d.) sont probablement liées aux structures internes des deux lexèmes. On peut reconnaître dans *solidariser* un constituant de type nominal/adjectival (*solide*); un constituant de ce type ne peut pas être identifié dans *désunir*. Cela entraînerait pour *désolidariser* une plus grande

spécificité au niveau de la syntaxe verbale qui se traduit par la sélection d'une préposition.

Le couple *peupler/dépeupler*, en (136), permet d'observer un autre type de lien. Le lexème verbal [-préf] *peupler* est marqué par une structure syntaxique où le /complexité/ est ancré dans une construction, dans une position en OBJET et réalisé par une deuxième position syntaxique introduite par *de,* tel qu'en (136a.). Dans l'autre construction, /*complexité*/ se réalise en SUJET, comme en (136b.) Les deux constructions correspondent à deux 'vues' sur /*complexité*/. Dans les deux cas, il y a développement lexical de l'objet interne représenté par la base nominale – *peuple*. Cette base nominale dénote une entité plurielle. Cette propriété sémantique est attribuée à *gibier* dans (136a.) et à *les hommes* en (136b.). La construction illustrée en (136a.) présente une relation selon l'ordre contenant (*pays*) - contenu (*gibier*). Celle qui figure en (136b.) présente l'événement dénoté par *peupler* selon l'ordre l'inverse, i.e. contenu (*les hommes*) - contenant (*la terre*). Ce type de relations sémantiques sera analysé dans le dernier chapitre de ce travail (chapitre 6: Sémantique conceptuelle des verbes à /*complexité*/). Le sens lexical de *dépeupler*, en (136c.) présente une autre vue qui, intuitivement, s'interprète comme la cause (*la famine*) de *DES-Vé*.

Dans le couple *cerner/discerner,* en (138), correspondant à la relation verbe de base/verbe préfixé par *DES-*, seul le verbe *discerner* est marqué par /*complexité*/:

(138) cerner vs discerner

a. cerner une ville fortifiée / cerner un problème

b. discerner *différentes couleurs*

c. discerner *le vrai du faux*

L'adjonction du préfixe *dis-* à la base verbale *cerner* a comme effet de transformer le lexème de base en un lexème marqué par /*complexité*/. De ce fait, les constructions du lexème verbal *discerner* sont en accord avec les propriétés (i) et (ii) des verbes marqués par ce trait, respectivement (138b.) et (138c.).

Les formes verbales préfixées par *DES-* dénotent la valeur de 'séparation' qui est, comme l'observe Alemany Bolufer (1919) et cité par Solé et al. (s/d: 302), la valeur primitive ou d'origine du préfixe et à partir de laquelle se sont développées d'autres valeurs.

A part cette valeur 'primitive', on attribue à *DES-* différentes valeurs plus 'concrètes':

i) la valeur de 'négation' où *DES-* constitue un opérateur de négation morphologique (Muller, 1991: 60-1) qui exprime 'Ne pas V base': *approuver/désapprouver*;

ii) la valeur de 'réversibilité' (Boons, 1984, Di Sciullo, 1997) ou 'action inverse' de celle exprimée par la base verbale (ou 'défaire ce qui est V-é': *clouer/déclouer, loger/déloger*;

iii) la valeur de 'privation' (ou 'séparer N', 'enlever N', 'retirer N' (Solé et al. s/d: 298-306): *solidariser/désolidariser*.

Ces différentes valeurs sont calculées en fonction des propriétés sémantiques et aspectuelles des bases auxquelles s'adjoigne *DES-*. D'après l'analyse de Solé et al., (s/d), la valeur i) exige des bases verbales marquées [-téliques], i.e. verbes d'états ou verbes d'activités sans borne finale. La valeur ii) se restreint aux bases verbales [+téliques], i.e. verbes d'accomplissement et d'achèvement, et qui dénotent un état résultant (*clouer – est cloué – déclouer*). Boons (1994) parle de ce type de verbes comme étant ceux qui rendent compte d'«une amplitude aspectuelle». Dans le cycle aspectuel, *clouer – est cloué* correspondent, respectivement, à l'état initial et à l'état final du processus: *déclouer* décrit le procès inverse du processus, qui s'initie à partir de l'état final (*est cloué*) et résulte en un autre état final (*est décloué*.). Enfin, la valeur iii) est associée à l'adjonction du préfixe à des bases nominales/adjectivales.

Gerhard-Krait (2001: 127) propose une valeur générale et abstraite pour la diversité formelle et sémantique des verbes construits par le préfixe *DES-*, et qui est considérée, dans sa perspective, comme un «opérateur sémantique et catégoriel voué essentiellement à la construction de verbes dont la structure formelle et sémantique est diversifiée» pouvant être spécifiée par la règle générale ci-dessous:

> «opérer un éloignement concernant ce qui désigne la base de derivation
> en relation avec un des arguments du verbe dérivé» (*idem*, 127)

La valeur d'éloignement est donc considérée comme la valeur abstraite des déverbaux en *DES-* à partir de laquelle sont calculées les valeurs concrètes et où interviennent différents facteurs (propriétés catégorielles et sémantiques des bases mais aussi les différents niveaux d'analyse pris en compte). Différents schémas interprétatifs de déverbaux en *DES-* y sont proposés et classés en trois catégories majeures. Le découpage proposé correspond, dans l'ensemble, aux trois types de valeurs présentés: éloignement-cessation de l'état résultatif, éloignement-inversion fonctionnelle de l'état résultatif et/ou de processus, considérés comme les schémas interprétatifs typiques. Un troisième ensemble de schémas interprétatifs est regroupé autour de 'schémas atypiques', entre autres, ceux de type 'négation du procès dénoté par la base verbale.

Parmi les exemples cités par l'auteur, on trouve un verbe marqué par /*complexité*/: *découpler*. Le schéma interprétatif de ce verbe, mais aussi celui de *déclouer*, *dévisser*, *déboulonner*, *déficeler*, *débâtir*, est de type éloignement par «inversion d'un processus fonctionnel de jonction d'entités» (Gerhard-Krait, 2001: 194) et correspond aux cas où la base verbale est construite sur une forme nominale dénotant «l'instrument d'une jonction» (*clou*, *vis*, *boulon*, *ficelle*) ou sur une base verbale désignant un «procès de jonction de deux entités» (*bâtir*, *coupler*).

Les différentes valeurs des verbes *DES-Vé* à /*complexité*/ aboutissent toutes à la notion de 'séparabilité'. La valeur adverbiale de *DES-*, correspondant à l'adverbe de négation, est également présente comme résultat final des situations dénotées par *DES-Vé*. Les verbes tels que *désunir, désintégrer, disjoindre, dépeupler* s'inscrivent dans un dispositif de 'réversibilité'. Le pivot de ce dispositif est constitué par la forme à *passif en être* (*est Vé*), ou l'état final du verbe [-préf], point à partir du quel s'initie le procès inverse. Le résultat conduit à l'état initial d'*unir* ou 'pas uni'. Le pivot du

rapport entre *désolidariser* et *solidariser* est la qualité/objet dénoté(e) par *solide: solidariser* oriente le procès vers le résultat final 'solide'. *Désolidariser* part de 'solide' pour orienter le procès vers une lecture de 'non solide'. Les deux dispositifs syntactico-sémantiques sont représentés ci-dessous:

(139) Unir > être uni > *dés*unir > (pas uni) ⇒ 'séparabilité'
Solidariser > solide > *dé*solidariser > (pas solide) ⇒ 'séparabilité'

• **Les verbes *RE-Vé***

Les verbes [+préf] contenant le préfixe *re-* ou *RE-Vé* (RE représentant les variantes r-, ré-, re-) sont formés à partir de bases verbales. Un verbe comme *réunir* est un déverbal 'pur' dont le verbe de base *unir* ne contient aucun élément de type nominal/adjectival.

Les verbes réunis dans le Tableau 23 constituent un ensemble de verbes *RE-Vé* à /*complexité*/, formés à partir de bases verbales, où l'on peut identifier un constituant de type nominal/adjectival, lui-même base d'un verbe dénominal ou déadjectival préalable selon un processus du type: juste > **a**juster > **ré**ajuster.

Tableau 22: Configurations morphologiques: [*RE-Vé*] */complexité/*

préfixe	**base**			**v. construit**
RE-	**nom**	**adjectif**	**verbe**	***RE-Vé***
r-	-	commode	accommoder	raccommoder
r-	lie		allier	rallier
r-	-	proche	approcher	rapprocher
ré-	-	juste	ajuster	réajuster
r-	corde	-	accorder	raccorder
re-	partage	-	partager	repartager
ré-	sort	-	assortir	réassortir
r-	assemblée		assembler	rassembler
ré-	concile		concilier	réconcilier
re-	groupe		grouper	regrouper

Contrairement aux autres verbes [+préf], tous les verbes *RE-Vé* à /*complexité*/ sont issus de verbes également marqués par /*complexité*/, raison pour laquelle l'ensemble des verbes retenus pour l'analyse est signalé en couleur dans le Tableau 23. Le préfixe *RE-*, mais aussi le préfixe *DES-*, celui-ci de manière moins catégorique, ne semble pas avoir la propriété de changer la structure syntactico-sémantique d'un item lexical. Cette spécificité, qui relève de sa nature 'adverbiale', le classant ainsi sous la catégorie de 'préfixes externes', permet de le différencier des préfixes 'internes' A-, *EN-*, *CON-* et *ENTRE-* à valeur 'prépositionnelle'. (Cf. Di Sciullo, 1997 et Solé et al (s/d) cités au début de ce chapitre).

Cette hypothèse est confirmée par l'analyse des syntaxes comparées des deux lexèmes verbaux. Le tableau suivant signale en couleur le parallélisme formel entre les constructions syntaxiques des *Re-Vé* et celles de leurs bases verbales correspondantes.

Tableau 23: Structures syntaxiques des [*RE-Vé*] */complexité/*

Verbes	Constructions syntaxiques				Prépositions sélectionnées				
RE-Vé / Vbase	Il(s) V	Il les V	Il le V SP		*à*	*de*	*avec*	*en*	*entre*
réconcilier	-	-	+		-	-	+	-	-
∅concilier	-	-	+		-	-	+	-	-
relier	-	-	+		+	-	-	-	-
∅ lier	-	-	+		+	-	+	-	-
rallier	+	-	-		-	-	-	-	-
∅allier	-	-	+		+	-	+	-	-
rassembler	-	+	-		-	-	-	-	-
∅assembler	-	+	-		-	-	-	-	-
regrouper	+	+	-		-	-	-	-	-
∅grouper	-	+	-		-	-	-	-	-
raccommoder	-	-	-		-	-	-	-	-
∅accommoder	-	-	-		-	-	-	-	-
réajuster	-	-	+		-	-	-	-	-
∅ ajuster	-	-	+		-	-	-	-	-
réassortir	-	-	+		+	-	+	-	-
∅assortir	-	-	+		+	-	+	-	-
réunir	-	-	+		-	-	-	-	-
∅ unir	-	-	+		-	-	-	-	-
repeupler	-	-	-		-	-	-	-	-
∅ peupler	-	-	-		-	-	-	-	-
rapprocher	-	-	-		-	+	-	-	-
∅approcher	-	-	-		-	+	-	-	-
repartager	-	-	-		-	-	-	+	-
∅ partager	-	-	-		-	-	-	+	+

Cette parité entre constructions des couples *RE-Vé*/lexèmes verbaux de base est illustrée par les exemples:

(140) regrouper vs grouper

a. regrouper *les hommes d'une armée*

b. grouper *des figures*

(141) réassortir vs assortir

a. réassortir *diverses nuances*

b. il choisissait la couleur (...), *la réassortissait aux autres*

c. il faudrait réassortir *la couleur du tapis avec celle des rideaux*

d. assortir *diverses nuances*

e. il choisissait la couleur, *l'assortissait avec les autres*

f. dans la mode actuelle, *chaque couleur est assortie à n'importe quelle autre*

(142) réconcilier vs concilier

a. le besoin rapproche les hommes, *les réconcilie*

b. réconcilier *une personne avec une autre*

c. comment concilier *ces deux points de vue?*

d. concilier *beaucoup de modestie avec beaucoup d'orgueil*

(143) rapprocher vs approcher

a. j'ai rapproché *les deux événements*

b. chaque jour *nous rapproche de la mort*

c. approchez *vos têtes s.v.p.*
d. approcher *un fauteuil de la table*

Dans tous les exemples, /*complexité*/ est ancré en OBJET, chaque exemple de (140) à (143), correspondant cependant à un type particulier de structure syntaxique:

i) le type (140) (mais aussi *rassembler/assembler*) est marqué par le /complexité/ de type 'pluriel morphologique;.
ii) les types (141) à (143) se caractérisent par les constructions syntaxiques, non seulement à 'pluriel morphologique', mais aussi à 'pluriel syntaxique', se distinguant entre eux, au niveau de la sélection de la préposition dans cette dernière construction;
iii) le type (141) est marqué par la sélection de deux prépositions, *à* (141b., f.) et *avec* (141c., e.);
iv) les types (142) et (143) se distinguent de (141) par la sélection d'une seule préposition, qui peut être ou la préposition *avec*, en (142 b., d.), ou la préposition *de*, en (143b., d.).

La syntaxe du couple *rallier/allier* montre une asymétrie, illustrée en (144):

(144) rallier vs allier
a. le commandant a rallié *ses soldats*
b. il a allié *l'or et l'argent*
c. on peut allier *la richesse à la simplicité*
d. nous allions *le travail avec les loisirs*

En (144), la syntaxe du verbe *RE-Vé rallier* présente, par rapport à la syntaxe du verbe de base *allier* marqué par la présence d'une deuxième position syntaxique en OBJET, introduite par les prépositions *à*, en (144c.), et *avec*, en (144d.), une réduction du nombre de positions syntaxiques en OBJET, comme illustré en (144a.).

Cette asymétrie s'explique probablement par le fait que le verbe de base s'analyse comme un verbe dérivé. Le couple *rallier/allier* doit être analysé selon un parcours hiérarchisé: lier – *A-Vé*, *allier*, – *RE- A-Vé*, *rallier*.

Jalenques (2000) distingue, pour le préfixe *RE-*, deux classes de formes dérivées:

- les 'emplois idiomatiques', ou des formes perçues comme non compositionnelles (*regarder, redouter* n'étant pas formés du sens de re- et du sens de *garder* et *douter*, respectivement);
- des formes compositionnelles, formes perçues comme composées du sens du préfixe *Re-* et du sens de la base (*redonner*, *reparler*).

Je tiendrai compte de ce classement pour l'analyse des formes dérivées du premier type qui sera faite dans la section consacrée aux cas de morphologie 'compacte' (section 4.1.5, de ce chapitre)

Jalenques attribue trois valeurs aux formes 'compositionnelles', tels que les verbes construits *RE-Vé*: les valeurs d''itération', de 'retour' et de 'modification', illustrées en (145):

(145) **i) Itération:** Paul a *repris* du gâteau
ii) Retour: les ornithologues ont *relâché* deux aigles
iii) Modification: il va falloir *réorienter* l'antenne pour capter le nouveau satellite

A la polysémie associée au préfixe *RE-* , il faudra considérer, selon Jalenques, pour l'analyse des formations de ce type, la polysémie des bases verbales auxquelles il s'adjoint. La variation sémantique des verbes *RE-Vé* est:

> «largement conditionnée par les caractéristiques syntactico-sémantiques du contexte d'emploi du mot. Par exemple, si l'on change le déterminant du complément dans *Paul a repris du gâteau*, par *Paul a repris son gâteau*, le préfixe RE passe d'une valeur d'itération à une valeur de retour (reprendre est ici proche de 'récupérer son bien'.»
> (Jalenques, 2000: 82)

Solé et al. (s/d: 118-121, 331-333), citant plusieurs études sur le préfixe *RE-* pour l'espagnol, réfèrent les trois valeurs de *RE-*, en y ajoutant deux autres valeurs:

iv) 'Intensification': (cf. pour le français: *relaver, rechercher*)
v) 'Changement d'état/ qualité': (cf. pour le français: *rafraîchir*)

La valeur 'intensification', qui peut être paraphrasée par 'V beaucoup/très bien', se retrouve principalement dans les bases verbales atéliques, i.e. celles dont l'action exprimée par le verbe n'a pas de borne finale'; de ce fait, elles interdisent l'interprétation 'itérative', «puesto que la acción expresada por la base no tiene un punto final, la iteración puede ser considerada como una espécie de intensificación» (Solé et al, s/d: 120).

La valeur de 'changement d'état/qualité' se trouve dans les formations verbales à base adjectivale et où *RE-* implique une augmentation de la qualité de la base correspondant à 'faire plus A'.

Il semblerait que la valeur dominante de *RE-* , dans le cas des verbes construits *RE-Vé* à /*complexité*/, soit la valeur 'itération', i.e. répétition de l'action dénotée par la base verbale (*ajuster/réajuster*; *grouper/regrouper*; *approcher/rapprocher*; *assortir/réassortir*; *peupler/repeupler*; *unir/réunir*).

Il apparaît que le cas de *rallier/allier* échappe à cette tendance. L'adjonction du préfixe *RE-* semble produire, dans ce cas, un changement lexical: le sens de *rallier* ne semble pas être la conjonction d'une des valeurs de *RE-* et du sens d'*allier*. Cette intuition est confirmée par la syntaxe des deux verbes, en (144).

4.1.2 Les préfixes en tant qu'opérateurs de complexité

L'examen des préfixes internes dénominaux/déadjectivaux *A-* et *EN-* et déverbaux *COM-* et *ENTRE-* permet de formuler un certain nombre d'hypothèses concernant leur rôle en tant qu'opérateurs de complexité.

La première hypothèse concerne la relation entre ces préfixes intégrés dans la structure morphologique des verbes à */complexité/* et les prépositions, éléments qui introduisent une position syntaxique construite par le lexème verbal. Le lien entre ces préfixes internes (ou 'prépositionnels') et les prépositions n'est pas systématique. Certains lexèmes verbaux [+préf] ne construisent pas de position syntaxique prépositionnelle (*attrouper,* en (97), et *entrecroiser*, en (125a.)). Pour les lexèmes qui construisent des positions syntaxiques prépositionnelles, le lien entre préfixe et la préposition n'est pas systématique. Si la tendance est celle d'établir une corrélation entre *préfixe a-/préposition à*, *préfixe en-/préposition dans*, *préfixe com-/préposition avec*, les faits montrent que, dans certains contextes, ce lien n'est pas réalisé: c'est le cas, notamment, des verbes *ajuster* (prépositions *avec*, *sur*, *à*) en (95), et *affluer* (préposition *vers*), en (96), et du verbe *embrancher* (préposition *sur*), en (104c.). Cette diversité semble être liée aux exigences de 'précision', ou d'orientation dirigée vers la délimitation spatiale, imposées par */complexité/*. Cette exigence est encore plus visible pour les verbes en *COM-* et liée à la présence de prépositions locatives (par exemple, *confluer*, en (108) et *concourir*, en (110).

Je soutiens, comme hypothèse, que les préfixes fonctionnent comme opérateurs de complexité de type 'attributif'. Cette propriété s'appuie sur l'hypothèse de Di Sciullo. Celle-ci considère qu'il existe une asymétrie entre les préfixes et les prépositions qui peut être expliquée comme suit:

(146) Hypothèse de la valeur attributive des préfixes
(Di Sciullo, 1997: 67)[27]

> « (…) the interpretation of the prefix is not identical to the interpretation of the whole PP. The prefix provides only part of the meaning that is conveyed by the PP. The actual spatial source of the event is given by the PP and not by the prefix, which only provides the spatial orientation of the event denoted by the verb to which adjoined. This follows from our assumption that the interpretation of a prefix is an attributive rather than a descriptive one' »

Selon cette hypothèse, les préfixes attribuent une valeur générale d'orientation aux évènements dénotés par les lexèmes verbaux dont ils sont partie constituante. Cette valeur, entendue comme désignant un certain nombre de caractéristiques sémantiques, représente uniquement un segment sémantique que l'on retrouve dans les prépositions des SP au niveau de la syntaxe verbale. Les prépositions intègrent également un ensemble de possibilités concrètes en accord avec le sens dénoté par le lexème verbal. Ces possibilités concrètes correspondent aux différents modes de relations qu'elles peuvent établir, dans une sorte de 'coopération' interne où chaque élément contribue, de façon inégale, au sémantisme final de l'ensemble.

Toujours selon l'hypothèse de Di Sciullo (1997), la valeur attributive des préfixes peut être également accordée aux bases nominales de la structure morphologique des lexèmes. Cette hypothèse pourrait permettre d'expliquer un

[27] PP correspond à Prépositional Phrase, i.e. SP, dans la terminologie adoptée ici.

certain nombre de restrictions de sélections lexicales, notamment le fait que les compléments prépositionnels ne peuvent pas introduire les noms qui sont intégrés comme bases nominales des verbes construits:

(147) a. Il a accroché le tableau au mur/*au crochet
b. Il a encodé la grammaire en LISP/*en code
(Di Sciullo, 1997: 69)

Les noms *crochet* et *code* n'ont pas de valeur descriptive mais une valeur attributive, interprétée comme un ensemble de traits. Dans le cas des verbes *accrocher* et *encoder*, en (147), ce sont les traits sémantiques des bases nominales qui sont interprétés dans la syntaxe des lexèmes verbaux en question.

C'est en ce sens que j'interprète le rôle joué par les bases nominales telles que *masse* dans se *masser/s'amasser*, en (102), *troupe* dans *attrouper*, en (97), *meute*, dans *ameuter*, en (95a.) et *tas*, dans *entasser*, en(103b.)

Les préfixes, en tant qu'opérateurs de complexité au niveau de la structure morphologique des lexèmes verbaux à */complexité/*, sont investis d'une valeur attributive. Cette propriété d''orientation' des événements dénotés par les prédicats verbaux est investie, dans le cadre des prédicats à */complexité/*, de la valeur abstraite [+discret] dans sa composante de 'limite externe'.

À coté de cette valeur générale, la corrélation préfixes/syntaxe des lexèmes verbaux à */complexité/* permet d'observer différents degrés d'orientation, ou différents degrés de valeur attributive des préfixes. Ces différents degrés servent à différencier les préfixes *A-* et *EN-* des préfixes *CON-* et *ENTRE-*. Les premiers dénotent uniquement un segment de [+discret], le segment 'en un', correspondant à la limite externe des entités dénotées par les prédicats verbaux. Les deuxièmes dénotent les deux segments dont est composé [+discret], i.e. le segment 'plus d'un' et 'en un'.

Cette valeur générale et abstraite reprend celle évoquée pour ces préfixes en ce qui concerne leurs propriétés aspectuelles, sans tenir compte, cependant, de la valeur propre, dans ce domaine, de chaque préfixe. En d'autres termes, la valeur d'orientation correspond, dans un cas comme celui du préfixe *A-*, à la valeur aspectuelle de 'borne finale', mais elle n'est pas considérée en tant que telle; la valeur locale de chaque préfixe est alors intégrée dans la propriété générale de 'délimitation' des préfixes.

Par ailleurs, les préfixes de ce deuxième type, i.e. *COM-* et *ENTRE-*, peuvent à eux seuls changer la catégorie syntactico-sémantique des bases verbales auxquelles ils s'adjoignent et leur attribuer */complexité/*. De ce fait, on peut intégrer l'ensemble des préfixes internes dans une échelle de gradation, celle qui mesure [+discret] en termes de quantité. Je propose de représenter cette hiérarchie de la façon suivante (Echelle 1):

Echelle 1: Préfixes internes des V [+préf] /complexité/

| **[+discret]** | | |

Cette disposition relative des préfixes internes est justifiée par un certain nombre de propriétés que l'analyse de la corrélation préfixes/syntaxe des verbes à /*complexité*/, construits par préfixation, a permis d'observer. Ainsi:

i) *ENTRE-* est classé comme le préfixe contenant une plus grande quantité de [+discret] car il est le constituant du lexème verbal qui dénote à lui seul 'plus d'un' et 'en un'.
ii) La syntaxe des verbes construits par *ENTRE-* est marquée par l'absence de compléments prépositionnels, ce qui permet d'établir, en reprenant l'hypothèse de Di Sciullo reproduite en (146), le parallèle entre le rôle joué par les bases nominales *crochet* et *code*, dans les exemples de (147) et celui du préfixe *ENTRE-*, dans les exemples (121) à (123), (124a.) et (125a.).

En termes d'*opérateurs de complexité*, ce préfixe est le constituant du lexème verbal qui lui attribue /*complexité*/.

Le préfixe *COM-* partage parmi les propriétés du préfixe *ENTRE-,* celle d'attribuer, au lexème verbal construit la propriété de /*complexité*/ (*habiter* vs *cohabiter*) mais s'en distingue par le fait que son adjonction est généralement accompagnée de la sélection de la préposition *avec,* dans la plupart des cas analysés. Cette particularité conduit à postuler, pour le préfixe *COM-*, un degré moindre de [+discret] par rapport à celui du préfixe *ENTRE-.*

Les préfixes *EN-* et *A-*, tout comme les préfixes *ENTRE-* et *COM-*, ont la possibilité de construire des verbes à /*complexité*/. Cependant, cette construction n'est pas, dans certains cas, attribuée à la seule présence du préfixe. C'est le cas notamment des verbes construits tels qu'*attrouper*, *amasse*r, *ameuter* mais aussi *entasser* et *empiler* où la valeur de 'plus d'un' est attribuée par les bases nominales. Dans ces verbes construits il y a une distribution des rôles joués par chaque constituant du lexème verbal: les bases nominales opèrent au niveau de 'plus d'un' et le préfixe constitue l'opérateur qui attribue à cette valeur, la valeur 'en un'. Par ailleurs, le préfixe *A-* ne fixe pas l'orientation de la syntaxe des verbes construits par *A-* en termes de sélection prépositionnelle. La position relative des deux préfixes *EN-* et *A-* en termes de quantité de [+discret] est calculée en fonction de cette dernière propriété, i.e. en termes de sélection prépositionnelle. La plus grande liberté, en termes de sélection prépositionnelle, manifestée par les verbes construits par *A-*, est interprétée comme étant liée à une plus faible influence du préfixe et, de ce fait, correspondant à un degré moins fort de [+discret].

Je considère le préfixe *DES-,* tout comme les autres préfixes sélectionnés par les verbes à /*complexité*/, comme un opérateur de complexité. La valeur 'primitive' de 'séparation' permet à ce préfixe de dénoter la valeur 'plus d'un' qui constitue un segment de [+discret] et qui caractérise les opérateurs de complexité.

Comme le préfixe *DES-*, le préfixe *RE-*, en tant qu'opérateur de complexité, contient le segment 'plus d'un' de [+discret]. Si dans le cas de *DES-*, le segment 'plus d'un' est investi de la valeur 'séparation', dans le cas de *RE-*, ce segment s'accompagne de la valeur propre de 'répétition'.

Les deux préfixes ont en commun la propriété d 'extériorité', cela veut dire que leur adjonction ne change pas les propriétés syntaxiques des bases. De ce fait, ils sont intégrés dans l'échelle2 qui mesure, en termes de quantité, le [+discret] inhérent à /*complexité*/, à l'extérieur des préfixes internes. L'échelle 2 permet ainsi d'observer la disposition relative de l'ensemble des préfixes *opérateurs de complexité*.

Echelle 2: Préfixes de V [+préf] */complexité/*

| **[+discret]** | | |

compositionnel, i.e. calculé à partir de la somme des valeurs attributives des différents constituants, telles qu'elles ont pu être dégagées dans les sections 4.1.1 et 4.1.2. Pour le cas de i)a., par exemple, le calcul de l'ensemble des 'attributs' du lexème verbal doit tenir compte du sens de *peuple* dans *peupler*, ainsi comme des possibilités apportées par les préfixes *DES-* 'plus d'un – séparation', et et *RE-* 'plus d'un – répétition'.

La famille de type ii) regroupe des lexèmes qui contiennent un préfixe qui s'adjoint à une base nominale. Cette famille est caractérisée par les valeurs attribuées par *cord-* (Lat.), ainsi que celles caractérisés par les préfixes *A-* et *COM-* . Il faut également tenir compte des valeurs des préfixes *RE-* et *DES-*. qui ne peuvent que se surajouter qu'à la forme préfixée *A-*, *accorder*.

• **Séries courtes**

Ces séries ne font intervenir que deux éléments distinctifs de type préfixal; elles correspondent aux cas analysés dans chaque section consacrée à un préfixe en particulier. Je distingue les séries à préfixes internes:

i) **[∅, *A-*]*Vés* dénominaux:**
cumuler- accumuler; *masser-amasser* (cf.Tableaux 13 et 14)

ii) **[∅, *EN-*]*Vés* dénominaux:**
tasser – entasser (cf. Tableaux 15 et 16)

iii) **[∅, *COM-*]*Vés* déverbaux:**
battre- combattre; *fédérer- confédérer*; *fondre - confondre* (cf. Tableaux 17 et 18)

et les séries à préfixes externes:

i) **[∅, *DES-*]*Vés* dénominaux :**
solidariser- désolidariser (cf. Tableaux 21 et 22)

ii) **[∅, *RE-*]*Vés* dénominaux :**
concilier- réconcilier; *grouper,-regrouper* (cf. Tableaux 23 et 24)

Comme pour les familles lexicales à /*complexité*/ 'longues', les séries 'courtes' dégagées regroupent uniquement des couples de lexèmes marqués par /complexité/. Le calcul des propriétés attributives inscrites dans ces lexèmes se fait comme pour les 'séries longues', i.e. par la somme des valeurs dénotées par chaque affixe.

4.1.4 Les verbes [-préf] ou ∅ V

Parmi les verbes [-préf], je retiens ceux dont la structure morphologique peut être représentée comme [∅-X-] et où X est un constituant nominal. Les constituants nominaux qui font partie des verbes [+préf], i.e. à structure morphologique interne [préf - X-] où X est un nom/adjectif, ne sont pas retenus dans cette section.

La valeur de X dans les verbes [-préf] constitue la seule marque 'attributive' de ces lexèmes. Les bases nominales des verbes [-préf] sont également considérés comme des opérateurs de complexité du niveau morphologique.

Le tableau 25 réunit les verbes [-préf] et leurs respectives bases nominales. Les différentes constructions syntaxiques des lexèmes verbaux à base nominale y sont signalées sous des couleurs distinctes. Ces constructions syntaxiques sont organisées par zone d'ancrage de /complexité/: zone SUJET et zone OBJET.

Tableau 24: Configurations morphologiques: [*∅-Vé*] */complexité/*

Lexèmes verbaux		**/complexité/ en SUJET**			**/complexité/ en OBJET**			
X/base[nom]	**V [-préf]**	**ils V**	**ils *SE* V**	**Il V SP**	**Il les V**	**Il le V SP (avec)**	**Il le V SP (à)**	**Il le V SP**
commerce	commercer	+	-	-	-	-	-	-
cadre	cadrer	+	-	-	-	-	-	-
lutte	lutter	+	-	-	-	-	-	-
parlement	parlementer	+	-	-	-	-	-	-
rival	rivaliser	+	-	-	-	-	-	-
voisin	voisiner	+	-	-	-	-	-	-
dispute	disputer	-	+	-	-	-	-	-
bagarre	bagarrer	-	+	-	-	-	-	-
querelle	quereller	-	+	-	-	-	-	-
complot	comploter	-	-	+(contre)	-	-	-	-
balance	balancer	-	-	+ (entre)	-	-	-	-
pacte	pactiser	-	-	+ (avec)	-	-	-	-
assemblée	assembler	-	-	-	+	-	-	-
catalogue	cataloguer	-	-	-	+	-	-	-
collecte	collecter	-	-	-	+	-	-	-
collection	collectionner	-	-	-	+	-	-	-
classe	classer	-	-	-	+	-	-	-
masse	masser	-	-	-	+	-	-	-
groupe	grouper	-	-	-	+	-	-	-
total	totaliser	-	-	-	+	-	-	-
amalgame	amalgamer	-	-	-	-	+	-	-
concile	concilier	-	-	-	-	+	-	-
couple	coupler	-	-	-	-	+	-	-
fusion	fusionner	-	-	-	-	+	-	-
annexe	annexer	-	-	-	-	-	+	-
mélange	mélanger	-	-	-	-	-	+ (+avec)	-
peuple	peupler	-	-	-	-	-	-	+ (de)
partage	partager	-	-	-	-	-	-	+ (en)
segment	segmenter	-	-	-	-	-	-	+ (en)
ligue	liguer	-	-	-	-	-	-	+ (contre)
échange	échanger	-	-	-	-	-	-	+ (avec)
tas	tasser	-	-	-	-	-	-	+ (dans)

Les bases nominales elles-mêmes peuvent également fonctionner comme des éléments constructeurs tel qu'illustré par les exemples ci-dessous de SNs:

(148) le croisement des races
le jumelage des deux villes
la succession des jours
la distribution du lait

Les SNs de ce type peuvent être sémantiquement ambigus (Grimshaw, 1988, 1990) puisqu'ils peuvent dénoter deux types d'entités distinctes:

(149) l'évaluation des données de l'enquête
la démonstration du théorème de Pythagore
la découverte de la structure de l'ADN

Chaque SN de (149) peut recevoir deux interprétations; l'une selon laquelle les SNs dénotent un événement ou un procès, i.e. dénotent ce qui a lieu ou se situe dans un espace/temps. Cette interprétation peut s'observer si on combine ces SNs avec un prédicat du type *avoir lieu/ a duré:*

(150) l'évaluation des données de l'enquête *a eu lieu hier*
la démonstration du théorème de Pythagore *a duré deux heures*
la découverte de la structure de l'ADN *a eu lien en 1953*

Une deuxième interprétation est cependant possible; celle où les SNs dénotent l'effet de l'événement ou procès; dans ce cas les SNs sont interprétés comme les objets résultants des événements ou procès des verbes *évaluer, démontrer, découvrir*, ce qui peut être observé si on les intègre dans d'autres expressions verbales:

(151) l'évaluation des données de l'enquête *est considérée incorrecte*
la démonstration du théorème de Pythagore *est inconséquente*
la découverte de la structure de l'ADN *a été publiée dans la revue Nature*

Ces deux interprétations peuvent constituer les deux pôles de classement des noms; il y aurait donc, d'après cette hypothèse, des noms plus événementiels que d'autres, et des noms qui constituent en quelque sorte l'objet 'interne' des verbes où ils sont intégrés comme bases nominales. Les bases nominales des verbes à /*complexité*/ qui s'interprètent comme les SNs de (150) sont étiquetées [+événement] (*commerce*, *dispute*, *bagarre*, *querelle*, etc.); celles, pour lesquelles une interprétation du type présenté en (151) est possible, [+résultatifs] (*groupe*, *tas*, etc.).

La syntaxe des verbes dont la structure morphologique a la forme X[nom][-préf] semble confirmer cette distribution. D'une manière générale, les noms [+événements] sont associés à des lexèmes verbaux à /*complexité*/-SUJET, les noms [+résultatifs] se trouvent inclus dans la structure morphologique des lexèmes verbaux à /*complexité*/-OBJET.

• Les noms [+événements] et V [-pré] à /*complexité*/-SUJET

Les noms d'événements (Bosque, 2000: 51-3) sont des substantifs individuels (comptables) qui ne désignent pas des objets physiques; ils peuvent figurer comme sujets de 'avoir lieu', comme illustré en (152):

(152) la bagarre/la dispute/ le complot/ a eu lieu

À un niveau d'interprétation plus 'local', i.e. à un niveau lexical, les noms de (152) présentent un certain nombre de propriétés sémantiques que l'on peut résumer par les traits [+humain] et [+opposition].

En tant qu'investis du rôle d'*opérateurs de complexité*, les noms [+événements] attribuent aux lexèmes verbaux dont ils font partie la valeur générale et abstraite de 'plus d'un', segment de [+discret]. Ils attribuent également 'l'existence d'une valeur 'relationnelle' entre les constituants de 'plus d'un' sans toutefois préciser le type de relation.

Les bases nominales de ce type sont catégorisées comme des 'noms d'événement ou d'action'; l'action dénotée par les noms est relationnelle, impliquant une relation entre deux éléments X et Y, comme le montre la syntaxe nominale des noms dont il est question:

(153) a. X (la querelle/la dispute/la bagarre/ la lutte/le pacte) *entre* Y et Z
b. X (la querelle/la dispute/la bagarre/la lutte/le pacte) de Y *avec* Z

Les deux possibilités relationnelles, i.e. ' X *entre* Y et Z' en (153a.) et 'X de Y *avec* Z' en (153b.) ne sont pas équivalentes. Dans le premier cas, la relation entre les deux éléments (Y, Z) est de type 'égalitaire', les deux éléments sont mis dans une situation de parallélisme égalitaire par le coordonnant ET. Dans le deuxième type, la relation entre Y, Z n'est pas égalitaire, l'élément Y étant proéminent par rapport à Z, où Z est mis en rapport de 'association' par l'intervention de la préposition *avec*. Les noms, tels que ceux de (153) sont notés [+événements, + *relationnels*], où *relationnel* constitue une étiquette désignant une relation entre au moins <u>deux</u> éléments, ou <u>deux</u> ensembles d'éléments.

• Les noms [+résultatifs] et V [-préf] à /complexité/ OBJET

Parmi les bases nominales des lexèmes verbaux à /*complexité*/-OBJET, je distingue plusieurs catégories. Une première distinction consiste à déterminer les noms qui ont la propriété de désigner des quantités et ceux qui désignent des objets quantifiés. Cette distinction s'appuie sur les descriptions de Bosque (2000: 18). Dans ces descriptions il est proposé de diviser les substantifs qui dénotent des quantités en trois sous-classes:

- les substantifs de 'portion' («*acotadores*»):*portion*, *morceau*, *tranche*, etc.
- les substantifs de 'mesure': *kilo, mètre*
- les substantifs de 'groupe': *grappe*, dans une *grappe de raisin*, *bouquet*, dans *bouquet de fleurs*.

Ces substantifs peuvent être mis en rapport avec les 'morphèmes classifieurs' (cf. Allan, 1977, 1980, Lehrer, 1986, entre autres); ces morphèmes classifieurs peuvent affecter non seulement les catégories grammaticales du GENRE, du NOMBRE et de la PERSONNE, mais aussi les propriétés telles que la taille, la forme ou la 'visibilité' des objets dénotés par les noms avec lesquels ils sont en rapport.

Parmi ces noms, certains ont un comportement ambigu; ils peuvent dénoter des entités discontinues ou [-discret] ou peuvent fonctionner comme une unité de mesure (*un verre de*). Mais les substantifs tels que *bouchée, morceau, tranche* fonctionnent exclusivement comme des substantifs quantificateurs: ils désignent non pas des objets mais des quantités, comme l'observe Bosque (2000: 22):

> «Los sustantivos acotadores no son asimilables a los que a veces se llaman 'meronímicos', a los que designan una parte de una unidad mayor: *rama, brazo, pie, cima, final, lado, cabeza, borde, techo*. (...) Coinciden, sin embargo, con ellos en que tanto la interpretación meronímica como la cuantitativa son inherentemente relacionales.

> (...) Los sustantivos acotadores trozo, pedazo y parte se diferencian de otros como *bocanada, brizna, pizca* en que también funcionan en las estructuras meronímicas, es decir, pueden designar una parte de un objeto o bien una parte de una magnitud(...)»

Les noms quantificateurs de groupe (*groupe, bouquet,* etc.) sont souvent analysés comme un sous-ensemble des noms collectifs. Dans Bosque (2000: 23-6), ils sont interprétés comme des substantifs quantificateurs et non pas comme un sous-ensemble des noms collectifs; de ce fait ils doivent être intégrés dans le système à côté des expressions telles que *tous, plusieurs, quelques-uns, un kilo de, deux litres de,* comme noms de mesure. Les noms quantificateurs de groupe forment des SN quantificateurs (154):

(154) un bouquet de fleurs
un groupe d'étudiants
deux litres de vin
un kilo de farine

mais, contrairement aux noms de mesure, qui eux intègrent des SN quantificateurs, ils déterminent la quantification à partir de sa signification de 'multiplicité'. Alors qu'il est possible de faire l'accord en nombre des noms quantificateurs de groupe si le SN en question est indéfini, l'accord n'est pas possible dans le cas d'un SN défini:

(155) a. un/le groupe de sénateurs communistes a voté contre
b. un/*le groupe de sénateurs communistes ont voté contre

En (155a.), *groupe* fonctionne comme un nom collectif (l'accord du nom collectif se fait au singulier) et en (155b.), il joue le rôle d'un quantificateur. A propos de ce type de noms quantificateurs, Bosque précise encore:

> «(…)los sintagmas pseudopartitivos formados con nombres de grupos funcionan como expansiones del plural discontinuo, que resultará seleccionado por el predicado al que todo el sintagma complemente. Así, un *hatajo de disparates* se comporta gramaticalmente como disparates o como varios disparates (...) *Hatajo* no es un sustantivo argumental, y – por tanto – ningún predicado lo selecciona. Es, por el contrario, un sustantivo que especifica lexicalmente una forma de agrupar la entidad disparate con otras entidades análogas (…)»
> (Bosque, 2000: 26)

Ainsi, je distingue parmi les noms [+résultatifs] des noms tels que, *assemblée*, *catalogue*, *collection, couple, amalgame*, *classe*, *groupe*, *tas*, *fragment*, ceux qui dénotent le 'tout' résultant (*assemblée*, *catalogue*, *collection*, *classe*, *groupe*, *couple*, *amalgame, tas*) et ceux qui dénotent la 'partie d'un tout' résultant ou la valeur méronymique (*fragment, morceau, part, segment*). Les premiers font l'objet d'une deuxième spécification [+tout], il en est de même pour les deuxièmes, notés [+partie]; j'y distingue également ceux tels que *masse*, *fusion, mélange* qui dénotent des objets dont la 'pluralité' n'est pas quantifiable, mais étant néanmoins homogènes, notés [+tout, -partie].

En tant qu'opérateurs de complexité du niveau morphologique, les bases nominales des V [-préf], qu'elles soient marquées [+événement] ou [+résultatif] dénotent toutes une 'pluralité'; ils sont donc investis de la valeur 'plus d'un' de [+discret]. Ils peuvent intégrer une échelle qui quantifie leur degré de [+discret]; le calcul se fait en tenant compte de leurs propriétés sémantiques.

Echelle 3: Bases nominales des V [-préf] /complexité/

[+discret]	**[-discret]**
N[+E, +*Relationnel*] > N[+R, +tout] > N[+R, +partie] > N[+R, +tout, -partie]	

L'expression des valeurs de chaque catégorie est symbolisée par les initiales E (événement), R (résultatif).

4.1.5 Phénomènes de 'morphologie compacte'

García Medall (2003) réfère, comme relevant de la 'morphologie compacte' du lexique verbal en espagnol, les cas tels que

(156) *aducir, conducir, producir*

On peut y reconnaître les préfixes *a-*, *con-*, *pro-* ce qui laisse présupposer l'existence d'une base **duc-*. Un des arguments formels pour poser cette base théorique est que l'existence de variation des préfixes *a-*, *con-*, *pro-*, **duc-* reste constante. Ces formations se distinguent, par exemple, des verbes dérivés dénominaux tels *embarquer* (**barquer*) et pour lesquels on peut identifier des bases nominales (*barque*). Les cas tels que (156) se reconnaissent comme des unités lexicales holistiques, i.e. comme un tout, mais laissant voir des éléments préfixaux incorporés.

Le lexique verbal à /*complexité*/ réunit un ensemble de verbes de ce type; pour la plupart, il s'agit de verbes à préfixation déjà établie en latin.

Je retiens donc, comme relevant de la 'morphologie compacte', les lexèmes verbaux, distribués en deux types:

(157) lexèmes verbaux à morphologie 'compacte'

(i) préfixes

a. *con*verger-*di*verger; *di*fférer-i*nter*férer, *a*ssocier *di*ssocier, *a*gréger-*dés*agréger,

b. *a*bonder, *a*monceler, *a*gglomérer, *a*gglutiner, *alter*ner, *a*ssimiler, *di*sséminer

(ii) affixes

grou*iller*, fourm*iller*

Le type (i) correspond aux cas qui incorporent des éléments préfixaux et le type (ii) réunit les verbes qui incorporent un affixe tel que *–ill-*. Ce type comprend deux ensembles (a. et b.). Dans le premier, (i)a., une pair de préfixes est associée à une base théorique: (*con-*/*di-*) + **verg-*; (*di-*/*inter*) + **fer*; (*a-*/*di-*) +**soci-*; (*a-*/*des-*) +**greg-*.

L'ensemble, en (i)b., regroupe les lexèmes où l'on reconnaît un seul préfixe; celui-ci peut être *a-* (*a-*bond-*, par exemple, dans *abonder*), *alter-* (*alterner*) et *di-*(*disséminer*).

Les verbes du type (ii), en (157), tels que *grouiller* et *fourmiller,* sont intégrés dans le cadre de la morphologie 'compacte' car ils ne se laissent pas analyser comme le verbe *sautiller*. Celui-ci se laisse analyser comme un verbe déverbal, i.e. base verbale *saute* à laquelle s'adjoint un affixe, +*ill-*. En effet, nous ne pouvons pas y reconnaître une structure morphologique de type:

(158) grouiller: *groue + ill-
fourmiller: *fourme + ill-

Cependant, en y reconnaissant l'incorporation de –*ill*, qui dénote une valeur 'itérative et diminutive', on arrive à trouver l'élément qui, au niveau de la morphologie lexicale, porte la valeur 'attributive' du /complexité/.

Dans le type (i) de (157), les préfixes, avec les valeurs générales qu'on leur attribue, portent également cette valeur 'attributive'. Pour certains cas, tels que ceux en (158), la valeur des préfixes peut se combiner avec des informations véhiculées par l'étymologie, notamment à travers le sens dénoté par les bases nominales des verbes issus du latin.

(159) a. abonder < lat. *abundare* (< *unda* 'flot')
b. agglomérer < lat. *agglomerare* (< *glomus, -eris* 'pelote')
c. agglutiner < lat. *aggregare* (< *gluten, -inis* 'colle',)
d. agréger < lat. *aggregare* (de *grex, gregis*, 'troupe')
e. alterner < lat. *alternare* (< *alter 'autre'*)
f. assimiler < lat. *assimilare* (< *simul* 'ensemble'; refait sur *similis* 'semblable')
g. associer < lat. *associare* (< *socius* 'compagnon')

Le recours à des données telles qu'en (159) permettent d'identifier les valeurs désignées par les bases nominales en accord avec les spécifications sémantiques éxigées par /*complexité*/.

Synthèse

Ce chapitre permet d'observer les différents moyens d'incorporation d'éléments qui manifestent les valeurs de /*complexité*/ au niveau de la structure morphologique interne des items verbaux. Ces éléments – préfixes, bases nominales, suffixes – ont une valeur attributive. Parmi eux, les préfixes *ENTRE-* et *CON-* constituent des marques de classe de verbes à /*complexité*/, ils jouissent du statut d'exclusivité. En effet, il semble que la relation de /*complexité*/ avec l'ensemble de ses 'opérateurs' du niveau morphologique est inégale; *ENTRE-* et *CON-* constituent des marques lexicalisées de la structure conceptuelle de /*complexité*/. Les autres opérateurs sont requis par /*complexité*/ sans en être exclusifs; ils peuvent figurer dans d'autres entrées lexicales dont la structure sémantique conceptuelle s'articule avec des structures différentes de celles qui correspondent à /*complexité*/. Si les premiers sont marqués par la fidélité à un domaine conceptuel, les autres sont marqués par

une possibilité de participer à différents domaines conceptuels. Enfin, il est à remarquer que l'observation de la structure morphologique des items verbaux à /*complexité*/ permet de délimiter des opérateurs de complexité qui y sont incorporés et de dégager leur valeur attributive. Celle-ci fournit une orientation syntactico-sémantique du lexème verbal, non seulement au niveau de la syntaxe compositionnelle, i.e. en termes de nombre de positions syntaxiques, mais aussi, par exemple, au niveau de la relation de l'accord verbal en NOMBRE. Ces deux structurations syntaxiques correspondent, en effet, à deux stratégies de réalisation de /*complexité*/.

Ce chapitre, qui permet de dégager les opérateurs de complexité au niveau de la structure interne des items lexicaux, est à articuler au chapitre suivant – chapitre 5 – qui traite l'analyse des opérateurs de complexité dégagés au niveau de la syntaxe des lexèmes verbaux à /*complexité*/.

5. LA SYNTAXE DES VERBES A /*COMPLEXITE*/

Ce chapitre, consacré à la description de la syntaxe des verbes à /*complexité*/, s'organise autour de trois sections: la section 5.1 s'occupe de l'analyse des constructions prépositionnelles, la section 5.2 a pour objet la description des constructions en SE et la section 5.3 présente le rapport entre la structuration des SNs, occupant des positions syntaxiques, et les lexèmes verbaux à /*complexité*/.

5.1 Les constructions prépositionnelles

La possibilité de sélectionner une construction prépositionnelle en relation avec une autre position syntaxique, en SUJET ou en OBJET, constitue la propriété (ii) des verbes à /*complexité*/. Cette propriété s'interprète comme l'expression d'une 'pluralité' au niveau syntaxique, i.e. comme la conjonction logique de deux positions syntaxiques. Dans cette perspective, la construction prépositionnelle constitue un opérateur de complexité, car elle introduit une position syntaxique et cette position syntaxique est en rapport avec une autre position syntaxique. Ce rapport peut avoir deux types de structures formelles: soit la relation binaire s'établit dans la zone OBJET (je combine *ceci avec cela,* en (58a')), soit cette relation binaire fait intervenir deux positions syntaxiques, l'une située en SUJET et l'autre en OBJET (*ceci* diffère *de cela*, en (57a'.).

L'hypothèse que je défends dans ce travail est que la préposition manifeste la 'pluralité' conceptuelle des verbes à /*complexité*/ à deux niveaux. Au niveau abstrait, elle se laisse interpréter dans sa valeur attributive, comme élément relationnel, dénotant le segment 'plus d'un' de [+discret]. A ce niveau encore elle induit la limite externe de /*complexité*/ et l'on peut dire qu'elle réunit les deux segments de [+discret] 'plus d'un en un'. À un autre niveau, plus concret, elle se laisse également interpréter comme un élément décrivant un certain type de relation sémantique entre les deux éléments qu'elle met en rapport.

Parmi les verbes du corpus, il est possible de distinguer deux sous-ensembles: les verbes qui ne construisent pas de complément introduit par une préposition, noté verbes à [-PREP] et ceux qui en construisent ou verbes à [+PREP]. Parmi les verbes [+PREP] je distingue également deux sous-ensembles qui correspondent aux propriétés de sélection de la préposition. Certains contextes verbaux sélectionnent une seule préposition qui peut être *à*, *de*, *avec*, par exemple. D'autres contextes verbaux admettent la possibilité de faire varier l'élément prépositionnel introduisant une position syntaxique. Je rends compte de ces deux possibilités. Ainsi, les verbes à une seule préposition sont traités dans la section 5.1.2.1, et l'analyse des verbes à plus d'une préposition sera faite dans la section 5.1.2.3. La section 5.1.3 traitera des cas où les verbes à /*complexité*/ sont marqués [-PREP].

5.1.1 Les prépositions: typologies

La très nombreuse littérature consacrée aux prépositions, aussi bien celle qui s'inscrit dans la tradition grammaticale que celle qui correspond à différents cadres théoriques révèle l'importance attribuée à cet objet d'étude. Ces études sont orientées vers la formulation d'hypothèses concernant la définition et la caractérisation de cette catégorie linguistique. La grande quantité de réponses théoriques, concernant ces deux aspects, montre que ce sujet est de nature à provoquer différentes interprétations, la catégorie de la préposition étant marquée par une très grande hétérogénéité tant sur le point sémantique que sur le plan fonctionnel. Dans cette diversité d'analyses il est possible cependant de retenir, par rapport aux propriétés catégorielles de la préposition, trois tendances théoriques:

i) la préposition comme catégorie relationnelle
ii) la préposition comme catégorie fonctionnelle
iii) la préposition comme catégorie lexicale

D'après la tendance i), la préposition est définie comme une marque de mise en relation entre deux éléments, non seulement du point de vue positionnel et linéaire mais aussi comme expression d'une relation conceptuelle entre 'deux entités'. Br∅ndal (1939, 1950) opte pour ce deuxième point de vue, la préposition étant pour lui caractérisée par son contenu de relation. Pottier (1962) caractérise la préposition comme une marque de relation sémantique de subordination.

La tendance ii) concerne la tradition véhiculée par la linguistique structurale et fonctionnelle. Celle-ci introduit le concept de syntagme et une hiérarchie entre les catégories grammaticales, distinguant, d'une part, les catégories majeures de Nom, Verbe, Adjectif et Adverbe, celles qui sont capables d'être des noyaux de syntagmes, et d'autre part, les catégories mineures, celles de la Préposition, Article, Conjonction, et qui ne fonctionnent pas comme noyaux de syntagmes. Ce modèle linguistique se propose d'analyser les différentes catégories grammaticales en recourant uniquement à des critères fonctionnels et en mettant de côté les critères sémantiques. D'après ce modèle, les fonctions syntaxiques sont réalisées par des syntagmes; l'analyse de la préposition ne se fait plus en termes d'élément relationnel mais d'élément fonctionnel. La préposition est l'élément qui sert à indiquer la fonction du syntagme qu'elle introduit: par exemple, la préposition *à* introduisant un syntagme ayant la fonction OI. La préposition peut également fonctionner comme un élément de 'transposition' syntaxique; c'est le cas du substantif *bois* dont la fonction de base est celle de sujet ou d'objet mais qui peut fonctionner comme un modifieur adjectival dans les syntagmes du type *une table en bois* à travers une préposition de 'transposition'.

La tendance iii) correspond à celle véhiculée par la grammaire générative. Dans ce cadre théorique, on reconnaît à la catégorie de la Préposition la possibilité d'être interprétée comme tête lexicale au même titre que d'autres catégories lexicales tels que le Nom, le Verbe et l'Adjectif. La Préposition y est donc comparable aux autres catégories lexicales et caractérisées en fonction des traits [± N] et [±V]; plus

précisément elle est définie négativement par les traits [-N] et [-V]. Les quatre catégories lexicales sont ainsi caractérisées comme:

(160) **Nom:**[+N, -V]
Verbe: [-N, + V]
Adjectif: [+N, +V]
Préposition: [-N, -V]

On y distingue cependant deux types de prépositions (Horno Chéliz, 2002): les prépositions lexicales et les prépositions grammaticales ou fonctionnelles[28]. Les prépositions lexicales sont reconnues comme ayant un certain contenu sémantique et fonctionnent comme des têtes lexicales; tandis que les prépositions fonctionnelles ou grammaticales se caractérisent par l'absence de contenu sémantique. Cette distinction n'est pas récente ni spécifique à ce cadre théorique. Dans les études consacrées aux prépositions du français, la question de la sémantique des prépositions constitue un des critères de l'établissement de certaines typologies. De Boer (1926, 1928, 1933) et Spang-Hanssen (1963), par exemple, proposent un inventaire des prépositions du français et leur tripartition selon leur degré de grammaticalisation. Ainsi, on y distingue trois classes de prépositions: les prépositions 'casuelles' (De Boer) ou abstraites/'incolores' (Spang Hanssen), vides de sens et comme étant les plus grammaticalisées, i.e. *de*, *à* et *en*. A l'opposé, se trouvent les prépositions pleines et non casuelles telles que *contre*, *parmi*, *vers*. Entre ces deux catégories, se situe un groupe intermédiaire de prépositions 'semi-casuelles' (De Boeur), i.e. les prépositions qui réunissent à la fois des traits lexicaux et des traits grammaticaux telles qu'*avec*, *sans*, *dans*, *sur*, *sous*. Gougenheim (1959) se prononce sur cette tripartition des prépositions et considère que la préposition *de* est la seule préposition abstraite du français. Cette répartition est expliquée, par certains auteurs, comme le résultat d'un processus de grammaticalisation, ce processus étant unidirectionnel, allant vers la décatégorisation de l'élément concerné.[29]. Ce processus implique que les éléments lexicaux se 'vident' progressivement de leur sens lexical et deviennent de plus en plus fonctionnels ou grammaticaux. De ce fait, l'élément lexical devient utilisable dans des contextes plus nombreux, mais dans la mesure où il perd la possibilité d'être sélectionné comme élément du lexique, l'élément

[28] Raugh (1994), dans le même cadre théorique, distingue cinq types de prépositions: prépositions lexicales (marquées par la variabilité en ce qui concerne la sélection des compléments possibles), prépositions grammaticales (prépositions qui par rapport aux prépositions lexicales sont marquées par une perte de leur signification spatiale ou temporelle), prépositions grammaticales figées (se distinguent des prépositions grammaticales par des restrictions de sélection: elles n'acceptent que des NP que dans une suite lexicalement déterminée), prépositions lexicales figées (s'apparentent aux prépositions lexicales mais, contrairement à celles-ci elles apparaissent dans des locutions figées) et prépositions régies (prépositions lexicalement requises par des catégories lexicales telles que A et N). Ces dernières sont appelées également de 'prépositions casuelles'.

[29] La grammaticalisation concerne d'autres éléments lexicaux, tels que les verbes, ceux-ci pouvant évoluer de verbes 'pleins' vers des verbes 'auxiliares' ou des verbes 'support'.

grammaticalisé se 'spécialise' (Hopper, 1991) en une fonction déterminée. La perte d'autonomie s'accompagne de phénomènes de 'condensation' (Hopper, 1991), i.e. l'élément grammaticalisé à tendance à s'agglutiner ou à s'appuyer davantage sur son environnement lexical, ce phénomène entraînant à son tour une fixation[30].

Une deuxième question soulevée, lorsque l'on approche l'analyse des prépositions, est celle qui concerne le statut syntaxique à accorder aux compléments introduits par une préposition; ce statut est déterminé en fonction d'une adéquation descriptive au cadre théorique où elle s'inscrit. Les différentes tendances théoriques, qu'elles soient structurales, fonctionnelles ou génératives, montrent que l'analyse des groupes prépositionnels ou syntagmes prépositionnels (SP) est l'objet, dans le cadre de l'analyse des fonctions syntaxiques, d'un même découpage syntaxique: compléments essentiels vs compléments circonstanciels (tradition grammaticale), actants vs circonstants (Tesnière, 1966), arguments vs adjonctions (grammaire générative). Cette dualité est fondée sur le critère du degré de dépendance des éléments construits par un item verbal; certains syntagmes prépositionnels sont interprétés comme obligatoires/catégoriques, d'autres, interprétés comme non-nécessaires/optionnels. Ce degré de dépendance est mesurable à partir d'un certain nombre de critères syntaxiques, tels que:

(161) Critères pour la détermination des propriétés syntaxiques des prépositions

(i) Réalisation vs non-réalisation lexicale

a. Pierre cohabite *avec Marie* vs *Pierre cohabite

b. Pierre s'est fâché *avec moi* vs Pierre s'est fâché)

(ii) Liberté positionnelle

a. je veux manger une pizza ce soir *à la maison* vs **à la maison* je veux manger une pizza ce soir

b. on ne mange pas de pizzas *à la maison* vs *à la maison* on ne mange pas de pizzas)

(iii) Commutation avec une proforme, pronominale ou adverbiale

a. Paris est loin *de Lisbonne/de là* vs ce problème est loin d'être *résolu/*de là*)

Ainsi, les trois critères majeurs indiqués en (161), ((i), (ii) et (iii)), permettent de distinguer à l'intérieur des SP deux types de compléments: les compléments 'argumentaux' ou de valence ou actants, tels que le SP *à Paris* en (162):

(162) a. je vais *à Paris*

b. *je vais

[30] Cf. l'analyse, dans cette perspective, des prépositions en général (Bat-Zeev Shyldkrot et Kemmer, 1995) et, en particulier, de la préposition *à* (Kilroe, 1991; Goyens, 1998). Shyldkrot et Kemmer sur le changement de la distribution des prépositions dans une perspective diachronique (ex: *de* > *à*: consentir *de* >consentir *à*; ∅ > *à*: convenir∅ > convenir *de*; *de* > ∅: compter *de* > compter ∅; *de* > *se* + *à:* décider *de* – *se* décider *à*). Les propriétés sémantiques sont associées aux usages de *de* vs *à* vs ∅; la préposition *à* marquerait une 'plus grande intervention de la part du sujet'; dans les cas où *se* est également coocurrent la préposition *à* serait en quelque sorte redondante.

c. *à Paris je vais[31]
d. j'y vais

qui ne peut pas être éliminé ou dont la présence est obligatoire (162b.), dont la position linéaire est déterminée (162c) et qui peut être commutable par une proforme (162d.); ces trois propriétés peuvent être mises en rapport avec le degré de fixation qui accompagne la grammaticalisation des prépositions.

Les SP qui, à l'opposé, présentent les propriétés qui se caractérisent par une plus grande autonomie - effacement, mobilité et nature non-paradigmatique (équivalence formelle pronominale/ adverbiale) sont considérés comme compléments non-essentiels/circonstanciels/périphériques.

Ces trois critères ne constituent pas des tests absolus pour distinguer les compléments essentiels et les compléments circonstanciels comme le signalent, entre autres, Lamiroy (2001) et Horno Chéliz (2002). Ainsi, le critère de la possibilité d'effacement, ou critère (i), s'applique à tous les éléments, indépendamment de leurs catégories, pronoms, SN et SP, par exemple[32]. En effet, dans certains contextes verbaux, les éléments 'obligatoires' peuvent avoir une réalisation ∅:

(163) a. je suis en train de lire *un livre*
a'. je suis en train de lire ∅
b. je suis en train de *le* lire
b'. je suis en train de ∅ lire

(164) a. il a offert des fleurs a sa mere
a'. il a offert des fleurs ∅
b. il lui en a offert
b'. il en ∅ a offert

Les SN et les pronoms ayant la fonction OD en (163) et OI en (164) peuvent être omis (163a'., b'.) et (164a'., b'.); du point de vue de la propriété de suppression, les SP sont marqués par un comportement différent par rapport aux autres catégories:

(165) a. une table *en* bois
a'. *une table ∅ bois
b. je vais *à* Paris
b'.*je vais ∅ Paris[33]

---

[31] Dans cet exemple, il n'y a pas de pause entre les constituants *à Paris* et *je vais*; lorsque les deux constituants sont segmentés par une pause, la phrase peut s'interpréter comme une dislocation à gauche du constituant locatif et, dans ce cas, elle serait grammaticale.

[32] En français, le SN ou le pronom sujet ne peut pas être omis que dans des contextes limités, contrairement à ce qui se passe dans les autres langues romanes, langues dites à 'sujet nul'.

[33] Certains contextes favorisent la non-réalisation de la préposition; c'est le cas dans les relatives (*l'homme ∅que je parle*) et dans l'extraction (*c'est la serviette ∅ que je me suis essuyé*). Il s'agit, cependant, des écarts par rapport à la norme mais assez fréquents dans certains usages, notamment, en français parlé. Des phénomènes de ce type sont analysés dans le cadre de l'AP, et décrits comme relevant d'un fonctionnement syntaxique de type 'greffe'; les

Le critère de la mobilité des compléments accessoires, en contraste avec la fixité des compléments essentiels, n'est pas non plus un critère absolu: certains compléments OI, comme le signale Lamiroy (2001), peuvent aussi être déplacés de leur position non-marquée:

(166) **a.** D'une telle lacune faut-il nous plaindre ?
(Grevisse e Goosse, 1994: 476, cité par Lamiroy, 2001, note 4)

Un autre critère associe la décatégorisation de la préposition et la valeur fonctionnelle; un complément prépositionnel et essentiel serait introduit par une préposition 'vide', celle-ci ne pouvant pas être remplacée par une autre préposition (le caractère d'absence de contenu sémantique allant de pair avec la réduction des choix lexicaux) et elle serait fortement régie par le verbe. Cependant, comme le fait observer Lamiroy (2001):

> «(…) le terme essentiel est pris dans deux sens qu'il conviendrait de distinguer davantage. Un complément peut être essentiel au sens syntaxique, donc pour la construction de la phrase, sans être essentiel au sens lexical, au sens de: programmé sous cette forme particulière par telle entrée lexicale particulière.»

Cette distinction permettrait d'expliquer les exemples:

(167) a. allers *vers le fond du jardin*/aller *jusqu'au bout du jardin*
b. tourner *autour de la place*/ Tourner *à gauche*
c. Loger *chez ses parents*/ loger *sous les ponts*

où les compléments prépositionnels peuvent être nécessaires du point de vue syntaxique sans l'être lexicalement exigés par les verbes en question puisqu'ils admettent différentes sélections prépositionnelles.

Cette brève introduction à la problématique de l'analyse de prépositions vise à rendre compte du grand nombre de difficultés auxquelles tout chercheur est confronté; ces difficultés relèvent de la nature de l'objet fortement soumis à la variation et de l'appareil formel utilisé.

De la vaste littérature consultée, je retiens un certain nombre de propositions d'analyse que j'utiliserai comme hypothèses de départ et sur lesquelles s'appuie ma propre analyse des constructions prépositionnelles des verbes à */complexité/*.

Je considère, en effet, comme présenté dans le chapitre 3 (section 3.2), la représentation syntaxique d'un item verbal comme se rapportant à une configuration composée de positions syntaxiques. Dans cette perspective, chaque item verbal admet un nombre limité et maximal de positions syntaxiques qui constituent un

---

'greffes' de ce type sont expliquées comme une extension du schéma canonique de la relative (*l'homme qui est venu*; *l'homme que je vois*) et accompagné d'une 'réduction de la flexion' (*la serviette avec/sur/dans laquelle je me suis essuyé*). Cf. pour les détails de l'analyse proposée Rouget et Salze (1985: 117-139)

ensemble de virtualités, incluant ainsi la variation[34]. La variation serait donc un phénomène prévisible. Dans cette représentation, où la variation se matérialise en termes d'existence de positions syntaxiques ainsi que de différentes catégories de réalisation lexicale, je détermine deux types de zones, différentes entre elles, et définies linéairement par rapport au noyau verbal: la zone SUJET et la zone OBJET. Cette représentation se révèle donc comme une 'vision' macro-géométrique[35], et tridimensionnelle de la syntaxe verbale. Celle-ci définie par les trois points, SUJET – Verbe – OBJET [36], prévoit une architecture en forme de constellation organisée, à travers l'articulation entre positions syntaxiques situées en SUJET et en OBJET, non seulement à l'intérieur d'une construction donnée, mais aussi entre différentes constructions syntaxiques.

Cette représentation permet de rendre compte des asymétries non seulement entre les positions situées dans les zones SUJET et OBJET, mais aussi entre les positions situées dans la zone OBJET. De ce fait, elle permet d'intégrer les micro-structures où interviennent les prépositions, les relations exprimées par des prépositions étant marquées par une 'asymétrie fondamentale''[37] comme le souligne Spang-Hanssen (1993).

Sans négliger les différentes analyses portant sur la grammaticalisation des prépositions, sur la distinction entre les prépositions 'vides' ou 'incolores' et les prépositions 'pleines', ainsi que celles portant sur le statut fonctionnel des compléments introduits par les prépositions, je considère que les compléments prépositionnels, et les prépositions qui les introduisent, sélectionnés par les verbes à /*complexité*/, sont déterminés par le sens lexical des items verbaux. Un argument en faveur de cette hypothèse vient de l'inventaire des prépositions des verbes à

---

[34] Une option de ce type, dans le cadre de la perspective lexicale de la grammaire générative, est présentée sous la forme d''Hypothèse de représentation lexicale faible' (Horno Chéliz, 2002)

[35] La notion de géométrie se retrouve dans la représentation abstraite de la structure aspectuelle proposée par Klipple (1997: 99) et définie comme suit: «The temporal, spatial, and scalar vector in the geometry of the event.», le terme 'vector' étant défini comme « A quantity having direction as well as magnitude, denoted by a line drawn from its original to its final position».

[36] Dans d'autres cadres théoriques, et à différents niveaux d'analyse, on peut observer cette réduction des particularités syntactico-sémantiques à des macro-structures 'bi-polaires' ou binaires à noyau central: le système tridimensionel de la théorie de Hjelmslev (1935) fondé sur trois oppositions: direction (approche vs distanciation), cohésion vs absence de cohésion et subjectivité vs objectivité; la notion de transitivité (Hopper et Thompson, 1980), les macro-rôles *Initiator* et *Endpoint* (Kemmer, 1993) et les macro-rôles *Agent* et *Thème* (Dowty, 1991). Associées aux macro-structures se trouvent des échelles de mesure (Hopper et Thompson, 1980). Pour Dowty, par exemple, la fonction Sujet – argument externe – est attibuée à l'élément qui réunit le plus grand nombre de traits sémantiques du protorôle 'agent'; l'élément Objet - l'argument interne - sera interprété comme celui qui sélectionne plus de traits attribués au protorôle de 'Thème'.

[37] Cette valeur d'asymétrie fondamentale se traduit chez Pottier (1962) par la valeur de 'subordination'; la préposition y est considérée comme un morphème de subordination;

/complexité/. Parmi l'ensemble de prépositions du français (*à, de, avec, sans, après, avant, sous, sur, pour, par, en, dans, entre, vers, parmi, contre*), les constructions prépositionnelles des verbes à /complexité/ ne font intervenir qu'un nombre réduit de prépositions: *à, de, avec, en, dans, entre, par, parmi, contre*. [38] Cette réduction de l'ensemble des formes sélectionnées n'est pas aléatoire et semble être directement liée aux propriétés sémantiques des verbes réunis sous */complexité/*.

Le Graphique 2 montre la distribution de ces prépositions en termes de fréquence dans les constructions prépositionnelles:

Graphique 2: Prépositions sélectionnées par V*/complexité/*

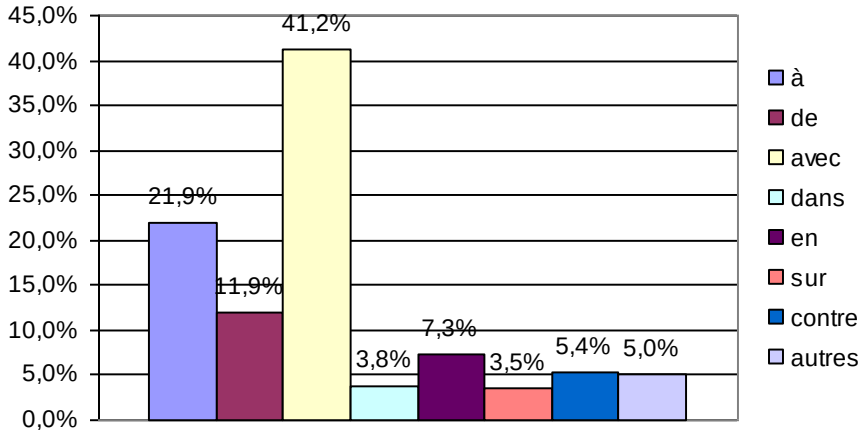

La liste des prépositions des verbes à */complexité/* est donc une liste fermée et limitée; il s'agit là d'une première conclusion importante pour la suite de l'analyse.

L'hypothèse envisagée ici, et qui concerne la sélection des prépositions comme étant déterminées par le lexème verbal s'articule avec une deuxième hypothèse qui est la suivante: chaque préposition sélectionnée décrit une orientation sémantique donnée. Selon cette hypothèse, la sélection des prépositions *à* et *avec*, par exemple, dans *associer le soleil à la joie* ; *associer le soleil avec la joie*, correspond à différentes 'points de vue' sur la relation entre les éléments X et Y, respectivement *soleil* et *joie*. Chaque préposition apporte un 'point de vue' différent ; chaque préposition décrit une certaine 'trajectoire' relationnelle, orientée par le sens de l'item verbal *associer*. Une conséquence découle de cette hypothèse: l'absence de sélection prépositionnelle ainsi que l'absence de variation prépositionnelle (ou sélection unique d'une préposition) constituent autant de manifestations d'aspects se rapportant à la structure conceptuelle de l'item verbal considéré. Dans cette perspective, la structure conceptuelle d'*associer,* qui inclut les particularités sémantiques apportées par la

[38] À l'exception de la préposition *entre*, peu fréquente également dans le corpus, les prépositions que l'on trouve dans les contextes verbaux à */complexité/* sont considérées par Grevisse-Goosse (1993: 330) comme les prépositions introduisant des compléments essentiels. Ceci semble confirmer donc le caractère lexicalement déterminé de la sélection prépositionnelle.

sélection des prépositions *à* et *avec*, est à distinguer de celle d'un verbe tel que *dissocier*, par exemple, qui est marquée par la sélection d'une seule préposition, *de*.

Cette deuxième hypothèse conduit à considérer que toutes les prépositions dénotent des valeurs sémantiques. Cette hypothèse semble contrarier le découpage entre prépositions 'vides' et prépositions 'pleines'; ce n'est pas le cas, car cette hiérarchie est établie mais à un autre niveau.

En effet, à un niveau abstrait, je retiens comme valeur générale et qui correspond au caractère 'vide' ou grammatical des prépositions, la valeur de 'relateur', valeur partagée par toutes les prépositions sélectionnées dans les contextes verbaux à */complexité/*. Cette valeur de 'relateur' se traduit par la valeur de 'délimitation', le complément prépositionnel fournissant la limite externe du procès dénoté par le lexème verbal. Dans ce sens, les prépositions fonctionnent sur le plan de la syntaxe verbale à */complexité/* comme des opérateurs du segment 'en un' inclus dans /complexité/[39].

À un deuxième niveau d'abstraction, la valeur de 'relateur' de chaque préposition fonctionne comme un indice de relation entre deux éléments, et de ce fait, elle dénote le deuxième segment de [+discret], la valeur de 'pluralité'. Cette deuxième valeur est mesurable en termes de quantité de [+discret] dans une échelle. La représentation abstraite du fonctionnement des prépositions comme opérateurs de complexité peut être la suivante:

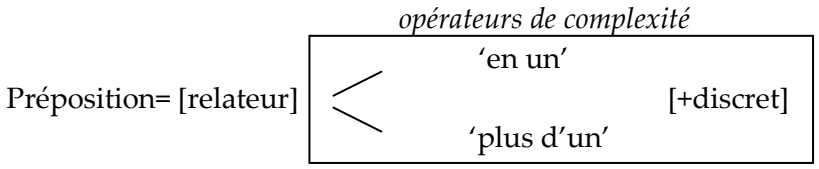

Enfin, il semblerait que l'on puisse établir un parallèle entre le domaine de la syntaxe verbale des verbes à */complexité/* et les possibilités de réalisation par pluriel morphologique et/ou 'pluriel syntaxique' (dans celui-ci, les deux termes sont mis en rapport par une préposition), et les rapports entre déterminants et noms, dans la syntaxe nominale, notamment les rapports orientés par les déterminants *des* et *chacun/quelques/plusieurs/tous* et *les*. Flaux et Van de Velde (1997) présentent l'analyse suivante, à partir des exemples ci-dessous:

(168) a.**les* hommes sont pareils: aveugles et brutaux
b. *tous* les hommes sont pareils: aveugles et brutaux

---

[39] On peut associer à la notion d'opérateur de complexité que je propose celle de 'prédicat de type léger' (light) formulée par Horno Chéliz (2002) qui comprend non seulement les prépositions, mais aussi, par exemple, des verbes (auxiliaires et verbes 'support'). Selon cette hypothèse, les prépositions sont des éléments lexicaux de nature 'verbale' mais de type 'léger' que l'on peut comparer avec le statut syntactico-sémantique des verbes 'supports'. L'hypothèse de Leeman (1999: 77) me semble aller, implicitement, dans le même sens: «l'hypothèse ici défendue sera que la préposition institue ou active une certaine vision aspectuelle du nom, comme l'auxiliaire (tel que conçu dans la tradition grammaticale) a une incidence sur l'interprétation aspectuelle de l'idée verbale.»

c.**chacun* des hommes est pareil: aveugle et brutaux
(exemples de Flaux et Van de Velde, 1997: 37-8)

D'après les auteurs, seule la phrase (168b) est possible parce que *les hommes* dénotent une «pluralité à la fois discontinue et continue: discontinue parce que chaque unité y est bien distinguée des autres, continue parce qu'elle est rattachée, ou rattachable, par des relations comme celle de ressemblance» (Flaux et Van de Velde, 1997: 38). En (168a.), «il n'y a pas de relation formulable entre les éléments de l'ensemble car ils sont fondus dans une unité qui domine sur la pluralité»; enfin, en (168c.), «c'est pour la raison inverse: l'ensemble est éclaté en unités isolées». Les auteurs concluent que «l'article défini pluriel [l*es*] se présente donc comme le marquer de la totalité indifférenciée».

Dans le paradigme des déterminants indéfinis, *des* s'emploie avec des pluralités indifférenciées, i.e. aussi bien avec des noms dénotant des objets composés de deux parties (*des* gants, *des* ciseaux,) qu'avec des noms qui se réfèrent à des collections ('Dans la mer, il y a *des* poissons, *des* coquillages, *des* crustacés…'). Flaux et Van de Velde (1997: 145) définissent *des* comme:

> «(…) un signe de l'aspect pluriel, s'opposant à l'unité et à la totalité (…) sa valeur est beaucoup plus abstraite que celle des autres prédéterminants non référentiels du pluriel, indéfinis ou numéraux cardinaux, et il n'apporte pratiquement pas d'informations sur le nombre des éléments considérés ni sur leur particularité ou leur diversité (…)»

De la même manière, il me semble possible d'établir un parallélisme formel entre le comportement des déterminants dans le SN et les constructions des verbes à /*complexité*/. Les constructions à 'pluriel morphologique' (cf.propriété (i)), que celui-ci figure en SUJET (*ils*) ou en une position située en OBJET (*les*), fonctionnent comme des constructions plus abstraites qui désignent uniquement une pluralité. Dans les structures à 'pluriel syntaxique', les prépositions fonctionnent, en quelque sorte, comme certains déterminants dans les structures nominales (cf. (168b.)): chaque préposition, parmi l'ensemble de sélections prépositionnelles observées dans les contextes des verbes à /*complexité*/, introduit une dissociation entre les éléments composant la pluralité et simultanément une relation entre eux.

Cette possibilité de mettre en relation des éléments d'une pluralité est induite par la sémantique de la tête lexicale – le verbe – car, certains verbes, ceux qui ne construisent jamais de constructions avec la préposition *avec* ou avec d'autres prépositions, en sont dépourvus.

(169) a. je combine des timbres
a'. je combine ce timbre avec celui-là
b. je collectionne des timbres
b'. *je collectionne ce timbre avec celui-là

Dans ce chapitre, consacré à l'étude des constructions prépositionnelles, dont la structure formelle peut être représentée par *X* PREP *Y*, et partant de l'hypothèse

selon laquelle celles-ci constituent des indices forts du trait [+discret] inclus dans /*complexité*/, je me propose de déterminer la hiérarchie de [+discret], dégagée à partir des valeurs contextuelles des prépositions, en y distinguant différents degrés de la valeur d'intégration (par 'association'/'dissociation', par exemple) d'éléments constituants d'un tout.

Ainsi, je me propose de déterminer les valeurs sémantiques qu'elles dénotent, ces valeurs pouvant être calculées par la combinatoire avec la sémantique des items verbaux auxquels elles sont associées.

5.1.2. Les verbes [+PREP]

Les verbes [+PREP] sont divisés en deux ensembles: les verbes à préposition fixe et les verbes à préposition variable. Ainsi, les verbes qui ne sélectionnent que la préposition *à* seront notés [+PREP, *à*, ∅] où ∅ symbolise l'absence de sélection d'autres prépositions. Les verbes qui sélectionnent plus d'une préposition seront notés, par exemple, [+PREP, *à*, *avec*]. On attribue aux prépositions trois types de valeurs: valeur spatiale, valeur temporelle et valeur de notion, illustrées en (170), pour la préposition *à*:

(170) a. Je vais *à Paris*
b. La séance est ajournée *à 48 heures*
c. Belle *à ravir*/ une tasse *à thé*
(Pottier, 1962: 203-4)

Le système proposé par Pottier (1962) a l'avantage de réunir ces trois valeurs dans un schème représentatif pour chaque préposition, et de permettre de calculer la valeur la plus abstraite de chacune des prépositions.

Ainsi, la valeur à attribuer à chaque préposition sera sa valeur la plus abstraite, celle qui rend possible la multiplicité des valeurs contextuelles. Cette valeur est présentée sous forme hypothétique, déterminée à partir des différentes propositions théoriques sur les valeurs contextuelles des prépositions. J'aurai recours aux propositions qui conçoivent les prépositions dans un cadre systématique, telles qu'on les rencontre dans les schémas représentatifs de Pottier (1962). Le système de schémas représentatifs proposé par Pottier (1962: 256-7) contient cinq sous-types:

- prépositions à 'une limite non-orientée': *à – de*, *avec-sans*
- prépositions à 'une limite orientée': *arrière (derrière)- avant (devant), après, sur-sous*
- prépositions à 'deux limites': *pour, par, pendant, en, dans, hors (de), entre.*
- prépositions à 'limite ponctuelle': *vers, parmi, contre*
- prépositions à 'limite linéaire': *selon, malgré*

Les différences entre les prépositions de chaque type se décrivent en termes de 'direction', ou formes de 'vecteur' (cf. note 21 et la définition de 'vecteur' donnée par Klipple (1997)). Ainsi, *à* et *de* présentent des directions symétriques: avec *à*, la

direction se fait vers la limite; avec *de*, elle se fait à partir de la limite. Je retiendrai également les catégories conceptuelles associées aux prépositions selon Klipple (1997) ainsi que le système proposé par Horno Chéliz (2002) pour les prépositions de l'espagnol, notamment en ce qui concerne la traduction des valeurs sémantiques en termes de traits. Enfin, j'incorporerai des études particulières concernant telle ou telle préposition. L'ensemble des apports théoriques sera intégré à l'analyse des contextes particuliers que représentent les verbes à */complexité/*.

En adoptant cette méthodologie, j'estime pouvoir rendre compte du caractère compositionnel du sens lexical des verbes à */complexité/*. Un item verbal marqué par [+PREP, *à*, ∅], par exemple, manifeste un certain aspect de la structure conceptuelle de /complexité/, différent de celui qui caractérise un item verbal marqué [+PREP, *de*, ∅].

5.1.2.1 Verbes sans alternance prépositionnelle

Dans les sections qui suivent j'examinerai les contextes verbaux à */complexité/* marqués par la sélection catégorique d'une seule préposition. La présentation de ces cas suit l'ordre suivant: préposition *à*, *de*, avec, *contre*, *dans*, *en*, *entre* et *sur*.

• Les Verbes [+PREP, *à*, ∅]

Les verbes à */complexité/* marqués [+PREP, à, ∅] sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Tableau 25: V [+PREP, *à*, ∅] */complexité/*

Verbes	Zones d'ancrage de /complexité/		Structures syntaxiques	
	OBJET	SUJET	Il V ceci à cela Il les V	Il V à lui/à ceci Ils SE V
accoler	+	-	+	-
raccorder	+	-	+	-
rajuster	+	-	+	-
agglomérer	+	-	+	-
agréger	+	-	+	-
annexer	+	-	+	-
apparenter	+	-	+	-
assimiler	+	-	+	-
connecter	+	-	+	-
joindre	+	-	+	-
opposer	+	-	+	-
réunir	+	-	+	-
rallier	+	-	+	-
succéder	-	+	-	+
ressembler	-	+	-	+

Les verbes [+PREP, *à*, ∅] sont caractérisés par deux types de constructions:

(171) a. j'accole *les deux noms* sur une liste
b. j'accole *le nom de la fleur au nom de la couleur* sur une liste

(172) a. *Les nuits mornes se* succèdent

b. *la nuit morne* succède *au sombre crépuscule*
(*Proton*, 1992)

La préposition *à,* introduisant une position syntaxique en OBJET, peut être associée à une position syntaxique dans la zone OBJET, dans (171), ou être associée à une position syntaxique en SUJET, comme en (172). Ces deux combinatoires sont intégrées dans la caractérisation des prépositions en tant qu'opérateurs de complexité' par une représentation différenciée. Ainsi, les verbes du type (171) sont donc marqués par [OBJET, + PREP, *à*, ∅]; les verbes du type (172) sont, eux, caractérisés par [SUJET, + PREP, *à*, ∅]. Cette représentation permet de situer l'asymétrie introduite par la préposition entre les deux éléments qu'elle met en rapport. Dans le cas de (171), elle se situe entre deux éléments figurant dans la zone OBJET, dans le cas de (172), elle se situe entre un élément occupant la position syntaxique en SUJET et un autre élément occupant une position syntaxique en OBJET. Du fait de cette corrélation, la construction prépositionnelle est interprétée de manière différente, selon le type d'élément, occupant une position syntaxique dans telle ou telle zone syntaxique, avec lequel elle établit une relation. La construction prépositionnelle dans une représentation de type [SUJET, +PREP] aura des propriétés hybrides, i.e. elle partage des propriétés qui relèvent de sa position en OBJET et celles qu'elle partage avec l'élément en SUJET avec laquelle elle est en rapport.

Certains verbes à /*complexité*/ présentent dans leurs structures syntaxiques une construction prépositionnelle telle que *sur une liste* (en 171a., b.) et qui dénote une valeur spatiale. Il semblerait que la construction prépositionnelle fonctionne, dans des cas de ce type, comme apportant une information nécessaire, de localisation spatiale – l'espace où se situe la situation dénotée par le lexème verbal. Cet apport d'information ne se restreint pas aux verbes [+PREP, *à*], il correspond à une contrainte exigée par /*complexité*/: celle de délimitation d'un espace et/ou temps des situations dénotées des verbes marqués par ce trait et qui lui attribue les contours ou les limites formelles d'un ensemble contenant des 'pluralités'. Chaque fois que cette information n'est pas lexicalisée dans le lexème verbal, elle figure dans les structures syntaxiques sous forme de complément prépositionnel à valeur locative/temporelle.

Gougenheim (1959) souligne le caractère ponctuel de la préposition *à* dans ses emplois statiques:

(173) a. je suis des cours *à la faculté de Lettres*
b. j'habite *à Paris*
(Gougenheim, 1959: 9)

où aussi bien *la faculté* en (173a.) que *Paris* en (173b.) constituent des espaces conçus comme des points. La valeur 'ponctuelle' se retrouve également dans des contextes dynamiques, notamment dans les constructions verbales qui ont un OI introduit par cette préposition.

Gougenheim observe également la valeur 'active du sujet' (cf. également, note 30, à propos de l'étude de Shyldkrot et Kemmer (1995)), dans des constructions

indirectes avec *à*, dans les cas où elles alternent avec les constructions directes, comme en (174):

(174) a. commander ∅ une armée
a′. commander *à* ses passions
b. présider ∅ une assemblée
b′. présider *à* des travaux
c. applaudir ∅ le plafond
c′. applaudir *à* une décision
(Gougenheim, 1959: 11)

Les constructions pronominales avec *à*, dans les cas où elles peuvent être comparées avec les constructions non pronominales suivies de la préposition *de*, en (175):

(175) a. décider *de* partir
a′. se décider *à* partir
b. refuser *de* sortir
b′. se refuser *à* sortir
(Gougenheim, 1959: 12)

où la valeur de la préposition *à* est également associée à une valeur 'active' du sujet (comparer (175a., et a′.) et (175b. et b.′)).

Dans Pottier (1962), la préposition *à* est considérée comme un morphème capable d'exprimer deux types de relations: dynamique (*je vais à Paris*) et non-dynamique (*Je suis à Paris*). La valeur dynamique est définie comme un «mouvement d'approche d'une limite simple avec atteinte envisagée: visée initiale». A la valeur non-dynamique est associée la valeur de «contact avec une limite, résultant d'un mouvement d'approche» et également la valeur de 'visée coïncidente', i.e. la coïncidence entre deux termes X et Y qu'elle relie.

• **Les verbes [+PREP, *de*, ∅]**

Les verbes à /*complexité*/, marqués par la possibilité [+PREP, *de*, ∅], se trouvent dans le Tableau 27, ci-dessous:

Tableau 26: Structures syntaxiques des V [+PREP, *de*, ∅] */complexité/*

verbes	Zones d'ancrage de /complexité/		Structures syntaxiques				
	SUJET	OBJET	Ils V LÀ Ceci V de Npl	Ils V Il V de Npl	Ils V ça Ceci se V de N pl	Il les V Il V ceci de cela	- Il V ceci de cela
abonder	+	-	+	-	-	-	-
grouiller	+	-	+	-	-	-	-
foisonner	+	-	+	-	-	-	-
pulluler	+	-	+	-	-	-	-
fourmiller	+	-	+	-	-	-	-
infester	+	-	+	-	-	-	-
proliférer	+	-	+	-	-	-	-
différer	+	-	-	+	-	-	-
parsemer	+	+	-	-	-	-	+
différencier	-	+	-	-	-	+	-

dissocier	-	+	-	-	-	+	-
distinguer	-	+	-	-	-	+	-
peupler	-	+	-	-	-	+	-
repeupler	-	+	-	-	-	+	-
dépeupler	-	+	-	-	-	+	-
approcher	-	+	-	-	-	+	-
rapprocher	-	+	-	-	-	+	-
composer	+	-	-	-	+	-	-
se composer	+	+	-	-	+	-	-

Ce tableau montre la corrélation entre la construction prépositionnelle en *de* et les autres constructions du verbe, illustrées ci-dessous:

(176) **distinguer**
a. il ne distingue pas *ces deux couleurs*
b. il ne distingue pas *le rouge du bleu*

(177) **différer**
a. *les deux jumeaux* ne diffèrent qu'en quelques détails/ ils ne diffèrent que par ce trait
b. c'est parce que *tu* diffères *de moi* que je t'aime

(178) **composer**
a. *pièces* qui composent une machine / *les éléments* composent l'ensemble
se composer
b. la maison se compose *de deux étages* / le menu se compose *de trois plats*

(*Proton*, 1992)

Les exemples (176) et (177) correspondent aux cas, déjà observés pour la préposition *à*, où le complément prépositionnel introduit par la préposition *de* est correlié à un autre élément, celui-ci pouvant occuper une position syntaxique en OBJET, en (176b.), ou en SUJET, en (177b.). Les verbes du type (176) sont donc marqués par [OBJET, +PREP, *de*, ∅] et ceux des type (177) et par [SUJET, +PREP, *de*, ∅].

Les cas illustrés en (178) présentent une particularité par rapport aux autres types. En effet, dans les exemples (176) et (177), le rapport entre les deux éléments reliés par la préposition doit être interprété comme une conjonction logique de deux éléments; /*complexité*/ se manifeste par la relation entre les deux éléments correliés par la préposition. Dans les exemples de (178), /*complexité*/ est ancré dans une seule position syntaxique, soit en SUJET, dans *composer*, en (178a.) soit, dans le cas de *se composer*, en (178b.), dans une seule position syntaxique introduite par la préposition *de* et suivi d'un élément nominal au pluriel. La représentation syntaxique abstraite en termes de points d'ancrage/zones d'ancrage de /*complexité*/ permet d'illustrer ces différences:

(179) **Représentation par points d'ancrage de /*complexité*/**
(i) en OBJET
distinguer

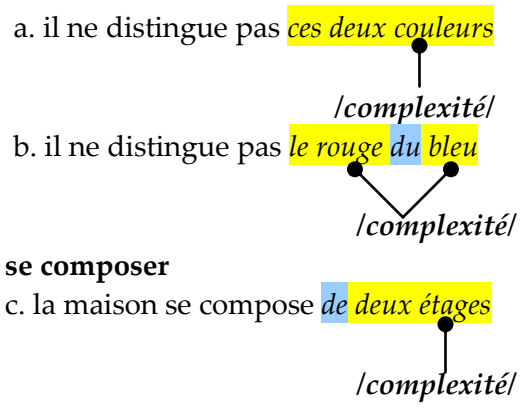

Cette représentation permet d'observer le contraste entre les deux constructions prépositionnelles en *de*, à savoir, en *distinguer* (179b.) et en *se composer* (179c.). La préposition *de* étant apte à dénoter la valeur de 'séparabilité', est, semble-t-il, apte à construire le 'multiple', à travers l'effet de sens 'intensif' (Pottier, 209) ou 'partitif' (Englebert, 1992); dans un verbe comme *cribler* (*cribler une cible de flèches/ je suis criblé de piqûres de moustiques* et dans un emploi métaphorique, *être criblé de dettes*), on retrouve cette possibilité d'effet 'd'augmentation de la quantité'.

En ce qui concerne le cas des verbes du type *grouiller* (*abonder, pulluler, infester, fourmiller*) le complément prépositionnel introduit par *de* sera analysé en rapport avec les autres constructions des verbes, les verbes de ce type étant marqués par la possibilité de sélectionner la préposition *dans;* ainsi leur analyse s'intègre dans le cas représenté par [+PREP, *de*, *dans*].

Parmi les études focalisés sur l'analyse de la préposition *de*, je dois signaler celles qui traitent de problèmes ponctuels, comme le *de* –infinitif de narration (Huot, 1981), *de* dans les syntagmes binominaux (Bartning, 1993) ou encore l'étude d'Englebert (1992) qui observe un vaste corpus d'occurrences de *de*, la préposition figurant dans une grande variété de constructions. L'un des objectifs de l'analyse d'Englebert «est de chercher, sous la multiplicité de ses effets de sens, la valeur fondamentale de *de*». Pour cela, l'auteur décrit les variétés de constructions en *de* en les classant sous quatre catégories: *de* à effet *comparatif*, *de* à effet *déterminatif*, *de* à effet *partitif* et *de* à *effet notoire*.

L'auteur établit une hiérarchie entre ces différentes valeurs contextuelles de *de* et propose, comme valeur fondamentale de *de*, une valeur à deux faces: détermination et identification, cette dernière valeur correspondant aux *de* – comparatifs. Ces deux valeurs étant définies comme:

(180) Valeurs fondamentales de la préposition *de* (Englebert, 1992)
(i) *de*-détermination et où déterminer signifie: limiter un élément X à partir d'un élément Y
(ii) *de*-identification et où identifier, c'est attribuer à un élément X les qualités d'un élément Y tout en conservant à X les siennes.

La valeur (i), de détermination, avait déjà été définie par Moignet (1981) comme étant un des multiples effets de sens d'une valeur fondamentale: la valeur 'éloignement'. Celle-ci se trouve illustrée dans les exemples suivants:

(181) a. Voyager de Paris à Marseille
b. Travailler de huit heures à midi
c. la ville de Paris
d. beaucoup de bruit
(Englebert, 1992: 194)

Sous la valeur fondamentale 'éloignement' (Moignet), on peut reconnaître les valeurs contextuelles de l'éloignement dans l'espace/origine, 'séparation' en (181a.), 'prélèvement' (181d.) ainsi que de 'définition' (181c.) et 'distanciation temporelle' (181b.).

Les valeurs de 'détermination' et d''identification' peuvent être intégrées dans une valeur plus abstraite 'd'incorporation identifiante' (Cadiot, 1993a), i.e. la préposition *de* porte une 'instruction': «celle de condenser et de conditionner, dans son régime (N2), l'information disponible (…) la donnant comme pré-construite (…)». Cette valeur fondamentale de la préposition *de* est déterminée à partir des cas d'alternance de la préposition *de* et *à* en contexte binominal (*verre à vin/de vin*; *parti au gouvernement/du gouvernement*; *couper la tête à Jean/de Jean*; *un pays à tradition protestante/de tradition protestante*) La valeur d'incorporation de la préposition *de* peut être représentée par l'exemple (182b.) en contraste avec la valeur de la préposition *à* (182a.):

(182) a. couper [[la tête] [à Jean]]
b. couper [la tête de Jean] [40]

Ainsi, l'exemple donné en (182a.) peut être paraphrasée par *lui couper la tête* (datif de possession) et celui, en (182b.), par *couper sa tête*.

Parallèlement, il me semble possible de rapprocher la construction de (182a.) de celle que Riegel (1991) analyse comme une structure relevant des constructions à complément datif de la totalité, telles que: *je vais lui tirer les oreilles/je vais tirer les oreilles à Jean*. Riegel préconise une analyse sémantique et cognitive des constructions de ce type, i.e. en termes de relation parties/tout. Dans cette construction, les deux compléments N1partie (*les oreilles*) et N2tout (*Jean*) «représentent le dédoublement du second argument d'un verbe fondamentalement bivalent. Cette opération est déclenchée chaque fois que le procès affecte conjointement une partie d'un tout animé et ce tout» (Riegel, 1991: 139). Ainsi, entre N1 et N2 s'établit une relation de solidarité de type 'partitif'; cette relation est marquée lexicalement par la valeur 'partie de' dénotée par les noms qui figurent en N1 (le nom *oreilles* identifie une partie du corps humain). Parallèlement N2 doit identifier un 'tout' par rapport à N1partie. Riegel s'appuie sur les données de Herslund (1988) concernant les

[40] Les cas illustrés en (182) constituent des exemples de constructions relevant de la 'possession inaliénable'. Le SP *de Jean* correspond à un cas possessif typique (préposition *de*, tête de SP); en français non-normatif, le SP *à Jean* constitue une alternative pour le même cas possessif, comme dans *le livre de Jean*, *le livre à Jean*. Si l'on compare *une photo à Jean* et *une photo de Jean*, il semble évident que, dans le premier cas, Jean est le possesseur, et que dans le deuxième cas, il figure sur la photo, il en fait partie, i.e. il constitue le thème de la photo.

constructions datives, pour lesquelles il préconise une 'prédication de possession' pour l'objet d'un complément datif. Ainsi, la construction *Jean a envoyé un bouquet à Marie* se laisse interpréter comme *Marie a un bouquet* ce qui constitue l'objet d'une prédication causative dont le sujet est *Jean*. Riegel conclut en disant que (p. 140) «la fonction dative se trouve donc en quelque sorte prédestinée à accueillir un constituant qui s'interprète comme un tout ayant comme partie l'objet N1». Cette construction se présente, ainsi, comme une possibilité sémantique où la relation de solidarité entre N1partie et N2tout s'interprète comme un «tout affecté par le procès verbal conjointement avec la partie et à travers elle» (Riegel, 1991: 141).

Les différences entre les prépositions *à* et *de,* et notamment la spécificité de la préposition *de*, peuvent être expliquées par les schèmes de Pottier (1962: 202-213). La préposition *à* dénote le «mouvement d'approche d'une limite, avec atteinte envisagée ou contact avec une limite», tandis que *de* dénote le «mouvement d'éloignement d'une limite avec contact initial envisagé et visée finale». Les points d'ancrage des deux prépositions sont symétriques, la préposition *à* touche la limite à la fin de sa trajectoire, i.e. cette limite étant représentée par N2 (élément Y). La trajectoire de la préposition *de* part d'un point d'ancrage, sa limite est représentée par N1 (élément X).

- **Les verbes [+PREP, *avec*, ∅]**

Les constructions syntaxiques dans lesquelles se trouve la préposition *avec* comme sélection prépositionnelle unique sont données dans le tableau ci-dessous:

Tableau 27: Structures syntaxiques des V [+PREP, *avec*, ∅] */complexité/*

Verbes	Zones d'ancrage de /complexité/			Structures syntaxiques		
	OBJET	SUJET	SUJET/ OBJET	Il V SP (avec)	Il le V SP (avec)	Il le V SP (avec) Il V SP (avec)
confluer	+	-	-	+	-	-
converger	+	-	-	+	-	-
coexister	+	-	-	+	-	-
cohabiter	+	-	-	+	-	-
coïncider	+	-	-	+	-	-
collaborer	+	-	-	+	-	-
commercer	+	-	-	+	-	-
communiquer	+	-	-	+	-	-
concorder	+	-	-	+	-	-
cadrer	+	-	-	+	-	-
coopérer	+	-	-	+	-	-
correspondre	+	-	-	+	-	-
interagir	+	-	-	+	-	-
interférer	+	-	-	+	-	-
lutter	+	-	-	+	-	-
rimer	+	-	-	+	-	-
rivaliser	+	-	-	+	-	-
voisiner	+	-	-	+	-	-
se disputer	+	-	-	+	-	-

s'entendre	+	-	-	+	-	-
se battre	+	-	-	+	-	-
se bagarrer	+	-	-	+	-	-
agencer	-	+	-	-	+	-
accorder	-	+	-	-	+	-
amalgamer	-	+	-	-	+	-
combiner	-	+	-	-	+	-
concilier	-	+	-	-	+	-
réconcilier	-	+	-	-	+	-
coordonner	-	+	-	-	+	-
fondre	-	+	-	-	+	-
confondre	+	+	-	-	+	-
cumuler	-	+	-	-	+	-
coupler	-	+	-	-	+	-
harmoniser	-	+	-	-	+	-
identifier	-	+	-	-	+	-
marier	-	+	-	-	+	-
raccommoder	-	+	-	-	+	-
synchroniser	-	+	-	-	+	-
alterner	-	-	+	-	-	+
permuter	-	-	+	-	-	+
commuter	-	-	+	-	-	+
contraster	-	-	+	-	-	+
croiser	-	-	+	-	-	+
fusionner	-	-	+	-	-	+

Les constructions prépositionnelles en *avec* représentent l'ensemble le plus nombreux, parmi les verbes [+PREP]. Le complément introduit par *avec* se trouve associé non seulement à une position en SUJET, mais aussi à une position en OBJET.

Associée à une position en SUJET, la préposition *avec*, dans les cas illustrés par *cohabiter* (183) et *concorder* (184), est incompatible avec une construction pronominale.

(183) **cohabiter**
a. il cohabite *avec nous* depuis trois ans
b. nous avons cohabité durant trois ans
c.*nous *nous* cohabitons

(184) **concorder**
a. cette nouvelle concorde *avec ce que j'ai entendu hier*
b. leurs avis concordent
c.*ils *se* concordent

Ce n'est pas le cas avec les verbes *se disputer* (185) et *se battre* (186):

(185) **se disputer**
a. les deux frères *se sont disputés*
b. *il se* dispute *avec un ami*

(186) **se battre**
a. nous nous battons
b. *je me* bats *avec toi*

pour lesquels la sélection de la préposition *avec* est exigée uniquement lorsque les verbes sont à la forme pronominale. Les mêmes verbes, dans leur emploi transitif, ne sélectionnent pas de complément prépositionnel introduit par *avec* (*cette femme bat son enfant*; *disputer un match*) et n'exigent pas la réalisation par un pluriel de l'une de leurs positions syntaxiques. De ce fait, *battre* et *disputer* sont exclus de l'ensemble de verbes marqués par /*complexité*/; seuls *se battre* et *se disputer* présentent des propriétés permettant leur inclusion dans cette classe de verbes.

Le complément introduit par la préposition *avec* se trouve associée également à une autre position syntaxique en OBJET. Le verbe *cumuler* , en (187), illustre les verbes marqués par cette caractéristique:

(187) cumuler

a. cumuler *deux fonctions*

b. il cumule son poste de directeur *avec son poste de maire*

(*Proton*, 1992)

Enfin nous trouvons un troisième type, où la préposition *avec* se trouve associée non seulement à une autre position syntaxique en OBJET mais aussi, dans une autre construction, à une position en SUJET, comme le montrent les constructions syntaxiques du verbe *alterner*, en (188):

(188) alterner

a. je *les* alterne; j'alterne *les couleurs*

b. j'alterne *ceci avec cela*; j'alterne *le rouge avec le blanc*

c. *elles* alternent; *diverses couleurs* alternent dans ce mur

d. *celle-ci* alterne *avec celle-là*; *le rouge* alterne *avec le blanc* dans ce mur

En (188b.), *avec* est en corrélation avec une autre position syntaxique réalisée dans la zone OBJET, *le rouge* ayant la fonction OD; en (188d.), *avec* établit une relation entre *le blanc*, situé en OBJET, et *le rouge,* situé en SUJET.

Parmi les verbes qui admettent les constructions en *avec* (Tableau 28), on retrouve de nombreux verbes préfixés par *COM-*; comme nous l'avons déjà fait remarquer dans le chapitre consacré à la structuration morphologique des items verbaux marqués par /*complexité*/; il semblerait que l'on soit devant une classe de verbes à deux marques de /*complexité*/ liées sémantiquement entre elles, i.e. le préfixe *COM-* et la préposition *avec*.

Cependant, même si l'on peut établir une parenté sémantique entre les deux éléments, je pose, comme hypothèse, que chacun des deux éléments formels (préfixe et préposition) apporte un trait sémantique nouveau par rapport à l'autre: le préfixe a une valeur attributive, la préposition une valeur descriptive. Celle-ci, d'après Pottier (1962: 237), est la suivante: «*Avec* ne marque que l'association, la mise en contact de deux notions».

En effet, la plupart des verbes [+PREP, *avec*, ∅] sont issus de fonds latins de verbes qui se construisaient avec la préposition *cum* et qui exprimaient, en latin, le rapprochement dans l'espace, dans le temps ou l'union, la concomitance. La préposition se combinait, d'après Santesson (1921), avec des verbes signifiant:

(189) Constructions en *cum* de verbes du latin (Santesson, 1921)

1º *l'union, le rapport, la comparaison*: agere, alternare, cohabitare, collidere, colligare, colligere, collocare, communicare, commutare, comparare, etc.

2º les *verba loquendi*: colloqui, consulere, disputare, disserere, loqui, orare, etc.

3º les *verba dividendi*: compartire, dispertiri, dividire, participare, partire, etc.

4º les verba *altercandi, pugnandi, dissidendi*: altercare, battuere, bellare, committere, confligere, differe, dissidere, interdicere, pugnare, etc.

Sans rentrer dans le détail de la comparaison entre les constructions (certains verbes qui se construisaient avec la préposition *cum* en latin se construisent avec d'autres prépositions en français contemporain), il est à remarquer, à l'inverse, que les verbes qui se construisent avec la préposition *avec* en français se construisaient avec la préposition *cum* en latin et que déjà en latin, parmi ceux-ci, de nombreux verbes étaient préfixés de *cum-*.

Le français et aussi le catalan, contrairement aux autres langues romanes, n'a pas retenu la forme CUM comme préposition, la conservant uniquement comme préfixe[41]:

(190) Français

confondre: *con*fondre une chose *avec* une autre

Catalan

confondre: *con*fondre una cosa *amb* una altra

Espagnol

confundir: *con*fundir una cosa *con* otra

Portugais

confundir: *con*fundir uma coisa *com* a outra

La préposition *avec* établit une dissociation plus grande que les prépositions *à* et *de*, comme le fait remarquer Cadiot (1997) dans le cadre de la relation référentielle de type partie/tout. En effet, Cadiot (1997: 144-5) souligne que cette relation «donne lieu à deux types de marquage prépositionnel: *de* et *à* sont intégrants, tandis qu'*avec* est dissociateur». Dans les exemples suivants, empruntés à Cadiot (1997) :

(191) a. Jean n'est pas marié *avec* Marie

b. Jean n'est marié *à* Marie

c. Jean n'est pas marié **à* elle

d. Jean n'est pas marié avec elle

[41] Löfgren (1944) réfère l'origine de la préposition *avec; celle-ci* est issue de la préposition latine *apud* combinée avec *hoc* (avec < *apud hoc*). Cependant et comme il est signalé dans Le Bidois et Le Bidois (1935: 727), «Avec, grâce à son origine adverbiale (…) a pu, dès l'ancien français, se passer de régime»: *je suis obligé d'alterner avec lui / d'alterner avec ∅* (français); *tengo que alternar con él / * alternar con ∅* (espagnol); *Tenho que alternar com ele /* alternar com ∅* (portugais). On assiste, cependant, en portugais parlé, à une tendance à l'omission du régime après la préposition *com*.

e. Jean vient de se marier **à* Marie
f. Jean vient de se marier *avec* Marie

l'alternance *à*/*avec* montre que la préposition *avec* est plus dissociée du verbe que la préposition *à*, et que, dans cette dissociation, elle se rapproche du sujet.

Dans les cas d'alternance des prépositions *de* et *avec*, illustrés en (192):

(192) a. l'arbre pousse de ses racines une pierre tombale
b. l'arbre pousse avec ses racines une pierre tombale

avec la préposition *de* (192a.), *les racines* sont envisagées comme faisant partie de l'arbre, alors que la préposition *avec*, dans (192b.), induit une lecture où *les racines* sont plus autonomes par rapport à l'arbre. Ces deux interprétations, que l'on peut caractériser par [-autonomie], dans le cas de la préposition *de*, et par [+autonomie], dans celui de la préposition *avec*, peuvent également être observées dans les exemples suivants:

(193) a. le garçon *aux* cheveux rouges
b. le garçon *avec* les cheveux rouges
c.*le garçon, là-bas, *aux* cheveux rouges
d. le garçon, là-bas, *avec* les cheveux rouges

Anscombre (1991) décrit la distinction des prépositions *à* et *avec* sous certains contextes comme provenant d'une différence de degré d'intégration: *à* induit une procédure 'synthétisante', *avec* une procédure dissociante. Pour Pottier (1962: 237) la préposition *avec* «ne marque que l'association, ou la mise en contact de deux notions»

• **Les verbes [+PREP, *contre*, ∅]**

Les verbes qui sélectionnent uniquement la préposition *contre* se trouvent dans le Tableau 29, ci-dessous:

Tableau 28: Structures syntaxiques des V [+PREP, *contre*, ∅] */complexité/*

verbes	Zones d'ancrage de /complexité/		Structures syntaxiques	
	OBJET	SUJET	Il le V SP (*contre*)	Ils V SP (*contre*)
ameuter	+	-	+	-
liguer	+	-	+	-
combattre	-	+	-	+
conjurer	-	+	-	+
guérroyer	-	+	-	+
comploter	-	+	-	+

Comme pour les autres constructions prépositionnelles, on peut distinguer deux cas: les verbes dont le complément introduit par *contre* est en corrélation avec une position syntaxique en SUJET, ou les verbes [SUJET, + PREP, *contre*,], tels que comploter:

◎ SEQ (* ARABIC 194◎ comploter
ils complotent contre le dictateur

et ceux dont la construction prépositionnelle figure dans une structure transitive et correliée à une autre place syntaxique en OBJET, notés [OBJET, + PREP, contre, (], comme c'est le cas d'ameuter:

(195) ameuter

a. ameuter la foule *contre les policiers*

b. elle ameute les élèves *contre le directeur*

(*Proton*, 1992)

Le verbe *ameuter* admet également des constructions syntaxiques en SE sans sélection de la préposition *contre*. Dans ces constructions, il fait apparaître un complément prépositionnel:

(196) s'ameuter

a. les gens s'ameutent *dans les rues*

b. des bandes de jeunes se sont ameutés *cette nuit dans les rues de Paris*

(*Proton*, 1992)

Les compléments prépositionnels, *dans les rues,* en (196a.), et *cette nuit dans les rues de Paris*, en (196b.), constituent des exemples correspondant au phénomène déjà évoqué de détermination spatio-temporelle exigée par /*complexité*/.

De Mulder et Vanderheyden (2001), dans le cadre de la sémantique cognitive, proposent un sens abstrait pour la préposition *contre* qui est le suivant: la préposition exprimerait dans chacun de ses emplois un mouvement de la cible vers le site, de sorte que la cible entre en contact ou en 'presque-contact' avec le site, celui-ci fonctionnant comme point limite.[42]

Pottier (1962) intègre cette préposition parmi l'ensemble formé de prépositions qui marquent la limite orientée et ponctuelle *parmi* et *vers.* Dans ce micro-système, la préposition *contre* n'exprime que la 'proximité', se différenciant des autres par la notion de 'contact'.

• Les verbes [+PREP, *dans*, ∅]

Les verbes admettant la préposition *dans* présentent une structure syntaxique où la construction prépositionnelle constitue une deuxième position syntaxique dans OBJET. Les verbes concernés se trouvent dans le Tableau 30:

Tableau 29: Structures syntaxiques des V [+PREP, *dans*, ∅] */complexité/*

verbes	Zones d'ancrage de /*complexité*/	Structures syntaxiques
	OBJET	Il le(s) V SP (*dans*)
tasser	+	+
entasser	+	+
emboîter	+	+
imbriquer	+	+

[42] Dans une autre perspective, cf. Pustejovsky (2000)

disposer	+	+

Les exemples (197) – (200) illustrent les constructions en *dans* des verbes du Tableau 30:

(197) **entasser**
a. entasser des affaires *dans une caisse*

(198) **emboîter**
a. il faut emboîter *les tuyaux*
b. il faut emboîter *le cube dans l'autre*

(199) **imbriquer**
a. imbriquer *plusieurs pièces d'un casse-tête chinois*
b. imbriquer des constructions modernes *dans un quartier ancien*

(200) **disposer**
a. disposer des fleurs *dans un vase*/ je vais disposer ces objets *dans la vitrine*

La construction prépositionnelle ne semble pas avoir le même statut dans les différents contextes verbaux donnés: on peut distinguer le rôle de la préposition *dans* les contextes (197a), (199b.) et (200a.) de celui dans le contexte (198b.). En (198b.) la préposition *dans* permet d'introduire le deuxième élément imposé par /*complexité*/. Les deux positions syntaxiques *le cube dans l'autre* sont réunies par la préposition *dans* et forment la 'pluralité' de type syntaxique; *dans* fonctionne alors comme élément opérateur de complexité au niveau de la quantité, i.e. le segment 'plus d'un' de [+discret]. Dans les autres contextes, la 'pluralité' se manifeste morphologiquement, par un SN pluriel: *des affaires* (197a.), *les tuyaux* (198a), *plusieurs pièces* (199a.), *des constructions modernes* (199b.), *des fleurs*/ *ces objets* (200a.). Le complément introduit par *dans,* dans ces cas, fonctionne comme un opérateur de complexité au niveau du segment 'en un' de [+discret], i.e. introduisant l'information lexicale de type centripète.

Cadiot (2000) formule l'hypothèse selon laquelle cette préposition permet d'exprimer un rapport de dépendance entre les deux éléments même dans ses emplois spatiaux. Ainsi, et d'après l'auteur, dans:

(201) Les fleurs sont *dans le vase*

la préposition *dans* indique que *les fleurs* dépendent *du vase* pour leur position. Cette observation va dans le sens de l'hypothèse que j'avance dans le cadre des constructions prépositionnelles des verbes à /*complexité*/. En d'autres termes, les compléments prépositionnels ayant cette fonction (cf. également l'exemple (196)), peuvent fonctionner comme un 'vecteur' à partir duquel on peut tracer les contours des situations dénotées par /*complexité*/. Les valeurs spatiales et temporelles de chaque préposition leur permettent de jouer ce rôle descriptif. Ainsi, seul le verbe *emboîter*, en (198), pourra être marqué par [OBJET, +PREP, *dans*, ∅], car cette représentation indique le constituant syntaxique (+PREP, *dans*, ∅) et le rapport entre

celui-ci et un autre constituant syntaxique (situé en OBJET), l'ensemble formant une 'pluralité' de type syntaxique.

Vandeloise (1993, 1996) réfère essentiellement le sens spatial de la préposition *dans*, comme un élément exprimant un rapport d'intériorité, d'inclusion topologique; cette préposition établit donc «une interaction dynamique entre le contenant et le contenu», le premier exerçant une 'force' sur le second (Vandeloise, 1993: 30).

Leeman (1999), en étudiant les emplois temporels de *dans*, souligne l'idée de concomitance véhiculée par cette préposition; dans la phrase

(202) Dans la tempête, des toits ont été arrachés

la préposition *dans*, en (202), «inclut l'idée que les deux événements sont concomitants (…) la tempête est en train de se dérouler en arrachant les toits sur son passage». A l'idée de 'concomitance' l'auteur ajoute la valeur aspectuelle de 'délimitation' que l'on peut observer dans l'exemple ci-dessus:

(203) Je murmurai, dans un soupir, le nom de ma morte de Vercelli (Leeman, 1999: 83)

où le murmure n'a lieu que le temps d'un soupir. Et l'auteur conclut en disant

> «que le nom introduit par *dans* soit momentané ou duratif, perfectif ou imperfectif, la préposition présente l'événement comme un tout (borné, donc), un contenant dont le cotexte exhibe un composant; du même coup, *dans* instaure les bornes de ce qui est rapporté dans le reste de la préposition et en construit une saisie globalisante. (*idem*: 85)»

La préposition *dans* est également décrite de manière binaire, comme élément rentrant dans le couple de prépositions *dans/en* (Waugh, 1976; Pottier, 1962). Je compléterai la description de cette préposition, lors de la description des constructions avec la préposition *en,* dans le point suivant.

• **Les verbes [+PREP, *en*, ∅]**

L'ensemble de verbes à */complexité/* sélectionnant la préposition *en* se trouve dans le Tableau 31:

Tableau 30: Structures syntaxiques des V [+PREP, *en*, ∅] */complexité/*

verbes	Zones d'ancrage de /complexité/ OBJET	Structures syntaxiques Il le(s) V SP (*en*)
décomposer	+	+
fractionner	+	+
répartir	+	+
partager	+	+
repartager	+	+
morceler	+	+
Diviser	+	+
segmenter	+	+

En voici quelques exemples:

(204) **décomposer**
a. le prisme décompose la lumière *en radiations simples*
diviser
b. diviser une somme *en plusieurs parts*
fractionner
c. ce contentieux a fractionné le cabinet *en trois groupes*
morceler
d. morceler un terrain *en plusieurs parcelles*

Les constructions en *en*, des exemples donnés en (204), permettent d'observer un type de relation différent de celui observé dans les deux autres types de fonctionnement des prépositions dans le cadre de */complexité/*. Je rappelle que l'analyse des constructions prépositionnelles a permis de dégager deux types de fonctionnement:

- un fonctionnement de 'construction d'une pluralité', où le segment 'plus d'un' de [+discret] est proéminent et qui se traduit par la possibilité d'introduire un deuxième constituant syntaxique à l'ensemble interprété comme un 'pluriel syntaxique' (j'accole *ceci à cela*; je distingue *ceci de cela*, j'alterne *ceci avec cela*, j'emboîte *ceci dans cela*);
- un fonctionnement de 'délimitation de la pluralité', où le segment 'en un' de [+discret] est proéminent, la pluralité étant exprimée par d'autres moyens formels (ils s'ameutent *dans les rues*), je les dispose *dans le vase*).

L'exemple «la maison se compose *de deux étages*», en (178b.), fournit un troisième type de fonctionnement ; dans celui-ci, la préposition introduit à la fois la 'pluralité' et une 'délimitation externe'. Dans ce cas, le complément prépositionnel constitue à lui seul le point d'ancrage de */complexité/*.

La préposition *en* figure dans des contextes verbaux dénotant une 'séparation' que ce soit par voie préfixale (à travers le préfixe *de-* comme en *décomposer*) ou par voie lexicale, i.e. des verbes qui expriment 'les parties d'un tout' tels que *fractionner*, *morceler*, *diviser*. *Fractionner* et *morceler* peuvent être paraphrasés par 'mettre en fractions' et 'mettre en morceaux' respectivement.

Dans les exemples de (204), la préposition assume les deux segments de [+discret]: elle introduit la position syntaxique qui contient 'plus d'un' sous la forme d'un pluriel morphologique et elle met en rapport ce contenu 'pluriel' avec un 'contenant ' qui constitue la partie 'en un'. La direction de la relation est orientée du tout vers les parties qu'il contient. Cette interprétation correspond au 'schème' d'*en* défini comme «mouvement franchissant une limite d'intériorité; la situation au terme du mouvement inclut les limites» (Pottier, 1962: 214), ou autrement dit, les valeurs de base de 'mouvement', 'visée résultative du mouvement' et 'intériorité'.

Waugh (1976: 89) caractérise cette préposition par le trait abstrait de [+dimension] (traduit de [+dimensionality]). À partir de ce sens abstrait, la

préposition dénote des valeurs différentes en fonction de différents types de relations contextuelles:

> «(...) dimensionality has at least the following contextual variants: the notion of container and the concomitant notion of interiority; the notion of figure and ground; the notion of limits or confines; the notion of amalgamation, of complete coalescence forming a new entity, a novel whole, a unique entity, a unified entity; the notion of individuality, which individuality results from differentiation from some sort of general undifferentiated universe.»

Parmi celles-ci, se trouve la relation de *contenu - contenant* que l'on peut représenter:

X *en* Y (contenu) - (contenant)

et illustrée par les exemples suivants:

(205) a. avoir de l'argent en *poche*
b. mettre du vin en *bouteilles*
c. faire une promenade en *forêt*
d. je le ferai en *deux heures*
(exemples de Waugh, 1976: 81)

Dans ces exemples, les éléments Y (*poche*, *bouteilles*, *forêt*, *heures*) dénotent le 'contenant' dont le 'contenu' est représenté par les éléments X (*argent*, *vin*, *promenade*, *le/ça*). Les éléments du contenant se trouvent à l'intérieur de X, i.e. circonscrits par les limites dénotées par X.

Les exemples (204), correspondant aux contextes des verbes à */complexité/*, rentrent dans cette catégorie, mais l'orientation de la relation est inversée: l'ordre des éléments est Y – X. Par exemple, en (204a.), le 'contenant' *la lumière* est présenté en premier et son 'contenu' *radiations simples* est introduit après, par la préposition *en*.

Par ailleurs, Waugh (1976) signale, dans son étude sur les prépositions *en* et *dans* en français, que bien que les prépositions *en* et *dans* soient toutes les deux marquées par le trait [+dimension], *dans* se distingue de *en*, par la présence d'un trait appelé «[+ (lexically) deictic décalage]» que l'on pourrait traduire par [+décalage déictique] marqué dans le lexique. Ce deuxième trait correspond à la possibilité, pour la préposition *dans* de se construire avec un déterminant:

(206) Il est dans *une/la/cette* prison

Ce que la préposition *en* ne permet pas:

(207) Il est en prison */en *une* prison */en *cette* prison

Cette propriété permet d'attribuer à la préposition *dans* un degré plus fort de séparabilité entre les éléments qu'elle met en rapport, la préposition *en* incorporant davantage les deux éléments. Anscombre (1991) considère que, d'une manière générale, l'article zéro dans les constructions prépositionnelles induit une

interprétation d''homogénéité' qui contient l'idée de l'inséparabilité de la préposition du N qu'elle régit. Ces différents degrés de séparabilité peuvent être observés dans les contextes verbaux où les deux prépositions peuvent alterner, comme en (208):

(208) a. mettre du vin *en bouteilles* vs mettre du vin *dans les bouteilles vertes*
b. faire une promenade *en forêt* vs faire une promenade *dans la forêt*
c. se mettre *en colère* vs se mettre dans *une grande colère*
d. arbre en fleurs vs arbre *dans les fleurs*
(exemples de Waugh, 1976: 96-7)

et dans la paire minimale telle qu'en (209):

(209) a. je le ferai *en* deux heures
b. je le ferai *dans* deux heures
(exemples de Waugh,1976: 104-5)

où le SP de phrase, en (209a.), indique l'espace de temps pendant lequel l'action se déroulera. Le SP, introduit par *dans*, en (209b.), indique que l'action commencera deux heures plus tard.

Dans tous ces exemples, les constructions en *dans* dénotent un plus grand dégré de séparation que celles introduites par la préposition *en*. La période de temps (*deux heures*) dans *je le ferai en deux heures* établit, à travers *en*, les contours temporels de l'action, celle-ci se trouvant plus intégrée dans l'espace-temps (plus homogène). La même période (*deux heures*), dans *Je le ferai dans deux heures*, constitue une portion de temps à partir de laquelle doit avoir lieu l'action.

Si l'on compare ces constructions avec celles des verbes à /*compléxité*/ introduities par la préposition *dans*, en (197a.), (199b.) et (200a.), ma proposition théorique consiste à intégrer ces constructions et celles réalisées par *en*, en (204), dans un autre type de formulation ou de manifestation de /*complexité*/. Aussi bien la préposition *dans* que la préposition *en*, dans ces emplois, établissent une relation parties/tout explicite. Même si l'on peut considérer que dans ces cas, les prépositions permettent d'introduire également des éléments faisant partie d'un tout, ce tout, que l'on paraphrase par 'plus d'un en un', et qui est obtenu par une opération de 'pluriel syntaxique', nous est montré dans sa construction. Autrement dit, avec les constructions en *dans* et en *en*, le tout est donné comme construit. Il s'agit uniquement de montrer les constituants, ce qui correspond donc à une vision 'globalisante'. Avec les autres constructions, comme par exemple, en (198a.), la stratégie consiste à décrire la formation d'un tout, à la fois sur le mode de constitution des unités formant une 'pluralité' et sur le mode d'intégration dans un domaine clôturé (fonctionnement 'construction d'une pluralité' vs fonctionnement 'délimitation d'une pluralité')

Avec les constructions en *dans*, il y a une relation qui est orientée du 'contenant' vers le 'contenu', où les parties d'un tout se trouvent à l'intérieur des limites spatiales. Avec les constructions en *en,* le tout contenant et délimité est présenté d'abord et les parties de son contenu, mentionnées ensuite.

• **Les verbes [+PREP, *entre*, ∅]**

Du point de vue formel, la préposition *entre* s'oppose à toutes les autres prépositions par le fait qu'elle exige un pluriel, que ce soit un SN au pluriel, un nom collectif ou des noms coordonnés. Cette préposition permet à elle seule d'intégrer à la fois les éléments 'contenant' et 'contenu' qui se trouvent syntaxiquement séparés dans les constructions à SP introduits par *dans* et *en*. Cependant, les rapports entre ces deux pôles sont présentés d'un mode différent.

Parmi les verbes du corpus, le verbe *balancer* ainsi que le verbe préfixé par *inter-*, *interposer*, sélectionnent la préposition *entre*. Le tableau ci-dessous présente les deux verbes en question ainsi que leurs constructions:

Tableau 31: Structures syntaxiques des V [+PREP, *entre*, ∅] */complexité/*

verbes	Zones d'ancrage de /complexité/	Structures syntaxiques	
	OBJET	Il V SP (*entre*)	Il le V SP (*entre*)
balancer	+	+	-
interposer	+	-	+

Les constructions des deux verbes sont illustrées en (210):

(210) balancer

a. elle balance constamment entre *deux choses*

b. elle balance constamment entre *l'un et l'autre*

interposer

c. interposer un filtre *entre la source lumineuse et l'objectif* (*Proton*, 1992)

Dans le cas du verbe *balancer*, */complexité/* est réalisé par le complément introduit par *entre* et associé à SUJET, dans une construction intransitive. Le complément introduit par *entre*, dans le cas d'*interposer*, est associé à une position en OBJET.

Le verbe *balancer* présente également la particularité de restreindre le lexique qui suit la préposition *entre*: le SN doit être introduit par le déterminant cardinal *deux*, en (210a.)[43].

Du point de vue de la manifestation de */complexité/*, la préposition *entre* constitue un opérateur qui contient à la fois les segments 'plus d'un' et 'en un', ce qui correspond au schème «situation à l'intérieur de deux limites expressément signalées» (Pottier, 1962: 219), 'plus d'un' étant décrit comme 'deux', i.e. comme 'un ET un', ce qui conduit Pottier à établir un lien entre les constructions prépositionnelles par *entre* et la coordination par ET. Ce lien peut être discuté et élargi, à mon avis, aux autres constructions prépositionnelles contribuant à la

[43] Le verbe *balancer* développe d'autres configurations syntaxiques non-marquées par /complexité/, notamment la construction intransitive (*les roseaux* balancent dans le vent / *les feuilles des arbres* balancent légèrement / *le drapeau* balance dans le vent) et la construction pronominale (je me balance sur la chaise / les petits drapeaux se balancent dans le vent)

construction d'un 'pluriel syntaxique'; cette analyse sera menée dans la section 5.3.2, consacrée aux SNs complexes.

Herslund (1979) distingue, dans son étude sur la préposition *entre* en ancien français, deux types de constructions:

i)Construction I: Sujet (A+B) se partent *entre A et B*

ii)Construction II Sujet (A) se part *entre lui (=A) et B*

Dans la construction i), il y a identité référentielle entre les éléments composant le sujet et les éléments introduits par *entre*. Dans la construction ii), la référence du sujet (A) est incluse dans l'ensemble introduit par *entre*, et, dans ce cas, *entre* introduit dans cet ensemble un deuxième élément (B).

Dans le sous-ensemble de verbes marqués par [+PREP, *entre*, ∅] (cf. *ballotter*, *interposer*], il me semble que l'on ne trouve pas d'autres constructions correspondant aux deux types dégagés par Herslund, car il s'agit de verbes transitifs.

Par rapport à l'ancien français, le français contemporain fait intervenir la préposition *entre* associée à la position sujet par l'intermédiaire de SE et l'incorpore au verbe sous forme préfixale *ENTRE-Vé* (*s'entraider*).

• **Les verbes [+PREP, *sur*, ∅]**

Deux verbes – *aligner* et *échelonner* – contiennent, dans leur syntaxe, la sélection unique de la préposition *sur* dont les constructions sont présentées dans le tableau suivant:

Tableau 32: Structures syntaxiques des V [+PREP, *sur*, ∅] */complexité/*

	Zones d'ancrage de /complexité/	**Structures syntaxiques**
verbes	**OBJET**	**Il le V SP (*entre*)**
aligner	+	+
échelonner	+	+

et illustrées par les exemples, ci-dessous:

(211) aligner

a. aligner *ses pions* au début du jeu / il suffit d'aligner *les morceaux* pour voir qu'ils ne sont pas de taille égale

b. le gouvernement aligne toute sa politique *sur la stabilité* / il aligne ses paroles *sur les convictions de son public*

échelonner

c. j'ai décidé d'échelonner mon congé annuel *sur plusieurs mois*/ elle échelonne ses paiements *sur toute la durée du mois*

Les deux verbes – *aligner* et *échelonner* – se distinguent par un fonctionnement différent de la préposition *sur* dans une structure X PREP (*sur*) Y. Avec le verbe *aligner*, *sur* semble fonctionner comme un opérateur de 'pluriel', introduisant la partie Y (*la stabilité*, *les convictions*) qui constitue avec la partie X (*politique*, *les paroles*) l'ensemble 'pluriel'. L'opération de composition de 'pluriel' par la préposition *sur*

exige une même quantité de partie X et de partie Y. La relation d'inclusion distribue une même quantité de X sur Y pour former un ensemble.

Dans l'exemple (211c.), *sur* reçoit également une interprétation 'distributive'. La préposition s'intègre, selon Dessaux (1978), dans un sous-système de la complémentation en français, les compléments distributifs. A ce *sur* distributif, est associée la relation d'inclusion entre le premier élément X et le deuxième élément Y. C'est cette contrainte qui explique les impossibilités contextuelles suivantes:

(212) a.*Quatre maisons sur deux ont brillé
b.*Quelques pigeons sur dix chiens ont été abattus
(Dessaux, 1978 : 18-9)

En (212a.), les restrictions pèsent sur la corrélation de quantité; la quantité X, introduite par le premier élément (*quatre maisons*) doit pouvoir être incluse dans la quantité Y introduite par *sur* (*deux*). L'impossibilité de (212b.) montre que le rapport non-symétrique est inacceptable dans la relation d'inclusion où est inscrit *sur*.

Selon Pottier (1962: 235), la préposition *sur* intègre le sous-système des prépositions à 'limite orientée', celle-ci étant analysée comme « situation par rapport à l'autre côté de la limite, à une certaine distance»; cette distance se traduit en 'une certaine durée' lorsque la préposition a un emploi temporel. Du point de vue strictement spatial, on peut ajouter que *sur* s'oppose à *dans* et à *en* par une vue spatiale à deux dimensions (une surface), *dans* et *en* impliquant une vue spatiale à trois dimensions.

L'emploi distributif de *sur*, préconisé par Dessaux, constitue, me semble-t-il, un emploi contextuel de la valeur temporelle telle que définie par Pottier.

5.1.2.2 Les prépositions: *opérateurs de complexité*

Les *opérateurs de complexité* constituent des éléments qui manifestent, à différents niveaux, la structure conceptuelle de */complexité/*. Cette structure conceptuelle a été définie comme 'une situation dénotant plus d'un en un'. Au niveau de la structure morphologique, il a été possible de mesurer l'extension et la composition interne de */complexité/* dans une échelle comportant les deux pôles [+discret] et [-discret]; ainsi, les différents préfixes sont organisés à l'intérieur de ces deux pôles sans que le pôle [-discret]ne soit atteint.

Il est possible également d'organiser les prépositions des verbes à */complexité/*, au niveau de la syntaxe des lexèmes verbaux, et dans une échelle mesurant le degré de [+discret] dénoté par chaque préposition, ce degré étant calculé de manière relative et non pas absolue. Partant de l'hypothèse que toutes les prépositions, du fait de leurs propriétés - relationnelle et asymétrique - induisent une interprétation de 'plus d'un'. Il s'agit uniquement de mesurer le degré de plus grande 'homogénéité' ou de plus grande 'séparabilité' entre les éléments qu'elle mettent en rapport.

Le Tableau 34 rend compte du classement de Pottier (1962) et qui sert de base au calcul des degrés de [+discret], dans la présente étude.

Tableau 33: Système de schèmes prépositionnels (Pottier,1962)

Une limite non-orientée				Deux Limites						Limite ponctuelle			Une limite orientée				
à	*de*	*avec*	*sans*	*pour*	*par*	*en*	*dans*	*entre*	*hors*	*vers*	*parmi*	*contre*	*sur*	*sous*	*arrière*	*avant*	*après*
+	+	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-

Dans ce tableau sont signalées, en couleur, les prépositions sélectionnées par /*complexité*/. Il permet d'analyser le système des prépositions de /*complexité*/ d'un point de vue négatif, i.e. à travers l'absence signifiante de certaines prépositions. L'absence de la préposition *sans* est, à mon avis, la plus significative. Cette préposition, définie comme ayant les valeurs de «dissociation, séparation, extraction», y est associée à la préposition *avec*, qui, elle, est sélectionnée par les verbes à /*complexité*/. Il me semble important également de signaler l'absence de sélection de prépositions à 'limite orientée' ou à orientation nettement centrifuge, i.e. d'éloignement par rapport à un point central. Les prépositions sélectionnées par le /*complexité*/, à l'opposé, peuvent être interprétées comme étant d'orientation centripète. Cette orientation s'observe même dans le cas de la préposition *sur* – intégrée dans le système de Pottier sous la catégorie des prépositions à 'orientation centrifuge' – qui, dans le contexte des verbes à /*complexité*/, reçoit une interprétation distributive de type inclusif. Les notions de 'centrifuge' et de 'centripète' sont liées à la notion de mouvement et de quantité; on parle ainsi, dans le domaine de la physique, de 'forces centripètes' et de 'forces centrifuges'; celles-ci constituent, cependant, des valeurs absolues, les prépositions pouvant dénoter l'une ou l'autre force d'orientation en termes relatifs.

Je propose, ci-dessous, une échelle du degré de [+discret] dénoté par les prépositions sélectionnées par le /*complexité*/. Cette échelle, tout comme le Tableau 34, tient compte des valeurs les plus abstraites et relatives telles que 'autonomie', 'dissociation', 'globalisante', 'homogénéité' que différentes études attribuent aux prépositions et que l'on peut résumer ainsi: ces prépositions ne tiennent pas compte du contexte de /*complexité*/.

Echelle 4 : Opérateurs PREP de /*complexité*/

[+discret] **[-discret]**

entre > *sur* > *dans* > en > *contre* > *avec* > *à* > *de*

Pour déterminer les valeurs des prépositions, en tant qu'opérateurs de /*complexité*/, il faut considérer une deuxième distinction. Il s'agit de la distinction entre les prépositions –constituantes d'un processus de 'pluriel syntaxique' et les prépositions comme support d'autres types de relations nécessaires à la manifestation de /*complexité*/. Les prépositions *à*, *de*, *avec*, semblent se spécialiser dans la construction de 'pluriels syntaxiques'. Ces pluriels syntaxiques peuvent se situer sur deux pôles – celui de SUJETS multiples et celui d'OBJETS multiples.

Aux autres prépositions sont associées des fonctions relevant de l'organisation spatio-temporelle des éléments déjà constitués comme 'pluriels': elles orientent la direction du mouvement entre deux entités, dont l'une est donnée comme un ensemble.

Ainsi je propose d'analyser le rôle des prépositions dans le contexte de /*complexité*/ comme relevant d'une relation partie/tout. Dans cette relation, je considère trois sous-types, les prépositions étant distribuées à travers ces trois sous-types qui représentent les trois fonctionnements déjà dégagés:

Tableau 34: *Opérateurs de complexité* prépositionnels: Relation partie /tout

Type I Inclusion d'une partie	Type II Inclusion d'un tout	Type III Inclusion du tout
à, de, avec, dans, sur, contre.	*de, dans, en, sur, entre, contre.*	*vers, à, de, dans, sur, depuis.*

En tant qu'opérateurs de complexité, certaines prépositions peuvent être engagées dans les trois types de fonctionnement (*à*, *de*, *dans*); d'autres ne sont concernés que par un seul type de fonctionnement (par exemple, la préposition *avec*, fonctionnement de type I). L'ensemble de prépositions engagées dans un fonctionnement de type III est plus ouvert: il comprend différentes prépositions introduisant des compléments locatifs/temporels. Leur sélection dépend des valeurs dynamique vs statique dénotées par le lexème verbal.

• Opérateurs prépositionnels de [+discret]: type I

Le type I concerne les fonctions de la préposition *à*, en (171b.) et (172b.), de la préposition *de*, en (176b.) et (177b.), et *avec*, en (183a.), (185b.) et (186b.). Les prépositions y fonctionnent comme des relateurs de composition de 'pluralité'. [44]

Dans la structure *X* PREP *Y* de type I, les prépositions se comportent comme un élément 'quasi-coordonnant'. En effet, tout comme dans la structure X ET Y, il y a l'adjonction d'un élément Y, mais contrairement au coordonnant ET, la préposition introduit une relation asymétrique, non-égalitaire entre les éléments X et Y et que je traduis par 'inclusion de partie'. La partie/tout (SUJET ou OBJET) est définie par ses parties constituantes (X, Y) à travers la valeur relationnelle de la préposition. Cette

[44] Pour Klipple (1997) les prépositions ont trois fonctions: SF (ou 'spatial functor'), REL (ou 'locative' relation) et D/A (ou direction/aspect). Ces trois fonctions sont envisagées comme des composantes conceptuelles. Les prépositions peuvent, selon les contextes, manifester une seule parmi ces trois catégories conceptuelles/fonctionnelles (par exemple: REL: John is at the store/ Jane is ith Bill; D/A: The ballon went up/ The lion run away) ou incorporer différentes combinatoires de composantes conceptuelles (SF+ REL: Benny walked onto the ship; D/A + REL: Benny walked down the street/ Lily climbed up the tree). La tripartition de la 'relation d'inclusion' que je propose pour les prépositions de /complexité/ combinent les propriétés abstraites de la catégorie prépositionnelle du français de la version de Pottier (1962) et celles qui relèvent des structure syntaxiques où elles sont intégrées. Cette tripartition montre différentes propriétés de sélection de composantes sémantiques des prépositions; dans certains cas c'est la composante 'relationnelle' qui est activée, dans d'autres cas, c'est le contenu 'spatial' ou 'temporel' qui se manifeste davantage.

'relation de partie' peut être distinguée selon le type de préposition qui y intervient. Ainsi, la 'relation de partie-*à*' ([SUJET, +PREP, *à*, ∅] et [OBJET, +PREP, *à*, ∅]) et la relation de partie-de' ([SUJET, +PREP, *de*, ∅] et [OBJET, +PREP, *de*, ∅]) sont caractérisées par une relation de [-autonomie] entre les éléments X et Y par rapport à la 'relation de partie–*avec*' ([SUJET, +PREP, *avec*, ∅] et [OBJET, +PREP, +*avec*, *à*, ∅]). Cette propriété est à mettre en rapport avec le contenu sémantique abstrait des trois prépositions. Les prépositions *à* et *de* sont caractérisées par une polarité marquée: *à* contient dans son sémantisme une 'polarité finale' et *de* 'une polarité initiale' que l'on peut traduire comme des vecteurs exerçant une certaine force centripète, i.e. vers une plus grande incorporation des éléments X et Y. La préposition *avec* est neutre par rapport à la propriété de polarité, et de ce fait les éléments X et Y conservent une plus grande autonomie. Je propose de qualifier 'la relation de partie' opérée par la préposition *avec* de relation de partie –*associative*.

Il reste à qualifier la distinction entre les prépositions *à* et *de*, toutes les deux marquées par un contenu de polarité et de non autonomie. Cadiot (1993a) différencie les deux prépositions *à* et *de* à l'aide des catégories conceptuelles abstraites 'd'extension vs intension', i.e. deux modes de rapports référentiels. L'intension d'un mot indique son contenu référentiel; son extension établit le rapport entre le contenu référentiel et une classe d'objets - elle s'applique à tous les objets auxquels on peut appliquer l'intension. A cette définition, il faut encore ajouter une propriété de structure: l'intension' est une propriété qui relève de la catégorie lexicale, tandis que l'extension relève de la structure syntagmatique. À l'aide de ces deux concepts, Cadiot oppose la préposition *de* à la préposition *à*. La préposition *de* marque une relation de double-métonymie, à contenu 'intensionnel', définie selon le mode de 'donation du référent' et appelée de 'incorporation identifiante'. La préposition *à* marque une relation à contenu 'extensionel', selon le mode attributif du référent et est appelée 'attributive'.

En tenant compte des propositions théoriques de Cadiot, je propose deux étiquettes différentes pour distinguer les contenus des deux prépositions: la préposition *à* est définie par un contenu d'*appartenance*'[45] et la préposition *de* par un

[45] Borillo (1996b) étudie des constructions nominales de type partitif comportant la préposition *à*, telles que: *un bateau à voile* de la forme N1 à N2, et *des croissants au beurre*, *une glace à la fraise* de la forme N1 à *Det* N2. Ces constructions peuvent s'interpréter dans le cadre de la relation partie/tout. Dans cette interprétation, la structure s'interprète «comme un mot composé à valeur définitoire» (p.112. Les deux types se distinguent par le dégré d'intégration de la partie au tout. Dans la structure N1 à N2, la relation partitive est considéré comme «'N2 est un composant de N1' ou inversement N1 se compose de N2'» (p.116); dans le cas de N1 à Det N2, la relation entre N1 et N2 peut être paraphrasée par «'N1 contient du N2' ou 'il entre du N2 dans la composition de N1, il y a du N2 dans N1'» (p. 116); celle-ci s'apparente plus à une relation d'ingrédience. Borillo suggère de distinguer la relation partitive dans les constructions de ce type des autres relations partitives, notamment celle de 'possession aliénable', en appelant cette relation 'relation d'appartenance'.

contenu *partitif*[46]. Ces deux propositions me semblent à la fois plus directement compréhensibles et plus descriptives et, de ce fait, plus appropriées pour rendre compte des différences sémantiques dénotées par les prépositions *à* et *de*. En effet, sous l'étiquette de 'partitif', on retrouve les notions de 'double-métonymie', de 'quantité' et de 'polarité initiale' que l'on attribue à *de*. Sous l'étiquette de 'appartenance', on retrouve également la notion de 'polarité finale'.

Il faut considérer encore les prépositions *dans (*exemple (198b.) et *contre (*le verbe *lutter*: *lutter contre un adversaire*) et leurs rôles d'opérateurs de complexité dans le cadre des modes de composition de 'pluralités'. Je propose, pour l'opérateur *dans*, la valeur d'inclusion de partie-*contenance* et, pour l'opérateur *contre*, la valeur d'inclusion de partie-*opposition*. La valeur 'opposition' de la préposition *contre* est déterminée par le sémantisme des contextes verbaux à /*complexité*/.

Par ailleurs, les étiquettes 'partitif' (*de*), 'appartenance' (*à*), 'association' (*avec*), 'contenance' (*dans*) et 'opposition' (*contre*) permettent, me semble-t-il, de rendre compte de la hiérarchie que l'on peut établir entre les prépositions de 'relation de partie' en termes de degrés de [+discret]. Ainsi, on peut proposer une nouvelle échelle pour les prépositions de type I, ou PREP I:

Echelle 5: Relation partie/tout: Rp- (Inclusion de Partie): opérateurs PREP I

[+discret]				**[-discret]**
contre	> *sur*	> *avec*	> *à*	> *de*
Rp-opposition	Rp-distribution	Rp-association	Rp-appartenance	Rp -partitive

Dans chaque catégorie, selon le type de positions syntaxiques où s'applique Rpartie dans la structure *X* PREP *Y* – soit à une position en SUJET, soit à une position en OBJET, correspondant aux deux combinatoires (X (Sujet) PREP Y (Objet) et X (Objet) PREP (Objet)) - s'établit une hiérarchie positionnelle, liée aux propriétés sémantiques que l'on attribue traditionnellement aux positions syntaxiques situées dans ces deux zones syntaxiques (Cf. par exemple, Hopper et Thomson, 1982 et Dowty, 1991).

Ainsi, les éléments mis en rapport par une Rpartie orientée vers SUJET - dont l'un des éléments correspond à une position syntaxique en SUJET (*Pierre* (X) cohabite *avec Marie* (Y)) - sont marqués par un plus grand degré de [+discret]. Par rapport à cette Rpartie SUJET, les éléments liés par une Rpartie orientée en OBJET - où les deux éléments correspondent à des positions syntaxiques en OBJET (Je combine *le rouge* (X) *avec le bleu* (Y))- sont marqués par un degré de [+discret] moins élevé. La différence peut être liée aux propriétés sémantiques sujet vs objet, le sujet étant

[46] A la préposition *de* est associée la valeur de prélèvement (Gougenheim, 1959) et dans son évolution sémantique y a été associée l'idée de 'partie'; Ainsi *l'eau de cette bouteille* est interprété comme 'une partie de l'eau de cette bouteille'. Selon les propos de Gougenheim (1959: 21' «c'est là l'origine de l'article partitif, constitué de la préposition *de* et du singulier de l'article défini: *du pain, de la soupe, de l'eau*».

caractérisé par un certain nombre de propriétés reconnues, parmi lesquelles, l'agentivité.

• Opérateurs prépositionnels de [+discret]: type II

Dans la structure *X* PREP *Y* de type II, aussi bien l'élément X, introduit par la préposition *dans*, dans les exemples (199) et (200) que l'élément Y, introduit par la préposition *en*, en (204), peuvent constituer des parties/tout, i.e. peuvent recevoir une interprétation 'holistique' (Schwartz-Norman, 1976). La préposition, dans ce type de fonctionnement, a pour fonction d'orienter la relation d'inclusion d'une partie/tout correspondant à un contenu pluriel dans un contenant. La préposition *dans* oriente la relation d'inclusion de partie/tout vers le contenant. La préposition *en* oriente cette même relation à partir du contenant. Par rapport à la structure de type I, la structure d'inclusion de type II fait appel à un plus grand contenu spatial des prépositions *en* et *dans*, ce contenu sémantique pouvant être défini comme 'intériorité', i.e. mouvement circonscrit entre deux limites, d'après le schème représentatif de Pottier (1962). Le comportement de la préposition *en* dans la structure de type II rappelle celui de la préposition *de* comme opérateur de complexité de la structure de type I, de par son caractère 'intensionnel'. Avec *en* nous avons accès aux parties du tout, le contenu, exprimé par l'élément Y, d'un contenant présenté initialement: l'élément X. La relation contenant X/contenu Y est présentée sous le mode d'une plus grande homogénéité. Avec la préposition *dans,* le contenant ou l'élément Y se présente comme plus extérieur au contenu. Celui-ci est présenté comme un tout construit, ou déjà constitué, et exprimé par l'élément X.

En termes de degrés de [+discret] les relations d'inclusion de type II sont marquées par un degré moins fort d'incorporation du contenu (les parties/tout). Ainsi, je propose d'exprimer ces deux modes d'inclusion de partie/tout en attribuant à la préposition *en* la valeur 'contenu' et à la préposition *dans*, la valeur 'contenant'.

Pour les autres prépositions du type II, *contre* (exemples (194) et (195), *entre* (exemple (210)) et *sur* (exemple (211), je propose les valeurs contextuelles, respectivement, 'contact', 'polarité' et 'distributivité'(liées à la relation partie/tout des verbes à /*complexité*/ marqués [+PREP]).

La préposition *de* peut avoir un fonctionnement de type II (le cas de l'alternance *de*/*dans*, verbes de type *grouiller*), i.e. opérant un rapport d'inclusion d'une partie-tout de contenu (élément Y) dans une partie-contenant (élément X). La partie-tout (Y) est une partie qui est un tout, correspondant formellement à un pluriel morphologique. La préposition *de* maintient, dans ce fonctionnement, sa valeur 'partitive' telle que je l'ai définie pour le fonctionnement de type I (cette valeur correspondant a la valeur fondamentale 'intensionnelle' de détermination et identification).

Toutes les prépositions de type II s'opposent aux prépositions du type I par un contenu sémantique qui renvoie à la notion de 'limite'. La préposition *de*, du fait de sa valeur 'partitive', est bloquée à des parties/tout (d'interprétation holistique), mais induit également un effet de limite, de contour externe de l'élément Y.

Les différentes relations d'inclusion de parties/tout étant définies, il est possible de les intégrer dans une autre échelle:

Echelle 6: Relation parties/tout – RpT (Inclusion de partie-tout): opérateurs PREP II

[+discret]						**[-discret]**
entre	> *sur*	> *contre*	> *dans*	> *en*	> *de*	
RpT-polarité	RpT-distribution	RpT-contact	RpT-contenant	RpT-contenu	RpT-partitif	

Et où 'RpT' doit être lu comme 'Relation partie/tout'.

Tout comme les prépositions de type I, la distribution des prépositions du type II dans l'échelle de [+discret] peut être objet de réajustements selon la position syntaxique occupée par les éléments engagés dans la relation partie/tout: une relation partie/tout qui s'applique à des éléments occupant une position syntaxique en SUJET est [+discret] par rapport à ceux qui occupent une position syntaxique en OBJET.

• Opérateurs prépositionnels de [+discret]: type III

Enfin, la structure *X* PREP *Y* peut avoir une troisième interprétation, celle qui correspond à un fonctionnement de type III. Dans ce type de fonctionnement, l'élément X représente l'ensemble constitué par le lexème verbal et les sous-ensembles pluriels. Les sous-ensembles (pluriel) de l'ensemble X [lexème verbal + sous-ensembles (pluriel)] peuvent se présenter sous différents formats: constructions prépositionnelles de type I et de type II, ou bien sous des formes non-prépositionnelles, telles que: X ET Y, où X est réalisé par un SN au pluriel. Celles-ci feront l'objet d'analyse à la section 5.3 de ce chapitre.

Dans le cadre d'une structure *X* PREP *Y* de type III, la préposition a pour fonction d'intégrer l'ensemble X sous des limites extérieures. Les prépositions de ce type ont donc la valeur 'délimitation'; elles introduisent l'élément Y où se trouve l'information d'ordre spatial (*sur une liste* en, (171a.)) ou temporel (*depuis trois ans /durant trois ans* en (183a., b.)), de manière à ce que l'ensemble X soit délimité. La relation d'inclusion est, dans ce type III, interprétée comme une relation à effet de 'cohésion interne'. On pourrait intégrer sous le fonctionnement de type III, le système formulé pour les prépositions de lieu par Borillo (1993) et l'étendre à des prépositions dénotant des valeurs temporelles. Ce système intègre un vaste ensemble de formes (prépositions simples et prépositions composées) et prévoit deux axes d'oppositions:

- les prépositions locatives internes vs prépositions locatives externes: les premières «regroupent les prépositions simples qui marquent une relation d'inclusion dans l'espace à une, deux, ou trois dimensions» (*à*, *dans*, *en*, *sur*, *chez*, etc.) (Borillo, 1993: 29); les deuxièmes «regroupent d'une manière assez large les prépositions exprimant des relations non-inclusives entre objets ou entre espaces plus ou moins bien délimités» (*devant*, *sous*, *entre*, *à proximité de*, *à côté de*, *en face de*, etc.) (*idem*, 30)
- les prépositions locatives de déplacement vs prépositions locatives neutres, résultat de la distinction entre «relation spatiale statique, qui rend compte de positions fixes entre objets ou lieux, et relation spatiale

dynamique dans laquelle l'un des objets au moins se déplace(…)» (*idem*, 30)

À partir de ces deux axes de distinctions on obtient quatre sous-catégories de prépositions, données sous forme de tableau que je reproduis partiellement, ci-dessous:

Tableau 35: Prépositions locatives (Borillo, 1993)

	Prépositions localisation interne		**Préposition localisation externe**	
	simples	**composées**	**simples**	**composées**
Prépositions neutres	*à, dans, sur, chez, en*	*au fond de, au bord de, au bout de,*	*devant, derrière, sous, entre*	*près de, en face de, le long de, ….*
Prépositions déplacement	*de, depuis, par*	*jusqu'à, à travers de,*	*vers, pour*	*au-devant de, en direction de, ….*

Borillo propose également la règle d'adverbialisation par *là*[47] pour distinguer deux types de SP locatifs, ceux de type *là*-TOTAL et ceux de type *là*-PARTIEL. Avec *là*-TOTAL, c'est tout le SP locatif qui peut être remplacé par *là*, dans la reprise anaphorique (il occupe l'appartement du 3ème étage. Il s'est installé *là* il y a trois mois). Le *là*-PARTIEL rend compte des cas où le SP est partialement repris par l'adverbe *là* (L'eau jaillit d'une source; elle jaillit *de là* à une très forte pression).

La règle de *là*-TOTAL est liée à des conditions morpho-lexicales, puisqu'elle s'applique à un SP introduit par une préposition neutre (simple ou composée), interne ou externe, telle qu'*à*, *dans*, *en*, *sur*, *chez*, *contre*, *sous*, «indiquant une position et non un parcours ou une direction».

L'application de la règle *là*-TOTAL, de par ses présupposés, au cadre des opérateurs prépositionnels de [+discret] à fonctionnement de type III, me semble une hypothèse théorique importante à retenir.

Le nombre de prépositions est variable (*vers*, *depuis*, *durant*, *sur*, par exemple) et elles ne sont pas soumises à une échelle de [+discret] puisque leur fonction est unique: celle d'orienter l'ensemble X vers une limite externe.

5.1.2.3 Verbes à alternance prépositionnelle

Dans cette section, je présenterai les cas où les verbes à /*complexité*/ sélectionnent plus d'une préposition dans leurs constructions syntaxiques. Cette variation prépositionnelle peut figurer dans un même contexte syntaxique, ou peut être observée dans différents contextes syntaxiques d'un lexème verbal donné. Tout en reconnaissant la spécificité des alternances prépositionnelles (par exemple: la Belgique confine *à la France/avec la Belgique*) par rapport à la variation prépositionnelle liée à la construction syntaxique (par exemple: le jardin grouille *d'insectes* / les insectes grouillent *dans le jardin* ou la France s'est coalisée *avec*

[47] Je ne retiens que certains aspects, ceux jugés les plus pertinents dans le cadre des opérateurs de complexité prépositionnels, des propositions de traitement des prépositions locatives de Borillo.

l'Angleterre contre l'Allemagne / il a coalisé tout le monde *contre* nous), l'analyse que je vise à effectuer s'appuie sur deux niveaux articulés entre eux.

À un premier niveau, je retiens l'ensemble des prépositions sélectionnées par un item verbal comme un micro-système constitué de différentes valeurs; chaque préposition décrit, dans ce micro-système, un mode de relation particulier.

À un deuxième niveau, l'ensemble des modes de relation introduits par les prépositions sont définis en fonction des propriétés dégagées pour les modes de fonctionnement de type I et II, respectivement 'inclusion de partie' et 'inclusion de partie-tout'. Dans cette perspective, chaque item verbal sera donc caractérisé par une combinatoire de différents 'vecteurs' relationnels décrits par les prépositions.

• **Les verbes [+PREP, *à, avec*]**

L'ensemble des verbes [+PREP, *à, avec*] est le plus nombreux parmi ceux qui acceptent une variation prépositionnelle. Les constructions syntaxiques où se vérifie cette double possibilité prépositionnelle sont présentées dans le Tableau 37, ci-dessous:

Tableau 36: Structures syntaxiques des V [+PREP, *à, avec*] */complexité/*

Verbes	Zones d'ancrage de /complexité/		Structures syntaxiques		
	OBJET	SUJET	Il V ceci SP (*à, avec*) cela	Il se V SP (*à, avec*) cela	Ceci V SP (*à, avec*) cela
accorder	+	-	+	-	-
accoupler	+	-	+	-	-
accommoder	+	-	+	-	-
associer	+	-	+	-	-
ajuster	+	-	+	-	-
affronter	-	+	-	+	-
associer	+	-	+	-	-
assortir	+	-	+	-	-
réassortir	+	-	+	-	-
comparer	+	-	+	-	-
coordonner	+	-	+	-	-
lier	+	-	+	-	-
allier	+	-	+	-	-
mélanger	+	-	+	-	-
jumeler	+	-	+	-	-
confiner	-	+	-	-	+
confédérer	-	-	-	-	-

Les verbes [+PREP, *à, avec*] rentrent dans quatre types de structures syntaxiques; le premier, qui inclut le plus grand nombre de verbes, est illustré par *comparer*:

(213) comparer

a. Il compare *plusieurs artistes* entre eux

b. il compare *la vie à une aventure/ Nadine à Sophie*

c. il compare son ami *avec une star de cinéma*

Les constructions (213b.) et (213c.) sont celles qui sont concernées par la variation *à/avec*. Cette variation prépositionnelle est de type I, i.e. elle relève de la composition/et de la caractérisation d'un tout par une relation entre les parties constituantes de ce tout, cette relation étant effectuée par une préposition. Le verbe *comparer* peut être alors caractérisé par deux possibilités, concernant le mode de composition de pluralités: Rpartie –*associative* à travers l'opérateur *avec* et Rpartie -*appartenance* à travers l'opérateur *à*.

Pour le verbe *affronter,* en (214), seule la construction syntaxique en SE est retenue comme étant marquée par /*complexité*/:

(214) affronter

a. deux thèses s'affrontaient/ ils évitent de devoir s'affronter
b. les troupes se sont affrontées *à une résistance acharnée*
c. il s'est affronté *avec ses parents*
d. il s'est affronté *avec ses collègues*

Le verbe *affronter* est marqué, tout comme le verbe *comparer*, par deux modes de composition de 'pluralités': le mode Rpartie-*associative* (*avec*) et le mode caractérisé comme Rpartie–*appartenance* (*à*). Cependant, il faut considérer également le rôle de SE dans la sémantique du lexème verbal; l'analyse de cet opérateur de complexité sera envisagée dans la section 5.2 de ce chapitre.

Le troisième type de verbes à /*complexité*/ qui présente une alternance prépositionnelle *à/avec* peut être illustré par le verbe *confiner*:

(215) confiner

a. la Belgique confine *à la France*
b. la Suisse confine *avec la France*

Le verbe *confiner* a la particularité de ne pas inclure une construction à pluriel morphologique; /*complexité*/ se manifeste alors uniquement sur son mode compositionnel à travers une structure *X* PREP *Y* de type I.

Enfin, le dernier type des verbes [+PREP, *à*, *avec*] concerne le verbe *confédérer*:

(216) confédérer

a. ils veulent confédérer ces petits Etats
b. la Balkanie s'est confédérée avec la Sylvanie / les provinces du Sud se sont confédérées avec celles du Nord
c. la Balkanie s'est confédérée à la Sylvanie / les provinces du Sud se sont confédérées à celles du Nord

Ce verbe se distingue du verbe *affronter* , en (214), par le fait qu'aussi bien la construction transitive, en (216a.), que les constructions en SE et intransitives, en (216b., c.), sont marquées par /*complexité*/. Le mode de composition de 'pluriel' par l'alternance *à* (Rpartie-*appartenance*)/*avec* (Rpartie–*association*) n'est présent que dans la construction en SE.

• **Verbes [+PREP, *avec, contre*]**

Les verbes à /*complexité*/ qui admettent une alternance prépositionnelle *avec - contre* sont en nombre de quatre: *lutter*, *coaliser*, *battre* et *combattre*, présentés dans le Tableau 38:

Tableau 37: Structures syntaxiques des V [+PREP, *avec, contre*] /*complexité*/

Verbes	Zones d'ancrage de /*complexité*/	Structures syntaxiques
	SUJET	Il V SP (*avec, contre*) lui
lutter	+	+
coaliser	+	+
se battre	+	+
combattre	+	+

Dans ces verbes, la propriété [+PREP, *avec*, *contre*] est associée à SUJET et la relation *X* PREP *Y* peut être soit de type I (*lutter*) soit de type II (*coaliser*). Les exemples (217) et (218) ci-dessous montrent les constructions de ces deux verbes:

(217) ***lutter*: [SUJET, +PREP, *avec, à*] où PREP = Type I**

a. je lutte *avec un adversaire plus fort*

b. je lutte *contre un adversaire plus fort*

(218) ***coaliser*: [SUJET, +PREP, *avec, à*], où PREP = Type II**

a. les puissances européennes se coalisèrent *contre Napoléon* / plusieurs pays se sont coalisés *contre le dictateur*

b. Marie se coalise avec Pierre pour attaquer ses concurrents / la France s'est coalisée avec l'Angleterre contre l'Allemagne

c. il coalise des forces opposées contre son ennemi / la guerre a coalisé Paul et Pierre contre leur voisin commun / il a coalisé tout le monde contre nous

d. cet événement a coalisé Pierre avec Paul contre Jean

(*Proton*, 1992)

Avec le verbe *lutter*, en (217), les prépositions *avec* et *contre* constituent des opérateurs de complexité qui fonctionnent au niveau de la composition d'un ensemble formé des parties X (*je*) et Y (*un adversaire plus fort*); à travers la préposition *avec*, la composition de l'ensemble se fait sur le mode d'inclusion de partie Y par association, avec la préposition *contre,* elle se fait sur le mode d'inclusion de partie Y par opposition.

Le verbe *coaliser* (218) est marqué par une structuration syntaxique plus complexe. Il est possible d'y déceler deux stratégies de manifestation de /*complexité*/:

i) stratégie par mode d'inclusion d'une partie/tout (X)- (Y) par une relation d' opposition' (*contre*): (218a.) et (218c.);

ii) stratégie qui combine les modes d'inclusion de type I et de type II. Par un fonctionnement du type I, il y a composition d'une pluralité par la relation d'inclusion de partie-association.

Une deuxième stratégie consiste à combiner, à son tour, les fonctionnements de type I et II. En effet, il y a, en quelque sorte, une relation d'inclusion (type I)

enchâssée dans une autre relation d'inclusion (type. II), i.e. une opération l'inclusion de type II d'une partie-tout par *opposition*, avec le tout construit par *association*, résultat d'une opération d'inclusion de type I, et un autre élément.

Cette stratégie se combine, en (218b.), avec le clitique SE. Sous les constructions en SE, l'ensemble X (le tout formé par association) correspond à une position en SUJET. En (218d.), sans la présence de SE, l'ensemble X correspond à une position en OBJET.

• **Verbes [+PREP, *de*, *dans*]**

Les verbes qui sélectionnent dans leurs constructions syntaxiques les prépositions *de* et *dans* constituent un groupe relativement homogène: *abonder*, *grouiller*, *foisonner*, *pulluler*, *fourmiller*, *infester*[48] comme le montre le tableau suivant:

Tableau 38: Structures syntaxiques des V [+PREP, *de*, *dans*] */complexité/*

verbes	Zones d'ancrage de /complexité/	Structures syntaxiques
	SUJET/OBJET	Ceci V SP (*de*) Ceci V SP (*dans*)
abonder	+	+
grouiller	+	+
foisonner	+	+
pulluler	+	+
fourmiller	+	+
infester	+	+

Les constructions du verbe *grouiller* permettent d'illustrer l'alternance prépositionnelle *de*/*dans:*

(219) grouiller
a. le jardin grouille *de fourmis*
b. les fourmis grouillent *dans le jardin*

Les verbes tels que *grouiller* (219) sont marqués par l'alternance *de* – *dans*, mais cette alternance prépositionnelle n'a pas lieu dans une même construction syntaxique; cette alternance est correliée à un changement de construction syntaxique. La position syntaxique introduite par *de* en OBJET (*fourmis* en (219a.)) se trouve en SUJET en (219b.), et parallèlement, l'élément se trouvant en SUJET (*le jardin*) en (219a.) se retrouve en une position OBJET, en (219b.), introduite par la préposition *dans*. Je propose d'intituler la construction en (219a.), construction à *Sujet-Locatif;* la construction en (219b.) est appelée construction à *Objet-Locatif*.

Dans les deux constructions, on observe une structure *X* PREP *Y* mais cette structure ne reçoit pas la même interprétation dans les deux cas. Dans la construction (219a.), la préposition *de* reçoit une interprétation de préposition de type II, celle dont le fonctionnement est caractérisé par une Relation d'inclusion d'une partie-tout.

[48] Ces verbes ont été amplement étudiés en français (Boons et al., 1976); à noter également, les contributions de Salkoff, 1983, Jackendoff, 1991, Levin 1993, Dowty, 2001 concernant l'analyse des verbes de l'anglais de ce type.

L'élément Y et l'élément en X constituent les parties-touts d'un tout dénoté par le verbe: l'élément Y, la partie-tout contenu (dénotant un tout constitué d'une pluralité d'éléments), est inclus dans l'élément X, la partie-tout contenant. L'article zéro associé à la préposition *de* (*de ∅ fourmis*) contribue à l'effet d'incorporation entre contenant X (*le jardin*) et contenu Y (*fourmis*). Ce degré très fort d'incorporation entre X et Y permet de se demander si l'interprétation du fonctionnement de la préposition *de* comme étant de type II est la plus adéquate à cette structure. En effet, le degré d'intégration entre X (*le jardin*) et Y (*fourmis*) est très fort et peut être interprété comme deux parties d'un tout indissociable. Selon cette hypothèse, la préposition *de* aurait, dans cette structure, un fonctionnement de type I, i.e. marquant la relation d'inclusion de partie – *partitive*. Selon cette dernière hypothèse, cette propriété se traduit par la représentation [SUJET/loc, +PREP, *de*]. Le fonctionnement de la préposition *de*, dans le contexte du verbe *grouiller*, met en évidence un comportement particulier de la préposition par rapport au fonctionnement général de type I. Ce comportement particulier du type I présente deux caractéristiques propres: avec le verbe *grouiller,* la préposition *de* introduit une partie plurielle qui occupe une position OBJET, et la met en rapport, à travers une relation d'inclusion de parties-*partitive*, avec une partie dénotant un espace et occupant une position SUJET.

Dans la construction (219b.), la structure *X* PREP *Y* reçoit une interprétation de type II, mais celle-ci se présente sous des propriétés nouvelles. La préposition *dans* conserve sa valeur d'inclusion -*contenant*, mais elle n'implique pas une durée liée au mouvement d'un contenu (X) vers l'espace qu'elle circonscrit. La durée dénotée par la situation décrite par le verbe est circonscrite à l'espace–contenant introduit par la préposition *dans*. Boons et al (1976: 243) se réfèrent à ce complément de lieu comme un complément pouvant 'être qualifié de «non-changement de lieu»; on le caractérisera du point de vue sémantique comme 'scénique'. L'effet obtenu est celui d'une situation non-dynamique, bloquée dans sa progression spatio-temporelle. Ce même effet peut être obtenu par le recours à l'opérateur SE associé à un lexique en SUJET marqué par le trait [-humain](*Des assiettes sales s'empilent dans l'évier*).

Les temps verbaux des verbes de type *grouiller* semblent bloqués à des temps non-perfectifs; il semble que ces verbes n'acceptent pas les temps verbaux à auxiliaire, à valeur aspectuelle perfective:

(220) *le jardin *a grouillé* de fourmis
*les fourmis *ont grouillé* dans le jardin

Ce blocage par rapport aux temps ponctuels rappelle le cas de la construction en *Se*-moyen/passif construction elle aussi figée aux temps non-ponctuels[49].

Levin (1993) et Dowty (2001) analysent des verbes anglais qui partagent avec les verbes français le couple de constructions:la construction à *Objet-Locatif* et la

[49] Ce lien avec les constructions passives est évoqué par Willems (1981) dans le cadre des 'relations inverses' ou comme un phénomène d''opération de restructuration des arguments' par Lamiroy (1993) et aussi par Croft (1991: 205).

construction à *Sujet-Locatif* (En anglais, «*the Swarm Alternations*», Levin (1993))[50]. Les constructions de l'anglais se distinguent des correspondantes françaises en ceci que la préposition sélectionnée dans la construction à *Sujet-Locatif* est *with*, l'équivalent d' *avec*.:

(221) *Sujet-Locatif*: The garden swarms *with bees*
Objet-Locatif: Bees swarm *in the garden*
Sujet-Locatif: The garden is crawling *with snails*
Objet-Locatif: Snails are crawling *in the garden*
Sujet-Locatif: The pond abounds *with fish*
Objet-Locatif: Fish abound *in the pond*
(exemples de Dowty, 2001)

Dowty (2001) propose de décrire les constructions `a *Sujet-locatif* en termes de 'texture dynamique, ou «The Dynamic Texture Hypothesis» exposée en ces termes:

(222) Hypothèse de la 'texture dynamique' (Dowty, 2001)
« i) L-subject sentences describe a situation where a kind of event is occurring simultaneously and repetitively throughout all parts of a place or space. (The events are distributed throughout all subregions (or surface, or space);
ii) These subregions of activity are so small, numerous, and homogeneous that the dominant perception they create together is a 'texture of movement' in the surface as a whole (Dynamic texture);
iii) That is, the small events and the small agents performing them may not be readly distinguishable as individuals. Rather the perception of a certain movement-texture in the surface / space is More Salient than the perception of the individuals. »

Ainsi, en accord avec les trois points de cette hypothèse, l'effet de 'texture dynamique' en français est crée par l'intermédiaire des deux prépositions *à* et *dans*. La préposition *de* délimite la partie X du contenu, constituée par les 'petits agents'[51], et la préposition *dans* délimite la partie Y, l'espace contenant, sur lequel s'étendent les actions menées simultanément et de façon répétitive[52] par les éléments de la partie X.

La conjonction des deux parties, X et Y, X contenu agissant et Y le contenant, contribue à l'effet d'ensemble où les parties individuelles du contenu (X) ne se distinguent pas et sont fortement incorporées au contenant (Y). X (contenu) et Y (contenant) reçoivent une interprétation de partie holistique, d'un tout, dénoté par l'ensemble V (lexème verbal) X (contenu) PREP Y (contenant)).

Comme on le verra plus loin (section 5.3), les verbes rentrant dans cette configuration syntaxique ne sélectionnent, pour la partie-contenu, que des

[50] Levin (1993).
[51] Traduit de «*small agents*»(Dowty, 2001).
[52] Traduit de «occurring simultaneously and repetitively» (Dowty, 2001)

constituants nominaux au pluriel ou des noms singuliers mais dénotant des pluralités (cf. Nom Collectifs).

Je rappelle, par ailleurs, que cette idée d'espace délimité où se circonscrit l'action dénotée par le verbe, le tout ayant pour effet à la fois l'action à borne finale, orientée vers son achèvement, et la 'concomitance' de l'action dénotée, n'est pas exclusive aux verbes de type *grouiller*. Elle apparaît, dans des contextes verbaux aux structures syntaxiques diversifiées, tels que *converger* et *ameuter*, ci dessous:

(223) **converger**
a. toutes les forces convergent *dans ce point*
ameuter
b. des bandes de jeunes de sont ameutés cette nuit *dans les rues de Paris*
(*Proton*, 1992)

Les constructions prépositionnelles de *converger*, en (223a.), et d'*ameuter*, en (223b.), reçoivent une interprétation de type III, elles fournissent le repère spatial, permettant, dans ces cas, d'englober la situation.

L'analyse des verbes du type *grouiller* conduit à les comparer avec les verbes du type *charger*, eux aussi marqués par une alternance prépositionnelle *de/dans*, comme on peut le voir:

(224) a. il a chargé le camion *de boîtes*
b. il a chargé les boîtes *dans le camion*

Il ressort de la comparaison des constructions de *charger* (224) avec les constructions de *grouiller* (219), malgré les ressemblances liées à la sélection de la préposition *de* en (224a.) et de la préposition *dans* en (224b.), plusieurs différences formelles entre les deux verbes, parmi lesquelles les suivantes :

i) avec le verbe *charger* l'alternance *de/dans* se situe dans des constructions transitives et dans la même zone syntaxique OBJET; avec *grouiller*, cette alternance se manifeste dans deux constructions intransitives (Sujet–Locatif vs Objet- Locatif) et engagent font intervenir des positions syntaxiques situées en SUJET et en OBJET;

ii) le verbe *charger* admet une construction passive en *être* (*Le camion est chargé de boîtes*) ce que le verbe *grouiller* n'admet pas (**je jardin est grouillé de fourmis*) ;

iii) Contrairement au verbe *grouiller*, où les rapports entre contenu et contenant reçoivent une interprétation holistique, les rapports entre le contenu et le contenant que l'on observe avec le verbe *charger* sont le résultat d'une action.

• **Verbes [+PREP, *à, sur*]**

Le verbe *embrancher* est marqué par une alternance prépositionnelle en *à - sur*. Celle-ci s'observe dans ses constructions syntaxiques marquées également par la sélection de SE, comme en(225):

(225) a. a ce point-là, *les deux routes s'*embranchent
b. cette route *s'y* embranche juste avant l'entrée du bois
c. ce canal s'embranche *sur le canal Albert*
(*Proton*, 1992)

ou dans une construction transitive comme en (226):

(226) a. embrancher *des tuyaux*
b. il embranche un tuyau supplémentaire *à la canalisation d'eau*
c. embrancher une nouvelle voie ferrée *sur la ligne principale*
(*Proton*, 1992)

En (225) comme en (226), les deux prépositions reçoivent une interprétation de fonctionnement de type I, où les prépositions constituent des opérateurs de composition de 'pluriels'. La préposition *à* constitue un opérateur de la relation d'inclusion de partie– *appartenance*, tandis que la préposition *sur* établit une relation d'inclusion de partie–*distributive*. Ces deux types de relation d'inclusion de partie sont associés à des zones syntaxiques distinctes: en (225), les deux modes de formation syntaxique d'un pluriel sont associés à SUJET, et en (226), le même procédé est utilisé, mais appliqué à des positions syntaxiques en OBJET.

• **Verbes [+PREP, *entre, dans*]**

Deux verbes sont marqués par la possibilité de sélectionner les prépositions *entre* et *dans*: il s'agit des verbes *ballotter* et *intercaler* dont les constructions sont indiquées en (227):

(227) **ballotter**
a. la carrosse ballottait les passagers
b. je suis ballotté *entre l'amour et la haine*
c. le train nous ballotte *dans tous les sens*/ les bouteilles ballottent *dans le coffre de la voiture*
intercaler
d. intercaler une planche *entre deux autres*
e. intercaler une citation *dans un texte*
(*Proton*, 1992)

Le préfixe *inter-*, dans *intercaler* (227d., e.), semble fonctionner comme un opérateur de 'délimitation', les prépositions *entre* et *dans* ayant dans ces contextes leurs valeurs spatiales:

Dans:
Intercaler X *dans* Y
R

Entre Intercaler X *entre* Y (pl) **R** où Y = (Y1 et Y2) au moins

Dans introduit une relation R d'inclusion de X dans une espace désigné par Y. Avec la préposition *entre*, le contenant X est mis en rapport avec un contenant Y; celui-ci désigne un l'espace situé entre deux limites.

5.1.3 Les verbes [±PREP]

Les verbes présentés dans cette section diffèrent de ceux présentés dans les sections 5.1.2.1. (Verbes sans alternance prépositionnelle) et 5.1.2.3 (Verbes à alternance prépositionnelle) par le fait qu'ils ne sélectionnent ni des prépositions à fonctionnement de type I (opérateurs de la relation d'inclusion de partie) ni des prépositions à fonctionnement de type II (opérateurs de la relation d'inclusion d'une partie-tout). L'étiquette [±PREP] signifie, en fait, que la préposition n'est pas catégorique. Le verbe *accumuler* fait partie de l'ensemble de verbes marqués par [±PREP]:

(228) accumuler
a. il accumule *les bibelots*
b. il accumule **le pot avec le tableau*
c. il accumule les papiers *dans son tiroir* /∅

Il est marqué par l'impossibilité de construction d'un pluriel syntaxique à partir d'une relation d'inclusion de partie où interviennent les prépositions à fonctionnement de type I (228b.); il n'exige pas non plus une relation d'inclusion d'un sous-ensemble pluriel (une partie-tout) dans un autre sous-ensemble, propriété qui se manifeste par le recours à des prépositions à fonctionnement de type II (228c.).

Le comportement des verbes à /*complexité*/ marqués par [-PREP] de type I et II est variable par rapport à la sélection de prépositions de type III ce qui justifie leur intégration comme verbes [±PREP].

Certains verbes, contrairement à *accumuler*, exigent une information additionnelle concernant l'espace/temps où doit être incluse la situation dénotée par l'ensemble formé par le lexème verbal et de ses sous-ensembles pluriels; ces verbes sélectionnent alors une préposition à fonctionnement de type III qui introduit les repères de la situation; c'est le cas des verbes s'*agglutiner* et *amonceler* ,en (229):

(229) s'agglutiner
a. les caramels se sont agglutinés *autour de ses doigts*
amonceler
b. amonceler des piles de revues *sur son bureau* / ils amoncèlent toutes leurs affaires *dans un coin*
(*Proton*, 1992)

D'autres verbes, tels qu'*attrouper*, *amasser*, *cataloguer*, *classer*,en (230), ne sélectionnent pas de prépositions de type III:

(230) **attrouper:**
a. ses cris attroupèrent les passants
amasser:
b. il ne pense qu'à amasser des antiquités
cataloguer:
c. cataloguer les livres d'une bibliothèque
classer:
d. classer les plantes

Un troisième ensemble de verbes est caractérisé par une sélection de préposition de type III instable, i.e. un fonctionnement marqué par la variation, celle-ci pouvant se réaliser ou pas, tels que les verbes *éparpiller*, *conglomérer* et *assembler*, en (231):

(231) **éparpiller:**
a. éparpiller de la paille *sur le sol* / des amis que la vie a éparpillés ∅
conglomérer:
b. ce procédé consiste à conglomérer des matériaux divers *en un seul magma* / la chaleur conglomère les grains de sucre ∅
assembler:
c. la foule s'assemble *sur la place* / il faut assembler toutes les pièces ∅

(*Proton*, 1992)

Il est possible maintenant de préciser le comportement des verbes (228) à (231) par rapport aux propriétés de sélection de la catégorie préposition dans leurs constructions syntaxiques: ces verbes sont donc marqués par [-PREP I, II, ± PREP III]. Cette représentation rend compte à la fois des propriétés de sélection de la variable [PREP] mais aussi de la distinction liée aux trois types de fonctionnement des prépositions, en tant qu'opérateurs de complexité. Les verbes sous cette catégorie ont une autre propriété en commun: ils sont caractérisés par des constructions transitives à une position syntaxique en OBJET, celle traditionnellement intitulée objet direct (OD).

Un autre ensemble de verbes partage, avec ces verbes, les propriétés de sélection concernant la variable [PREP]: il s'agit des verbes à préfixe *entre-* (s'*entraider*, *entrecroiser*, *entrelacer*, etc.). La plupart de ces verbes inclut dans leurs constructions syntaxiques le clitique SE; certains, cependant, ont la possibilité d'inclure des constructions pronominales et des constructions transitives.

Le Tableau 40, ci-dessous, fournit la liste de verbes analysés comme étant marqués par [-PREP I, II, ±PREP III].

Tableau 39: Verbes [-PREP I, -PREP II, ±PREP III]

verbes	Zones d'ancrage de /complexité/		Structures syntaxiques	
	OBJET	SUJET	Il LES V	ILS SE V
accumuler	+	-	+	-
agglutiner	+	-	+	-
assembler	+	-	+	-

/rassembler				
cataloguer	+	-	+	-
conglomérer	+	-	+	-
classer/reclasser	+	-	+	-
départager	+	-	+	-
désaccorder	+	-	+	-
désunir	+	-	+	-
disséminer	+	-	+	-
diversifier	+	-	+	-
disperser	+	-	+	-
discriminer	+	-	+	-
éparpiller	+	-	+	-
masser/amasser	+	-	+	-
attrouper	+	-	+	-
amonceler	+	-	+	-
grouper/regrouper	+	-	+	-
totaliser	+	-	+	-
entraider, etc	-	+	-	+
entrechoquer	-	+	-	+
entrecroiser	-	+	-	+
entrelacer	-	+	-	+
entreposer,	-	+	-	+

Ce tableau montre également la distribution de /*complexité*/ dans sa forme de 'pluriel morphologique'; celui-ci est ancré soit dans une position en OBJET (dans l'ensemble de verbes à constructions transitives à position syntaxique OD) ou en SUJET (dans l'ensemble de verbes à préfixe *entre-* et sélectionnant SE, appelés verbes 'pronominaux réciproques'.

La relation d'inclusion partie/tout, qui a servi de base aux différents types de fonctionnement des prépositions sélectionnées dans le cadre des verbes à /*complexité*/, peut servir également de base à l'analyse de ces verbes. En absence de prépositions, en tant qu'*opérateurs de complexité*, la relation d'inclusion partie/tout peut s'établir entre le lexème verbal et les positions syntaxiques en OBJET (verbes du type *grouper*) ou en SUJET (verbes du type s'*entraider*). Cette relation est impliquée par le rapport sémantique entre certains segments de la structure morphologique des items verbaux et les positions syntaxiques en OBJET et en SUJET. Il me semble possible d'envisager la valeur sémantique des positions en OBJET et en SUJET comme ayant une valeur intensionnelle (d'identification de parties) des segments qui dénotent le tout et qui sont inscrits dans la structure morphologique des items verbaux.

Plus précisément, il me semble que l'on puisse interpréter le cas des verbes marqués par [-PREP I, II, ±PREP III]:

i) les bases nominales et les OD des verbes à /*complexité*/ en OBJET tels que, par exemple, *cataloguer*, *classer*, *attrouper*, *amasser.* (etc.);
ii) le préfixe *entre–* et les sujets des verbes à /*complexité*/ en SUJET des verbes du type *s'entraider*.

en termes de rapport d'inclusion orienté dans le sens tout/contenant vers les parties/contenu.

Le lexique verbal dénote, en termes de relation parties/tout, des tous, tant à travers les bases nominales (*groupe*, *assemblée*, *catalogue*, *classe*, etc.) que sous la forme de préfixe *entre-* Dans le premier cas, les touts dénotés par le lexème verbal s'interprètent comme des ensembles d'unités indéterminés. Dans le deuxième cas, le préfixe *entre-* oriente le mode référentiel des touts comme étant des ensembles déterminés par deux sous-ensembles d'unités - celles-ci pouvant être composées de deux éléments singuliers ou de deux ensembles au pluriel. La syntaxe de ces items verbaux explicite le mode de donation de leurs référents à deux niveaux:

- au niveau lexical par l'accès au contenu, celui-ci s'exprimant sous forme de contenu sémantique parties/tout;
- au niveau syntaxique, par un certain nombre de propriétés, notamment, l'absence de constructions prépositionnelles.

L'absence de constructions prépositionnelles des verbes évoqués en i) et ii) me semble pouvoir être mise en rapport avec la sémantique de leurs constituants morphologiques.

Par ailleurs, une analyse de ce type de verbes à /*complexité*/ permet d'envisager la possibilité d'exprimer des relations parties/tout sans que leur orientation soit déterminée. Ainsi, il me semble possible de formuler l'hypothèse qui associe l'absence d'opérateurs de complexité de type prépositionnel à la manifestation de relations d'inclusion orientées comme des touts déjà constitués, à un autre niveau. Il est en ainsi lorsque, par exemple, les bases nominales des verbes à /*complexité*/ dénotent déjà des ensembles, ou des touts constitués. Dans ce cas, il semble naturel que la syntaxe des verbes en question ne présente pas de constructions prépositionnelles, à fonctionnement de type I et/ou à fonctionnement de type II.

Synthèse

Dans cette section j'ai examiné successivement les contextes verbaux à /*complexité*/ marqués [+PREP], i.e. par la sélection de compléments prépositionnels, ceux-ci pouvant être introduits par une seule préposition ou par plus d'une préposition, et ceux marqués par [±PREP], où la sélection d'un complément prépositionnel n'est pas systématique. L'analyse a été menée de manière à allier les différentes contributions théoriques et les données.

L'analyse des prépositions, dans les contextes où chaque préposition constitue une sélection unique, a conduit à spécifier leur rôle en tant qu'opérateurs de complexité. Leur analyse, dans les contextes verbaux à /*complexité*/, présuppose l'attribution de la double valeur de [+discret] – à la fois 'plus d'un' et 'en un' - donné comme trait inhérent à /*complexité*/. Cette propriété des opérateurs de complexité prépositionnels a été intégrée dans une relation sémantique plus générale qui est celle d'inclusion partie/tout. Le développement de cette hypothèse aboutit à la distinction du contenu sémantique de chaque préposition, auquel j'ai attribué une étiquette, mais aussi à une tripartition des prépositions selon leur mode de fonctionnement dans le cadre des verbes à /*complexité*/.

En effet, à partir de la relation partie/tout, il a été possible de délimiter trois types de fonctionnement des prépositions en tant qu'opérateurs de complexité. Ces trois types correspondent à différents modes d'intégration de la relation partie/tout.

Le type I est sélectionné pour la composition d'un ensemble (tout) à partir de ses parties. Ce type I fournit également différents modes de composition d'un tout, par exemple: appartenance (*à*), association (*avec*), partitif (*de*), distributif (*sur*), etc.

La sélection d'une préposition à fonctionnement de type II permet d'établir des relations d'inclusion entre ensembles/touts déjà constitués comme tels, ou déjà 'pluralisés'.

Le type III est sélectionné pour expliciter que les ensembles, qu'ils relèvent du type I ou du type II, doivent être considérés comme des sous-ensembles ou des parties d'un tout dénoté par le lexème verbal. Les constructions prépositionnelles à fonctionnement de type III jouent le rôle de délimitation externe d'un domaine conceptuel qui contient un noyau central – le lexème verbal – et des ensembles atomiques occupant une position en SUJET ou une position OBJET.

La description de la variation prépositionnelle a été organisée en fonction de la valeur attribuée à chaque préposition en tant qu'opérateur de complexité. Le calcul de la valeur à attribuer à chaque préposition a été obtenu `a partir de leur fonctionnement de type I. Le sens de /*complexité*/ des verbes qui construisent des compléments prépositionnels à variation prépositionnelle est constitué de la somme des valeurs attribuées à chacune des prépositions sélectionnées.

L'analyse des verbes qui ne sélectionnent pas des prépositions de type I et/ou II, notés [± PREP], a conduit à élargir la relation générale d'inclusion parties/tout au-delà des opérateurs prépositionnels de /*complexité*/. La relation d'inclusion peut être maintenue, selon le mode syntaxiquement non-orienté, ou non-exprimé, par un fonctionnement qui rappelle celui qui est à la base de 'l'anaphore associative' (Kleiber, 1999). Cette relation d'inclusion partie/tout est assurée dans le cas des verbes [± PREP] à /*complexité*/, par l'articulation sémantique entre les segments de la structure morphologique et les segments lexicaux de la structure syntaxique.

Un verbe à /*complexité*/ sera marqué par différentes possibilités de 'pluralités'; les constructions prépositionnelles fournissent différents types de textures de /*complexité*/. Certains verbes ne sont marqués que par un seul type de texture – c'est le cas des verbes examinés dans la section 5.1.2.1 et que ne sélectionnent qu'une seule préposition. D'autres verbes sont marqués par plus d'une 'texture' de type prépositionnel et c'est le cas des verbes analysés dans la section 5.1.2.3. La méthodologie utilisée en 5.1.2.3 peut s'appliquer à d'autres cas d'alternance prépositionnelle tels que, par exemple, *convertir* (à, en), *séparer* (de, en) *chevaucher* (sur, avec), *accommoder* (à, de, avec), *articuler* (à, avec, sur) *allier* (à, avec, contre). Dans ces cas, chaque préposition apporte sa valeur propre, décrivant un type de relation. Dans chaque item verbal, /*complexité*/ se manifeste aussi par l'ensemble des valeurs dénotées par les prépositions sélectionnées.

5.2 Les constructions en SE

Dans cette section, je me propose d'analyser le rôle du clitique SE [53] dans les constructions de certains verbes à /*complexité*/. Cette option se justifie par le fait que le clitique figure dans des constructions interprétées comme 'réciproques' (de la forme Ils SE V) et 'pseudo-réciproques' (de la forme Il SE V PREP) et que des constructions de ce type figurent comme possibilités syntaxiques des verbes à /*complexité*/.

Je préconise, pour l'analyse de SE, la même méthodologie que celle qui a été utilisée pour l'analyse des opérateurs de complexité de type prépositionnel (section précédente). De ce point de vue, les procédures descriptives utilisées dans cette section s'inscrivent dans une approche analytique qui vise à expliquer la diversité des données et à leur intégration théorique.

Dans la section 5.2.1 je propose un inventaire descriptif incorporant les différentes grilles d'analyse proposées dans la très vaste littérature consacrée aux constructions/verbes pronominaux du français. Sans prendre position sur telle ou telle question, il s'agit simplement de dégager les grandes tendances de la recherche, en matière de l'analyse de SE, en ce qui concerne les questions soulevées ou les solutions proposées, ainsi que les classements préconisés.

A partir de cet ensemble de donnés théoriques (section 5.2.1) je sélectionnerai les aspects les plus adéquats à la description de SE dans les contextes des verbes à /*complexité*/ (sections 5.2.2, 5.2.3 et 5.2.4). Je défends également pour l'analyse de SE de /*complexité*/ un cadre descriptif dynamique qui tient compte des différents réseaux à la fois sémantiques et syntaxiques avec lesquels SE peut interagir.

5.2.1 Les constructions pronominales

De la littérature consacrée à SE[54], on retiendra essentiellement l'orientation typologique des constructions/verbes qui font intervenir le clitique SE. Selon la perspective adoptée et les critères théoriques utilisés, la direction analytique est orientée vers une systématisation des données qui aboutit à différents découpages des constructions en SE. Les études consacrées à l'analyse de SE font apparaître deux tendances: soit une réduction soit un éclatement des types de constructions en SE retenus. Ces deux orientations sont le reflet, me semble-t-il, de la diversité des usages liés à SE et des différentes manières d'organiser ces données.

---

[53] Pour l'analyse des constructions en SE, j'utiliserai deux types de représentations: *SE* et *Se*. La première, SE, correspond à une interprétation abstraite; la deuxième sera associée à des interprétations 'plus concrètes' et contextualisées (par exemple, *Se-réciproque*, *Se-Moyen/Passif*, *Se-neutre*)

[54] Le terme de 'analyse de SE' prétend intégrer à la fois les options syntaxiques - études dont l'analyse de Se relève de la syntaxe verbale (constructions verbales en SE, constructions pronominales) et les options lexicalistes – études pour lesquelles *Se* s'intègre au verbe en tant qu'unité lexicale, contribuant ainsi à une classe de verbes (verbes pronominaux).

La tradition grammaticale trouve son point de départ dans la typologie de Dangeau (1754)[55]; celle-ci établit quatre types de verbes pronominaux: les verbes 'identiques' ou 'réfléchis', les 'réciproques', les 'neutres' et les 'passifs'. Les quatre classes de verbes suivants:

(232) Classement des verbes pronominaux (Dangeau, 1754)

i) pronominaux réfléchis, ex.: *Pierre se lave*

ii) pronominaux réciproques, ex.: *Pierre et Marie s'aiment*

iii) pronominaux neutres, ex. *les vitres se sont brisés lentement*

iv) pronominaux passifs, ex: *La vengeance est un plat qui se mange froid*

(exemples de Zribi-Hertz, 1987)

sont caractérisées sémantiquement en fonction du rapport entre le sujet et le verbe. Les verbes 'identiques' (réfléchis) et réciproques sont considérés comme verbes actifs, les deux autres catégories – verbes neutres et passifs – se distinguent, par rapport à ceux-ci, comme étant des verbes passifs.

Cette typologie se caractérise également par une hiérarchie entre les classes de verbes: les verbes réfléchis-réciproques constituent le modèle de la classe de verbes pronominaux, les deux autres classes en sont dérivées.

Cette répartition fera l'objet de nombreuses analyses. L'analyse fonctionnelle se propose d'établir la distinction entre les catégories en fonction de critères formels; ceux-ci portent sur le statut fonctionnel ou pas de SE. Réfléchis et réciproques s'opposent aux *Se-passif* et neutres parce que SE y remplit une position syntaxique (ou une fonction). De ce fait, les deux constructions sont classées également parmi les verbes transitifs. Les constructions neutres et passives sont considérées sous la catégorie de constructions intransitives.

Le critère de base, à partir duquel se définissent les verbes pronominaux, est la transitivité verbale ce qui donne lieu à trois 'macro-catégories' (Melis, 1990b. 20-22), formellement caractérisées comme suit:

i) constructions réfléchies et réciproques: correspondance entre les constructions transitives suivantes: Ils *les/leur* V X ↔ Ils SE V X

ii) constructions médio-passives: correspondance avec la construction transitive de type: Je *les* V ↔ Ils SE V

iii) les constructions neutres, définies négativement, par l'absence de correspondance avec une construction transitive[56].

Ces trois macro-catégories maintiennent le caractère bipolaire des constructions pronominales véhiculées par la grammaire traditionnelle en constructions actives vs constructions passives. En effet, la caractérisation des

[55] Stéfanini (1962), et referé par Melis (1990b.)

[56] Cette caractérisation des constructions comme le résultat d'opérations grammaticales différentes et cette tripartition se retrouvent aussi bien dans le cadre de la grammaire générative (Ruwet, 1972) que dans le cadre de l'*AP*. Dans ce cadre, la catégorie i) est appelée de 'Se de Paradigme', la catégorie ii) 'Se de Reformulation' et iii) Se-Moyen.

constructions de type ii) passe par la comparaison formelle avec les constructions passives en *être*.

Cette tripartition n'arrive pas, cependant, à capter un certain nombre de propriétés liées aux constructions en SE. Je résume les observations de Melis (1990b., 1992 et 1996) ci-après:

i) les différents découpages des constructions pronominales ne rendent pas compte du fait invariant lié à la présence de SE; cette présence de SE impose un certain nombre de propriétés qui sont communes à toutes les constructions (entre autres, la sélection du verbe *être* comme auxiliaire des temps composés et la présence du clitique *se* et sa relation d'identité de personne avec le sujet: *Jean se rase* vs *Jean s'est rasé*; *Pierre et Jean se battent* vs *Pierre et Jean se sont battus;* La foule se disperse vs *La foule s'est dispersée*; *Jean s'évanouit* vs *Jean s'est évanoui*) ; [57]

ii) les trois catégories ne rendent pas compte de la complexité des données qu'elles intègrent, notamment en ce qui concerne les constructions à *Se*-Datif à l'intérieur de la catégorie i) et la diversité des verbes que l'on retrouve sous la catégorie iii) (i.e. les cas appelés à *Se* 'inhérent', tels que les verbes *s'évanouir*, les verbes à *Se* 'pléonastique', *(se) gonfler*).

Il semblerait que la voie vers un traitement unitaire des constructions pronominales doit s'appuyer sur une approche traditionnelle: celle qui a recours à la notion de diathèse, dans le système des voix du verbe. Pour des auteurs tels que Guillaume (1943), Stéfanini (1962) et Moignet (1981) les constructions pronominales relèvent de la voix moyenne ou voix de synthèse, comportant à la fois des composantes de la voix active et de la voix passive.

C'est dans cette voie, me semble-t-il, que s'orientent les propositions de Melis (1992) pour le français, et celle de Miguel et Fernandez Lagunilla (2001) pour l'espagnol, dans le cadre de la grammaire générative. Dans ces travaux, des propositions sont faites vers un traitement unitaire des constructions en SE où l'on fait intervenir la composante aspectuelle.

Chaque catégorie a été objet de nombreux développements formels qui ont conduit à des réajustements, sans que le découpage en trois grandes catégories soit mis en cause. C'est le cas, par exemple, des propositions de Boons et al., 1976, à l'intérieur de la catégorie i). Les auteurs proposent deux autres types de constructions: les constructions en «Se-parties du corps» et les constructions en «Se-possessif». C'est le cas également, pour la catégorie iii) de la classe des «Se-ergatifs» proposée par Zribi-Hertz (1987)

---

[57] Cependant, comme l'observent entre autres Dubois (1967), Stéfanini (1971), et Ruwet (1972) la construction en Se Passif ou Moyen semble peu compatible avec un temp[58] Ce type de constructions pronominales est aussi connu sous l'étiquette de 'constructions inchoatives' (Grimshaw, 1982). Grimshaw les considère comme un type de constructions intransitives. L'analyse proposée conduit à distinguer deux types de verbes intransitifs: les verbes inaccusatifs et les verbes inergatifs.

L'analyse des constructions médio-passives de l'anglais, proposée par Kemmer (1994), sous forme d'échelle de transitivité, dans le cadre des études typologiques et cognitives, me semble offrir une synthèse des deux tendances (fonctionnelle et diathésique).

Les constructions en SE sélectionnées par les verbes à /*complexité*/ sont conditionnées par les deux propriétés définies pour /*complexité*/: la première, où le trait se réalise par un pluriel dans une position syntaxique (pluriel morphologique, nom collectif ou coordination de syntagmes), la deuxième, où le trait se réalise par la conjonction de deux positions syntaxiques. Les constructions en SE des verbes à /*complexité*/, en accord avec ces deux propriétés, peuvent être ramenées à deux représentations canoniques:

i) Ils SE V /complexité/
ii) Il/Ça SE V /complexité/ PREP

La première représentation peut correspondre à différentes interprétations de SE. Cette ambiguïté est mentionnée par de nombreux auteurs. En effet, et à titre d'exemple, un énoncé tel que:

(233) elles se battent

peut recevoir différentes interprétations selon les contextes, comme ceux illustrés en (234):

(234) a. **réfléchi:** elles (les masochistes, les ascètes) se battent les flancs avec un fouet
b. **réciproque:** elles se battent les unes les autres
c. **passive:** elles (les cartes) se battent avant chaque donne
d. **intransitive (neutre):** elles se battent contre le phalocratisme
(Stéfanini (1992: 138))

Les efforts se sont donc développés, à travers des analyses de plus en plus fines du comportement syntaxique de SE, dans le sens d'élaborer un système aux contours plus nets fondé sur des propriétés plus stables et visant à rendre compte de ces virtualités. Les sections qui suivent sont consacrées à la présentation des propriétés formelles des différentes valeurs attribuées aux constructions en SE dont la représentation est de type i) *Ils* SE *V X*.. L'ensemble de propriétés dégagées constituera un des outils d'analyse des structures de ce type dans les contextes des verbes à /*complexité*/.

5.2.1.1 Les verbes à *Se*-réciproque

Les constructions en SE, et en particulier celles qui reçoivent les interprétations réfléchies et réciproques, sont ambiguës, même dans le cadre de ces interprétations. Milner (1982) évoque les contraintes de la réciprocité, en disant que celle-ci suppose que le «sujet dénote une multiplicité, soit qu'il prenne la forme d'un pluriel, soit qu'il prenne la forme d'une coordination (…), ou d'un singulier collectif (…)», comme dans les exemples de:

(235) a. Mes vingt élèves se sont regardés
b. Pierre et Paul se sont regardés
c. La classe s'est regardée
(Milner, 1982 : 43)

Cependant, ces conditions ne garantissent pas la lecture réciproque, chaque énoncé pouvant avoir au moins trois interprétations, parmi lesquelles, celles qui correspondent à (235 a.):

(236) a. Chacun de mes vingt élèves s'est regardé lui-même
b. Mes vingt élèves se sont regardés les uns les autres
c. Mes vingt élèves, en groupe, se sont regardés en groupe
(Milner, 1982 : 43)

D'après ces trois interprétations, nous avons la possibilité d'une lecture de type 'réflexivité individuelle' comme en (236a.), une lecture de 'réciprocité', en (236b.), et une lecture appelée de 'réflexivité globale', en (236c.), celle-ci n'impliquant aucune réciprocité.

Milner, cependant, distingue deux types de réciprocité; d'une part, la réciprocité stricte, «fondamentalement symétrique» et qui «se ramène en fait à une relation biunivoque» (pp. 44-5) et qui suppose la lecture de (236b.) comme suit:

(237) Chacun des élèves regarde un autre qui simultanément le regarde.

Le pronom SE ne rend pas possible, à lui seul, la lecture de cette réciprocité stricte; l'ambiguïté peut être enlevée en recourant aux pronoms réciproques tels que *l'un l'autre*, *les uns les autres.*

Le lexique verbal peut également, à lui seul, réduire l'ambiguïté:

(238) a. Pierre et Paul se détestent
b. Pierre et Paul se sont pendus
(Milner, 1982: 45)

où en (238a.), le verbe *détester* induit une lecture réciproque et en (238b.), *pendre* ne la rend pas possible. Ainsi, d'après Milner, «l'interprétation des pronoms réfléchis' engage ce qu'on peut appeler la 'réciprocité vague', la réciprocité stricte étant introduite par les pronoms réciproques *l'un l'autre* et *les uns les autres*».

La lecture de 'réflexivité globale' associée à (236c.) et que l'on peut traduire par «(...) chaque élève regarde non pas son image singulière, mais l'image de l'ensemble du groupe dont il est membre» (Milner, 1982: 45) ressemble à la lecture de 'réciprocité' (236b.) par le fait que les deux interprétations sont concernées par des 'multiplicités'.

Melis (1990: 66) se réfère à l'ambiguïté de *Se*-réciproque, en mettant l'accent sur ses rapports avec les catégories nominales du sujet, en ces termes:

> «...le tour réciproque est caractérisé par la présence d'un sujet pluriel ou collectif. Un tel sujet couplé au pronom réflexif détermine un espace clos dans lequel le procès verbal est circonscrit, mais dont la structure interne n'est pas déterminée à priori. L'effet de réciprocité est alors une des figures

> que peut prendre cet espace, conformément aux lectures reconnues pour le pluriel: pluriel de groupe ou pluriel parallèle et pluriel de série. Dans la première hypothèse, l'espace est considéré comme homogène, relativement au procès verbal; l'effet obtenu sera semblable à celui qui s'observe au singulier. Dans le second cas, le groupe est scindé en ses éléments constitutifs et toutes les combinaisons possibles dans l'espace défini par le sujet et le pronom réflexif sont possibles, d'où l'effet de réciprocité. »

Ainsi, la seule contrainte pour une lecture réciproque semble être que le sujet soit marqué comme [+pluriel], ce pluriel pouvant être réalisé sous différentes catégories – Nom collectif, Nom Pluriel, Coordination de Syntagmes – chaque catégorie induisant différents types de réciprocité.

Melis (1990: 67) soutient l'hypothèse que «l'opposition entre les lectures réfléchie et réciproque est évacuée de la grammaire des tours pronominaux pour être versée au chapitre du nombre» et il ajoute (note 16, p. 67):

> «Dans ce contexte, [du Nombre] il faut tenir compte non seulement de l'opposition singulier/pluriel, mais aussi du collectif. En outre, des données lexicales relatives au verbe interviennent également; un verbe qui impose une séquence linéaire (se succéder, se précéder), un regroupement (se liguer, se rejoindre) une séparation ou une opposition (se séparer, s'affronter) ou une alternance (s'entretenir) est difficilement compatible avec une interprétation interne et il sera dès lors presque exclusivement employé dans des tours pronominaux à effet réciproque.'»

Ainsi, l'hypothèse de Milner, selon laquelle la réciprocité peut être dénotée par le lexique verbal, est également soutenue par Melis. Les verbes cités par Melis (*se succéder, se liguer, se rejoindre, se séparer, s'affronter*) font partie des verbes à /*complexité*/, et les verbes marqués par ce trait, par définition, et comme l'ont souligné Bacelar do Nascimento et Martins (1988: 549) «impose[nt] de fortes restrictions à une lecture de type 'réfléchi'».

Ces remarques me permettent d'envisager comme hypothèse celle de relier les constructions à *Se*– réciproque au réseau de constructions rentrant dans un cadre plus large des 'relations de réciprocité'.

Pinchon (1986) intègre dans le chapitre de la 'réciprocité' différentes catégories de verbes qui sélectionnent SE dans l'une de leurs constructions; ces différentes catégories sont organisées en tenant compte des propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes. Ainsi, les différents types de verbes 'réciproques' sont synthétisés dans le Tableau 41, ci-dessous:

Tableau 40: Constructions réciproques (Pinchon, 1986)

Types	Structures syntaxiques	Verbes
i)	**N1 et N2 Se V**	*aimer, comprendre, détester, écrire, embrasser, épargner, promettre*, etc.
ii)	**N1 et N2 Se V / N1 se V avec N2**	*battre*
iii)	**N1 et N2 Se V / N1 se V avec N2 / N1 V N2**	*croiser, rencontrer*

iv)	**N1 et N2 Se V / N1 V à N2**	*ressembler*
v)	**N1 et N2 se V / N1 se V avec N2 / N1 et N2 sont Vé**	*associer, brouiller, comparer, séparer, réconcilier*
vi)	**Verbes sémantiquement 'réciproques' mais à Se neutre du point de vue syntaxique**	Verbes signifiant 'réunion ou dispersion': *agglomérer, agglutiner, masser, amasser, amonceler, attrouper, entasser, grouper, regrouper, rassembler, réunir, tasser, disperser, dissiper, éparpiller*
vii)	**Verbes 'essentiellement pronominaux' au pluriel**	*s'entraider*

Je constate, dans ce classement, que tous les verbes considérés, sauf ceux de la catégorie i), sont marqués par /*complexité*/, et ceci me permet de formuler l'hypothèse selon laquelle 'réciprocité' pourrait être un trait inclus dans /*complexité*/, hypothèse que je tenterai de confirmer par l'analyse des données du corpus.

Les constructions en *N1 et N2* SE *V* figurent dans tous les types de réciproques du classement de Pinchon; dans les différents types, ces constructions se trouvent associées à des constructions au singulier de la forme *N1* SE *V avec N2* (cf. types ii) (*battre*), iii) (*croiser*), et v) (*associer*)). Implicitement, il semble que Pinchon considère la possibilité de mettre en rapport la construction en SE au singulier et suivie de la préposition *avec* avec la construction au pluriel. Cette possibilité est envisagée par des auteurs tels que Sandfeld (1928), Boons *et al.* (1976) et Willems (1981) qui la classent aussi parmi les constructions réciproques, en estimant que cette construction, au singulier, est une paraphrase de la construction au pluriel.

Melis rejette le traitement par paraphrase en considérant que la forme au singulier «n'est pas une variante dépliée» de la construction au pluriel, car les deux constructions ne présentent pas la même distribution, comme le montre le contraste en (240):

(240) a. Pierre et Jules se croisent
b. Pierre se croise avec Jules
c. Pierre et Jean se servent
d.*Pierre se sert avec Jean
(Melis, 1990b: 67)

Les constructions au singulier de la forme N1 SE V *avec* N2 sont appelées 'pseudo-réciproques'.

Enfin, on peut encore envisager d'intégrer les 'relations de réciprocité' où l'on associe le *Se*-réciproque dans un cadre encore plus large, celui des 'relations de pluralité': c'est la perspective explicitement adoptée par Lichtenberk (2000).

En ce qui concerne les constructions au pluriel *N1 et N2* SE *V* même si le pluriel ne rend pas possible l'interprétation réfléchie, et que ces verbes soient marqués par /*complexité*/ plusieurs interprétations sont possibles: aussi bien l'interprétation passive/ou en *Se*-moyen/passif que l'interprétation ergative/ou en *Se*-neutre - (cf. l'ambiguïté de '*elles se battent*', exemples (233) et (234). L'interprétation de réciprocité est également possible, mais celle-ci n'est assurée que par la présence des pronoms réciproques *l'un l'autre* ou *les uns les autres.*

5.2.1.2 Le *Se*-moyen/passif

La construction pronominale de la forme *Ils* SE *V X.* peut avoir également une interprétation de type *Se*-moyen/passif.

Dans la littérature consacrée aux constructions pronominales, la construction en *Se*-moyen/passif est souvent rapprochée de la construction passive en *être* avec laquelle elle partage un certain nombre de propriétés; elle s'en détache cependant par des particularités qui lui sont propres. Ainsi, les propriétés attribuées aux constructions en *Se*-moyen/passif sont les suivantes:

1) par rapport au passif en *être*, ces constructions sont soumises à des contraintes temporelles et se combinent mal avec des temps verbaux ponctuels (avec l'auxiliaire *être*) (Ruwet, 1972):

(239) a. ces molécules se combinent bien
a'. *ces molécules se sont combinées hier matin à dix heures
b. on a combiné ces molécules hier matin à dix heures
b'. les molécules ont été combinées hier matin à dix heures

2) ces constructions s'accompagnent souvent d'adverbes tels que *facilement*, *fréquemment, bien:*

(240) Ces molécules se combinent facilement

3) tout en étant rattachée à une construction transitive (comme la construction à lecture réciproque), elles se laissent interpréter, du point de vue formel, comme une inversion des compléments, l'objet de la construction passive devenant sujet de la construction pronominale ce qui la rapproche de la construction passive, mais contrairement à celle-ci, elle ne s'accompagne pas de complément d'agent (Ruwet, 1972, Willems, 1981):

(241) a. Pierre combine les molécules
b. Les molécules se combinent bien
c.*Les molécules se combinent *par Pierre*

L'agent étant sous-entendu mais ne pouvant pas être lexicalement réalisé, ces constructions sont appelées 'à agent fantôme' par Boons et al (1976). Cet agent sous-entendu devra être interprété comme 'animé' et 'humain' (Ruwet, 1972):

(242) a. Les soldats ont détruit le pont
b. L'orage a détruit le pont
c. Les ponts, ça se détruit facilement

Pour De Boeur (1947: 188-189), cet agent implicite est 'on' et c'est dans ce sens qu'il faut interpréter la valeur 'passive' des constructions pronominales de ce type:

> «(…) ces tours pronominaux relèvent du passif, au même titre exactement que la phrase: *Pierre a été frappé*. Il n'y a aucune différence, pour le sens, entre: *Cette maison s'est construite en un an*, et: *Cette maison a été construite en an*. La seule différence est d'ordre

syntaxique: dans cette dernière représentation, il est possible d'ajouter au verbe passif *a été construite* un complément d'agent tandis que cette addition devient impossible avec la représentation pronominale. »

4) cette construction constitue pour les verbes perfectifs – les verbes qui dénotent une borne finale (par exemple: *construire* vs *est construit* (état achevé)) - le seul moyen d'exprimer, à l'indicatif présent, un passif (Stéfanini, 1971):

(243) a. On combine les couleurs
a'. Les couleurs se combinent
b. On a combiné les couleurs
b'. Les couleurs sont combinées

5) les restrictions sémantiques sur le sujet de la construction pronominale sont identiques à celles que l'on observe sur les objets de la construction transitive:

(244) a. Pierre combine *les molécules*
b. *Les molécules se* combinent
c. *Pierre combine *les étudiants*
d. **Les étudiants se* combinent

6) Les constructions en *Se*-moyen acceptent bien un sujet réalisé par *cela* ou *ça:*

(245) *ça se* combine facilement

mais acceptent mal un sujet humain ou animé (Stéfanini, 1971):

(246) ?Autrefois *les assassins* se guillotinaient
(exemple de Jones, 1996)

Enfin, les propriétés syntaxiques de *Se*-moyen/passif signifient qu'elles peuvent prendre «des valeurs habituelles et génériques» et ne peuvent pas être utilisées pour «signifier un événement particulier localisé en un point de temps». (Ruwet, 1972: 95)

5.2.1.3 Le *Se*-neutre

Les constructions en *Se*-neutre sont difficiles à caractériser du point de vue syntaxique, comme le signalait déjà Stéfanini (1971), car un certain nombre de propriétés qu'on lui attribue se révèlent peu systématiques:

- tout comme les constructions réciproques et en *Se*-moyen/passif, elles peuvent être rattachées à une construction transitive et être comparées avec les constructions en *Se*-moyen/passif par la propriété d' inversion des compléments:

(247) a. Pierre a cassé la branche

b. La branche s'est cassée
c. La branche a été cassée

Mais, comme il est signalé par Willems (1981), cette construction n'est pas en relation paraphrastique avec la construction passive;

- elle se caractérise par l'absence d'un agent, qui se traduit du point de vue formel, par la sélection de compléments «périphériques»:

(248) a. Pierre a cassé la branche sous son propre poids
b. La branche s'est cassée sous son propre poids
c. Pierre a cassé la branche pour faire du feu
d. La branche s'est cassée *pour faire du feu

D'autre part,

- le rapport avec la construction transitive n'est pas systématique et la construction n'est pas possible avec <u>tout SN2</u> de la construction transitive (Ruwet, 1972, Willems, 1981):

(249) a. Pierre remplit le tonneau de bière
b. Le tonneau se remplit de bière
c. Cette nouvelle remplit Pierre de joie
d. *Pierre se remplit de joie
(exemples de Ruwet, 1972)

D'après les exemples donnés en (249b., c.) et (249b., d.), il est possible d'observer que, contrairement aux constructions en *Se*-moyen/passif, les constructions à *Se*-neutre n'imposent pas de restrictions d'ordre temporel, permettant la sélection de temps à aspect ponctuel avec l'auxiliaire *être,* propriété qui est également signalée dans Boons et al (1973); ainsi, un événement présenté sous forme de *Se*-neutre est situable dans le temps.

Willems (1981) conclut que le «rattachement des constructions neutres à la construction transitive n'est pas évident (…) et que malgré l'existence d'une construction transitive parallèle, [les verbes pronominaux neutres] ne se distinguent pas essentiellement des pronominaux intrinsèques».[58]

Zribi-Hertz (1987) maintient le rapport de la construction neutre avec la construction transitive, et l'intitule *Se*-ergatif; elle observe que cette construction est productive et doit être définie par trois propriétés syntaxiques. Ces propriétés constituent un développement des contributions de Ruwet (1972) et Willems (1981), notamment en ce qui concerne le caractère peu systématique de la sélection/non-sélection de l'agent. L'analyse de Zribi-Hertz porte sur les verbes à renversement tels que *caraméliser.*

(250) a. Le cuisinier caramélise les fruits
b. Les fruits se caramélisent (en Grèce)

[58] Ce type de constructions pronominales est aussi connu sous l'étiquette de 'constructions inchoatives' (Grimshaw, 1982). Grimshaw les considère comme un type de constructions intransitives. L'analyse proposée conduit à distinguer deux types de verbes intransitifs: les verbes inaccusatifs et les verbes inergatifs.

c. Les fruits sont caramélisés (?par le chef cuisinier)
d. La chaleur caramélise le sucre.
e. Le sucre caramélise (sous l'effet de la chaleur)
f. Le sucre se caramélise (sous l'effet de la chaleur)
g. Le sucre est caramélisé
h. La chaleur fait (se) caraméliser le sucre.

Cet ensemble de possibilités syntaxiques peut être scindé en deux sous-ensembles selon le type de sujet des constructions transitives (250a., d.). Le premier sous-ensemble est constitué des exemples (250a. – d.). Dans ce sous-ensemble, la construction (250b.), interprétée comme un *Se*-moyen/passif, et celle de (250c.) correspondant au Passif en *être*, peuvent être reliées à la construction transitive (250a.). à sujet de type [+animé] et agentif. Le deuxième sous-ensemble, constitué des exemples (250e.- h.), peut être relié à la construction transitive à sujet [-animé] et interprété comme causatif; cette construction peut être comprise comme dénotant un changement d'état résultant. Les exemples (250e., f.) constituent des constructions ergatives et elles s'opposent entre elles, du point de vue de l'aspect, la construction en SE (250f.), étant interprétée comme 'perfective'.

1) la construction à *Se*-ergatif est régulièrement compatible avec des contextes 'processifs' ou 'progressifs':

(251) a. La branche est *en train de casser*
b. Le métal rouille *peu à peu*
c. Les vitres se sont brisées *lentement*

2) les constructions à *Se*-ergatif sont compatibles avec des compléments sémantiquement causatifs qui peuvent «dans la construction transitive associée assumer le rôle de sujet thématiquement causatif»:

(252) a. La branche s'est cassée *sous l'effet de l'ouragan*
b. Le métal s'est rouillé *avec l'humidité*
c. Les vitres se sont brisées *à cause du tremblement de terre*

3) Lorsque le sujet de la construction à *Se*-ergatif est de type humain, celui-ci est interprété comme non-agentif:

(253) a. Alfred s'abêtit
b. Alfred va s'abêtissant d'année en année
c. Alfred s'est abêti sous l'effet de ses lectures
(Zribi-Hertz, 1987: 34-5)

Cette propriété permet de distinguer ces constructions de celles à *Se*-réfléchi. En effet, un énoncé tel que (253a.) peut avoir deux lectures: l'une, comme nous venons de voir, 'ergative' lorsque le sujet est non-agentif, et l'autre, réfléchie, quand, à l'opposé, le sujet reçoit une interprétation agentive.

Zribi-Hertz (1987: 45) relève encore une autre propriété qui semble opposer la construction à *Se*-ergatif et la construction en *Se*–moyen/passif: la construction en *Se*-

ergatif «est solidaire non seulement d'une forme transitive, mais en outre d'une forme en (*être* +PP) ce qui n'est pas le cas de la construction Se-passif».

Lagae (1990), ne mettant pas en cause l'association de la construction en *être* + *participe passé* avec *Se*-ergatif ou neutre, précise cependant que cette forme à valeur 'résultative' peut être associée à d'autres verbes, comme certains intransitifs pronominaux:

(254) a. Pierre s'évanouit
b. Pierre est évanoui

et que cette forme peut assumer des emplois particuliers et avoir ou une lecture de passif à valeur processive – lorsqu'elle est associée à des verbes transitifs directs:

(255) a. La vendeuse emballe le cadeau
b. Le cadeau est déjà emballé

ou une valeur d'antériorité' – pour les verbes intransitifs conjugués avec *être:*

(256) a. Pierre part
b. Pierre est parti

Il s'avère, donc, difficile d'établir, sans équivoque, un lien entre la forme en *être+ participe passé* et une autre forme. L'auteur poursuit ses observations en disant que «l'emploi résultatif n'est pas disponible pour l'ensemble des verbes transitifs directs, intransitifs ou essentiellement pronominaux: il est limité aux verbes téliques». Ce lien semble régulier mais n'est pas systématique car «certains verbes téliques comme l'intransitif *survenir* n'ont pas de forme résultative».

En tenant compte des propriétés que j'ai relevées chez différents auteurs, je résume les différentes interprétations attribuées à une construction ayant la structure formelle de *N1 et N2* SE *V* dans le tableau suivant:

Tableau 41: Propriétés Générales de *N1 et N2 SE V*

Propriétés	***Se*-réciproque**	***Se*-moyen/passif**	***Se*-neutre (Ergatif)**
Rapport avec construction transitive	+	+	±
Sujet humain	+	-	±
Agent	-	(-)	-
Complément- SP causatif	-	-	+
Etre + participe passé	-	±	+
Compatible avec un temps ponctuel	+	-	+

(-): interprétation 'd'agent implicite'
±: la sélection de la propriété n'est pas systématique

Ce tableau permet d'observer les critères formels qui servent à distinguer, avec une certaine fiabilité, les différentes constructions en SE.

Le critère de la sélection des temps verbaux, limitée à des temps non-ponctuels, dans le cas des *Se*-moyen/passif, ainsi que la sélection d'un complément 'causatif' dans le cas des *Se*-neutre permettent de caractériser la pair de constructions *Se*-moyen/passif – *Se*-neutre.

La distinction entre *Se*-réciproque et *Se*-neutre, notamment lorsque le sujet est [+humain] pose plus de problèmes d'interprétation. Dans ce cas, la compatibilité des *Se*-réciproque avec une construction en être+participe passé et l'incompatibilité des *Se*-neutre avec une construction de ce type peut constituer la propriété permettant de distinguer les deux constructions.

Pour l'interprétation de SE de */complexité/* je ferai appel à ces critères mais aussi aux données lexicographiques de *Proton*. Dans ce dictionnaire, l'interprétation de 'réciprocité' est signalée par la présence du pronom *l'un l'autre.*

5.2.2 Les constructions en [+SE] des Verbes à */complexité/*

Pour l'analyse des verbes à */complexité/* qui sélectionnent le clitique SE ou verbes [+SE], je considère deux structures formelles, à savoir: *X* SE *Vsing (PREP)* et *X* SE *Vplur*. Ces deux structures correspondent à la nécessité de ramener la diversité contextuelle des usages de SE à une distinction formelle de deux modes de sélection de SE en rapport avec deux paramètres: celui de la présence/absence d'autres matériaux lexicaux (PREP) et celui de l'accord verbal en NOMBRE. Le critère de l'accord en NOMBRE me semble important, mais il masque le fait que l'élément X, pouvant être réalisé par un nom collectif, peut impliquer l'accord au singulier: dans ce cas, la valeur de 'pluralité' n'est plus de nature syntaxique. De même, la structure *X* SE *V sing (PREP)* peut recevoir une interprétation de pluriel comme il a été montré pour les constructions prépositionnelles sans SE de la section 5.1.3 de ce chapitre. Les propriétés de */complexité/* imposent une lecture de 'pluriel' à toutes les constructions en SE, quelles soient cataloguées de 'réciproque', 'réfléchies', 'moyennnes' ou 'ergatives'.

L'organisation de cette section s'établit de la manière suivante. Le premier point (5.2.2.1) sera consacré aux constructions correspondant à la structure formelle X SE V *PREP* et que j'intitulerai constructions de type [il, +SE, +PREP]. La partie [5.2.2.2] a pour objet la construction en SE, correspondant à la structure *Ils* SE *V X* et que je représente par [ils, +SE, -PREP]. Le découpage des constructions trouve sa justification dans l'hypothèse de Melis, que je soutiens également, selon laquelle les deux constructions sont marquées par une relative autonomie.

Je comparerai les deux types de structures en SE avec les autres constructions sélectionnées par les mêmes verbes, car il s'agit dans, cette section, de définir la valeur de SE, en tant qu'opérateur de complexité. L'identification de cette valeur passe, à mon avis, par une analyse du rapport entre ces constructions et les constructions sans SE du même verbe.

5.2.2.1 Constructions [+il, + SE, +PREP]*/complexité/*

Les constructions de ce type sont appelées 'pseudo-réciproques' par Melis (1990b)[59]. Damourette et Pichon (1911-36: 698-9) distinguent, également, le tour au

[59]Les constructions de ce type pourraient être intégrées dans les constructions plus générales appelées 'constructions déaccusatives' (Geniusiené, 1987) qui comportent des constructions

singulier du tour au pluriel (*il se dispute avec lui* vs *ils se disputent*). Ces auteurs classent les deux constructions dans deux catégories différentes. La construction au pluriel, suivie de *l'un (et) l'autre*, ferait partie des verbes réciproques comme nous l'avons signalé auparavant, tandis que la construction au singulier intégrerait la classe des 'reflexo-mutuels'. Selon les auteurs, l'énoncé en (257):

(257) je me suis engueulé avec Madame Mouisset

peut être opposé soit à:

(258) j'ai engueulé Madame Mouisset

ou encore:

(259) Madame Mouisset m'a engueulé

Dans (257), l'effet 'reflexo-mutuel' consiste en ce que: «(...) l'agent voit retomber sur lui l'effet de son action. (…). C'est seulement par une réflexion contre ce médiateur que l'apparition du pronom reflet est possible». Et, même si les deux intervenants s'engueulaient mutuellement «ce phénomène mutuel n'est envisagé en réalité dans la phrase qu'à partir [du sujet] qui subit la contre-engueulade de Mme Mouisset comme un effet des invectives parties de lui.» (Damourette et Pichon 1911-36: 699).

La construction au singulier se présente comme une construction originale et pour laquelle on ne peut pas établir de rapport formel avec la construction au pluriel, contrairement aux constructions réciproques où il y a égalité entre les termes:

(260) Pierre et Jean se croisent, l'un et l'autre

et dont le parallélisme peut être paraphrasé par l'exemple qui suit:

(261) Pierre croise Jean et Jean croise Pierre

Cette parité, mise en évidence par la symétrie (interchangibilité des constituants de la pluralité), ne semble pas exister dans la construction au singulier. Dans cette construction, les deux termes cooccurrents, tout en étant en relation de solidarité, n'ont pas le même statut formel et ne présentent pas les mêmes propriétés sémantiques. Les deux termes reliés se trouvent dans deux zones syntaxiques

---

telles que: *il ressent de la fatigue* vs *il se ressent de son travail*; *il attend une justification* vs *il s'attend à une justification*; *il plaint son sort* vs *il se plaint de son sort*. Dans ce type de constructions, la sélection de Se est correliée à la sélection d'une préposition, celle-ci n'est pas limitée aux prépositions *à* et *de* (*prononcer* vs *se prononcer sur*). Pour Geniusiené, le pronom Se est un marqueur de la récession syntaxique; dans les constructions transitives, cette récession syntaxique peut affecter l'objet ou le sujet. Ces deux orientations de la récession syntaxique définissent deux macro-catégories de Se: les constructions subjectives (objet affecté) et les constructions objectives (sujet affecté). Les constructions déaccusatives constituent une sous-classe des constructions subjectives.

différentes: le premier en SUJET, le deuxième, introduit par une préposition, en OBJET.

La situation dénotée est polarisée, i.e. toujours envisagée du point du vue de SUJET même si elle doit passer par le détour du deuxième élément, situé en OBJET, appelé le 'médiateur' (pour reprendre la terminologie de Damourette et Pichon 1911-36: 699). Nous avons en quelque sorte une 'réflexivité médiatisée'. Dans cette construction en SE, c'est la préposition qui rend possible la relation asymétrique entre les deux positions syntaxiques cooccurrentes.

Nous n'avons pas une structure de coordination, comme le montre l'accord au singulier[60] dans l'exemple retiré de Grevisse (1988: 740):

(262) Vertumne avec Zéphyr menait des danses éternelles (Chat, Génie, II, v. I)

L'élément prépositionnel, reliant les deux termes en relation, n'est pas limité à la préposition *avec* comme le laisse prévoir le classement des constructions réciproques de Pinchon (Tableau 41, types ii), iii) et v)). Dans le corpus, la construction en SE de type [+il, +SE, +PREP] peut correspondre aux réalisations suivantes:

(263) **[+il, +SE, +PREP, *à*] :**
s'assimiler
a. l'enfant adopté *s'*assimile parfois difficilement *à* son nouvel entourage
se joindre
b.à son mal *se* joignait une mélancolie/il *s'*est joint *à* la conversation
[+il, +SE, +PREP, *de*] :
s'approcher
c. La fillette *s'*est approchée *de* lui/ il *s'*est doucement approché *de* l'arbre
se séparer
d. elle *se* sépare *de* son mari
e. la maison *se* compose *de* trois étages.
[+il, +SE, +PREP, *avec*] :
s'entendre
f. Jean *s'*entend bien *avec* Pierre
s'agencer
g.une architecture qui *s'*agence bien *avec* le paysage
se coaliser
h. la France *s'*est coalisée *avec* l'Angleterre contre l'Allemagne

[60] Même si parfois, comme le signale Grevisse (1988: 740), «lorsqu'un syntagme nominal est accompagné d'un syntagme introduit par avec, il arrive que celui-ci ne soit pas senti comme un complément mais comme un élément coordonné (…) et que l'accord se fasse avec l'ensemble des noms: *le murmure des sources avec le hennissement des licornes se mêlent à leurs voix* (Flaubert, Tent.III)».Mais comme le signale également le grammairien, cette façon de faire reste rare, et l'on accorde d'habitude avec le véritable sujet.

[+il, +SE, +PREP, *dans*] :
s'emboîter
i. cette petite table *s'*emboîte *dans* la table d'une taille au-dessus
s'imbriquer
j. le problème financier *s'*imbrique *dans* la crise sentimentale du divorce
[+il, +SE, +PREP, *sur*, *à*] :
s'intercaler
k. ce livre *s*'intercale *entre* deux autres
[+il, +SE, +PREP, *sur*, *à*] :
s'embrancher
l. ce canal *s'*embranche *sur* le canal Albert
m. cette rue *s'*embranche *au* carrefour Léopold

Les exemples, en (263), appellent à un certain nombre de remarques. On pourrait supposer qu'il existe un rapport du même type que celui qui existe, par exemple, entre *le sucre caramélise* et *le sucre se caramélise* (cf. (250e., f.), rapport défini par une opposition aspectuelle, celle-ci introduite par SE.

Sans me prononcer pour l'instant sur la valeur aspectuelle de SE, je soutiendrai que le rapport entre une construction de type [+il, +SE, +PREP] et la construction sans SE et transitive n'est pas systématique. En ce qui concerne la sélection de la préposition, celle-ci reste stable dans les deux types de constructions et dans le cas des verbes *assimiler*, *joindre*, *approcher*, *coaliser*, *emboîter*, *imbriquer*, *embrancher* (263a., b., c., j., k., l., n., et o.)), comme le montre les exemples suivants, exempts de la réalisation de SE:

(264) **Constructions [+il, -SE, +PREP]***/complexité/*
assimiler:
a. j'assimile sa voix *à* celle de mon professeur
joindre:
b. il faut joindre la force *à* la beauté
approcher:
c. j'approche le fauteuil *de* la table
coaliser:
d. cet événement a coalisé Pierre *avec* Paul contre Jean
emboîter:
e. j'emboîte un tenon *dans* une mortaise
imbriquer:
f. j'imbrique une pièce *dans* l'autre
embrancher:
g. il faut embrancher une voie ferrée *à* la ligne principale / embrancher une voie ferrée *sur* la ligne principale

Cette sélection de la préposition, qui se maintient identique dans les deux constructions (avec SE et sans SE), est objet de réajustements. Ces réajustements portent sur les rapports entre les deux éléments reliés par la préposition. Dans les constructions [+SE], les éléments reliés par la préposition sont inclus, par la présence

de SE, dans la zone de SUJET. L'élément SE semble alors exercer une force centripète, ou de réflexivité, qui conduit les différentes positions syntaxiques vers la zone SUJET.

Cette polarisation en SUJET rend possible la sélection du trait [+humain], trait qui est associé à la position syntaxique en SUJET et qui correspond à une propriété prototypique de la figure de l'agent liée à la transitivité[61]. C'est le cas des verbes *joindre* et *approcher* (mais aussi, par exemple, du verbe *accoupler*: accoupler *une vache flamande avec un taureau anglais* vs jamais *l'homme* ne voudrait *s'accoupler avec une femme*) pour lesquels la sélection de SE s'accompagne d'un changement de trait sémantique de l'élément réalisé en position de sujet grammatical (comparer (263b., c.) et (264a., c.)). La sélection du trait [+humain] n'est possible que par l'adjonction de SE*:*

(265) a. ? j'approche Pierre *de* Jean
b. ?je joins Pierre *à* Jean[62]
c. Pierre s'approche de Jean
d. Pierre se joint à Jean

Le cas des verbes *séparer*, *composer*, *entendre*, *agencer*, *intercaler* (cf. respectivement les exemples (263e., f., g., h, et m.) montre un comportement non-stable par rapport à la sélection de la préposition, lorsqu'on compare leurs constructions [+SE] avec leurs constructions [-SE]. En ce qui concerne cette variable, celle-ci peut se présenter sous différents cas:

– ou bien la préposition ne figure pas dans la construction [-SE], comme c'est le cas dans les constructions ci-dessous:

(266) **agencer:**
a. l'art d'agencer les scènes d'une pièce
composer:
b. voilà les pièces qui composent cette machine
entendre:
c. j'entends un chien qui aboie

– ou bien il y a sélection de la préposition, avec ou sans variation (*séparer* vs *intercaler*), comme en:

(267) **séparer:**

[61] Cf. Propriétés de l'agent liées à la notion de transitivité de Hopper et Thompson(1980). Dowty (1991) propose une théorie sémantique où la sélection argumentale est à mettre en rapport avec les rôles thématiques. Dowty définit deux rôles thématiques prototypiques: Proto-Agent et Proto-Patient. Le Proto-Agent réunit les propriétés telles que: volitivité («*Volitionality*»), Causativité active («*Causally active*»), activité («*Moving*»). Le Proto-Patient rassemble les propriétés de 'changement d'état' («*changes of state*»), causativité affectée («*causally affected*»), non-activité («*stationary*»). Les arguments externes ou les sujets peuvent avoir différentes caractéristiques selon le type et le nombre de propriétés sélectionnées parmi ces deux Proto-Rôles.

[62] Dans un contexte élargi, la construction en (266b.) devient acceptable: *A leur demande, je joins Pierre à Jean dans le même groupe.*

a. on a dû la séparer *de* ses enfants
b. un mûr sépare le jardin *en* deux parties
intercaler:
c. intercaler une citation *dans* un texte

Le contraste des exemples (266a., c.) et (263f., g.) montre que la construction en SE fait apparaître différentes structurations de /*complexité*/. Pour le cas du verbe *entendre* (cf. (266c.) et (263f.) (mais aussi, par exemple, *battre* vs *se battre*, *disputer* vs *se disputer*, *quereller* vs *se quereller*) seule la construction en SE est marquée par le /complexité/; la lexicalisation de SE produit ainsi une nouvelle unité lexicale marquée par un sémantisme propre.

Dans le cas de *séparer*, en (267a., b.), la construction en SE représente une réduction des possibilités de sélection prépositionnelle ((*de*, *en*) > (*de*)).

Les constructions d'*intercaler*, dans les exemples (267c.) et (263k.), montrent que la présence/absence de SE est concomitante avec une variation de la sélection prépositionnelle. Ainsi, la construction [+SE] est associée à la sélection de la préposition *entre* (263k.) et la construction [-SE] est en corrélation avec la sélection de la préposition *dans* (268).

L'analyse des exemples de (263) permet d'obtenir des arguments supplémentaires en faveur de l'hypothèse de l'autonomie des constructions de type [+il, + SE, +PREP] par rapport aux constructions [+ils, + SE, -PREP]. Cette autonomie doit être considérée, non seulement par rapport aux constructions [+SE] au pluriel, mais aussi par rapport aux constructions [-SE] de même format. Elle se traduit par la possibilité d'associer, par l'intermédiaire de SE, d'autres possibilités de développement à la fois syntaxiques et sémantiques.

SE pourrait alors être considéré comme un préfixe d'une unité lexicale dont la base est de type verbal, au même titre que d'autres préfixes (cf. préfixes internes vs externes, chapitre 4, (sections 4.1.1.1 et 4.1.1.3)); contrairement à ces autres préfixes, SE est une forme de la catégorie pronominale et non pas de la catégorie prépositionnelle ou adverbiale. De ce fait, il est relié à la catégorie des pronoms et partage certaines propriétés de cette catégorie, notamment celle de personne (3è personne) sans toutefois partager l'ensemble des propriétés référentielles que l'on attribue aux autres pronoms (bien que, dans le cas de *Se*-réfléchi, cet item corresponde à l'OD corréférent du sujet qui ne peut pas se réaliser lexicalement: *Pierre*$_i$ *se*$_i$ *lave*/**Pierre*$_i$ *lave Pierre*$_i$) SE n'est jamais à la place d'un nom.

L'hypothèse d'envisager SE, à la fois comme préfixe d'un lexème verbal et comme morphème d'une construction syntaxique, s'intègre dans une possibilité linguistique générale, appelée 'translation', 'conversion' ou encore 'transfert'; cette propriété est définie par Tesnière (1959: 364) comme la possibilité de «transférer un mot plein d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale». Le

rapport entre le préfixe *entre* - et la préposition *entre* peut constituer un autre exemple de ce phénomène[63].

Cette question, sur la valeur de SE, sera reprise après l'analyse des constructions en SE au pluriel (section 5.2.4, de ce chapitre) consacrée à la formulation d'hypothèses concernant le statut de SE en tant qu'opérateur de complexité.

5.2.2.2 Constructions [+ils, +SE, -PREP] /complexité/

Sous cette structure, et comme il l'a été signalé (cf. exemples (233) et (234), plusieurs interprétations sont possibles; celles-ci dépendent essentiellement des contextes, des lexèmes verbaux, des rapports entre constructions syntaxiques, de la sélection de traits sémantiques du lexique occupant les positions syntaxiques, etc.. Le dictionnaire *Proton* tient compte des interprétations qui se réfèrent à *Se*-moyen/passif et à *Se*-neutre.

Ainsi, dans les trois entrées lexicales, telles qu'elles apparaissent dans le dictionnaire *Proton*, et que je reproduis en (268):

(268) VAL$ confédérer
ALPHA$ CONFEDERER
CLASS$ verb
NUM$ 18000
EX$ plusieurs organisations ont été confédérées en un seul syndic
TR$ (in een statenbond) verenigen, samenbrengen, verbinden
P0$ je, nous, on, qui, elle, il, ils, celui-ci, ceux-ci
P1$ les, en Q, que, ceux-ci
RP$ passif être, se passif
NEWEX$ ils veulent confédérer ces petits Etats

VAL$ se confédérer
ALPHA$ CONFEDERER
CLASS$ verb
NUM$ 18010
EX$b: plusieurs provinces se sont confédérées
TR$?! zich verbinden, ?! zich verenigen
P0$ nous, on, qui, ils, ceux-ci
NEWEX$ les petits Etats se sont confédérés
REFORM$ être confédéré
LCCOMP$ ils se sont confédérés, celui-ci s'est confédéré avec celui-là
LCCOMP$ ils se sont confédérés, celui-ci s'est confédéré à celui-là

VAL$ se confédérer
ALPHA$ CONFEDERER

[63] Un phénomène similaire permet d'expliquer le réseau de liens que l'on observe dans la distinction entre noms massifs et noms comptables; en effet, «certains noms massifs peuvent, (…)dans certains contextes, être employés comme noms comptables (Tu devrais prendre *un lait chaud* avec du miel) ou vice-versa (Il y en a, *du chat*, dans cette maison !) (Nicolas, à par.).

CLASS$verb
NUM$ 18030
EX$b: la Balkanie s'est confédérée avec la Sylvanie
TR$?! zich verbinden (met), zich verenigen (met)
P0$ on, qui, elle, il, ils, celui-ci, ceux-ci
PP_PR$ avec
P$ l'un l'autre, qui, eux, celui-ci, ceux-ci
NEWEX$ les provinces du Sud se sont confédérées avec celles du Nord
LCCOMP$ ils se sont confédérés, celui-ci s'est confédéré avec celui-là
REFORM$ être confédéré

l'interprétation de SE figure dans la première entrée lexicale du verbe *confédérer* comme «*Se* Passif»; dans cette entrée, le verbe a une construction transitive à OD (P1) pluriel (marqué par la sélection du pronom *les*, et par l'absence significative des formes du singulier *le*, *la*). Cette possibilité se réalise comme:

(269) ***Se*-moyen/passif**
Ces petits états se confédèrent

La construction en (269) reçoit une valeur de *Se*-moyen/passif si elle est interprétée comme ayant un agent implicite, non-réalisé, et bloquée à la sélection de temps verbaux à l'aspect accompli.

J'interprète la deuxième entrée lexicale comme la représentation d'un cas où la sélection de SE n'est pas à mettre en rapport avec la construction transitive qui caractérise la première entrée; de ce fait, elle est interprétée comme un *Se*-neutre. Cette étiquette comprend une grande variété de cas:

i) verbes n'admettant aucune construction en dehors de la construction pronominale (*se désister*, *s'évanouir*);
ii) verbes admettant une ou plusieurs constructions non pronominales mais sans relation sémantique simple entre les deux emplois (*se douter* vs *douter*);
iii) verbes dont la construction pronominale se caractérise par une distribution particulière (*essayer de faire quelque chose* vs *s'essayer à faire quelque chose*)

Cet éclatement correspond à l'hypothèse de l'autonomie des verbes neutres par rapport aux verbes transitifs qui admettent une construction en *Se*-moyen/passif. Cette hypothèse, pourtant écartée par Melis (1990: 69), en ces termes:

> «Cette autonomie (…) pourrait être interprétée comme un indice que de nombreux verbes, et peut-être tous les verbes qui connaissent un emploi pronominal plein, devraient être scindés en homonymes: un homonyme régulier et un ou plusieurs homonymes idiosyncrasiques. Une telle pratique assurerait la cohérence de la classe fondée sur le rapport avec le tour transitif mais au prix d'une parcellisation extrême des emplois pronominaux. »

semble avoir été retenue pour la construction du dictionnaire de valences de *Proton* en harmonie avec les données diachroniques (Nyrop, 1924-1939).

Enfin, la troisième entrée lexicale correspond aux cas que j'ai représentés par [+il, +SE, +PREP] et analysés dans la section précédente. La propriété de 'pseudo-réciprocité' y est notée par la présence du pronom réciproque *l'un l'autre*.

Si l'on peut, à l'aide des données lexicographiques, délimiter les cas de *Se* [+Passif] et les cas de *Se* [-Passif] des constructions de type [ils, +SE, -PREP], il me semble plus difficile de délimiter, à l'aide de ces outils, les cas relevant d'une interprétation de *Se*-réciproque. Ainsi, une solution possible est celle de considérer la valeur de 'réciprocité' comme l'une des différentes valeurs des constructions [+ils, +SE, -PREP]; cette valeur est à considérer comme étant une des possibilités ouvertes par la 'pluralité' et non pas liée à la sélection de SE. Cette valeur de 'réciprocité' dépasse le cadre des constructions en SE (Willems, 1981; Melis, 1990b.). Elle se retrouve également, pour certaines constructions sans SE, comme en (270):

(270) Pierre et Paul dépendent l'un de l'autre
Pierre et Paul comptent l'un sur l'autre
(exemples de Willems, 1981)

On peut cependant supposer que cette valeur est exclue des *Se*-moyen/passif; ainsi, seules les constructions à *Se* [-passif], celles qui se présentent comme une entrée lexicale autonome, sont susceptibles de dénoter une valeur de 'réciprocité'.

Les verbes à construction de type *Se*-moyen/passif suivent la tendance générale des propriétés liées à ce type de construction et que j'ai présentées dans la section (5.2.1.2) de ce chapitre. Ainsi, tous les verbes à /complexité/ qui ont une construction transitive à une position syntaxique OD (ou P1 dans la terminologie de l'*AP*) peuvent intégrer dans leurs constructions syntaxiques une construction de type [+ils, +SE, -PREP] à valeur passive ou de *Se*-moyen/passif:

(271) **collectionner**
a. on collectionne des objets d'art
[construction transitive]
b. les objets d'art *se* collectionnent
[construction à *Se*- moyen/passif)
assembler
c. on assemble les couleurs comme ça.
[construction transitive]
d. les couleurs s'assemblent comme ça.
[construction à *Se*-moyen/passif]

Les exemples comme ceux de (271) sont très nombreux dans le corpus de verbes à /*complexité*/ et seules les constructions intransitives ne rendent pas possible ce type de développement syntaxique.

On constate également de nombreux doublets tels que ceux du type (*douter* vs *se douter*[64]); c'est le cas d'*assembler* (271c., d.) et de *s'assembler* ci-dessous:

(272) s'assembler
la foule s'assemble *sur la place*

S'assembler permet également d'observer l'association du trait [+humain] à la position syntaxique en SUJET, phénomène dont il a été déjà question dans le cadre de l'analyse des constructions [+il, +SE, +PREP] (cf. exemples (263b., c.) et (264b., c.)). C'est aussi le cas des doublets ci-dessous:

(273) entasser
a. entasser des affaires dans une caisse
s'entasser
b.douze familles nègres s'entassent *dans cinq ou six pièces*
agglomérer
c. ils essaient d'agglomérer ces deux molécules
s'agglomérer
d. *dans la banlieue* parisienne les gens se sont agglomérés
attrouper
e. ses cris attroupèrent les passants
s'attrouper
f. les manifestants commencèrent à s'attrouper
ameuter
g. elle ameute les élèves contre le directeur
s'ameuter
h. les gens s'ameutent *dans les rues*
disséminer
i. le vent dissémine les grains de certains végétaux
se disséminer
j. cette maladie s'est disséminée *dans le pays entier*

Parmi ces exemples, on peut observer une tendance, probablement non systématique, des constructions en SE à être accompagnées d'un complément prépositionnel (comme en (273b., d., h. et j.) ayant la fonction d'orienter la situation dénotée par le verbe et de lui fournir une borne externe.

---

[64] Ce type de doublets était particulièrement nombreux en ancien français; «à côté de *li reis dort* on disait aussi *li reis se dort*» Nyrop (1924-39). Pour Nyrop, le pronom Se est un pronom explétif qui «sert à souligner un certain intérêt interne et subjectif à l'action (....) C'est une sorte de complément circonstanciel marquant l'intervention personnelle dans l'action. ». Cet usage est encore très vivant au moyen âge et on le voit surtout avec des verbes indiquant soit un mouvement, soit une action.(*il descent* vs *il se descent*; *il fuit* vs *il se fuit*; *il desjeune* vs *il se desjeune*), des verbes exprimant un état (*il doute* vs *il se doute*) ou le passage d'un état à l'autre (*il pasme* vs *il se pasme*; *il esvanouist* vs *il s'esvanouist*).

Les doublets tels que *battre* vs se *battre*, *quereller* vs *se quereller*, *disputer* vs *se disputer* se distinguent des exemples de (273) par le fait que seules les formes en SE sont marqués par */complexité/*.

Un troisième ensemble de verbes qui se présente sous la forme [+ils, +SE, -PREP] est constitué de verbes dérivés en *entre-*. Ces verbes ont la particularité, évoquée également dans le cadre de l'analyse des constructions prépositionnelles, et en particulier, de celles à préposition *entre*, d'incorporer à la fois SE et le préfixe *entre-* et de dénoter la valeur de 'réciprocité'. Dans le corpus, nous avons, cependant, deux types de verbes de la forme SE *ENTRE*-V: un premier type qui n'admet pas de construction sans SE, comme c'est le cas de *s'entraider*, et un deuxième type qui comprend des constructions sans SE (*entrelacer* vs *s'entrelacer*). L'analyse de ces deux types de verbes à été partiellement faite à la section 4.1.1.2 du chapitre 4, consacrée aux verbes à préfixes internes.

5.2.3 Les verbes [-SE] /complexité/

Les verbes qui n'admettent pas de constructions en SE sont des verbes intransitifs dont */complexité/* est ancré en SUJET; tel est le cas, par exemple, de *collaborer*:

(274) a. ces deux artistes collaborent
b.*ces deux artistes se collaborent
c. la France collabore avec l'Italie dans ce domaine

Ces verbes ont la particularité de pouvoir manifester */complexité/* sous la forme d'une construction syntaxique prépositionnelle (cf. (274c.)).

La liste des verbes à constructions intransitives, marqués par */complexité/* en SUJET et sans construction pronominale se trouve dans le Tableau 43, ci-dessous:

Tableau 42: V [SUJET, -SE, ±PREP] */complexité/*

Verbes	**Constructions syntaxiques**	**Prépositions**			
	Ils V **Il V SP**	***avec***	***à***	***de***	***contre***
affluer	+	+	-	-	-
confluer	+	+	-	-	-
converger	+	+	-	-	-
coexister	+	+	-	-	-
cohabiter	+	+	-	-	-
coïncider	+	+	-	-	-
collaborer	+	+	-	-	-
commercer	+	+	-	-	-
communiquer	+	+	-	-	-
concorder	+	+	-	-	-
cadrer	+	+	-	-	-
cooperer	+	+	-	-	-
correspondre	+	+	-	-	-
interagir	+	+	-	-	-

papoter	+	+	-	-	-
parlementer	+	+	-	-	-
rimer	+	+	-	-	-
rivaliser	+	+	-	-	-
voisiner	+	+-	-	-	-
differer	+	-	-	+	-
diverger	+	-	-	+	-
combattre	+	-	-	-	+
guerroyer	+	-	-	-	+
comploter	+	-	-	-	+
pactiser	+	+	-	-	-

Un deuxième groupe homogène de verbes intransitifs, marqués également par l'absence de sélection de SE, est constitué par les verbes de type *grouiller* (mais aussi *abonder*, *foisonner*, *pulluler*, *fourmiller*, *infester*) qui ont été analysés dans la section 5.1.2.3 de ce chapitre.

5.2.4 L'*opérateur de complexité* SE

Le calcul de SE, en tant qu'opérateur de complexité, doit être orienté en fonction des valeurs que l'on attribue à la notion qui repose sur la conjonction de deux segments 'plus d'un' et 'en un' d'un trait constitutif de */complexité/*, i.e.[+discret]. Ainsi, un opérateur de complexité doit dénoter l'un et/ou l'autre segment, et ceci non pas de façon absolue, mais en termes de valeur relative, i.e. la valeur de l'opérateur de complexité peut être quantifiable et mesurable (cf. échelles de [+discret] proposées pour les différents *opérateurs de complexité*).

Comme pour les opérateurs prépositionnels (section 5.1.2.2), il me semble qu'il faille déterminer, pour les constructions en SE, une valeur abstraite de SE ainsi que des valeurs plus concrètes. Celles-ci découlent de la tripartition des constructions en SE en trois macro-structures: *Se*-reciproque, *Se*-moyen/passif et *Se*-neutre/ergatif. Ces trois valeurs interagissent avec le contexte verbal particulier qui est celui des verbes à */complexité/*.

Je propose d'attribuer à SE la valeur abstraite de 'polarisateur en Sujet'. Cette valeur s'appuie sur un certain nombre de données théoriques. En premier lieu, sur la nature lexicale de SE: SE fait partie de la catégorie des Pronoms – dans cette catégorie il constitue un élément qui commute avec les pronoms Objet – OD ou OI et partage avec les autres pronoms les mêmes propriétés grammaticales (ordre, place) comme le signale Burston (1979):

(275) **Elle ne** m'**ennuye pas'**
t'
nous
vous
l'
les
s'

SE porte, pour ainsi dire, la marque Objet des propriétés qui le relient à un ensemble de pronoms Objet. Cependant, contrairement aux autres pronoms, il ne constitue pas une 'proforme' car il ne peut pas commuter avec un nom, comme les autres pronoms:

(276) a. Paul voit *Jean*
a'. Paul *le* voit
b. *Paul$_i$ *voit Paul$_i$*
b'. Paul *le* voit
b''.*Paul *se* voit

Cette propriété le rapproche du comportement de certains préfixes, notamment celui du préfixe *entre-*. Ce dernier, comme déjà développé, maintient davantage les traits de la catégorie Préposition que les autres préfixes.

Le rapport que l'on peut établir entre (276a.) et (276a'.) ne peut pas être établi entre (276b.) et (278b'.). Ainsi la seule opération de commutation possible pour (276b.) est celle de (276b'.), et uniquement dans le cas où Paul et Paul ne sont pas co-référents. Une autre manière d'interpréter la spécificité de SE, dans la relation entre pronoms et noms et d'autres types de constituants phrastiques[65], consiste à envisager SE comme un élément formel permettant l'expression de relations syntactico-sémantiques particulières, notamment la relation d'identité référentielle des deux éléments qui entourent le verbe *voir* dans (276b''.), i.e. la possibilité de Paul = Paul (ou relation de coréférence).

Cette possibilité est liée au statut fonctionnel de SE, en tant qu'élément pivot d'une relation de 'double appartenance': appartenance à l'OBJET, par la voie de son lien avec les autres formes pronominales, et appartenance à SUJET. Celle-ci se manifeste, du point de vue grammatical, par la relation d'accord en personne qui lui est concomitante. Cet accord est cependant bloqué à la 3ème personne, i.e. la non-personne. (cf. Benveniste, 1966). Cette notion de statut de pivot SUJET+OBJET se retrouve dans l'analyse de Guillaume (1943: 133):

> «(...) la voie réfléchie devient synthétique (…) quand le pronom réfléchi et le pronom ou nom sujet, au lieu d'être les opérateurs de séparation des fonctions cumulées, sont les opérateurs de leur liaison, d'une liaison qui en efface le point de partage et en interdit la saisie mentale distincte.»

C'est dans ce sens, de force d'attraction des positions syntaxiques distribuées dans deux zones distinctes en SUJET et en OBJET, et centrée en SUJET, que j'interprète également l'hypothèse de SE en tant qu'«opérateur de clôture» Melis (1990b.). La sélection de SE peut être correliée à deux effets: celui de la réduction de l'asymétrie SUJET/OBJET d'une part, et celui de l'inclusion de SUJET et OBJET dans l'espace ouvert et délimité par SE.

Melis (1992) procède à des réajustements concernant son traitement formel de SE. Celui-ci doit obéir à deux exigences: la première est celle de l'hypothèse d'un

[65] Les pronoms ne commutent pas seulement avec des noms: j'ai dit *oui/ qu'il faut sortir avant 18h* vs je *le* dis.

traitement unitaire de SE, la deuxième s'exprime par l'hypothèse de l'intégration des constructions pronominales dans l'ensemble constitué également par les constructions transitives et passives en *être*. Dans cette perspective la valeur de 'opérateur de clôture' se traduit par deux traits (277):

(277) Sémantique grammaticale de SE: les traits [terminatif] et [rétrospectif], Melis (1992: 139-41)

actif transitive	[-terminatif] [-rétrospectif]
pronominal	[+terminatif] [-rétrospectif]
passif	[+terminatif] [+rétrospectif]

Les traits [terminatif] et [rétrospectif] permettent d'intégrer les constructions pronominales dans l'ensemble des voix du français: voix active, voix passive et voix pronominale. Cette hypothèse suppose que:

> «Les différentes formulations qui rentrent dans ce groupe sont caractérisées par la présence, explicite ou implicite, de deux arguments distincts; elles peuvent donc être qualifiées de transitives. En plus, elles partagent des caractéristiques aspectuelles, liées aux traits [terminatif] et [rétrospectif]».

La valeur de synthèse de SE qui absorbe ou concentre en SUJET les relations syntactico-sémantiques, se retrouve également dans l'hypothèse de 'valeur aspectuelle de délimitation' avancée par Condoravi, 1992, Zagona, 1996 et Miguel et Langunilla, s/d. Ces auteurs attribuent à SE le statut d'un opérateur aspectuel. Pour Zagona, le clitique SE signale également la relation SUJET/OBJET et marque le point culminant de l'événement dénoté par le verbe; ce point culminant coïncide avec son achèvement. Miguel et Langunilla (s/d: 28) proposent une autre hypothèse: celle d'un SE comme « un operador aspectual que señala que el evento culmina en un punto que desemboca en un cambio de estado». Cette hypothèse explique les cas des restrictions de réalisation de SE avec les verbes intransitifs qui, du point de vue du classement aspectuel (Vendler,1967), sont des états ou des activités.

Les travaux de Croft (1991) et surtout ceux de Kemmer (1993, 1994) proposent un traitement de SE qui s'intègre, tout comme le système préconisé par Melis, dans la transitivité. Pour Croft, le système des voix (voix active, voix passive et voix moyenne) constitue un ensemble de trois options de sélection entre, soit une position syntaxique en SUJET, soit une positon syntaxique en OBJET ou, soit une une position hybride SUJET+OBJET. Ce système est à metrte en parallèle avec différentes stratégies pragmatiques:

> «(…) the active voice construction is used when the agent is more topical than the patient, but the passive voice construction is when the patient is more topical than the agent. »
>
> (Crof, 1991:)

Kemmer (1994) propose de traiter les constructions moyennes et réfléchies par la propriété de 'degré de séparabililté des participants' ou leur degré d'individualité («*relative distinguishability of participants*»). Par ce concept opératoire, l'auteur veut

rendre compte des cas où les rôles d'Agent et de Patient ne présentent pas de contraste. Kemmer[66] propose deux macro-rôles thématiques: celui, appelé Initiateur («*INITIATOR*») qui comprend les rôles qui sont chargés du 'point de départ' de l'événement, tels que Agent, Expérienceur ou 'source mental' («*Mental Source*»), et celui de Point-final (ou «*ENDPOINT*») et qui inclut les participants à la fin de la châine de l'action (ou «*action chain*»), i.e. Pacient, Recipient, Bénéficiaire.

La situation prototypique (construction transitive) présente une configuration actancielle à deux participants distincts, l'agent – une entité à trait [+humain] agissant volontairement sur une autre entité à trait [-animé] – et le patient, celui-ci étant directement et complètement affecté par l'événement:

(278) a. *le cuisinier* cuit *le poulet*
AGENT PATIENT

Par rapport à cette configuration prototypique, nous avons un certain nombre de constructions non-prototypiques, telles que:

(279) a. le poulet cuit
b. le poulet se cuit

où le lexique en SUJET qui n'a pas les propriétés prototypiques et sémantiques de l'Agent, entre autres celle du trait [+humain] qui implique [+volitivité], ou capacité de vouloir, par exemple.

Dans un premier temps, le degré d''individuation des participants' (Kemmer, 1994) permet d'établir la hiérarchie représentée dans l'Echelle7:

Echelle 7: Paramètre A: 'degré d' individuation des participants' (Kemmer, 1994)

Deux participants		Un participant
+		-
Se-réfléchi >	Se-Moyen >	Se-Neutre

Ainsi, ce qui distingue les constructions en SE (*Se*-réfléchi, *Se*-moyen/passif et *Se*-neutre) des constructions transitives et des constructions intransitives est une perte progressive de la distinction entre le participant Initiateur et le participant 'Point-final', le degré de non-distinction étant atteint par les constructions intransitives.

Dans le cas des constructions à *Se*-réciproque, ce qui les distingue des autres constructions en SE, ce n'est plus le degré d'individuation des participants mais le degré de séparation des sous-événements qui composent l'événement dénoté par le prédicat verbal. Kemmer (1994) signale que les deux paramètres ('degré d'individuation des participants' et 'degré d'individuation des événements')

[66] Cf. Les concepts de 'Initiator' et de 'Endpoint' s'intègrent dans la théorie 'l'ordre de la causalité' ('The causal order hypothesis' (Crof, 1991). Les deux concepts sont à analyser en fonction de leur articulation avec les notions de hiérarchique (hiérarchie du trait [+animé] ou 'animacy hierarchy' (Dixon, 1979), hiérarchie des relations grammaticales Sujet > Objet > Objet-Oblique (Givon, 1984, Croft, 1991) ainsi comme les différnets types de causativité Talmy (1976, 1985).

constituent deux aspects d'un seul phénomène, intitulé comme 'élaboration relative des événements' («*relative elaboration of events*»). La réciprocité est liée à la pluralité des participants et cette pluralité est inhérente aux verbes à /complexité/. Ainsi, il me semble nécessaire de considérer également le deuxième concept de Kemmer, celui de 'degré d'individuation des événements' non seulement pour les constructions à interprétation réciproque mais aussi pour les autres types de constructions en SE.

Les verbes à /*complexité*/ constituent un échantillon où l'on peut observer aussi bien les différents types de constructions en SE que ses contextes de restriction (verbes intransitifs). La seule spécificité contextuelle est que SE y est lié à une multiplicité.

Ainsi, la valeur générale et abstraite, qui est celle d'un opérateur de polarité-SUJET, se manifeste également dans le contexte des verbes à /*complexité*/. Cette valeur se matérialise, dans le cadre de cette classe de verbes, dans la valeur de délimitation externe de l'action dénotée par le verbe, i.e. le segment 'en un' de [+discret]. Plus précisément, le clitique SE situe le contour de la situation autour de la zone SUJET.

À L'intérieur de la zone SUJET, le segment 'en un' du trait [+discret] se manifeste de forme graduelle et je retiens, pour le calcul de la gradation, les deux paramètres de Kemmer: le degré d'individuation à la fois des participants et de l'élaboration des événements:

Echelle 8: «*Relative elaboration of events*» (Kemmer, 1994)

[+discret]					**[-discret]**
Deux participants					Un participant
(Initiateur/Point-final)					(Initiateur)
(+) ----------					---------- (-)
Const. Transitive >	*Se*-réciproque >	*Se*-Réfléchi >	*Se*-Moyen >	*Se*-ergatif >	Const. Intransitive

Les verbes à /*complexité*/ comportent la gamme de constructions verbales qui intègrent l'échelle 8. Le rôle de SE dans le contexte des verbes à /*complexité*/ se limite à attribuer à un point d'ancrage de /*complexité*/ (en SUJET) une propriété spécifique: SUJET + OBJET. C'est cette spécificité qui relève du [+discret]. Au niveau interne, ce point d'ancrage est déterminé par différents degrés de [+discret] entre les deux segments qui le composent.

SE n'agit pas en tant qu'opérateur au niveau du segment de 'plus d'un'. Il permet uniquement d'orienter ce segment vers la zone du SUJET; cette orientation représente également une réduction ou rétrécissement des possibilités syntaxiques du verbe. Dans ce processus d'orientation, SE a la possibilité de transporter, vers cette zone, les éléments pouvant occuper, dans une autre construction, des positions syntaxiques en OBJET. Cette possibilité est à mettre en rapport avec ses propriétés grammaticales (de la catégorie de la micro-grammaire des pronoms clitiques et son interaction avec la syntaxe verbale, celle-ci se traduit par [+3P, OBJET]) et lexicales [-référence]). Dans le cadre de /*complexité*/, l'échelle 8 peut être reformulée par une autre représentation qui rend compte des zones d'ancrage *de* /*complexité*/:

Echelle 9: «*Relative elaboration of events*» (Kemmer, 1994) et points d'ancrage de /*complexité*/

[+discret]				**[-discret]**
Deux participants (Initiateur/Point final)				Un participant (Initiateur)
(+) ----------				---------- (-)
Const. Transitive	*Se*-réciproque/réfléchi	*Se*-moyen	*Se*-neutre	Const. Intransitive
/complexité/-OBJET	> /complexité/-[SUJET+OBJET]		>	/complexité/-SUJET

Dans le cas des verbes à /*complexité*/, la construction à *Se*-réciproque se distingue des autres constructions par le degré de [+discret] des constituants [SUJET+OBJET] du point d'ancrage en SUJET, car l'ensemble des constructions en SE intègre la 'pluralité' contenue dans /*complexité*/. Cet aspect constitue une spécificité contextuelle et nouvelle dans le cadre de la typologie des constructions pronominales. De ce fait, l'ensemble des constructions en SE sous /*complexité*/ est à mettre en rapport avec d'autres constructions dénotant des situations qui impliquent une 'pluralité de relations'. J'élargis donc à l'ensemble des constructions en SE de /*complexité*/ aux remarques de Lichtenberk (2000: 56) formulées pour les constructions réciproques:

> «Reciprocals participate in (at least) two types of semantic network. In one, they are connected to reflexives (and middles), and the notion of low degree of distinguishability of participants is relevant. In the other, they are connected to chaining, collective, dispersive and some other types of situations, and there the notion of plurality of relations is relevant. Both plurality of relations and low degree of distinguishability of participants are relevant to reciprocals, and in that sense reciprocals could function as a link between reflexive and middle meanings on the one hand and collective and other plurality-of-relations meanings on the other (...)»

Ainsi, il faut intégrer les constructions en SE marquées par /*complexité*/-[SUJET+OBJET] dans le cadre général des 'relations de pluralités'. La section 5.1.2., consacrée aux constructions prépositionnelles, a permis de rendre compte d'un certain nombre de relations de pluralités, celles-ci étant orientées par les prépositions. Les prépositions, contrairement à SE, constituent des opérateurs de complexité non lacunaires, i.e. ayant la possibilité de dénoter les deux segments de [+discret] ('plus d'un' et en 'un').

Les exemples de constructions en SE, qui se ramènent à la structure [+il, +SE, +PREP], constituent des exemples de cette interaction entre SE et les autres opérateurs de complexité. Cette structure correspond, dans le cadre des constructions en SE à /*complexité*/, à une plus grande spécificité des rapports entre les deux participants réunis par SE.

Dans le cadre des 'relations de pluralités' il faut distinguer deux aspects: d'une part la notion de 'pluralités' et d'autre part la notion de 'relation de pluralités'. La notion de 'pluralité', représentée par 'le segment 'plus d'un' peut se manifester à différents niveaux, entre autres, lexical (*succéder, jumeler, lutter, morceler*, etc.) et

syntaxique (avec un déploiement de différentes stratégies de composition de 'pluralités'). La notion de 'relation de pluralité' peut, elle aussi, être représentée au niveau lexical et développée au niveau syntaxique (le cas du verbe *succéder*, par exemple, qui dénote à la fois une 'pluralité' et 'une relation de série, de linéarité, entre les éléments de la pluralité). Au niveau syntaxique ces deux notions se retrouvent dans les possibilités de sélection de la préposition *A*, et de SE. Avec la préposition *A* la relation de pluralité est présentée dans sa linéarité, celle-ci étant orientée vers une borne finale; avec SE, la relation de pluralité se manifeste par un rétrécissement de OBJET et de SUJET dans une zone SUJET.

La comparaison des différentes stratégies de relation de pluralité, faisant intervenir les opérateurs de complexité, peut être représentée de manière suivante:

(280) **i) Relation de pluralité/opérateurs de complexité prépositionnels de type I (composition)**
a**. pluralité d'objets**
Sujet V [Objet - PREP –Objet]
b. **pluralité de sujets**
[Sujet V PREP –Objet]
ii) Relation de pluralité/opérateur de complexité SE
[Sujet Objet] SE V
iii) Relation de pluralité/combinatoire d'opérateurs de complexité prépositionnels et SE
[Sujet SE V PREP Objet]

La comparaison de i)b. et de ii), deux stratégies de mise en relation de 'pluralité de sujets' faisant intervenir deux opérateurs différents, la préposition en i)b. et SE, en ii), permet de distinguer le rôle joué par les prépositions de celui induit par SE. La différence essentielle entre les deux opérations de complexité se traduit, semble-t-il, par différents degrés d'intégration des constituants de complexité. Elle s'explique, à mon avis, par le fait même de la spécificité des éléments formels engagés dans l'une et l'autre stratégie. En i)b., le degré de séparabilité des constituants, ou de leur relative autonomie, est à mettre en rapport avec les propriétés des prépositions (la propriété de transitivité, et de relateur d' une relation asymétrique). En ii), les constituants de 'pluralité' sont comme compactés par l'intermédiaire de l'opérateur SE et en rapport avec sa propriété essentielle de transfert de l'OBJET vers le SUJET. La plus ou moins grande 'visibilité' du degré d'autonomie des constituants, à l'intérieur du domaine délimité par SE, et qui se manifeste dans les différentes interprétations – *Se*-réciproque, *Se*-moyen/passif, *Se*-neutre ou ergatif - est due à différents facteurs. Parmi eux, je signale le rôle joué par le sens lexical de l'item verbal auquel il s'adjoint, la composition de sa structure argumentale, et à l'intérieur de celle-ci, les traits lexicaux ([humain], [animé]) des positions syntaxiques. (comparer, par exemple, *se succéder*, *s'entraider*, *s'entasser*, *se battre*, etc.).

En iii) L'interprétation *Se*-réciproque contient elle-même différentes possibilités de relations de pluralité. Dalrymple et al. (1998), dans le cadre de la grammaire générative, proposent d'analyser les différentes interprétations des

constructions anglaises en *each other*, l'équivalent des formes pronominales *l'un l'autre* et *les uns les autres* qui marquent la 'réciprocité' en français. Ces différentes interprétations contextuelles sont représentées sous forme de diagrammes et correspondent à différents types de 'réciprocité' (Dalrymple et al.,1998).

Par ailleurs, la stratégie évoquée en iii) de (280), ou celle de 'Relation de pluralité/combinatoire d'opérateurs de complexité prépositionnels et SE' permet de combiner les propriétés des deux opérateurs: prépositionnels et SE.

Les différentes constructions en SE, notamment celles à interprétation 'réciproque' (qui s'intègrent en ii) de (280)) et 'pseudo-réciproque' (cf. iii) de (280)), sont à mettre en rapport avec d'autres constructions relevant des 'relations de pluralités', par exemple, celles reconnues sous l'étiquette de constructions en *avec* 'comitatif'. L'articulation entre ces deux types de constructions, mais aussi celle que l'on peut établir entre autres types fera l'objet de l'analyse de constructions, développée à la section consacrée à la coordination par ET (5.3.2.1).

L'examen des constructions en SE des verbes à /complexité/ permet de dégager trois macro-points d'ancrage de */complexité/*, à savoir, SUJET, OBJET et SUJET[SUJET+OBJET] A partir de ces trois macro-points d'ancrage il est possible de préciser l'articulation entre positions syntaxiques / zones syntaxiques et processus d'ancrage de */complexité/*. A titre d'exemple, un classement par macro-points d'ancrage de /complexité/ peut donner lieu au classement suivant:

i) *s'entraider*: /complexité/-SUJET [SUJET+OBJET]$_{SE}$
ii) *différer:* /complexité/-SUJET [SUJET+OBJET]$_{PREP}$
iii) *combattre*: /complexité/-SUJET [SUJET+SUJET]
iv) *unir*: /complexité/-OBJET [OBJET+OBJET]$_{PREP}$
v) *accumuler*: /complexité/-OBJET [OBJET+OBJET]
vi) *alterner*: /complexité/-SUJET + OBJET

Les verbes du type i), qui comprend également les verbes *se battre, se quereller, se disputer* sont marqués par un point d'ancrage de complexité ayant les caractéristiques de SUJET[SUJET+OBJET]$_{SE}$, cette composition étant opérée par SE. Les verbes du type ii) sont également marqués par un macro-point d'ancrage de type SUJET[SUJET+OBJET], mais ce type de composition est opéré par une préposition, la préposition *de*, dans le cas du verbe *différer.* Les verbes du type iii) se distinguent des types précédents par la composition du macro-point SUJET, celui-ci ne permettant pas l'inclusion d'une position syntaxique objet.

Les types iv) et v) partagent le même macro-point d'ancrage de /complexité/, i.e. en OBJET. Ce qui les distinguent, c'est que dans le cas du verbe *unir*, en iv), le macro-point d'ancrage peut être soumis à des opérations de constitution, grâce à la possibilité de sélectionner des *opérateurs de complexité prépositionnels* (*les* unir, unir *ceci à cela*, unir *ceci avec cela*). Avec *accumuler*, en v), cette possibilité est exclue (*les accumuler*, *accumuler *ceci à cela*; accumuler *ceci avec cela*). Les verbes du type vi) ont la possibilité de développer une combinatoire de deux macro-points d'ancrage SUJET et OBJET.

Je présente cette hypothèse concernant la distribution des verbes à */complexité/* d'après leurs macro-points d'ancrage de */complexité/* dans le tableau suivant:

Tableau 43: Opérateurs et Macro-points d'ancrage de /*complexité*/

Verbes à /complexité/	**Macro-points de /*complexité*/**			***Opérateurs complexité***	
	/*complexité*/-SUJET [SUJET+SUJET]	**/*complexité*/-OBJET [OBJET+OBJET]**	**/*complexité*/SUJET [SUJET+OBJET]**	**PREP**	**SE**
i) *s'entraider*	-	-	+	-	+
ii) différer	+	-	+	+	-
iii) *combattre*	+	-	-	-	-
iv) unir	-	+	-	+	-
iii) *accumuler*	-	+	-	-	-
v) *alterner*	-	+	+	+	-

La notion de 'macro-points d'ancrage et non simplement points d'ancrage' tient au fait qu'à chaque catégorie SUJET, OBJET et SUJET[SUJET+OBJET]$_{SE}$, il est possible d'associer deux types de structures autonomes entre elles: les structures relevant d'un tout-composé et où les ensembles sont donnés en tant que tels, et les structures compositionnelles où l'on développe, par le biais des opérateurs de complexité, la formation des ensembles à partir de la mise en rapport de parties constituantes. Les macro-points d'ancrage de */complexité/* et leur structuration interne, telle qu'elle est présentée dans le Tableau 44, permettent de rendre compte de trois modes essentiels de l'organisation de */complexité/* à partir desquels peuvent se développer de multiples micro-organisations structurées.

Synthèse

Cette section permet d'intégrer un ensemble de concepts liés à l'analyse des constructions en SE au cas particulier des verbes à */complexité/*. Cette articulation entre les deux types de données théoriques permet de formuler un certain nombre d'hypothèses:

i) SE peut fonctionner comme un opérateur de complexité car il permet de constituer un point d'ancrage de */complexité/* spécifique: SUJET [SUJET+OBJET]$_{SE}$;

ii) SE est donc un opérateur qui intègre [+discret] à deux niveaux: au niveau de la délimitation d'un point d'ancrage et au niveau de la composition syntactico-sémantique de ce point d'ancrage;

iii) Ce point d'ancrage doit être articulé avec un ensemble de 'relations de pluralités';

iv) Dans cet ensemble de 'relations de pluralités', le point d'ancrage déterminé par SE peut être interprété comme une opération de quantification spécifique de */complexité/* qui s'intègre dans un système plus large de quantification de [+discret] et d'où font partie également les opérateurs de complexité prépositionnels.

5.3 Les positions syntaxiques des verbes à /*complexité*/: la structure interne des syntagmes nominaux

Cette section a comme objet l'analyse de la propriété i) des verbes à /*complexité*/, i.e. la réalisation par un pluriel morphologique, par un nom collectif ou par la coordination de syntagmes d'un élément de la valence du verbe. Cette propriété qui relève de la catégorie NOMBRE est à analyser sur deux axes, celui de l'examen de la catégorie NOMBRE au niveau de la structure interne des syntagmes nominaux, et celui de leur l'articulation avec la syntaxe verbale, notamment dans le domaine de l'accord en NOMBRE.

Il s'agit d'examiner, plus précisément, les catégories référées dans cette propriété définitoire - pluriel morphologique, nom collectif et coordination de syntagmes – et leur réalisation dans une position syntaxique donnée. La sélection de ces trois catégories par les verbes à /*complexité*/ ne constitue pas une donnée homogène. En effet, dans certains contextes verbaux, il est possible d'observer les trois structures nominales évoquées, dans d'autres contextes verbaux, leur sélection est lacunaire (cf. (84)-(86)), ce qui justifie l'analyse de leur distribution dans différents contextes verbaux à /*complexité*/.

5.3.1 Verbes à /*complexité*/: distribution des SN simples et des SN complexes[67]

Parmi les catégories retenues - SNpluriel, SNcollectif et SN complexe en ET – j'introduis une spécification dans la dernière catégorie. Je considère également la variation morphologique en NOMBRE des SN complexes en ET, et je distingue la coordination de SN singuliers et la coordination de SN pluriels. Cette distinction a été retenue en tenant compte du comportement particulier observé dans les contextes verbaux tels que ce de *grouiller* (cf. en (85)). Les différentes combinatoires de possibilités de sélection, parmi ces trois paramètres, sont organisées en sous-ensembles de traits de sélection. Il me semble que l'on puisse délimiter sept sous-ensembles qui représentent les tendances de constitution de structures nominales:

i) un sous-ensemble marqué par l'impossibilité de présenter la coordination d' éléments nominaux au singulier, noté [+SNpl, + SN(coll), + ET-SNpl), - ET-SNsg] (*grouiller*);
ii) un sous-ensemble marqué par l'impossibilité de réalisation de noms collectifs, noté [+SNpl, -SN(coll), + ET-SNpl), + ET-SNsg] (*cohabiter*, *permuter*, *mélanger*);

[67] Le terme *SN complexe* doit être entendu dans son sens litéral, i.e. comme une simple opposition ou contraste par rapport au terme *SN simple. SN complexe* s'applique à tout forme de SN qui n'est pas simple, i.e. dont la structure interne n'est pas de type *Déterminant + Nom.*

iii) un sous-ensemble marqué par une restriction concernant les SNpluriels et les noms collectifs, ou admettant uniquement les deux variantes de SN coordonnés, noté: [-SNpl, -SN(coll), +ET-SNpl), + ET-SNsg] (*alterner*);

iv) un sous-ensemble marqué par deux possibilités, celles-ci étant les catégories SNpluriel et SNColl, noté [+SNpl, +SN(coll), - ET-SNpl), + ET-SNsg] (*fusionner*);

v) un sous-ensemble marqué par une seule possibilité correspondant à des SN au pluriel, noté [+SNpl, -SN(coll), - ET-SNpl), - ET-SNsg] (*morceler*);

vi) un sous-ensemble marqué par la sélection des SN simples au pluriel et des SN complexes en ET, excluant la sélection de SN collectifs, noté: [+SNpl, -SN(coll), + ET-SNpl), -ET-SNsg] (*accumuler*);

vii) un sous-ensemble marqué par la non-restriction à l'ensemble des paramètres, noté: [+SNpl, + SN(coll), + ET-SNpl), + ET-SNsg] (*cumuler*).

Ces sept sous-ensembles sont maintenant développés ci-après.

i) [+SNpl, + SN(coll), + ET-SNpl), - ET-SNsg] /complexité/

Cette représentation correspond aux structures nominales dans les contextes verbaux tels que *pulluler* (mais aussi *grouiller*, par exemple), i.e. marqués par les restrictions en ce qui concerne la coordination de SN au singulier:

(281) *a. Une foule* bigarrée pullule sur la place
b. La place pullule *d'une foule* bigarrée
c. *Les fourmis et les grenouilles* pullulent dans le jardin
d. Le jardin pullule *de fourmis et de grenouilles*
e. *Les policiers* pullulent sur la place
f. La place pullule *de policiers*
g. **Pierre, Paul et Jean* pullulent sur la place
h. *La place pullule *de Pierre, Paul et Jean*
i. **L'enfant et sa maman* pullulent dans la place
h. *La place pullule de l'enfant et de sa maman
(exemples de a) à d) cités dans Boons et al. (1976)

Avec *pulluler,* la structure nominale représentée par *ET-*SNsg* peut correspondre à une position syntaxique en SUJET ou à une position syntaxique en OBJET, introduite par la préposition *de*. Une structure nominale de ce type se retrouve également dans les constructions transitives, en OBJET, avec des verbes tels que *disperser,* (cf. également, *disséminer*, *éparpiller*, etc.) comme:

(282) **disperser**
a. les policiers dispersent les manifestants/ la foule/ les étudiants et les enseignants/*le manifestant et le commerçant

ii) [+SNpl, - SN(coll), + ET-SNpl), + ET-SNsg] /complexité/

Cette représentation correspond aux propriétés distributionnelles des structures nominales de positions syntaxiques de verbes tels que *cohabiter*, *entrelacer*,

permuter, joindre, interposer. Les positions syntaxiques caractérisées par cet ensemble de possibilités de structuration nominale peuvent correspondre soit à SUJET, en i) soit à SUJET/OBJET, en ii) soit à OBJET, en iii) de(284):

(283) **i) en SUJET**
cohabiter:
les deux amis cohabitent depuis deux ans/**la foule* cohabite depuis deuxans/*Les deux frères* et leurs copines cohabitent depuis deux ans/ *Mon frère et sa copine* cohabitent depuis deux ans

ii) en SUJET/OBJET
permuter
les deux officiers/ Les officiers de l'armée A et les officiers de l'armée B/L'officier A et l'officier B veulent permuter/ **L'armée* veut permuter
il doit permuter *les deux mots* dans la phrase / permuter *les mots singuliers et les mots pluriels* / permuter *le coordonnant et la préposition* dans la phrase / permuter **le mobilier* dans la salle

iii) en OBJET
mélanger:
il faut mélanger les deux ingrédients/ les tomates et les œufs/ le beurre et le sucre/*du mobilier

iii) [-SNpl, - SN(coll), +ET-SNpl), + ET-SNsg] /complexité/

Ce type de distribution des catégories nominales s'observe dans un contexte verbal tel que celui d'*alterner:*

(284) **alterner:**
les joies / La joie et la tristesse / les joies et les tristesses* alternent / **l'argent* /le mobilier* alterne
j'alterne /*les joies / *La joie et la tristesse / les joies et les tristesses* //**l'argent* / **le mobilier*

iv) [-SNpl, +SN(coll), -ET-SNpl), + ET-SNsg] /complexité/

Cette structure correspond aux réalisations nominales de positions syntaxiques dans un contexte verbal tel que *fusionner*. Elle permet d'opposer le verbe *fusionner* à un verbe comme *alterner*. Comme le signale Flaux (1999: 475) «(…) le verbe *fusionner,* du reste, ne semble compatible qu'avec des Ncol» comme l'indiquent les contrastes suivants:

(285) **fusionner**
a. *Les deux armées* ont fusionné
a'**Les deux généraux* ont fusionné
b. Les classes où l'on enseigne le grec ont fusionné depuis longtemps
b'.**Les professeurs de grec* ont fusionné depuis longtemps
c. Au printemps on fera fusionner *les troupeaux en un seul*
c'. *Au printemps on fera fusionner *les chiens de troupeau en un seul*
(exemples de Flaux, 1999: 475)

que ceux-ci soient des ensembles collectifs ou un ensemble collectif:

(286) a. L'armée/la classe a fusionné vs on fera fusionner le troupeau

v) [+SNpl, - SN(coll), - ET-SNpl), - ET-SNsg] /complexité/

Cette structure correspond à une position syntaxique en OBJET introduite par la préposition *en* dans la syntaxe d'un verbe tel que *morceler:*

(287) **morceler**
il a fallu morceler un terrain *en plusieurs parcelles*

vi) [+SNpl, - SN(coll), + ET-SNpl), - ET-SNsg] /complexité/

Les verbes tels qu'*accumuler* (ainsi qu'*agglutiner*, *amasser*, *amonceler*, *collectionner*) qui ne sélectionnent que des pluriels morphologiques dans des SNsimples et excluent la réalisation des Ncollectifs sont de ce type:

(288) **accumuler**
il accumule les bibelots/ les bibelots et les tableaux/*le bibelot et le tableau/*du mobilier

vii) [+SNpl, + SN(coll), + ET-SNpl), + ET-SNsg] /complexité/

Une structure nominale de ce type peut se trouver dans les contextes verbaux tels qu'*affluer, unir,* mais aussi *cumuler:*

(289) **a. en SUJET**
affluer: Les manifestants / Les étudiants et les enseignants / Pierre et Jean / Mon frère et ta sœur / affluent sur la place / La foule afflue sur la place
b. en OBJET
unir: unir les manifestants/ les étudiants et les enseignants/ Mon frère et ta sœur/ la famille
cumuler: cumuler les deux fonctions / les postes de directeur financier et de directeur commercial et les postes de député et de maire / le poste de député et le poste de maire / la richesse

Ces structures doivent être considérées comme des tendances de réalisation. Bosque (2000: 36) observe que les noms collectifs ne peuvent pas figurer dans les contextes où figurent des prédicats symétriques (substantifs et adjectifs), ceux-ci impliquant une composante relationnelle et 'réciproque' définie en termes de 'un est synonyme de l'autre'. Ainsi, d'après les auteurs:

> «(...)los sustantivos colectivos no permiten que tales predicados [simétricos] tengan acceso a los miembros que constituyen el grupo en cuestión, de modo que, de nuevo, la gramática los trata a este respecto como si no estuvieran integrados por varios elementos.»

Il se passe alors ce que l'on peut observer avec les adjectifs symétriques:

(290) a. les deux sont *semblables*
b. les deux collègues étaient *incompatibles*
c. *le couple est semblable

d.*la classe est incompatible/semblable

Et la non-sélection d'un nom collectif permet de rendre compte des propriétés de cette classe d'adjectifs – l'incompatibilité en (290c.) et en (290d.) est du même type que celle qui se produirait avec un terme singulier 'Jean est semblable' – mais aussi de la classe de prédicats symétriques verbaux (par exemple, *communiquer*: *l'étang communique avec la mer*; *la mer communique avec l'étang*; *l'étang et la mer communiquent*)

Le Tableau 45 résume les propriétés de sélection des différentes structures nominales dans des contextes verbaux donnés:

Tableau 44: Distribution des catégories nominales dans les contextes des verbes à /*complexité*/

Contextes verbaux	SNpl	SNColl	ET-SNpl	ET-SNsg
i) *grouiller, disperser*	+	+	+	-
ii) *cohabiter, permuter, mélanger,*	+	-	+	+
iii) *alterner*	-	-	+	+
iv) *fusionner*	+	+	-	+
v) *morceler*	+	-	-	-
vi) *accumuler*	+	+	-	-
vii) *affluer, unir*	+	+	+	+

Dans ce tableau sont signalées, avec une couleur pour chaque type retenu, les différentes propriétés distinctives; ces propriétés distinctives peuvent avoir un caractère négatif, i.e. restriction à une catégorie, ou un caractère positif, i.e. sélection d'une catégorie. Les différentes couleurs (7) correspondent à la propriété la plus caractéristique de chaque sous-ensemble de verbes.

5.3.1.1 NOMBRE et SN simples: propriétés morpho-syntaxiques et sémantiques

• La distinction massif/comptable

Les catégories des SNpluriel et SNcollectif appellent un certain nombre de commentaires supplémentaires. Dans la structure interne des SNs, on peut identifier deux constituants qui peuvent être représentés par Dét + Nom. Sous la catégorie des SNs pluriels ne peuvent figurer que des noms qui présentent une flexion en NOMBRE (*table*, *équipe*, *victoire*); les noms de ce type sont désignés comme des noms ''denombrables' (Jespersen), 'discontinus' (Guillaume) ou 'numératifs' (Damourette et Pichon) et enfin, sous l'étiquette la plus couramment utilisée, 'comptables'. Ils s'opposent à une catégorie de noms communs qui sont invariables en NOMBRE (*lait*, *mobilier*, *désordre*) et qui sont appelés 'non-dénombrables', ou encore 'discontinus', ou 'massifs'. Ces deux types de noms communs se distinguent encore par leurs propriétés de sélection concernant les déterminants (DET). Ainsi, les *noms massifs* peuvent être précédés par des déterminants tels que *du* et *beaucoup de/peu de* mais plus difficilement par *chaque*, *des* ou *plusieurs*, ou par un numéral (*un*, *deux*, *trois*, etc.).

Au contraire, les noms *comptables* peuvent se combiner avec *chaque*, *des* ou *plusieurs* mais difficilement avec *du*, ou *beaucoup de/peu de.*[68]

Cependant, dans certains contextes, un nom massif peut avoir une interprétation de nom comptable. De même, un nom comptable peut, à son tour, avoir une interprétation de massif (Wiederspiel, 1992)[69]

Ces propriétés morpho-syntaxiques sont à articuler avec des propriétés ontologiques. Les propriétés de ce type s'appuient sur des relations partie/tout[70] ou relations méronymiques. (Cruse, 1986, Winston et al. 1987). En effet, les noms massifs sont caractérisés par deux propriétés sémantiques: on leur attribue la possibilité de référer à la fois cumulativement et distributivement La référence cumulative s'appuie sur la définition qui en a été donnée par Quine (1960)« les termes massifs comme 'eau' [et] 'mobilier' (…) ont la propriété de référer cumulativement: toute somme de parties qui est de l'eau est elle même de l'eau». Cette propriété renvoie à celle de référence homogène, i.e. un nom massif «(…) est ainsi un tout (…) qui n'a pas de parties intrinsèques hétérogènes (…) mais qui est [lui]-même conçu comme une partie, une partie de la réalité homogène ou continue» (Kleiber, 1997: 333). Dans la reconnaissance de noms massifs tels que *riz*, *sable*, d'un côté et *mobilier*, *vaisselle*, de l'autre, les premiers dénotent une 'structuration discontinue' (Kleiber, 1997) et les deuxièmes renvoient à une structure discontinue mais hétérogène (Wiederspiel, 1992) et semblent contrarier la propriété de 'référence cumulative et homogène' attribuée à tous les massifs. Wierzbicka (1985) envisage une solution à l'incorporation de de ces deux types, dans la catégorie 'massif', à travers la notion d'homogénéisation de leurs constituants. Celle-ci permet d'opposer par exemple le nom *riz* (**deux riz*, *du riz*) au nom comptable *oignon* (*deux oignons*, **de l'oignon*). La distinction morpho-syntaxique est à mettre en parallèle avec la conceptualisation dénotée par les deux noms; celle-ci se distingue par le degré de la taille («size») des constituants; avec *riz* les constituants sont très petits par rapport à la taille d'un *oignon*. Les deux noms se distinguent également en termes de fonctions. En effet, ils sont conçus en rapport avec une fonction, par exemple, celle d'être cuisinés. Dans cette fonction, le *riz* n'est pas cuisiné 'individuellement', grain par grain, mais on peut cuire un oignon. Les noms tels que *mobilier* et *argenterie,* malgré la référence hétérogène dénotée par leurs constituants, s'opposent également aux noms comptables par le principe d'unité fonctionnelle. Pour Wierzbicka, «(…) the idea of counting implies not just the presence of separate objects, but the presence of

---

[68] La littérature consacrée à la distinction entre noms comptables et noms massifs est très vaste; je renvoie à David et Kleiber (1989) pour le français, Gillon (1992) et Chierchia (1991) pour l'anglais. Les études portant sur la classe des déterminants sont également très nombreuses; je signale, entre autres, Gondret (1976), Flaux (1997), Junker (1995), Bosvelt (1994).

[69] Ce phénomène de 'translation catégorielle', comme je l'ai déjà signalé, s'applique également à la distinction entre nom propre et nom commun, un nom propre pouvant s'utiliser comme un nom commun (J'ai acheté un Chagal).

[70] Ou dans le cadre de la méreologie, i.e. l'étude mathématique formelle de la relation partie à tout. Cf. Simons, 1987.

separate objects 'of the same kind'». Ainsi se distinguent, par exemple, les mots *bird*, *tree* des mots *cutlery* ou *fourniture:*

> «(…) when we subsume, say, a swallow and an eagle under the category *bird,* or an oak and a maple under the category tree, we are thinking of them as belonging to the same kind (namely, bird; or tree), not to different kinds. When, on the other hand, we subsume spoons, forks and knives under the collective supercategory cutlery we are thinking of them as of things of different kinds which can be used together for similar purpose»
>
> (Wierzbicka, 1985: 320)

Les premiers, *bird* et *tree* constituent des supercatégories taxonomiques, i.e. appartiennent à des hiérarchies d'*espèces de*, *sortes de*. *Chaque espèce de*, *sorte de* est identifiée à partir de relations de similitude/ressemblance entre ses membres.

Les deuxièmes, les noms tels que *fourniture* et *cutlery* ne sont pas taxonomiques:

> «(…) they include things of different kinds, grouped on the basis of contiguity and/or similarity of function, not on the basis of similarity of form. (…) To subsume spoons, knives and forks under heading cutlery does not mean to think of them as of one kind of thing; it means to think of them as of things of different kinds which can be used jointly for similar purpose» (*idem*, 320-2)

Ils constituent donc, malgré leur différence formelle ('taille', 'forme', 'couleur', etc.), des parties d'un ensemble. Ils sont unifiés, homogénéisés par la propriété fonctionnelle. Le *mobilier* constitué de parties (*lit*, *table de chevet*, *fauteuil*, etc.) est un ensemble dont chaque partie a en commun avec les autres la fonction de meubler une chambre.

Langacker (1987: 65) considère que l'homogénéité qui définit les noms massifs est une question de degré, ou de quantité:

> «The substances designated by mass nouns vary with respect to the individuation and salience of their constitutive entities, At one extreme are essentially continuous substances, where any individuation is purely extrinsic: water, glue, (…) etc. Other substances are composed of many individual particles, all of which are basically identical. The salience of these constitutive particles increases with size: dust, sand, buckshot, corn, grass, (…). The individuation is greatest in cases like equipment, livestock, and furniture – where component elements are not only quite large, but also of diverse character.»

Langacker (1987) précise le principe d'unité proposé par Wierbicka pour les noms collectifs en suggérant que les noms collectifs aient en commun deux propriétés: délimitation et relation entre parties constituantes. Selon l'auteur, les noms collectifs désignent une 'région bornée' («*boundend region*»), dont les éléments qui la composent sont interconnectés. Chacun de ces noms (tels que, par exemple, *équipe*, *constellation,* et *mobilier*, etc.)«profiles a limited collection of discrete elements

that cohere as a region because they are conceived as interacting parts of a larger entity, deriving its unitary character through functional rather than considerations» (Langacker, 1987: 62), la propriété de pluralisation constituant la question centrale qui divise la catégorie des noms en noms massifs et noms comptables. Par ailleurs, la pluralisation est à mettre en rapport, comme l'a suggéré Wierzbicka, avec les propriétés de 'identité' (ressemblance vs non-ressemblance) partagée ou non par les éléments constitutifs d'une référence de type 'collectif'.

Kleiber (1997) signale que les manipulations que l'on peut opérer sur des noms *massifs,* telles que les opérations de division et d'addition - l'addition de *vin* débouche sur un singulier et non sur un pluriel: *le vin d'un tonneau*, *le vin de ces trois tonneaux* vs **les vins de ces trois tonneaux*; *la vaisselle de cette cuisine*, *la vaisselle de ces deux cuisines* vs **les vaisselles de ces trois cuisines* - conduisent toujours à des parties homogènes. Le fait que les noms massifs ne puissent pas être comptés, i.e. mis au pluriel, est expliqué par Langacker (1987: 66) comme étant lié à leur propriété intrinsèque d'homogénéité: «Mass nouns are non-replicable (do not pluralize) because there is no such limit, i.e., they are indefinitely expansible»

Les noms comptables sont marqués par deux propriétés référentielles: celles de limitation intrinsèque (cf. Langacker, 1987 et Jackendoff, 1991) et celle de référence hétérogène. Un mot comme *table* dénote intrinsèquement une entité conçue comme un tout ayant une constitution interne, présentant des limites internes hétérogènes, celles qui correspondent à ses parties constituantes (*base*, *pieds*). Les deux propriétés sont liées, comme l'explique Kleiber (1997:326-7):

> «(…) le lien entre les bornes et les parties distinctes est clair: c'est cette hétérogénéité interne intrinsèque qui détermine les limites externes de l'occurrence. Le fait de posséder une configuration interne, constituée par des parties différentes entre elles, se traduit par l'établissement de formes externes ou bornes, forcément différentes des parties et donc comme le souligne R. Langacker (1991), la reconnaissance ou l'identification d'une occurrence de ce type n'a pas besoin de se faire par un contraste avec l'extérieur.»

Ces propriétés expliquent pourquoi on peut identifier le tout (*table*, par exemple, mais aussi *vélo*, etc.) par les parties qui le constituent. Cette hypothèse rencontre des difficultés, parce qu'elle ne semble pas s'appliquer à tous les noms comptables, notamment ceux du type *lac*, *tache*, *minute*, *tas*, *morceau*, etc., i.e. des noms comptables qui ont une référence homogène.

• Les noms collectifs

A propos de ces deux catégories de noms communs, il faut encore référer les propriétés d'une troisième catégorie de noms, qui constituent un paramètre d'analyse des verbes à /*complexité*/: les noms collectifs. Pour leur caractérisation interne (référentielle) et externe (propriétés morpho-syntaxiques) j'aurai recours pour l'essentiel à la présentation qui en est faite dans Flaux (1997).

Du point de vue référentiel, les noms collectifs peuvent être définis:

> «(…) comme des noms dénotant des entités composées de parties distinctes préalablement constituées, homogènes entre elles, mais autonomes et hétérogènes par rapport au tout. »
> (Flaux, 1997: 472)

Ils se présentent donc comme ayant une double possibilité référentielle: homogénéité et hétérogénéité, ce qui explique la distribution des noms collectifs en collectifs de type massif (*mobilier*) et de type comptable (*équipe*).

Les noms collectifs partagent donc avec les noms comptables la propriété de «référence cumulative hétérogène» qui se traduit par la possibilité d'être mis au pluriel sans qu'il y ait de changement sémantique (*un bouquet/deux bouquets*; *un vélo/deux vélos*).

La différence fondamentale qui sépare les noms collectifs des noms comptables est celle déjà évoquée de manière vague par Jespersen (p. 269) et qui réside dans la capacité des noms collectifs à dénoter à la fois 'un' et 'plus d'un'. Ainsi le caractère 'individualisant' (Kleiber, 1997) ne s'applique pas de la même manière aux noms collectifs et aux noms comptables. Cette différence sémantique se manifeste par un ensemble de propriétés dégagées à partir des exemples en (291):

(291) **noms collectifs vs noms comptables (Kleiber, 1997)**

i) un *grand* comité vs un *grand* homme: *grand* avec un collectif exprime une quantité, avec un comptable une grandeur (qualité intelectuelle);

ii)*un bouquet de* vingt roses/ **vingt roses* de bouquet vs *vingt* pommes: les unités de mesure ne déterminent pas les noms collectifs mais servent à déterminer les noms comptables;

iii)un bouquet de roses/ un bouquet de quoi ? - de roses vs une table de bois/ *une table de quoi ? – *de bois. :le complément introduit par *de* avec un nom collectif peut faire l'objet d'un détachement interrogatif et celui d'un nom comptable non.

Les opérations d'addition et de division, appliquées sur les noms collectifs, présentent aussi des différences par rapport aux mêmes opérations appliquées aux noms comptables. Ces deux opérations, appliquées aux noms collectifs, sont désignées par les principes de 'fusion' et de 'scissiparité' (Flaux, 1997). Les parties constituantes des entités désignées par les noms collectifs sont semblables entre elles, ce qui fait que tous les collectifs peuvent «se construire par adjonction successive: en ajoutant une fleur à une fleur puis encore une autre, etc., on peut former un bouquet». Les noms comptables sont caractérisés par un tout constitué de parties hétérogènes, mais non autonomes entre elles, ce qui fait qu'une «table ne peut pas 'fusionner' avec une autre».

La 'scissiparité' appliquée aux noms collectifs résulte en parties de même nature que le tout, i.e. collectifs, mais 'plus petits'. La division itérée, portant sur un tout comptable, aboutit à une perte de l'intégralité du tout.

Parmi les noms collectifs il faut encore distinguer les noms tels que *bouquet* (ou *équipe*) de ceux du type *mobilier* (ou *vaisselle, argenterie*) déjà évoqués dans la présentation des noms massifs et des noms comptables. *Mobilier* figure, comme on l'a vu, sous la rubrique des noms de massifs à référence hétérogène (Quine, 1960, Wiederspiel, 1992, Kleiber, 1997) et se distingue d'un nom tel que *bouquet*, par le fait qu'il ne dénote pas une entité délimitée. Flaux (1997) dégage, entre les limites tracées par ces deux types de noms collectifs, une catégorie de collectifs 'mixtes' tels que *famille* ou *forêt*. Ces *noms* collectifs mixtes peuvent recevoir une interprétation de non-délimitation externe ou de continuité/ homogénéité. Cette interprétation est à mettre en rapport avec la possibilité d'employer un partitif et à la reprise anaphorique par *ils* (*j'ai de la famille en Normandie*. *Ils habitent au bord de la mer*/ **Elle habite au bord de la mer*). Ils peuvent également être interprétés comme un ensemble du groupe, ayant une limite externe, lorsque la détermination par un partitif n'est pas possible (*Marie a sa famille en Normandie. Elle habite au bord de la mer*/ *Ils habitent au bord de la mer*).

À ces propriétés, il faudra ajouter les considérations de Wierzbicka et Langacker, présentées précédemment, à propos de la description des noms collectifs tels que *mobilier, argenterie* et leur articulation avec les catégories de 'massif' et de 'comptable'.

Les différentes données théoriques concernant l'analyse de la distinction entre les catégories massif/comptable/collectif des SN peut être résumée dans le Tableau 46:

Tableau 45: Propriétés des SN[±collectifs]

	Noms	**Déterminants**				
		du	**deux, trois, (…)**	**beaucoup de**	**tous /tout**	**chaque**
[-collectif]	*table, vélo*	-	+	+	+	+
	lac, morceau	-	+	-	+	+
	riz, sable	+	-	+	+	-
	eau, or	+	-	+	+	-
[+collectif]	*bouquet*	-	+	-	+	+
	mobilier	+	-	-	+	+
	famille	+	+	+	+	+

Ces données doivent être considérées de façon générale et non de manière absolue, car, comme il a été déjà signalé, la catégorisation des noms selon les catégories massif/comptable constitue un lieu de perméabilité, marquée par la possibilité, par exemple, pour un nom d'être interprété, selon les contextes, comme massif ou comme comptable. Cependant, les données, telles qu'elles sont résumées dans le Tableau 46, peuvent être utiles pour définir et mesurer le [+discret] que dénotent également les différentes catégories nominales dans les contextes verbaux à /*complexité*/.

Il reste à examiner de près la catégorie de la coordination de SNs. Celle-ci sera analysée dans la section suivante.

5.3.2 Les SN complexes

5.3.2.1 La coordination de SN en ET

J'intègre sous le terme de coordination les structures formelles et sémantiques qui renvoient à la notion d'opération d'addition. Pottier (1962: 141) définit la coordination par une «relation dimensionnelle entre deux termes X et Y». Ces relations ne peuvent être que de deux types: une relation d'égalité ou une relation de non-égalité. La coordination par ET se distingue des autres coordinations par une relation de non-égalité et d'addition. Je donne, sous-forme de tableau, les trois types de relations de coordination formulés par Pottier:

Tableau 46: Coordination (Pottier, 1962)

catégories	**Relation d'égalité X /=/ Y**	**Relation d'addition X /+/ Y**	**Relation de soustraction X /-/ Y**
S, S	S=S: Le cahier ou le livre	S+S: Le livre et le cahier	S-S: - (non exprimé)
V,V	V=V: Pierre dort ou lit	V+V: Pierre mange et boit bien	V-V: Pierre dort bien mais se couche tard
X, X	X=X: Il est bête ou méchant	X+X: Pierre est grand et fort	X+X: Pierre est aimable mais courageux

Cette opération peut avoir la forme de *X* ET *Y* mais, aussi, d'autres formes. La forme *X* ET *Y* peut correspondre à deux types de coordination:

(292) a. Pierre et Marie portent un chapeau
b. Pierre et Marie portent un piano

La coordination en (292a.) est à interpréter comme le résultat, par effacement du verbe, de la conjonction logique de deux phrases:

(293) Pierre porte un chapeau et Marie porte un chapeau

Dans (292b.) *Pierre et Marie* ne forment, en quelque sorte, qu'un seul mot' (Bilger, 1984: 82) et la coordination par ET est à interpréter comme une coordination de syntagmes. Les constructions en ET des verbes à /*complexité*/ sont de ce type:

(294) a. Pierre et Marie cohabitent depuis deux ans
b. je combine le rouge et le noire

Cette construction semble être due à la propriété des verbes à /complexité/. Bosque (2000), en se référant aux verbes de l'espagnol du même type, souligne leur propriété à établir une relation lexicale avec l'<u>ensemble</u> des éléments composant chaque argument, comme le montre le contraste suivant:

(295) a. reúnir diez lamparas
b. limpiar diez lamparas

En (295a.), le verbe réunir («*reunir*») induit une lecture du complément nominal au pluriel comme un tout que l'on pourrait paraphraser comme 'réunir toutes les dix ampoules («réunir todas las diez lamparas»); le verbe nettoyer («*limpiar*»), en (295b.), permet une lecture du type 'nettoyer chaque ampoule' («limpiar cada una de las diez lamparas»).

L'interprétation de (295) se fait par la distribution des quantificateurs *tous* pour (295a.) et *chacun* pour (295b.). Comme l'a noté Dowty (1986) pour l'anglais, *chacun* n'apparaît jamais avec les prédicats collectifs, alors que la compatibilité de *tous* avec les prédicats collectifs est variable: elle est possible avec des prédicats collectifs du type *se rassembler* (**chacun des manifestants s'est rassemblé sur la place*/*tous les manifestants se sont rassemblés sur la place*) et impossible pour ceux du type *être nombreux* (**chacun des étudiants est nombreux*/**tous les étudiants sont nombreux*). Dowty explique cette distribution par le fait que les prédicats du type *rassembler* ont des sous-implications distributives et ceux du type *être nombreux* ne l'ont pas. Pour Dowty, une sous-implication distributive est une implication qui ne s'applique pas aux membres individuels du groupe[71]. Dougherty (1970) étudie la distribution des quantificateurs *all*, *both*, *each*, dans des structures à coordination. Il y associe également les traits [±individulalité] et [±totalité]. Le quantificateur *all* avec le trait [+totalité, -individualité] est compatible avec une classe de prédicats tels que *meet*, *collide*, *mix* qui par ailleurs sont incompatibles avec *both* et l'adverbe *simultaneously*:

(296) John, Bill, and Tom all met in New York
*John and Bill both met in New York
*John, Bill, and Tom all met simultaneously in Altoona

(297) The car and the truck collided
*The car and the truck both collided
*The car and the truck collided simultaneously
(exemples de Dougherty, 1970: 869-870)

L'interprétation donnée par Dougherty est que:

> «This deep-structure feature complex is associated with the mutual action or interaction of the elements of the conjunction. In this interpretation the conjuncts are not considered independently; the conjunction *and* often means *plus*»

Cette propriété du quantificateur *tous*, interprété par les traits [+totalité, -individualité], explique probablement la capacité de *tout* à quantifier les noms collectifs (Junker, 1995). Junker considère que *tout* singulier quantifie les parties de matière – les parties ayant une cohésion interne que n'ont pas les parties d'un pluriel – et dont est faite l'entité dénotée par le nom collectif:

[71] Cf. Pour les propriétés de *tous et chacun* Junker (1995), Bat-Zeev Shyldkrot (1995) et Flaux et Van de Velde (1997).

> « (…) avec tout singulier, les parties énumérées ne sont pas des individus autonomes. Elles peuvent avoir l'apparence de parties individuelles, mais, à cause de cette condition de cohésion interne qui s'exerce sur l'individu atomique dénoté par le nom collectif, les parties sont réellement des parties de matière au sens large, la matière constitutive du groupe dont il est question.» (Junker, 1995: 150)

L'interprétation des SNs coordonnés par ET dans les contextes de verbes à */complexité/* est donc celle d'un ensemble constitué de parties, mais celles-ci ne sont pas considérées en tant que parties; c'est donc une interprétation 'cumulative et non-individualisante'.

Il reste à considérer le cas particulier de la structure *X* ET *Y* dans les contextes verbaux de type *pulluler*, en (281), et *disperser*, en (282). La structure *X* ET *Y* y présente une restriction: elle se limite à la coordination de SN pluriels. Par ailleurs, ces contextes verbaux sont également compatibles avec des noms collectifs. Je pense que, pour ces cas, la contrainte induite par les contextes verbaux sur les structures nominales est l'homogénéité. L'homogénéité est une propriété dénotée par les occurrences de noms massifs (section 5.3.1.1 dans ce chapitre). L'opération de division des noms massifs en parties donne lieu à des noms massifs. Pour Link (1983, 1986) et Junker (1997), aussi bien les noms collectifs que les constituants des SNpluriels coordonnés par ET sont constitués de m-parties, i.e. de parties matérielles (des portions de matière). Ce qui distingue l'une et l'autre structure nominale vient du fait que, dans la coordination, le domaine de la pluralité est constitué d'individus non-atomiques, tandis que dans les noms collectifs, le domaine est celui d'individu atomique'. Les domaines dénotés par les deux structures nominales ont en commun le fait de dénoter également une quantification de type 'massif'. Dans le cas des verbes de type *pulluler,* les structures nominales de ce type peuvent même être considérées à la fois comme des touts (des ensembles de 'matière') et comme des portions/parties de matière, lorsqu'elles sont introduites par *de*. Dans cette dernière interprétation, une relation d'inclusion s'établit entre les parties de matière, introduites par un complément prépositionnel en *de*, avec une autre portion de matière, celle-ci dénotant un espace, correspondant à un complément de lieu (cf. également l'analyse des constructions de *grouiller* dans la section 5.1.2.3).

5.3.2.2 La coordination 'comitative'

Le verbe *cohabiter* peut avoir une construction de type X *AVEC* Y:

(298) Pierre cohabite avec Marie

Les constructions du type (298) correspondent à une des réalisations possibles de la propriété ii) de */complexité/* qui a été définie comme la possibilité de construction d'une pluralité par la conjonction, entendue comme la somme/l'addition de deux positions syntaxiques; des constructions de ce type ont été objet d'analyse

dans le chapitre 5. De nombreux auteurs[72]se réfèrent à la construction de (298) de la forme *X AVEC Y* comme une 'coordination comitative' et la comparent avec la coordination par ET, ou de type *X* ET *Y*. La construction *X AVEC Y* semble pouvoir commuter avec *X* ET *Y:*

(299) a. je combine *les couleurs*
b. je combine *le rouge et le vert*
c. je combine *le rouge avec le vert*

(300) a. *les témoignages* concordent
b. *le témoignage de Pierre et celui de Jean* concordent
c. *le témoignage de Pierre* concorde *avec celui de Jean*

Indépendamment des valeurs sémantiques de la conjonction *et* de la préposition *avec*, les deux éléments se distinguent par différentes propriétés formelles. La première est que ET est intégré dans une structure qui constitue un 'tout'. En position SUJET, ce 'mot', formé de (X ET Y) s'accorde en NOMBRE (pluriel) avec le verbe (300b.) ce qui ne se produit pas lorsque deux éléments sont mis en rapport à travers la préposition *avec* (X *AVEC* Y) (Cf. Mc Nally, 1993, Stassen, 2000). Nous avons donc, dans ce cas, l'accord (au singulier) avec le premier élément qui occupe une position en SUJET (300c.).

Stassen (2000: 21), dans le domaine de la typologie des langues, compare la stratégie de coordination («*coordinate strategy*») et la stratégie comitative («*comitative strategy*»). Les propriétés qui les distinguent confirment celles que j'ai précédemment évoquées, à savoir: dans la 'coordination en ET, les deux SNs forment un 'constituant', ce qui n'est pas le cas dans la 'coordination comitative'. L'accord avec le verbe se fait au pluriel dans le cas de la coordination en ET et au singulier avec la coordination comitative. Enfin, les éléments X et Y coordonnés par ET appartiennent au même rang structural («*the same structural rank*»), ce qui n'est pas le cas lorsque le rapport établi entre les deux éléments se fait au moyen de la préposition *AVEC*. En (300b.) les deux éléments coordonnés occupent une position syntaxique en SUJET, tandis qu'en (300c.) la préposition *AVEC* met en rapport un élément X en SUJET et en élément Y en OBJET. Ces différentes propriétés sont résumées dans le tableau ci-après:

Tableau 47: Propriétés de la 'Coordination' vs 'Comitativité' (Stassen, 2000)

Propriétés	**Stratégie par 'coordination' SN ET SN**	**Stratégie 'comitative SN AVEC SN**
constituants	Un seul: [SN et SN]	Deux [SN [avec SN]]
accord	pluriel	singulier
rang structural	=	≠

[72] Parmi lesquels, Stassen (2000) dans le cadre des études typologiques, Rigau (1989) García-Miguel (1995), Camacho (1996), Demonte et Bosque (1999) pour l'espagnol, Mc Nally (1993) du point de vue théorique, ainsi que Löfgren (1944).

Par ailleurs, les deux coordinations *X* ET *Y* et *X AVEC Y* permettent d'isoler une classe de verbes – les verbes 'symétriques' (cf. Borillo, 1971, Boons et al., 1976, Willems, 1981):

(301) a. Pierre communique avec Marie
b. Marie communique avec Pierre
c. Pierre et Marie communiquent *ensemble*
d. *Pierre et Marie* communiquent *entre eux*

La relation 'symétrique' porte sur la construction du type *X AVEC Y* en (301a., b.). Celle-ci est définie par Borillo comme «l'interchangeabilité non significative des deux sujets ou du sujet et du complément de part et d'autre du verbe». La construction du type *X* ET *Y*, en (301c., d.), conduit à des interprétations différentes selon le type de matériel linguistique ajouté. Avec l'adjonction d'*ensemble*, 'l'interprétation de (301c.) est celle d'un tout où l'on ne considère pas les constituants. En (301d.), l'adjonction d'*entre eux* attribue une interprétation de 'réciprocité'. Ce rapprochement entre 'symétrie' et 'réciprocité' est fait, entre autres, par Borillo (1971), Pinchon (1985), Willems (1981).

Borillo (1971) représente la relation symétrique comme une permutation portant sur des éléments – sujet comme ci-dessus:

SN 1 V (SN) (PREP) SN2
SN1 et SN2 (se) V (SN)

ou une permutation des éléments – objet:

SN1 V SN2 PREP SN3
SN1 V SN2 et SN3

Ces constructions syntaxiques concernent les verbes qui sélectionnent un complément prépositionnel. La préposition peut être non seulement *avec* (*communiquer*, *voisiner*, etc.), mais aussi *de* (*diverger*, *différer*, etc.) et *à* (*ressembler*, *correspondre*, etc.); certains verbes qui se construisent directement, sans préposition (*épouser*, *rencontrer*, etc.) rentrent également dans le cadre d'une relation de 'symétrie'.

Les éléments permutables doivent partager les mêmes traits sémantiques induisant une compatibilité sémantique, ou équivalence sémantique, comme le montrent les contrastes ci-dessous:

(302) a. on sépare le jaune du blanc (de l'œuf)
b. on sépare le blanc du jaune (de l'œuf)
c. on sépare le jaune et le blanc

vs

(303) a. on sépare l'enfant de son milieu familial

b. *on sépare l'enfant et son milieu familial
c. *on sépare le milieu familial de l'enfant

La relation de symétrie formelle et d'équivalence sémantique ne doit pas conduire à envisager la relation *X* PREP *Y* comme une relation d'égalité. En effet, Croft (1993: 60) soutient, en ces termes, que:

> «(…) with symmetric predicates, the participant assigned to subject position is interpreted as the more controlling participant or at least the more empathized-with participant (Kuno and Kaburaki, 1977). This is a general tendency of the interpretation of arguments assigned to subject position (cf. Delancey, 1984)»

Cette observation confirme l'hypothèse, donnée à la section 5.1, pour la valeur des prépositions en général ; celle-ci se traduit par une relation asymétrique entre les éléments qu'elles mettent en rapport. [73]

5.3.2.3 Coordination 'comitative' et 'réciprocité'

Le lien entre 'coordination comitative' et 'réciprocité', notamment la valeur de 'réciprocité' dénotée par la préposition *entre*, est confirmé par des données diachroniques. Herslund (1979: 277-8) réfère également le lien entre constructions en *entre* et les constructions en *avec*, en ancien français. Ainsi,

(304) **a. Construction I:**
Lors se partent de laienz entre monseignor Gauvin et Hestor (Queste 154.20)
b. Construction II:
Et lors se part Lancelot entre lui et ses compaignons (Queste 3.20)

Dans la première construction I, en (304a.), il y a identité référentielle entre les éléments composant le sujet et les éléments introduits par *entre*. Dans la construction II, en (304b.), la référence du sujet est incluse dans l'ensemble introduit par *entre* et, dans ce cas, *entre* introduit, dans cet ensemble, un deuxième élément.

Les mêmes valeurs que celles attribuées aux constructions en *od*, se trouvent lorsque la préposition est *avuec* (*avec*), en (305),

(305) a. Brons *o* sa fame s'en alla (Boron 2985)
b. Si m'an ira an France antre moi et ma jant (Floovant 786)

Ainsi, d'après Herslund, les valeurs des constructions en *entre* retrouvent celles des constructions en *avec*, «la valeur (…) en *entre* est justement de souligner cet aspect, le comitatif, dont la réciprocité est un cas particulier» et dans les deux types i) et ii) le syntagme en *entre* «indique toujours la participation des actants au même procès». La comitativité, par réciprocité, s'exprime en ancien français par deux moyens:

[73] Langacker (1987) et Carlson (1998) attribuent également à la classe de verbes 'symétriques' une structure asymétrique.

(306) **Comitativité [+ réciprocité]:**
a. Construction i)
Entre Ogier et Carlot se combatent
b. Construction à préfixe
*Ogier et Carlot s 'entre*combatent

soit par la construction avec la préposition *entre* (construction i)), en (306a.), soit par le verbe préfixé en *entre-* comme en (306b.).

La comitativité sans réciprocité impliquée s'exprime dans les deux constructions comme en (307):

(307) **Comitativité [-réciprocité]**
a. Construction i):
Entre lancelot et l'esculier descendent
b. Construction ii):
Lancelot descend entre lui et l'esculier

Par ailleurs, Löfgren (1944: 30-31) signale la possibilité d'attribuer deux valeurs à la préposition *avec* en ancien français: l'une réciproque, ou *od réciproque*, comme dans:

(308) Il s'accorde *od* son frère

et l'autre 'd'égalité', ou *od d'égalité*, en:

(309) Il vient *od* son frère

Seule l'interprétation en (308) peut être mise en rapport avec la préposition *entre* à valeur comitative dont parle Herslund (1976).

Löfgren (1944: 30-1) précise encore que «l'adverbe ensemble, qui précède très souvent le *od* purement comitatif et qui renforce l'idée de communauté, ne se combine jamais avec un *od* réciproque». Cette remarque confirme non seulement le réseau dans lequel participent les constructions de (306), mais aussi leur relative autonomie; les constructions ne sont pas reliées par une relation de paraphrase mais s'intègrent probablement dans la sémantique des 'relations de pluralités' (Lichtenberk, 2000).

Rigau (1989) compare les deux prépositions *avec* et *entre* en espagnol et les traite comme des opérateurs syntaxiques qui s'incorporent au verbe [74]pour lui attribuer une prédiction de pluralité. L'opérateur *avec* «hace posible que su objecto preposicional (…) comparta el papel temático con el sujeto de la frase» (Rigau. 1989: 312). L'opérateur *entre*, appelé participatif («participativo»), «convierte el predicado que predica de una pluralidad concebida como uma suma de individuos (o elementos)» (Rigau, 1989: 314). Cette interprétation est partagée par Cadiot, dans le

[74] Cette incorporation peut se faire sous forme de préfixe comme le suggère l'auteur à la fin de son article en citant des exemples de verbes latins avec le préfixe con-; en français, la préposition *avec* se réalise sous la forme *COM-* et les allomorphes *col-*, *com-*, *con-*, *co-*.

l[75] Cf. également Kayne (1994), pour les rapports entre '*with*-phrase' et '*and*-phrase' notamment pour les tests de compatibilité avec 'between' et 'both'.

domaine du français, qui conçoit la préposition *avec* comme un «opérateur de coprédication» (Cadiot, 2000: 112-3)[75].

Rigau associe également les constructions où interviennent les deux opérateurs *avec* et *entre* avec la coordination en ET. La coordination en ET reçoit une interprétation 'holistique', i.e. collective, et que l'on ne peut pas diviser. La construction de type *X V AVEC Y* reçoit une interprétation également collective mais impliquant une séparation des constituants, X et Y; cela est dû probablement au fait que dans la coordination par ET associée à *entre*, nous sommes devant une coordination de syntagmes et non pas devant une coordination de phrases. Ceci est confirmé par l'analyse de Herslund (1979) de la préposition *entre* en ancien français, qui dit: «(…) on constate que les arguments coordonnés sont de ceux dont la construction ne saurait être dérivée de deux phrases sous-jacentes». Ainsi, une phrase telle que:

(310) Entre la roine et le roi mainnent grant joie (Silence 547)

n'est pas dérivée de deux phrases coordonnées:

(311) La roine meine grant joie et li rois meine grant joie

mais correspond à une lecture telle que:

(312) La roine et li rois meinent grant joie ensemble

et cela se passe de même en français contemporain avec un verbe préfixé par *inter-:*

(313) a. Le clou s'intercale entre la planche étroite et la planche plus large
b.*Le clou s'intercale entre la planche étroite et le clou s'intercale entre la planche plus large

Dans le réseau formé de constructions 'comitatives', de 'pluriels coordonnés' et de constructions à préposition *entre*, la pluralité est conçue comme une somme d'individus ou d'éléments. Chaque opérateur (ET, *AVEC*, *ENTRE*) introduit une spécificité relationnelle, liée à son sémantisme, à cette opération d'addition.

Camacho (2000) analyse les deux structures prépositionnelles en espagnol, i.e. avec la préposition *con* et avec la préposition *entre,* comme deux types de coordination. Ces deux types ont une interprétation non-distributive dans des contextes verbaux qui induisent une interprétation collective, car «the collective interpretation usually targets the event as a whole, even if subparts of the event are not necessarily collective» (p. 368). Par ailleurs, il opère une distinction entre la lecture 'collective' associée à une position SUJET et celle qui découle des réalisations nominales en position OBJET:

> «(…)a basic asymmetry between collective subjects and collective objects. When an object is interpreted collectively, it is interpreted this way as a result of some event. However, the event itself is not conceived of as

[75] Cf. également Kayne (1994), pour les rapports entre '*with*-phrase' et '*and*-phrase' notamment pour les tests de compatibilité avec 'between' et 'both'.

collective. When two subjects collectively participate in an event, collectivity is an intrinsic part of that event (…) »

(Camacho, 2000: 317)

Cette hypothèse, qui prévoit une différence sémantique de la notion de 'collectif' selon qu'elle se rapporte à des sujets ou à des objets, est intégrée, dans ce travail, dans la conception de la représentation syntaxique par 'points d'ancrage de /*complexité*/', en SUJET et en OBJET, et sera considérée postérieurement lors de l'analyse de la structure sémantique des verbes à /*complexité*/, au chapitre 6.

On peut observer, que par rapport aux valeurs [+comitativité, + réciprocité] des constructions en *entre* de l'ancien français (cf. (306), le français contemporain semble privilégier la construction (306b.), i.e. celle à préfixe *entre-* (*s'entraider*, *s'entretuer*, *s'entraimer*, etc.). La construction i) à préposition *entre* (cf. (306a.) à valeur 'comitative-réciproque' ne persiste plus en français actuel. Le système du français actuel comporte les verbes à préfixe *COM-* ,à valeur comitative, à travers lequel s'établit le lien avec la réciprocité. Soit, par exemple, le verbe *combattre*:

(314) a. ils combattent
b. **ils se* combattent
c. **ils se* combattent *entre eux*

La valeur 'comitative' qui inclut la réciprocité est assurée par le préfixe *com-*. La syntaxe de ce verbe prefixé semble être en distribution complémentaire avec celle de la base verbale *battre* dans sa construction pronominale:

(315) a. ils se battent
b.il se bat avec lui

La réciprocité est assurée dans (315) par la présence de SE. Cette hypothèse est confirmée par Meyer-Lübke (1900: 193) qui précise, toutefois, que la construction au pluriel en (315a.) doit être distinguée de celle au singulier (315b.):

«La tournure réfléchie sert ensuite à exprimer la réciprocité. L'ital. *Si battono*, franç. *Ils se battent* a le double sens de 'chacun se bat soi-même' et 'les uns battent les autres'. Or cette ambiguïté de sens a pour résultat d'entraîner l'adjonction au simple réfléchi de toute espèce de locutions destinées à dissiper l'équivoque. L'une des personnes peut y être rattachée par la préposition qui marque l'accompagnement: en ital. *Si batterà com me*, franç. *Il se battra avec moi* (…)»

Les deux verbes *combattre*, en (314), et *se battre*, en (315), ont encore la possibilité de s'adjoindre un autre complément introduit par la préposition *contre* qui oriente la relation entre deux éléments (*X, Y*) vers une opposition envers (Z):

(316) **combattre**
a. la France et l'Angleterre combattent ensemble
b. *la France et l'Angleterre* combattent *contre l'Allemagne*
[(X R Y) R (Z)]

(317) **se battre**

a. Pierre et Jean se battent ensemble

b. Pierre se bat *avec* Jean

c. Pierre se bat *avec* Jean *contre* Pierre

[((X) R (Y)) R (Z)]

Les données présentées, relevant de la coordination de syntagmes en ET et de ses rapports avec les structures 'comitatives' et 'réciproques', montrent différentes voies de manifestation de 'pluralités'. La relation établie par ET, entre les éléments X et Y, est une 'relation de conjonction'; celle établie par l'opérateur *AVEC* est une 'relation d'association' qui présuppose une hiérarchie entre les deux éléments X et Y. Dans les deux cas, l'ensemble constitué de (X, Y) est mis en relation avec un élément Z à travers la préposition *contre*; cette relation est interprétée comme étant une relation d'opposition. Le domaine de la pluralité est constitué par l'ensemble des éléments (X, Y, Z).

5.3.3. Interaction verbo-nominale: le trait [+discret]

Les données théoriques concernant les catégories nominales, en particulier les aspects concernant la distinction entre noms massifs et noms comptables ainsi que les propriétés des noms collectifs et leur rapport avec les contraintes de /*complexité*/ des contextes verbaux, confirment qu'il y a une relation de congruence syntactico-sémantique entre les structures nominales de positions syntaxiques et les prédicats verbaux. Cette relation s'exprime par la sélection de structures nominales qui se laissent interpréter comme des ensembles (des touts) constitués de parties, i.e. à la fois 'plus d'un' en 'un'. La distinction que l'on peut établir entre les différentes structures nominales, i.e. SNpluriels, SNcollectif, SNsinguliers en ET et SNpluriels en ET se fait en termes de degrés d'autonomie relative entre les parties constituantes des ensembles qu'elles dénotent.

Ainsi, il est possible d'intégrer les différentes structures dans une échelle de gradation permettant de rendre compte des degrés d' 'homogénéité' ou, à l'inverse, des degrés de 'séparabilité' des constituants formant un tout de pluriel, comme celle représentée dans l'échelle 10.

Echelle 10: Structures nominales et verbes à /complexité/

[+discret]				**[-discret]**
SNcollectif >	SNpluriel en ET >	SNsing en ET	> SNplur.	

Dans le cadre des verbes à /*complexité*/, les structures nominales sont marquées par une délimitation externe correspondant à l'effet d'ensemble, mais leurs constituants dénotent différentes quantités d'«individuant» (Kleiber, 1997).

Cette échelle ne fournit qu'une description des formats nominaux et de leurs dénotations en termes de tendances générales. Il faudrait également y introduire les spécifications apportées par l'introduction de données concernant:

i) les positions syntaxiques occupées par chaque structure nominale, i.e. en SUJET ou en OBJET;
ii) les traits sémantiques [±humain] et [±animé] associés aux noms.

Le premier paramètre est à mettre en rapport avec la hiérarchie des relations grammaticales proposée dans Croft (1991: 151) qui se présente comme:

(318) Grammatical relations hierarchy (Croft, 1991)
Sujet < objet < oblique

Cette hiérarchie y est définie en termes de topicalité, i.e. «subjects are more topical than objects, which are in turn more topical than obliques». Elle est présentée comme une propriété qui doit être articulée avec les relations sémantiques entre les SNs et les verbes, notamment pour les interprétations des rôles sémantiques. Il en est ainsi, par exemple, dans le cas d'une alternance entre des SNs en Objet et en Oblique, celui qui est en Objet est conceptualisé comme étant 'plus affecté' que dans les cas où le SN est Oblique, comme l'illustre l'exemple suivant:

(319) a. I shot *the sheriff*
b. I shot *at the sheriff*
(Exemples de Croft, 1991: 154)

L'interprétation de (319a.) est celle de «the sheriff hit», celle de (319b.) «the sheriff probably not hit». Cette notion de 'hiérarchie de relations grammaticales' pourrait probablement introduire des réajustements dans l'échelle 10: les différents types de constructions associées, par exemple, à une position en SUJET ou à une position en OBJET pourraient faire varier le degré de [+discret], i.e. l'effet d'une plus grande autonomie entre les constituants, selon qu'il s'agit de sujets ou d'objets.

Le deuxième paramètre, celui des traits [±humain] et [±animé] est à mettre en rapport avec la notion de hiérarchie des relations grammaticales'. Croft (1991) réfère la hiérarchie de l'animé (*the animacy hierarchy*) comme intervenant dans la notion de 'topicalité'. Les SNs intègrent également cette hiérarchie

(320) 'Animacy hierarchy' (Croft, 1991)
première/deuxième personne < pronom de troisième personne < nom propre < nom commun humain < nom commun animé < nom commun inanimé

D'après cette hiérarchie, les traits [±humain] et [±animé] sont à l'origine de l'organisation quantitative des valeurs de 'distance' ou de contraste entre les différents SNs. Par exemple, les traits [+humain] et [+animé] sont responsables d'«une autonomie beaucoup plus grande» entre les constituants d'un collectif, comme le souligne Flaux (1997); ces traits permettent de mesurer la plus grande autonomie entre les membres d'un collectif humain en (321a.) par rapport à celle dénotée entre les membres d'un collectif inanimé, comme en (321b.).

(321) a. Ces deux locataires ont changé de comité
b.*Ces trois fleurs ont changé de bouquet

En plus du fait que seuls les collectifs humains peuvent donner lieu à la reprise anaphorique par *ils*, Flaux souligne également qu'«à la différence des individus des collectifs inanimés, les collectifs animés et plus encore les individus collectifs humains peuvent présenter une structure interne hiérarchisée (…)» (p. 479):

(322) a. Un nouvel orchestre s'est formé; les musiciens sont tous des amateurs
b.Me croiriez-vous ? Un nouvel orchestre s'est formé. Le chef est une femme !

Les anaphores associatives de (322) montrent les deux possibilités de structure interne, non-hiérarchisée, en (322a.), et hiérarchisée en (322b.)

L'association des traits [±humain] et [±animé] aux SNcollectifs de /*complexité*/ correspondrait donc à l'introduction d'une autre quantité de mesure, ainsi que la sélection de la catégorie Nom propre dans la coordination par Et, i.e. SNPropre en ET. Celle-ci, associée au trait [+humain], dénoterait également une plus grande autonomie ou des contours plus individualisés (Gary-Prieur, 1991, 1994 et Jonasson, 1994).

L'interaction verbo-nominale à travers les catégories SNpl., SNcollectif et SNsg en ET et SNpl en ET fait ressortir un certain nombre de régularités d'organisation des pluralités dans le cadre de /complexité/. Ces régularités peuvent être décrites en utilisant les catégories comme termes de propriétés distinctives. Le trait commun à cet ensemble de structures nominales formellement différenciées est leur interprétation de 'collectif', i.e. d'un 'tout constitué d'éléments discrets'. Le morphème de pluriel pour les SNpluriel et le morphème de coordination ET constituent des opérateurs de 'composition' d'éléments discrets nécessaires à l'interprétation de 'collectif', car la notion de 'collectif' s'applique nécessairement à une entité constituée de plus d'un élément.

La place relative des SNpluriels, dont N est un nom comptable (par définition, seuls les noms marqués 'comptables' peuvent être mis au pluriel), plus proche du pôle [-discret], s'explique par le fait qu'un nom comptable au pluriel, du point de vue sémantique, est plus homogène qu'un nom comptable au singulier (Krifka, 1989). Le nom comptable au pluriel dénote uniquement la 'valeur de plus un' permettant ainsi une plus grande extension de mesure (*Les étudiants, cinq étudiants*). Pour Krifka, «a cow is semantically clearly more specific than cows (…) This result explains the well-known fact that mass nouns and bare plurals behave semantically alike» (p. 86)

Dans l'approche de Link (1983, 1986) la distinction entre massif/comptable est formellement postulée par l'articulation de deux propriétés générales: cumulativité et atomicité. La cumulativité caractérise, à elle seule, les extensions des noms massifs; l'atomicité caractérise celle d'un nom comptable. Le pluriel constitue une extension de la propriété de l'atomicité, car un nom au pluriel est caractérisé à la fois par l'atomicité et la cumulativité. Ainsi, les SNpluriel (*les enfants*) sont considérés comme des individus non-atomiques (car distincts des noms comptables au singulier *enfant*, *Marie*) mais constitués de i-parties atomiques. (parties atomiques d'individus). Les

noms massifs tel qu'*or*, *eau* sont également constitués de parties, appelées m-parties, ou parties matérielles de matière.

Cette présentation permet d'expliciter le lien entre les SNpluriels et les noms massifs; ce lien s'établit par la propriété de 'cumulativité', celle-ci étant atomique dans le cas des SNpluriels et non-atomique dans le cas des noms massifs.

L'interprétation de 'collectif' inclut non seulement la notion de 'plus d'un', mais aussi que les éléments en question soient intégrés 'en un'. Cette intégration se fait par au moins deux moyens: par un 'principe fonctionnel' (Wierzbicka) ou 'principe d'interconnectivité' (Langacker) et par un principe de proximité spatio-temporelle (Wierzbicka) ou notion de 'région délimitée' (Langacker). Ces deux principes sont inhérents à la catégorie des noms collectifs, i.e. ces deux propriétés se réalisent lexicalement par des noms décrits comme 'noms collectifs'. Les noms collectifs sont alors considérés 'plus discrets' ou 'plus informatifs' que les autres catégories sélectionnées (SNpluriels en ET, SNsinguliers. en ET et SNpluriels) dans la mesure où ils portent déjà les valeurs de 'plus d'un' et 'en un'. Les autres catégories, toutes dénotant la valeur 'plus d'un' ne reçoivent l'interprétation d'interconnectivité fonctionnelle (correspondant à 'en un') qu'à travers le lexique verbal. Du fait de leur caractère 'comptable' (ce qui les rend plus apte à développer des extensions), elles peuvent, en quelque sorte, être 'collectivisées' sous l'influence du sémantisme des verbes à /*complexité*/. Malgré cet effet de 'collectif', elles conservent des traces de leurs propriétés structurelles, ce qui permet d'établir des distinctions entre elles.

Les noms collectifs constituent une troisième catégorie de noms qui s'articulent de différentes manières avec la distinction massif/comptable, en particulier avec les notions d'homogénéité et de pluralité, i.e. ils semblent constituer une entité qui est objet de propriétés contradictoires, celles qui relèvent à la fois de l'atomicité et de la non-atomicité.

Pour Moltmann (1997: 19), l'approche méréologique ne prévoit pas différents cas où les propriétés 'inhérentes' de massif/comptable peuvent être altérées par des facteurs contextuels:

> «The extensional mereological account predicts that mass nouns should have a homogeneous or cumulative extension in all contexts, and plurals should have an atomic and cumulative extension in all contexts. (…) the extensional mereological account attributes absolute formal properties to mass and plural nouns as their defining semantic characteristics. But as a matter of fact, extensional mereological conditions may be suspended under certain circumstances – namely, when there is information about integrity of particular entities or their parts from sources other than the nouns being used»

Un changement de ce type correspond à la lecture des SNpluriel dans les contextes des verbes à /*complexité*/, la lecture étant celle d'un 'groupe' et nom plus d'un simple pluriel.

Moltmann propose que la propriété cruciale qui permet de caractériser la distinction massif/comptable est celle de 'touts intégrés' («integrated wholes»). Je

présenterai cette approche sémantique de la distinction massif/comptable au chapitre 6; celle-ci constituera une donnée théorique importante dans la construction de la structure conceptuelle des verbes à /*complexité*/ que je proposerai.

Synthèse

L'analyse des données théoriques concernant les différentes catégories des noms communs (noms massifs, noms comptables et noms collectifs) permet de confirmer que l'interaction verbo-nominale est lexicalement orientée par /*complexité*/ des prédicats verbaux. Ce trait se manifeste, sous la diversité des structures nominales, par la sélection des possibilités sémantiques dénotées par les entités nommées 'collectives'. Ces possibilités conduisent à envisager, dans le domaine nominal, des sous-catégories de noms collectifs:

i) les noms collectifs de type comptables (*bouquet*);
ii) les noms collectifs de type massif (*mobilier*);
iii) les noms collectifs mixtes, réunissant à la fois les propriétés de 'massif' et de 'comptable' (*famille*).

Les différentes architectures verbo-nominales, correspondant à la sélection de différentes combinatoires parmi les catégories nominales dénotant des 'pluralités' (cf. les différents types de i) à vii)), permettent de reformuler l'hypothèse concernant la structure conceptuelle des verbes à /*complexité*/. Celle-ci dénoterait, dans le domaine verbal, l'ensemble des possibilités sémantiques dénotées par la catégorie 'collectif' dans le domaine nominal.

Les deux propriétés définitoires (i) et (ii) de /*complexité*/ et que je rappelle, ci-dessous,

(i) Sélection d'un élément de valence (sujet ou complément) obligatoirement pluriel (ou collectif ou constitué d'éléments coordonnés);
(ii) En l'absence de cet élément de valence au pluriel, par la présence d'un complément prépositionnel en relation de solidarité avec un élément de valence, sujet ou complément, au singulier et l'interprétation nécessaire d'un singulier comme ayant une valeur de 'collectif.

rendraient compte uniquement de la structuration syntaxique de /*complexité*/. Celle-ci est à mettre en rapport avec une structuration sémantique; la description des structures nominales en contexte de /*complexité*/, en admettant l'hypothèse de relation de congruence verbo-nominale, permet de rendre compte de cette structuration sémantique.

L'analyse de la coordination de syntagmes nominaux par ET, dans le cadre des verbes à /complexité/, permet de dégager différents réseaux de relations possibles avec les structures analysées dans les chapitres précédents, à savoir, les verbes préfixés par *COM-* et *ENTRE-* (chapitre 4, section 4.1.1), les constructions

prépositionnelles de type I, ou PREP I, ainsi que les constructions en SE (chapitre 5, sections 5.1 et 5.2 respectivement).

Ce réseau, qui met en jeu différentes organisations entre les parties constituantes des touts 'collectifs' ou des 'différentes relations de pluralités', dénotés par les prédicats verbaux à /*complexité*/ sera développé dans le chapitre 6. Il sera décrit comme faisant partie de la deuxième 'couche' ou deuxième niveau de composition de la structure conceptuelle de /*complexité*/.

6. SEMANTIQUE CONCEPTUELLE ET MULTIDIMENSIONNELLE DES VERBES A /*COMPLEXITE*/

La présentation de la distinction massif/comptable introduite à la section 5.3 (chapitre 5) montre que cette question est fondamentale pour l'analyse des catégories lexicales, notamment celle du nom. La caractérisation sémantique de la distinction massif/comptable s'appuie sur la relation partie/tout à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne la conception du pluriel. Cette distinction est également appliquée au domaine du verbe et de nombreux auteurs établissent un lien entre massif/comptable et les différentes situations dénotées par des expressions verbales.

Ce chapitre s'organise en deux parties:

- la première partie vise à présenter la catégorie 'collectif' dans le cadre de la relation partie/tout, dans le domaine nominal (section 6.1) et dans le domaine verbal (section 6.2);
- la deuxième partie est consacrée à la présentation d'hypothèses concernant la structure conceptuelle des verbes à /*complexité*/. Ces hypothèses sont organisées en quatre directions:
    - celle relevant de la dimension 'attributive' de la structuration parties/tout des verbes à /*complexité*/ (section 6.2.1);
    - celle qui rend compte de la dimension 'participative' (section 6.2.2);
    - celle qui concerne leur dimension 'quantitative' (section 6.2.3).
    - celle qui présente la dimension 'descriptive' (section 6.2.4).

La dernière section (6.2.5) présente la structuration sémantique des verbes à /*complexité*/ comme une géométrie conceptuelle, multidimensionnelle.

6.1 Le concept de 'collectif': du domaine nominal au domaine verbal

6.1.1 Collectif et relation partie/tout

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent (section 5.3.1.1) l'analyse de la catégorie des noms collectifs aboutit à au moins trois types de noms collectifs:

i) noms collectifs et comptables: *bouquet, forêt*
ii) noms collectifs et massifs: *mobilier, argenterie*
iii) noms collectifs mixtes: *famille*

Ces trois types sont obtenus à partir de propriétés morphosyntaxiques et de leur articulation avec les propriétés de 'massif' et de 'comptable' et révèlent une grande dimension extensionnelle de la notion de 'collectif'. La structure des noms 'collectifs' rappelle celle des constructions en SE, par la complexité des paramètres auxquelles elle renvoie.

Les découpages auxquels on aboutit peuvent cependant être mis en parallèle avec des découpages sémantiques très élaborés et puissants du point de vue explicatif. L'analyse sémantique réduit le caractère apparemment capricieux et arbitraire des noms 'collectifs'.

Kleiber (2001: 229)[76] signale que la structure interne d'un nom tel que *forêt* «n'est pas seulement des arbres comme 'substance' massive (…) c'est bien des arbres, mais regroupés d'une certaine façon (des arbres sur une seule rangée quel que soit leur nombre ne forment pas une forêt)». Cette observation qui renvoie à la notion d'organisation interne entre les constituants hétérogènes d'un 'collectif' est aussi développée par Wierzbicka (1985), sous le concept de 'relation fonctionnelle'.

L'analyse de Wierzbicka (1985) suggère que l'on puisse distinguer des noms tels *aigle* (comptable) et *mobilier* ('collectif et massif') au moyen de deux types de relations sémantiques d'inclusion. Le premier, *aigle*, est de type taxonomique, i.e. il participe à une relation de 'l'espèce de' qui l'intègre dans un tout – la classe des oiseaux; le deuxième, *mobilier*, constitue lui-même un tout qui inclut plusieurs parties – table(s), chaise(s), commode(s), etc.; malgré le caractère hétérogène ou discret des éléments qui le composent, les différents éléments sont liés entre eux par un principe d'unité fonctionnelle: leur fonction est celle de 'meubler' un certain espace.

Cette distinction permet d'observer que les relations sémantiques d'inclusion peuvent avoir différentes orientations et différentes interprétations. Les exemples de Wierzbicka (1985) permettent de dégager deux types de relations d'inclusion à partir des éléments plus spécifiques: celles formulables à partir de *X est une espèce/une sorte de Y* (l'*aigle* est une espèce d'*oiseau*) et X est une partie de Y (*table*, *chaise*, *commode* sont des parties de ce qu'on appelle *mobilier*).

Cruse (1979, 1986) oppose les deux types de relation – la taxonomique et la relation méronymique (partie de/tout) par le fait que la première est intransitive et la deuxième est transitive. La définition de méronymie de Cruse s'appuie sur la notion de transitivité par la possibilité d'établir une relation entre *X est partie de Y* et *Y a X.*

> «X is a meronym of Y if and only if sentences of the form A *Y has Xs/an X* and *an X is a part of a Y* are normal when the noun phrases *an X*, *a Y* are interpreted generically»
>
> (Cruse, 1986: 160)

Ainsi, les relations méronymiques peuvent être identifiées si l'on arrive à établir des relations comme celles illustrées en (323):

---

[76] Cette notion de 'substance massive' inhérente aux Noms collectifs est présentée comme une des propriétés les plus importantes des Noms Collectifs. En effet, et selon l'auteur, «(…) ces N, incontestablement comptables, présentent une structuration interne discontinue, faite d'individus mais une structuration rendue homogène par le caractère catégoriel commun des membres entre eux. L'homogénéité de cette structuration peut être rapprochée de celle du SN indéfini *des* N, qui (…) se comporte, face aux tests de divisibilité et d'union, comme un SN massif». Cependant, et comme le souligne Kleiber encore, «une des différences marquantes entre des arbres et forêt est que le N collectif possède des limites, alors que le SN indéfini pluriel se définit au contraire par l'absence d'une telle clôture». (Kleiber, 2001: 226)

(323) a. les doigts font partie de la main
b. une main a des doigts

En (323a.), il y a une relation partie de/tout, i.e. *les doigts* étant des méronymes du tout (holonyme) désigné par *main*. En (323b.), la relation partie/tout est inversée, à l'aide du verbe *avoir*, et orientée du tout vers les parties: le sens holonyme/méronymes ou tout/parties.

Ainsi, un nom tel que *mobilier* pourrait être défini par les parties qu'il possède, ou à l'inverse, par les parties qui le composent (ou font partie de).

Cependant, comme le note Cruse, la relation de type (323b.) ne peut pas être établie pour toute relation partie de/tout. Dans l'exemple ci-dessous:

(324) a. la poignée est une partie de la porte
b. *une porte a une poignée
c. cette porte a une poignée

l'impossibilité de (324b.) est due au fait qu'elle «n'est pas vraie par définition, parce qu'une poignée est par définition une partie d'une porte, mais qu'elle n'en est pas une partie obligatoire» Tamba (1994: 69); cette propriété explique la possibilité de (324c.), i.e. l'énoncé a une interprétation non-générique mais celle d'une occurrence particulière. Une irrégularité de ce type conduit Tamba (1994: 69) à formuler l'hypothèse selon laquelle « (…) le caractère obligatoire ou facultatif d'une partie pour un type déterminé d'objet n'est pas une donnée lexicale mais relève de la connaissance empirique des référents» et à admettre que la relation partie de/tout ne présuppose pas celle de tout /partie de:

(325) a. une préface est une partie d'un livre
b.# un livre a une préface

La relation méronymique *préface/livre*, en (325a.), ne présuppose pas la valeur générique de l'assertion de (325b.), # marquant son inadéquation du point de vue sémantique.

• Taxonomie des relations parties/tout (Winston et al. 1987)

Winston, Chaffin et Herrmann (1987) définissent les relations méronymiques par trois propriétés essentielles: transitivité, non-reflexivité et antisymétrie. Dans leur étude, ils proposent une taxonomie de relations méronymiques composée de six types majeurs: les relations de type *objet/élément*, *ensemble/membre*, *masse/portion*, *objet/constituant*, *activité/phase* et *zone/lieu.* Les six types se distinguent entre eux par la manière dont ils sélectionnent les propriétés relationnelles suivantes: fonctionnelle, homéomère et 'séparable'. La relation est dite fonctionnelle si les parties sont limitées, par leur fonction, à une position spatiale/temporelle spécifique. C'est le cas, par exemple, de l'élément 'anse' par rapport à l'objet 'tasse'. Les parties sont des homéomères si elles sont identiques au tout. Cette propriété permet de distinguer, par exemple, la relation masse/portion de tous les autres types de relation, la 'part de gâteau' est toujours du 'gâteau'. Enfin, les parties peuvent être séparables du tout,

comme dans le cas de l'anse par rapport à la tasse, ou pas. Dans ce dernier cas, les parties sont liées au tout, comme c'est le cas de l'élément 'acier' de 'bicyclette'. La taxonomie des relations méronymiques est présentée dans le Tableau 49:

Tableau 48: Taxonomie des relations méronymiques (Winston et al. 1987: 421)

Relation	Exemples	Propriétés		
		Relations entre les éléments		
		fonctionnel	homéomère	Séparable
I. Objet/composant	*tasse/anse*	+	-	+
II. Collection/membre	*forêt/arbre*	-	-	+
III. Masse/portion	*gâteau/part*	-	+	+
IV. Objet/constituant	*bicyclette/acier*	-	-	-
V. Activité/phase	*payer/acheter*	+	-	-
VI. Zone/ lieu	*oasis/désert*	-	+	-

La relation de type I objet/composant (*tasse/anse, voiture/roues*) implique que l'objet considéré possède une structure, un mode d'organisation défini qui se reflète dans son découpage en parties. Ces parties ne sont pas des 'morceaux' (en ce sens, l'ébréchure d'une assiette n'est pas une partie de l'assiette), mais des composants qui entretiennent une relation fonctionnelle avec le tout (l'anse permet de saisir la tasse). Dans la relation de type II collection/membre (*forêt/arbre*; *jury/juré*), la notion d'ensemble implique une notion de proximité et non pas de similarité; que les membres du tout soient semblables ou dissemblables, leur relation avec l'ensemble se fait par la notion de proximité. Les collections dont les membres sont déterminés par des relations sociales sont généralement appelées groupes. Le type III masse/portion (*gâteau/part, kilomètre/mètre*) correspond à un type de parties, les portions, qui ont la propriété d'être semblables au tout dont ils sont extraits. Une part de gâteau, une goutte de sang possèdent tous les attributs (composants, propriétés) de la masse. Dans la relation de type IV objet/constituant (*byciclette/acier; eau/hydrogène*) la partie 'constituant' exprime la matière dont l'objet est composé (entièrement ou partiellement); le constituant est donc indissociable de l'objet. On peut certes extraire l'hydrogène de l'eau mais 'l'objet' auquel on aboutit n'est plus de l'eau. Il perd son identité initiale. La relation de type V activité/phase (*aller au restaurant/commander*) exprime le découpage d'une activité dans ses différentes phases; ainsi, les actions de 'commander' ou de 'payer' font partie de l'activité 'aller au restaurant'. Enfin, dans la relation de type VI zone/lieu (*désert/oasis*), il s'agit d'une relation de type homéomère, i.e. les parties ne sont pas des composantes de l'objet, mais plutôt des morceaux de l'objet: du type 'une partie de l'eau c'est de l'eau'. L 'oasis bien que situé dans le désert, n'a pas les mêmes caractéristiques que le désert. Cette relation ressemble, sur l'ordre toponymique, à celle de type objet/élément.

Les relations méronymiques constituent un type de relation sémantique d'inclusion. A ce niveau, on peut les comparer avec d'autres relations d'inclusion non-méronymiques, telles que les relations 'd'inclusion topologique' et les relations 'd'inclusion de classe'. Un nom peut participer à plusieurs types de relations sémantiques d'inclusion qu'elles soient méronymiques ou pas. Ainsi le nom tel que

paon est un type d'oiseau (inclusion de classe) qui a des ailes (inclusion méronymique) et qui est très colorié (inclusion attributive).

Ce qui distingue, par exemple, la relation d'inclusion topologique et une relation méronymique (celle par exemple, du type zone/lieu) est le fait que dans le premier cas l'objet, délimité dans l'espace et dans le temps, ne soit pas une partie de l'ensemble qui l'entoure, i.e. l'élément délimité n'a pas de fonction par rapport au tout qui le circonscrit. Ce n'est pas le cas des exemples de (326):

(326) a. le vin est dans la bouteille
b. Le prisonnier est dans la cellule
b. Berlin Ouest est en Allemagne de l'Ouest
c. La réunion a lieu ce matin
(exemples traduits de Winston et al., 1987: 427)

qui doivent être interprétés comme relevant d'une inclusion non-méronymique mais topologique, contenant/contenu, marqués par l'absence de fonctionnalité entre les deux éléments en relation.

Les ensembles méronymiques ne constituent pas des classes pour lesquelles la relation est de type *sorte de.* Les relations d'inclusion de classe (comme celle que l'on établit entre *aigle/oiseau*) peuvent être illustrées avec les exemples suivants:

(327) la voiture est un véhicule
la rose est une fleur
le chien est un mamifère

La distinction entre ce type de relation et une relation méronymique, surtout quand celle-ci fait intervenir des activités et des noms abstraits, est parfois difficile à établir, comme l'illustre les cas d'ambiguïté suivants donnés par Winston et al. (1987: 428):

(328) a. Frying is a part of/ a type of cooking
b. Honesty is a part of/ a type of virtue

Ce qui distingue la relation de type collection/membre d'une relation d'inclusion de classe c'est que dans la première, l'intégration d'un membre à une collection est déterminée par la proximité spatiale/temporelle ou par une connection de type social, chaque membre étant caractérisé par une fonction par rapport au tout, mais possédant des propriétés extrinsèques. Les membres faisant partie d'une classe sont, à l'opposé, marqués par la similarité de leurs propriétés intrinsèques avec les autres membres de la classe.

Winston et al. (1987) proposent une autre hypothèse pour expliquer les problèmes soulevés par Cruise concernant la propriété de la transitivité des relations méronymiques. Leur hypothèse s'appuie à la fois sur les propriétés générales de relations entre éléments et sur la spécificité des relations méronymiques. Les relations entre éléments reposent sur trois propriétés: hiérarchie, connections et ressemblance. Dans les relations méronymiques, la question de la connection est centrale; les différents types de connections entre parties/tout dépendent du caractère fonctionnel, homéomérique et séparable de la partie. Par rapport à ces différents types de connections le terme 'partie de' est l'objet de variation lexicale, 'une partie

de' pouvant être 'un composant de', 'une portion de', 'un membre de' etc.. Les problèmes relatifs à la transitivité des relations méronymiques, dont parle Cruse (1986) (cf. exemples (323) et (324)) s'expliquent, selon Winston et al. (1987), par le caractère hiérarchique des relations d'inclusion en termes de relations entre éléments:

> «(…) spatial inclusion is the simplest of the three inclusion relations with the single element of inclusion. Méronymy adds to this a second element, connection. Classe inclusion is the most complex, adding a third element, similarity. Simple inclusion is a topological relation in which one thing surrounds another, but the two things are otherwise separate (…) this relation may be modified by dependent elements space or time. Meronymy involves the element of simple inclusion and, in addition, the independent element of connection. Connection may be modified by dependent elements specifying the type of connection. (…) Class inclusion has the elements of inclusion and connection, but in place of the requirement for a specific type of connection it has another independent element of similarity to other prototypical members.»

La hiérarchie des relations d'inclusion s'établit donc de la manière suivante:

Echelle 11: Hiérarchie des relations d'inclusion (Winston et al., 1987)

´+ complexe		- complexe
Rinc. de classe	> Rinc. méronymique	> Rinc. Topologique

et Rinc signifie 'Relation d'inclusion'. Pour Winston et al. la transitivité n'a pas d'effet dans les cas où interviennent différents types de classes d'inclusion. Les différents types de relations méronymiques sont combinés dans les sillogismes, comme c'est le cas dans (325), où la relation entre *porte/poignée* n'est pas transitive.

La typologie de Winston et al. conduit à intégrer les noms collectifs sous le type II, i.e. une relation méronymique de type membre/collection. Les noms collectifs partageraient une propriété essentielle, celle d'avoir des parties non-homeomères, i.e. dissemblables entre elles et par rapport au tout. Ce type de noms est également relié par une propriété fondamentale: celle de la proximité spatio/temporelle. Cependant, ce type de relation ne semble pas rendre compte des différents sous-ensembles que l'on peut obtenir dans la catégorie des noms collectifs, notamment l'opposition entre les noms de type *bouquet* et les noms de type *mobilier*. Cette opposition se mesure par rapport à leur propriété de 'comptabilité' ou de 'pluralisation' (*ce/*du bouquet* vs *trois bouquets*; *ce/du mobilier* vs **trois mobiliers*). L'intégration des noms tels que *mobilier* dans la catégorie des 'collectifs' peut se faire par le principe d'unité fonctionnelle; *mobilier*, pourrait alors être intégré sous le type I objet/composant, mais il ne me semble pas que le rapport entre *chaises, table, commode* et *mobilier* soit du même type que celui entre *anse* et *tasse*. Il resterait à déterminer la place des noms collectifs tels que *famille* qui diffère des autres types de 'collectifs' par la possibilité de recevoir une interprétation ou comme 'massif' ou comme 'comptable', selon les contextes.

De nombreux auteurs établissent, dans le domaine des situations, une relation entre la distinction massif/comptable - traversée par la relation partie/tout – dénotée

par les expressions nominales et celle dénotée par les expressions verbales (*explosion* vs *exploser*). Les expressions verbales se distinguent par le fait qu'elles font appel à la dimension temporelle. La plupart des auteurs partent de la typologie des classes aspectuelle des verbes de Vendler (1967) et proposent différents découpages aspectuels, i.e. qui renvoient aux différents modes par lesquels les prédicats verbaux dénotent le déroulement temporel des situations. Celui-ci peut se faire sur le mode statique ou non-statique, continu (ou homogène, comme les noms 'massifs') ou discontinu et que l'on peut découper en phases successives (et qui rappelle la propriété des noms 'comptables') avec ou sans bornes finales. Le classement d'un prédicat verbal peut varier tout comme un nom 'massif' peut, sous certaines conditions, se comporter comme un nom 'comptable'. Cette variation est à mettre en rapport avec les expressions nominales figurant comme arguments des prédicats verbaux, notamment, avec leur structure interne (noms comptables singuliers, noms comptables pluriels, noms massifs). Ces expressions nominales fonctionnent alors comme termes de mesure du mode de déroulement temporel d'un prédicat verbal (leur rôle ressemble à celui des noms comptables de mesure tels que *litre*, *grain*, *morceau*, *portion*, *groupe*, etc.). Les quantifeurs tels que *tous*, *chacun, l'un l'autre*, *ensemble* fonctionnent également comme classifieurs; ceux-ci permettent d'interpréter les situations dénotées par les prédicats verbaux selon le mode continu (cumulatif) ou sur le mode discontinu (distributif). Les propriétés distributives du quantificateur *all* permettent à Dowty (1986) de délimiter, parmi les prédicats verbaux, trois types:

i) les prédicats distributifs où les propriétés dénotées sont distribuées par chaque membre du groupe dénoté par les SNpluriels en Sujet (*to walk*);
ii) les prédicats collectifs où les propriétés ne s'appliquent pas à chaque membre du groupe mais à l'ensemble (*to gather*);
iii) les prédicats ambigus, qui peuvent dénoter les deux interprétations, à la fois distributive et collective (*build a house*).

Ces résultats conduisent à envisager, dans le domaine verbal, une classe lexicale de prédicats verbaux, les prédicats 'collectifs' qui ont la particularité d'établir une relation lexicale avec les arguments externes, ceux-ci s'interprétant alors comme une 'pluralité' dans un 'tout'; la propriété morphosyntaxique, qui est la relation d'accord au pluriel sujet–verbe, reçoit une interprétation sémantique qui est celle de 'collectif'.

L'idée de la 'pluralité' appliquée aux situations, notamment dans leur interprétation événementielle - et dans laquelle s'inscrit la lecture 'collective' -, a été objet de nombreuses études, parmi lesquelles je référerai celles de Landman (1989), Lasershon (1990), Jackendoff (1991), Schein (1993), Schwarschild (1994).

• La relation parties/tout: les traits *boundedness* et *internal structure* (Jackendoff, 1991)

Selon Jackendoff (1991), l'idée de 'pluralité' est l'objet d'un traitement formel qui peut s'appliquer à toutes les catégories lexicales. La distinction massif/comptable

y est directement mise en rapport avec celles de parties/tout. Il propose de rendre compte de cette distinction à l'aide de deux traits: 'délimitation' («boundedness») et 'limite interne' («internal structure»). Le premier trait apporte l'information concernant les frontières externes des entités: leurs bornes. Les objets décrits par les noms comptables ont le trait [+b]; les substances décrites par les noms massifs sont notés [-b]. Le deuxième trait concerne l'information sur la structure interne des entités; leur valeur se détermine par rapport aux propriétés morphosyntaxiques des noms massifs et des noms comptables et il permet de noter la 'pluralité'. Ces deux traits permettent de distinguer quatre entités. Le trait –b constitue une propriété des agrégats («*aggregates*»), ou les noms comptables au pluriel et des substances, ou les noms massifs. Ces deux entités se distinguent par le trait i: les agrégats sont marqués par +i et les substances par –i. Les deux autres entités sont +b, les individus et les groupes, se distinguent également par le trait i: les groupes sont notés +i, et les individus (les noms comptables au singulier) notés –i. Les quatre types d'entités et leurs propriétés sont présentés dans le tableau ci-dessous:

Tableau 49: 'Pluralité' des classes lexicales (Jackendoff, 1991)

traits	objets	événements
[+b, -i]	individus (a pig)	Processus délimités (*John ran to the store*)
[+b, +i]	groupes (a commitee)	Processus délimités et itératifs (*The light flashed until down*)
[-b, -i]	substances (water)	Processus homogènes (*John slept*)
[-b, +i]	agrégats (buses, cattle)	Processus non délimités et 'itératifs' (*The light flashed continually*)

Les deux traits s'appliquent également au domaine des événements.

Les collectifs (*commitee*) et (*cattle*) reçoivent dans ce système deux interprétations: celles de [+b, -i] et [-b, +i]; Jackendoff établit par ailleurs un certain nombre de fonctions qui organisent les valeurs des traits b et de i, i.e. qui organisent les différentes opérations se rapportant à la notion de 'pluralité'. Les six fonctions proposées sont organisées de façon binaire et correspondent aux opérations d'addition (*including function*): PL, COMP, CONT et de division (*extracting function*): ELT, GR, PART). Par exemple, parmi les fonctions d'inclusion' (de parties), la fonction PL (pluriel) permet de noter la pluralisation (*a dog* > *dogs*), la fonction COMP permet de décrire la composition (de matière) (*a house of wood*). Parmi les fonctions d'extraction, je signale la fonction PART qui permet de décrire les expressions partitives (*a leg of the table*, *a part of the group*).

Jackendoff propose également deux autres paramètres intervenant dans les structures conceptuelles des classes lexicales: la dimension et la direction. Celles-ci sont présentées dans une structure conceptuelle. La composante 'dimension' (DIM), par exemple, est elle-même structurée et notée par des valeurs: dimension 0 qui représente une ligne; dimension 1, une surface; dimension 3, un volume. L'échelle dimensionnelle peut avoir une extension à la catégorie temps; ainsi, les prédicats verbaux qui dénotent un événement ponctuel seront notés [DIM 0D] tandis que les événements avec une durée seront notés [DIM 1D]

• **Partie/tout: 'integrated wholes' et 'Part structures'. La conception multidimensionnelle de Moltmann (1997)**

Moltmann (1997) préconise une théorie sémantique des relations partie/tout à partir de deux concepts: celui de touts intégrés («*integrated wholes*») et parties – structures («*part structures*»). Ces deux notions jouent un rôle essentiel dans la distinction massif/comptable. Le sens lexical d'expressions telles qu'*ensemble*, *comparer*, par exemple, renvoient à la notion de 'touts intégrés'.

La notion de 'touts-intégrés' s'inspire à son tour de la notion de relation de tout-intégré (*R-integrated whole*) de Simons (1987) définie comme suit:

(329) Relation de tout-intégré (Simons, 1987)

An entity x is an R-integrated whole if there is a division of such that every member of that division stands in the relation R o every other member and no member bears R to anything other han members of the division.

cité par Moltmann (1997: 24)

Cette définition envisage une seule relation entre les éléments, mais Moltmann rend compte de la possibilité d'autres types plus complexes de 'touts-intégrés' qui engagent plus d'une relation; il étend également la notion de 'touts-intégrés' non pas fondée sur la relation entre les parties d'un objet mais sur la fonction de l'objet en entier. Dans ce cas, «the entity is an integrated whole because it has a certain function with respect to other objects» (p. 25).

La notion de 'touts-intégrés' a deux propriétés générales importantes:

i) la notion est une question de 'degré' et non pas une propriété absolue: «An entity may have a greater degree of integrity than some other entity, and a whole-property may represent a greater degree of integrity than some other whole-property»;

ii) la propriété 'intégration' inhérente à la notion de 'touts-intégrés' peut se manifester dans une dimension particulière: » An objet may have integrity in one dimension, but fail to be an integrated whole in some other dimension».

L'approche de Moltmann des relations partie/tout présente l'avantage de concevoir ce type de relations sémantiques d'une manière flexible, qui prévoit et rend compte de la variation liée à ce type de rapport sémantique. Les phénomènes de variation et qui se rapportent à la distinction partie/tout se manifestent, par exemple, au niveau des concepts de 'collectif' (cf. les différents sous-ensembles constituants la dénotation des noms 'collectifs'), mais aussi au niveau des situations dénotées par les expressions verbales. (cf. le rôle des structures nominales/constructions prépositionnelles et autres 'classifieurs' des situations dénotées par les expressions verbales et leur influence dans le classement aspectuel des verbes).

La notion de 'parties–structures' se rapporte à deux caractéristiques générales que je reproduis ci-dessous:

(330) **1. The Importance of Integrity in Part Structures**

The notion of integrated whole plays a crucial role in part Structures

2. The Variability of Part Structures

The part structure of an entity is variable in two ways:

a. one and the same entity may have different part structures in different situations or under different perspectives

b. one and the same entity may have different part structures in different dimensions, where such dimensions are space, time, or more general aspects of an entity, such as the way the entity relates to other objects (e.g. event participants) or some qualitative dimension.

(Moltmann, 1997: 2)

La propriété 2a. établit que les parties-structures varient selon les situations; et de ce point de vue, les parties-structures peuvent être considérées comme des parties-structures situées (*situated part structures*) et les parties de relations qu'elles engagent comme des relations de parties situées (*situated part relation*). Une partie-structure se rapporte à une situation donnée; la relation de dépendance entre une partie-structure et une situation est caractérisée par les aspects suivants:

(331) **The dependance of part structures on situations**

1. *The situated part relation is a weak relation from a formal point of view.*
   Whether certain formal conditions (transitivity, closure and sum formation) hold of situated part structures depends on the information in the situation, in particular whether or not entities are characterized as integrated wholes in the relevant situation.
2. *Part-structure-related information in a given situation is provided in a variety of ways:*
   a. by specific concepts expressed by count and mass nouns
   b. by part-structure-related lexical meanings of expressions such as *frequent(ly)*
   c. by implicit information provided by the nonlinguistic context.

(Moltmann, 1997: 6)

Les deux concepts s'appliquent à toutes sortes d'entités ontologiques, que celles-ci soient des objets ou des événements. Dans un cas comme dans l'autre il faut considérer leurs propriétés conceptuelles. Ainsi,

(332) **touts-intégrés de type événementiel**

«Events differ from most kind of entities that are not events – that is, from objects – in that they quite naturally have multidimensional part structures. Such part structures may include a part structure that corresponds to an event type, a part structure where the parts correlate with the parts of a participant, and a part structure that corresponds to the location of the event»

(Moltmann, 1997: 5)

un événement conçu comme un 'tout-intégré' s'oppose aux 'touts-intégrés' de type objet par sa complexité. Contrairement aux objets, les événements peuvent avoir des parties-structurées dans au moins deux dimensions: la dimension temporelle et la dimension spatiale. Ils peuvent dépendre également d'autres entités, telles que les participants engagés dans les événements, correspondant à différentes parties-structures (agents, objets affectés). Cette multiplicité de parties-structures des événements est intégrée, par Moltmann, sous le concept de parties-structures multidimensionnelles des événements («*multidimensional part structures of events*»). Le terme 'dimension' est défini dans un sens plus général que celui qui lui est attribué généralement, i.e. en rapport avec l'espace et le temps. Le terme, dans le cadre théorique de Moltmann, s'applique à tous les moyens de spécification d'une entité.

Moltmann fournit également des axes d'articulation entre les prédicats et les différentes dimensions qui peuvent intégrer de parties structurant les situations décrites par des événements:

(333) Possible dimensions for integrity in the described situations

a.action predicate:
integrity based on 'being (co-)agents of the same action'
b. individual-activity predicate:
integrity based on 'cooperating in performing a particular type of action' or integrity based on 'being at the same time'
c. Location predicate:
Integrity based on 'being spatially and temporally close'

Les concepts de tout-intégré et parties-structures permettent de distinguer par exemple, les prédicats à 'touts-résultatifs' («*wholes-resultatives*») tels qu'*amasser*, *collectionner*, des prédicats à 'parties-résultatives' («*parts resultatives*»), comme c'est le cas de *décomposer*, *fragmenter*.

6.2 Organisation de la structure conceptuelle des verbes à /*complexité*/: une perspective multidimensionnelle

Je soutiens l'hypothèse selon laquelle le sens lexical des verbes à /complexité/ est celui de touts-intégrés (Moltamnn, 1997). Leur structure conceptuelle se présente sous la forme d'une géométrie 'multidimensionnelle' composée de différentes structurations de parties des touts dénotés par le /complexité/.

Les opérateurs de complexité, dans cette perspective, fonctionnent comme des opérateurs de composition de touts-intégrés. Le sens lexical des verbes à /*complexité*/ dénote celui 'd'un tout-intégré', tout comme les expressions non-verbales telles qu'*ensemble* ou *mobilier*. Le concept de tout-intégré, d'après la définition de Moltmann (cf. (329)), inclut celui de parties-structurées et une relation R. Autrement dit, le concept de 'tout-intégré' implique à la fois l'existence de parties ainsi que le fait que celles-ci sont structurées par une relation R. Cette relation R structurant les parties

constituantes du 'tout' est une relation d'*intégration.* Du point de vue formel, la relation R d'intégration se présente comme une relation transitive et extensionnelle.

Dans la conception lexicale de Moltamnn (1997), la notion de tout-intégré et de parties-structurées est dépendante des situations. Tel est le cas, par exemple, d'expressions telles que *together*, dont la fonction sémantique est celle de spécifier que l'entité à laquelle elle se combine est un tout-intégré, dans une situation particulière. *Together* peut avoir plusieurs interprétations comme le souligne Lasersohnn (1990), et comme l'illustrent, par exemple, les exemples ci-dessous:

(334) a. John and Mary sat together
b. John and Mary work together
c. John and Mary stood up together
(Lasershonn, 1990: 179-180)

En (334a.) *together* a une interprétation de 'proximité spatio/temporelle', en (334b.), une interprétation d'action collective («*groupe-action reading*») et celle d'une 'proximité temporelle', en (334c.)

Ainsi, et d'après Moltmann, le sens de 'tout-intégré' de *together* peut être spécifié selon les situations et les différentes interprétations correspondent à trois dimensions différentes: la dimension spatio-temporelle, la dimension participative (celle qui concerne les activités auxquelles participent *John and Mary*) et la dimension temporelle. Les dimensions dans lesquelles peut s'interpréter une expression dénotant un 'tout-intégré' constituent à la fois sa 'transitivité' et son 'extension'.

Par ailleurs, comme le souligne Lasershonn, les interprétations de *together* reconnues en (334) peuvent également se manifester par d'autres expressions, comme par exemple, par un complément introduit par *with*, en (335):

(335) a. John sat with Mary
b. John work with Mary
c. John stood up with Mary
(Lasershonn, 1990: 180)

Ainsi, et pour reprendre l'approche de Moltmann, différentes expressions peuvent dénoter des 'touts-intégrés' et dans différentes dimensions.

Lorsqu'il s'agit de lexèmes qui se rapportent à la fois à des touts-intégrés et à des événements, du fait de cette dernière propriété, les dimensions qui s'y rapportent sont en plus grand nombre. Les expressions de type événementiel dénotant des touts-intégrés sont par nature constituées de parties-structurées multidimensionnelles; elles peuvent inclure l'articulation de parties-structurées de la dimension 'participative', celles qui correspondent à la localisation spatiale de l'événement, ou la dimension spatiale.

Ainsi, aussi bien les lexèmes *unir* qu'*ensemble* et *mobilier* dénotent des 'touts-intégrés', mais du fait que *réunir* dénote également un événement, l'interprétation de 'tout-intégré' d'*unir* peut varier selon les différents éléments lexicaux, intégrant différentes dimensions et avec lesquelles il peut combiner. Cette approche permet d'intégrer les différents opérateurs de complexité qu'il a été possible de dégager dans

le chapitre 5 de ce travail. Les différentes combinatoires entre le lexème verbal *unir* et les différents *opérateurs de complexité*, qu'ils soient prépositionnels, dans *unir ceci à cela/avec cela*, ou SE, dans *s'unir avec lui*, constituent autant de parties-structurées du tout dénoté par *unir*.

Dans le cas des verbes à /*complexité*/, le principe R inhérent à la définition de 'touts-intégrés' et qui régule l'intégrité des parties-structures, est conçu comme un R, de relation d'intégration. L'approche sémantique de Moltmann permet d'intégrer les hypothèses centrales sur lesquelles j'ai construit l'analyse des verbes à /*complexité*/, notamment celle concernant les opérateurs de complexité, réinvestit du trait [+discret], ainsi que les degrés de [+discret].

Les degrés de [+discret] constituent des mesures de *relations sémantiques d'inclusion*. Ces relations d'inclusion peuvent être entendues comme les relations R d'intégration de parties des touts-intégrés.

6.2.1 La structuration des parties/tout de /*complexité*/: la dimension 'attributive'

Sous la dimension 'attributive', j'analyse les entités dénotées par les items verbaux à /*complexité*/ au niveau de leur structure morphologique interne. Le lexique verbal à /*complexité*/ est à interpréter comme dénotant une structure sémantique conceptuelle correspondant à un tout-intégré. Le tout-intégré présuppose, selon la définition de Moltmann (1997), la possibilité de segmentation en parties-structurées par une relation d'intégration.

La structure morphologique des items verbaux à /*complexité*/ manifeste 'les attributs' d'un tout-intégré. De ce point de vue, les constituants morphologiques du lexème verbal à /complexité/ sont des attributs de tout dénoté par le lexème verbal en question.

Cette dimension, laquelle j'appelle 'attributive', manifeste également des éléments organisés. Il est possible d'y observer la manifestation lexicale d'intégration par 'disjonction' de parties («*the lexical meaning of distinguisable*») (Moltmann, 1997: 64). Celle-ci peut être caractérisée par une deuxième relation, une relation binaire entre les parties, ou pas de relation; dans ce cas, la disjonction n'est pas marquée par une relation 'binaire'.

Cette manifestation se laisse observer, dans cette dimension, non seulement par les éléments préfixaux mais aussi par les bases des items verbaux.

(336) **(i) Des touts non-orientés par Relation entre les parties**
a. Préfixes + bases
***DES*-[bases verbales]:** départager, désajuster, désaccorder, disjoindre
b.Affixes
-ill-: grouiller, fourmiller
c. Bases nominales:
noms [+résultatifs]: mélange (mélanger), collection (collectionner) groupe (grouper), fragment (fragmenter), morceau (morceler)

(337) **(ii) Des touts-orientés par Relation binaire de parties-structures**
Préfixes:
***CON-*:** cohabiter, confluer, combattre, confondre, commuter
ENTRE- s'entraider, entremêler, entrecroiser, intercaler, interposer.
Bases nominales:
noms [+événements]: lutte (lutter), pacte (pactiser), couple (coupler), échanger

La relation d'intégration par 'disjonction', au niveau du sens lexical des morphèmes, peut être de deux types: un type non-marqué, qui n'associe pas un deuxième type de relation entre les parties; et un type marqué qui incorpore également une relation binaire entre les parties. Ces deux types peuvent s'exprimer par un seul morphème (préfixes, bases, suffixes) ou par une combinatoire de morphèmes (préfixes+bases).

Les exemples donnés en (336) et (337) ne constituent pas une liste exhaustive de tous les cas concernés par cette dimension. Ils illustrent le principe selon lequel le concept de tout-intégré peut se manifester, à ce niveau, par une relation d'intégration de parties-structurées. Ces exemples illustrent également la possibilité d'intégration de différents éléments lexicaux sous le concept de relation d'intégration dénotée par /*complexité*/; celle-ci est de type 'disjonctif'.

6.2.2 La structuration des parties/tout de /*complexité*/: la dimension 'participative'

Par dimension 'participative', j'entends la situation dénotée par /*complexité*/ du point de vue des participants (SUJET et OBJET) d'un événement. Je considère, à ce niveau, deux types de participants: ceux qui peuvent s'associer, à un niveau abstrait, à SUJET et ceux qui, à ce niveau, peuvent s'associer à OBJET. Cette bipartition tient compte des propriétés sémantiques et prototypiques que l'on attribue aux participants de l'un et de l'autre. L'intuition selon laquelle il faut considérer la dimension 'participative' dans l'analyse sémantique de /*complexité*/ se retrouve également dans les études de Kemmer (1993) et de Camacho (2001). Kemmer distingue, au niveau des participants, et dans les constructions intransitives, les 'acteurs multiples' («*multiple actors*») et les 'objets multiples' («*multiple objects*») qui figurent dans les constructions transitives des verbes collectifs. Dans son étude, Camacho distingue également deux interprétations de 'collectif': l'interprétation qui se rapporte aux 'sujets' et celle qui se rapporte aux 'objets'. Cette distinction est liée aux propriétés attribuées à l'un et l'autre type de participants.

Je distingue ainsi deux types de participants, ceux que je note de manière abstraite par /*complexité*/-SUJET et /*complexité*/-OBJET.

- **/*complexité*/-SUJET ou les participants comme des 'touts-agents'**

Une question qui se pose concerne la relation lexicale qui s'établit entre les prédicats à /complexité/ et les participants sujets, i.e. l'interprétation de 'pluralité'

des sujets et ses rapports avec les situations dénotées. Plus précisément, il s'agit de savoir dans la relation lexicale qui s'établit entre le prédicat verbal et le lexique nominal dans une position en SUJET, quelles sont les combinatoires retenues, dans le cadre de verbes à /*complexité*/, parmi les combinatoires suivantes:

i) un seul événement vs multiplicité de participants
ii) une multiplicité d'événements vs multiplicité de participants.

Pour Kemmer (1993) l'interprétation de l'une ou l'autre combinatoire est une question complexe et dans laquelle interviennent des facteurs correliés:

> The notion of joint action (...) is semantically complex. Four factors can be identified as relevant to a collective interpretation: Spatial proximity, temporal proximity, sameness of action/state, and cooperation of the participants' (Kemmer, 1993: 86)

Kemmer (1993: 86) suggère que l'interprétation 'collective' des participants doit être attribuée dans les cas où:

> «collectivity is the imposition of unitary 'frame' on the actions or states such that they are viewed as a single, but internally complex verbal event. The perceptual factors referred to above can contribute to this unitary conception, but are neither necessary nor sufficient for defining it».

Cette interprétation correspond à celle de 'tout-intégré' de Moltmann.

Par rapport aux situations qui dénotent la 'réciprocité', et à propos également des constructions en *entre-*, Herslund (1979: 291) suggère de représenter la construction réciproque comme:

> «(…) comportant un seul procès aussi, parce que, ce procès, bien que dans un certain sens dédoublé, n'est pas compatible avec des indications temporelles différentes pour les deux sujets-objets, cf.*Pierre et Jean se battent, l'un le lundi, l'autre le mardi, tout à fait comme cela n'est pas possible non plus dans le cas du comitatif, *Dupond et Durand partent ensemble, l'un le lundi, l'autre le mardi. Ce que les deux notions ont en commun, c'est la présence obligatoire de plus d'un argument en position de sujet, idéalement d'une paire d'arguments; cela est justement aussi une des caractéristiques de *entre*.»

Je distingue, comme pour le niveau de la dimension attributive dans laquelle figurent les éléments de la structure morphologique des items verbaux à complexité, deux types de touts-intégrés dans la dimension 'participative' et correspondant à /*complexité*/-SUJET. Ces deux types s'établissent en corrélation avec la structure nominale interne:

i) des agents qui dénotent des touts-intégrés de parties-structurées non-marquées par une R orientée entre les parties;
ii) des agents qui dénotent des touts-intégrés de parties-structurées par R de type marqué, i.e. binaire.

Le premier type se distingue du deuxième type par la relation R qui s'établit entre les parties, cette relation est spécifiée comme binaire dans (ii) et ne l'est pas en (i).

(338) Participants agents
(i) Des touts-agents intégrés:
a. **SN:** les enfants /luttent/cohabitent/diffèrent
b. **SNcollectif:** la foule grouille sur la place
(ii) Des touts-agents intégrés et par Relation binaire:
a. **SN correliés avec des lexèmes verbaux du type s'*entraider:*** les enfants s'entraident/ se ressemblent
b. **SN complexes en ET:** Pierre et Jean luttent/cohabitent/ se ressemblent/diffèrent
c. **SN singulier correlié avec un complément prépositionnel:** Pierre lutte avec Jean/Pierre lutte contre Jean/ Pierre cohabite avec Jean/ Pierre ressemble à Jean/ Pierre diffère de Jean.

Les deux types ne concernent que des participants agents ayant les traits [+humain]. À l'intérieur des deux types on peut procéder à une distinction qui concerne la propriété R. Ainsi, dans le cas de (i), la relation R d'intégration est orientée à partir du lexème verbal. C'est elle qui oriente l'interprétation de SN comme un tout-intégré et constitué de parties-structurées. Dans (i)a. le SN *les enfants* s'interprète comme des parties-structurées dans la mesure où elles sont intégrées dans un 'tout' par une relation lexicale inhérente à *se battre*. Autrement dit, l'interprétation des SN est liée à la situation; le lexème verbal constitue une donnée de la situation qui confère à SN l'interprétation d'un 'tout-intégré'.

Dans le cas (i)b., le Ncollectif dénote un tout-intégré dont R, la relation qui intègre les parties dans ce tout n'est pas orientée par la situation dans laquelle il se trouve mais elle fait partie de sa définition conceptuelle. Dans ce cas il existe simplement une situation de congruence entre deux lexèmes, le SNcollectif *La foule* et le verbe *grouiller* renvoyant touts les deux à des entités de type 'tout-intégré'.

La distinction entre Relations d'intégration orientées par les situations et celles qui ne sont pas dépendantes des situations peut s'observer au sein des différents cas de (ii).

Ainsi, en (ii) a., la relation binaire entre les agents est orientée, i.e. déterminée par la situation dans laquelle se trouve le SNpluriel, par le sens lexical de *s'entraid*er, plus précisément par la présence de l'affixe SE et du préfixe *entre-* dans sa structure morphologique interne. Dans le cas des SNpluriels dans les contextes de *se battre*, *se ressembler*, la relation binaire est marquée uniquement par la présence de l'opérateur SE.

En (ii)b. et (ii)c., la relation binaire entre les parties-structurées est déterminée par la structure interne des SN complexes. En (ii)b., par l'opérateur ET. et en (ii)c., par un opérateur prépositionnel, la préposition pouvant être *avec* ou *de*.

Les participants du premier type (i) correspondent à des situations 'collectives'. Ceux du type (ii) reçoivent normalement différentes qualifications:

'réciproques' en (ii) a. et b., 'comitatives' en (ii) c. et lorsque la préposition est *avec*. Ces différentes valeurs relèvent de la dimension descriptive.

Les prédicats verbaux à /complexité/ concernés par cette question figurent dans le Tableau 51:

Tableau 50: V/complexité/ - SUJET

Verbes	Préfixe	Base	+ PREP	+ SE	SNsg ET	SNpl ET	Ncoll.	SNpl
cohabiter	co-	-	avec	-	+	+	-	+
confluer	a-	-	à, vers, (loc.)	-	+	+	-	+
differer	di-	-	de	-	+	+	-	+
lutter	-	lutte	avec, contre	-	+	+	-	+
s'entraider	entre-	-	avec	-	+	+	-	+
ressembler	-	-	a	+	+	+	+	+
grouiller	-	-	-	-	-	+	+	+

Rappelons quelques données observables: les verbes du type ii), tel que *grouiller*, se distinguent de tous les autres verbes par le fait qu'ils n'acceptent pas un SNcomplexe (*SN ET SN); ils n'acceptent pas non plus une construction à SN (sing) – SP et ils partagent cette propriété avec les verbes du type i), formés par le préfixe *entre-*, tel que s*'entraider*. Je considère cependant que cette possibilité est intégrée, pour ces derniers verbes, dans le préfixe.

Kemmer (1993) se réfère également aux relations sémantiques qui relient les situations 'collective' et 'réciproque':

> « For one thing, in both the collective and the reciprocal situation types more than one entity is carrying out the same type of action; secondly, each entity plays two roles in the event. (…)In the case of collective situations, the action entities can be seen as participants that each play two roles, although these roles typicaly do not receive separate grammatical instantiation: Each is at the same time an agent and a "companion" of the other entities (or a "co-actant"). (…) The fact of the presence of two roles is a proeminent part of the semantics of reciprocality, but not particularity proeminent for the collective, for which the dual roles simply follow from the fact that the participants take part in the same action' » (p.87)

Les deux types (i) et (ii) abstraits de 'participants' sont calculés à partir de la relation lexicale entre le prédicat verbal et les différents types de structures lexicales (SN simples et SN complexes) des positions syntaxiques en SUJET. Les traits [+humain] et [+animé] des participants – agents y interviennent également.

La distinction que l'on peut établir à l'intérieur du type (ii) entre constructions 'réciproques' et constructions 'comitatives' se fait à un autre niveau, que j'appelle 'dimension descriptive'.

Le sens lexical des verbes à */complexité/*, conçu à partir des 'touts-intégrés', prévoit non seulement les différents types de parties situées dans la dimension 'participative', mais aussi des parties situées dans la dimension spatiale/temporelle.

Ainsi, le prédicat *grouiller* établit une relation d'intégration entre la partie 'participative' de type (i), i.e. une partie qui dénote un 'tout-intégré', ou des agents-

multiples ('collectifs') et une partie située dans la dimension spatiale introduite par un complément locatif. Les constructions de *grouiller*:

(339) **grouiller**
a. la foule grouille *sur la place*
b. les fourmis grouillent *dans le jardin*

sont à interpréter, du point de vue de la structuration de *grouiller* en tant qu'entité dénotant un 'tout-intégré', comme exprimant une relation R entre deux parties-structurées; cette relation R d'intégration s'établit entre la partie de la dimension participative, *la foule*, en (339a.), *les fourmis*, en (339b.), et la partie située dans la dimension spatiale, *sur la place*, en (339a.) et *dans le jardin*, en (339b.).

Ce complément locatif a comme fonction générale celle de resserrer l'action dénotée par le verbe, de lui accorder une 'enveloppe' qui entoure et l'action et les agents qui l'exercent; il correspond au fait que les verbes à /*complexité*/ en SUJET exigent la simultanéité spatio-temporelle de l'action menée par les agents. Cette tendance à établir une relation de parties-structurées entre agents et éléments de la dimension spatiale/temporelle s'observe dans de nombreux cas, parmi lesquels, ceux ci-dessous:

(340) **confluer**
a. des milliers de personnes confluent *vers la sortie*
s'empiler
b. nous nous sommes empilés *dans sa petite voiture*
cohabiter
a. nous avons cohabité *durant trois ans* / il cohabite avec nous *depuis trois ans*

(*Proton*, 1992)

Les parties-structurées de la dimension participative en SUJET, ou les participants-agents, peuvent se combiner avec des parties d'une autre dimension: des compléments locatifs (340a., b.) ou des compléments temporels (340c.). D'autres lexèmes peuvent participer au même type de relation que les compléments de la dimension spatiale/temporelle; tel est le cas d'*ensemble* dont une partie du sens lexical dénote 'la contiguïté spatio/temporelle'. Ce lexème peut se combiner avec certains lexèmes verbaux à /*complexité*/. Ainsi, les situations à participants 'collectifs' dénotée en (i) est compatible avec *ensemble:*

(341) **Compatibilité avec *ensemble*:**
(i) **Participants 'collectifs'**
a. les enfants luttent *ensemble*

Ensemble dénote également une 'pluralité', i.e. son sens lexical est également celui d'un 'tout-intégré' et permet, dans le contexte de (341), l'interprétation de 'participants-agents collectifs'. Ce qui peut distinguer le rôle d'*ensemble* dans des cas tels que (341) des compléments *locatifs/temporels* illustrés en (341) c'est qu'ils ne se situent pas sur la même dimension dans la géométrie conceptuelle et multidimensionnelle de la sémantique des verbes à /*complexité*/. Si les compléments

locatifs/temporels sont considérés comme des parties-structurées de la dimension participative, *ensemble* peut être considéré comme un élément situé sur la dimension 'attributive', ayant la même fonction que celle des éléments constituants de la structure interne des items verbaux. Il me semble, en effet, qu'*ensemble* fonctionne comme les éléments préfixaux, par exemple *com-, entre-* , qui qualifient la relation entre le tout-participants agents et le tout-lexème verbal comme 'dénotant une action exercée au même temps et dans le même espace par des agents–multiples'. Ceci explique probablement le fait qu'*ensemble* ne semble pas être compatible avec des lexèmes verbaux préfixés par *com-, entre-*:

(342) Participants-agents par R binaire: incompatibilité avec *ensemble*
a. les enfants s'entraident (cohabitent) **ensemble*
b. Pierre et Jean se ressemblent **ensemble*

Ensemble n'est pas compatible non plus avec des lexèmes verbaux en SE, le clitique dénotant une relation d'intégration, indépendamment de ses interprétations contextuelles.

Plus précisément, *ensemble* ne semble compatible qu'avec des lexèmes verbaux qui ne dénotent pas une valeur de 'collectif intrinsèque', i.e. des lexèmes verbaux qui peuvent dénoter d'autres valeurs sémantiques en fonction d'autres situations. C'est le cas des prédicats verbaux tels que *lutter*, mais aussi de *communiquer* qui, dans d'autres situations, ne sont pas marqués par */complexité/* comme le montrent les contrastes en (343):

(343) lutter
a. il lutte pour un idéal/avec acharnement * *ensemble*
b. ils luttent *ensemble*
communiquer
c. je communique à Pierre ma décision**ensemble*
d. Pierre et moi communiquons *ensemble*

Les prédicats incompatibles avec *ensemble*, tels que *se ressembler*, *s'entraider*, *cohabiter*, *grouiller*, sont ceux dont */complexité/* est présent dans toutes les situations. Ainsi, pour les cas tels qu'en (343), *ensemble*, tout comme le préfixe *entre-* dans *s'entraider* (cf. *s'entraider* vs *aider*) fonctionne comme un attribut des lexèmes auxquels ils peuvent se combiner; il leur attribue la valeur de 'tout-intégré'. On peut également considérer *ensemble* comme un opérateur verbal ou («*collective marker*») ayant les propriétés telles qu'elles sont définies par Kemmer (1993):

> «(...) verbal collective markers express a construal involving na imposition of a unity on what can also be viewed as separate actions or relations of multiple participants. In the nominal case, collective markers express a semantic configuration in which the nominal entities are constructed as a group. Group construal requires the imposition of a unitary conceptual frame on what could potentially be considered in isolation as individual entities. The entities are treated as a single, but internally complex participant.» (p.92).

Les éléments de la dimension 'participative', qu'ils soient des agents 'collectifs' (cf. type (i) ou qu'ils soient des agents structurés par une relation binaire (cf. type (ii)), ou qu'ils soient considérés comme des parties intégrées par une relation avec une autre partie située sur la dimension spatiale/temporelle, peuvent intégrer également la dimension quantitative et la dimension descriptive. La dimension 'quantitative' interprète les relations dégagées au niveau de la dimension 'participative' en termes de degrés d'intégration. La dimension 'descriptive' tient compte de chaque situation où intervient la valeur dénotée par un élément particulier de relation entre parties.

- **/*complexité*/-OBJET ou les participants comme des 'touts-résultants'**

Lorsque /*complexité*/ se réalise en OBJET, le trait se traduit par de 'multiples objets' qu'ils soient le résultat de l'action dénotée par le verbe, ou qu'ils soient affectés par l'action. Comme pour les éléments analysables au niveau de la dimension 'attributive' et pour les éléments 'touts-agents' de la dimension 'participative', il me semble que l'on puisse distinguer deux types de participants–objets, en fonction des situations avec lesquelles se trouvent les prédicats verbaux. Une situation se distingue d'une autre à chaque combinatoire entre la valeur dénotée par un prédicat verbal et celle des unités lexicales avec lesquelles il peut se combiner.

Ainsi, et en fonction de la structure interne des SNs (SN simples vs SN complexes) qui occupent une position syntaxique en OBJET et des propriétés de sélection des verbes à /*complexité*/, on peut distinguer deux types de participants–objets: des objets comme des 'touts-résultants' dont la relation R entre les parties n'est pas spécifiée, et des objets comme des touts-résultants dont la relation R est spécifiée comme binaire. Dans le premier cas, la relation R est dite 'non-orientée', dans le deuxième cas, la relation R est 'orientée' et la direction de R est de type binaire.

(344) Participants objets

(i) Des 'touts-résultants' intégrés et à R non-orientée

a. **SN:** classifier /grouper/amonceler/accumuler *des papiers*; attrouper *des vaches*; disperser *les feuilles*/ morceler un terrain en *parcelles*

b. **SNcollectif:** disperser le troupeau/grouper l'armée

(ii) Des touts-résultants' intégrés et à Relation orientée et binaire:

c. **SN correliés avec des lexèmes verbaux du type *entrelacer:*** entrelacer des fils/interposer des livres

d. **SN complexes en ET:** distinguer/dissocier/comparer/ alterner/confondre le rouge et le vert, réunir/associer l'utile et l'agréable

e. **SN singulier correlié avec un complément prépositionnel:** comparer/alterner/confondre le rouge avec le vert, réunir/associer l'utile avec l'agréable /l'utile à l'agréable; distinguer/dissocier/le rouge du vert

Tableau 51: V/complexité/ - OBJET

Verbes	Préfixe	Base	+ PREP	SNsg ET	SNpl ET	Ncoll.	SNpl
entrelacer	ENTRE-	-	-	+	+	-	+
attrouper, accumuler	A-	troupe cumul	-	-	+	+	+
grouper, collectionner disperser	-	groupe collection	-	-	+	+	+
fondre	-	-	*avec*	+	+	+	+
confondre	CON-	-	*avec*	+	+	+	+
coupler	-	couple	*avec*	+	+	+	+
accoupler	A-	couple	*avec, à*	+	+	+	+
unir	-	-	*a, avec, contre*	+	+	+	+
réunir	RE-	-	*à*	+	+	+	+
associer	*A-	-	*a, avec*	+	+	+	+
dissocier	*DI-	-	*de*	+	+	+	+
échelonner	-	échelon	*sur*	+	+	+	+
composer	COM-	-	*de*	+	+	+	+
décomposer	DES--	-	*en*	+	+	+	+
entasser	EN-	tas	*dans*		+	+	+
fractionner	-	fraction	*en*	+	+	+	+
interposer	ENTRE--		*entre*	+	+	+	+
alterner	*ALTER-		*avec*	+	+	+	+

On retrouve au niveau des participants-objets les deux catégories majeures: celles où les touts-objets résultants ne sont par marqués par une relation entre les parties qui les constituent (i), et deux touts-objets qui dénotent des parties-structures reliées par une relation binaire, i.e. une relation de distinction des ensembles en deux parties (ii).

6.2.3 La structuration des parties/tout de /*complexité*/: dimension quantitative

Les échelles de gradation constituent un outil de mesure du degré d'intégration des parties-structures des touts-intégrés, délimités au niveau de la dimension 'attributive' et au niveau de la dimension 'participative'. Selon le type d'opérateur de complexité sélectionné, le lexème verbal peut se présenter sous différents degrés d'intégration en tant que tout-intégré. A titre d'exemple, le lexème verbal *accoupler* en (345) :

(345) accoupler

a. le fermier accouple une vache *et* un taureau
b. le fermier accouple une vache *a* un taureau
c. le fermier accouple une vache *avec* un taureau
d. la vache et le taureau *s'*accouplent

La sélection de différents opérateurs en (345) correspond à différents degrés d'intégration du tout-intégré dénoté par *accoupler*. Ainsi, les exemples (345a. – c.)

correspondent à des constructions transitives à OD; OD est réalisé sous différentes formes de SN complexes: SN en ET, SN PREP SN. Ces trois constructions se distinguent de la construction en (345d.) à interprétation en *Se*-passif/moyen (dans le cas où la construction s'interprète comme ayant un complément d'agent humain implicite). À ce niveau, et d'après l'échelle 9, les constructions transitives ont un degré de [+discret] supérieur à celui de la construction à *Se*-passif/moyen.

À l'intérieur des constructions transitives à OD de type SN complexe, il est possible de mesurer également le degré de [+discret]; les constructions prépositionnelles en (345b., c.) sont marquées comme ayant un degré plus élevé de [+discret] que celles à SN complexe en ET (345a.). Enfin, il est possible de distinguer les constructions prépositionnelles en (346b., c.) en termes de quantité de [+discret]. L'échelle 4 fournit la position relative des opérateurs de type prépositionnel *à* et *avec*; d'après cette échelle, *avec* est marqué comme dénotant une quantité supérieure de [+discret] par rapport à la préposition *à.*

Ainsi, on peut supposer que la sélection de tel ou tel opérateur correspond à différentes stratégies servant à mesurer le caractère plus ou moins homogène des constituants des touts dénotés par les prédicats verbaux.

Pour le lexème verbal *accoupler*, il est possible d'observer différents degrés d'intégration des parties-structures composant le tout. Cette hiérarchie est présentée dans L'Echelle 12, ci-après :

Echelle 12: *accoupler:* dimension quantitative de [+discret] de la dimension participative

[+discret]	**-discret]**
PREP(Avec) > PREP (À) > SN complexe ET > *Se*-moyen/passif	

La dimension attributive, i.e. celle qui correspond au niveau de la structure morphologique des items verbaux, peut, elle aussi, être quantifiée en termes de [+discret]. Dans *accoupler*, il est possible de segmenter deux morphèmes, le préfixe *a-* et la base nominale *coupl-*. La valeur quantitative du préfixe *A-*, en tant qu'opérateur de complexité, est établie par l'échelle qui mesure les préfixes en termes de [+discret] (échelle 2); la base nominale *coupl-* dénote une entité discrète formée de deux éléments. Nous avons donc dans le verbe construit *accoupler* la jonction de deux morphèmes dénotant différentes quantités de [+discret].

La dimension quantitative permet non seulement d'établir différents degrés d'intégration d'un tout-intégré dénoté par un lexème verbal donné, mais aussi de distinguer les lexèmes verbaux entre eux.

Ainsi, un lexème verbal tel qu'*attrouper* est marqué, au niveau de la dimension quantitative associée à la dimension participative, par un nombre plus réduit de sélection d'opérateurs de complexité de type SN complexe dans la construction transitive, comme on peut le voir dans (346):

(346) attrouper

a. le fermier attroupe les vaches *et* les taureaux

b. *le fermier attroupe les vaches *avec* les taureaux

c. *le fermier attroupe les vaches *aux* taureaux

En termes de quantité de [+discret], *attrouper* dénote un tout-intégré plus homogène que le tout-dénoté par *accoupler; attrouper* est alors plus proche de [-discret] qu'*accoupler*. L'échelle 13, ci-dessous, rend compte de la position relative des deux lexèmes verbaux lorsqu'on les compare au niveau de la combinatoire dimension quantitative/dimension participative:

Echelle 13 : *accoupler* vs *attrouper*: dimension quantitative de [+discret] de la dimension participative

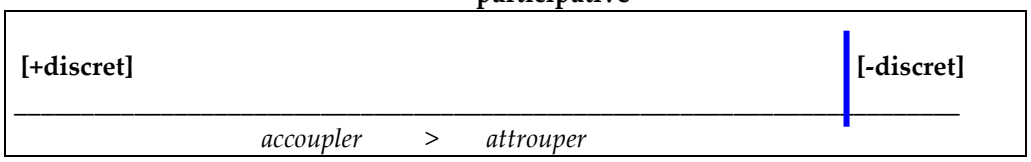

Les différents items verbaux à /*complexité*/ peuvent être structurés au niveau de cette dimension selon l'exemple *accoupler* vs *attrouper*.

L'analyse d'*attrouper*, sur l'axe de la dimension attributive, peut être également interprétable en termes de quantité de [+discret]. Sur cette dimension, c'est la valeur dénotée par les bases nominales qui permet de distinguer *accoupler* d'*attrouper*. Dans le cas d'*attrouper*, la base nominale dénote une entité de type 'collectif'.

La dimension quantitative d'un lexème verbal tel que *s'entasser,* en (347), est plus complexe car elle s'articule avec différentes dimensions: dimension attributive, dimension participative et dimension spatiale.

(347) douze familles nègres s'entassent dans cinq ou six pièces
(*Proton*, 1992)

Le calcul de la quantité de [+discret], au niveau de la dimension attributive, retient la valeur dénotée par le préfixe *EN-* et celle dénotée par la base nominale *tas-*. Au niveau de la dimension participative, la quantité de [+discret] est déterminée par la valeur de SE, ainsi que par la sélection des différents types de SN. Enfin, il faut tenir compte de la mesure fournie par la partie-structure située sur la dimension spatiale, celle-ci étant introduite par la préposition *dans*, cette préposition dénotant une certaine quantité de [+discret], calculée en fonction des autres prépositions.

Ainsi, la dimension quantitative, par le recours à l'application des échelles de [+discret] où sont intégrés les différents *opérateurs de complexité*, permet d'obtenir le 'grain' ou la 'texture' de la structuration discontinue qui dénote chaque lexème verbal marqué par /*complexité*/.

6.2.4 La structuration des parties/tout de /*complexité*/: dimension 'descriptive'

La dimension participative peut être correliée à la dimension descriptive. Les opérateurs de complexité, prépositionnels et le clitique SE, identifient le type de relation d'intégration entre les touts-agents (ou agents multiples) et les touts-objets résultants (ou objets multiples).

• **Participants-agents: situations 'collectives', 'réciproques', 'associatives', 'dissociatives', 'oppositives'**

Les parties participatives, telles que les touts-agents dénotés par un lexème verbal donné, peuvent être interprétées comme 'collectives' dans une situation marquée par la sélection possible de l'adverbe *ensemble*: *Pierre et Marie communiquent ensemble*.

La sélection de SE peut induire une interprétation 'réciproque' de la partie participative des touts-agents, comme c'est le cas dans *Pierre et Marie se ressemblent*.

Enfin, les touts-agents, dont la relation entre les participants agents est établie par une préposition, peuvent recevoir différentes interprétations selon la préposition qui établit la relation d'intégration des parties composant les touts-agents. Cette relation peut être décrite comme étant:

- **associative:** relation entre parties des touts-agents par la préposition *avec*: *Pierre cohabite avec Jean.*
- **dissociative:** relation entre parties des touts-agents par la préposition *de*: *Pierre diffère de Jean*
- **oppositive**: relation entre parties des touts-agents par la préposition *contre*: *Pierre lutte contre Jean*

• **Participants-objets: situations à 'intégration par inclusion de 'appartenance', 'associative', 'partitive', 'contenance', 'distributive'**

Les relations entre les parties participatives dénotant des touts-objets résultants peuvent également être identifiées à partir des valeurs dénotées par les prépositions. Ces relations reçoivent différentes interprétations selon la préposition sélectionnée. Les relations entre parties des touts-objets résultants peuvent être décrites comme, et à titre d'exemple:

- **appartenance**, (*à*):	*Pierre associe le rouge au vert*
- **associative**, (*avec*):	*Pierre confond le rouge avec le vert*
- **partitive**, (*de*):	*Pierre dissocie le rouge du vert*
- **contenance-tout**, (*dans*):	*Pierre entasse les affaires dans une valise*
- **distributive**, (*sur*):	*Pierre échelonne ses congés sur plusieurs mois*

6.2.5 Géométrie de la structuration conceptuelle de /*complexité*/: articulation et différentes perspectives

Le rapport entre différentes constructions ne s'établit pas par une relation de paraphrase mais doit être entendu comme relevant de différentes possibilités articulatoires; les différentes possibilités sont 'transportées' par les éléments auxquels j'ai attribué la valeur d'opérateurs de complexité' (ou «*shifters*», dans le sens qui lui est attribué par Moltmann, i.e. des éléments déclenchant un changement de sens). Chaque opérateur introduit une modification sémantique dans une structure. Les

effets de /*complexité*/ des prédicats verbaux 'collectifs' adviennent du fait qu'il engage une multiplicité d'interconnections.

Cela veut dire que ces interconnections se définissent soit négativement, par l'absence de relations sémantiques d'inclusion, soit positivement, par la sélection de relations sémantiques d'inclusion. L'absence de relations sémantiques correspond aux cas où les participants agents/objets ne sont pas marqués par une relation d'intégration entre eux.

La notion de 'relations d'intégration multidimensionnelles' permet d'analyser le lexème verbal *grouiller* comme un tout-intégré, interprétable comme étant constitué de deux parties: l'une située sur la dimension participative et l'autre située sur la dimension spatiale. Je propose d'envisager la représentation de la structure conceptuelle de *grouiller* comme ceci:

(348) ***Grouiller*** ***tout –intégré multidimensionnel***

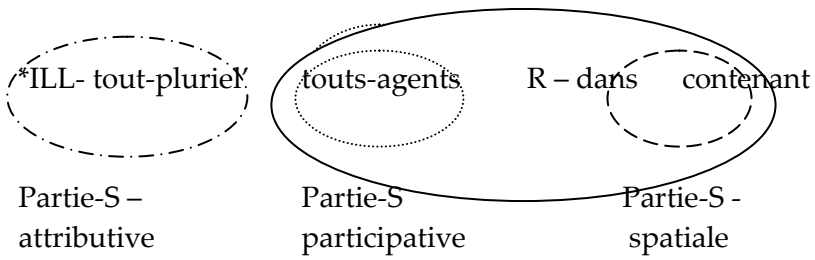

Les différents types de lignes, entourant les parties –structures, visent à représenter chaque dimension sur laquelle se situent ces parties.

L'analyse multidimensionnelle peut être interprétée également comme différentes perspectives de la structure conceptuelle dénotée par un lexème verbal; chaque perspective constitue une 'vue' sur /complexité/, i.e. une 'vue' correspondant à la focalisation sur un type déterminé d'organisation interne. La notion de 'vue' se rapporte au concept formulé par Croft (1994) dans sa théorie de la «*Structure Causale des Evénements*», où les constructions causatives, inchoatives et résultatives constituent les trois «causal-aspectual event types» ou «the three VIEWS of a simple event, or EVENT VIEWS» (p. 263).

Dans l'approche de Moltmann, les opérateurs de /*complexité*/ dégagés fonctionnent au niveau de la géométrie de la structuration conceptuelle de /*complexité*/ comme des «perspectives shifters» (Moltmann, 1997) ou des 'modifieurs de perspectives'.

L'exemple (348) illustre une 'vue' ou une perspective de la structure interne du tout-intégré dénoté par *grouiller*. Celle-ci se caractérise par une certaine disposition des parties-structurées. La relation d'intégration s'établit par l'intermédiaire de la préposition *dans,* à valeur descriptive de 'contenance', sous une certaine orientation; celle-ci est orientée à partir des agents-participants dans le sens du contenant spatial. *Grouiller* a, cependant, la possibilité de présenter une autre organisation de ses parties-structurées, marquée par une autre orientation: celle qui part de la partie-contenant spatiale vers la partie-contenu; cette orientation s'établit

non seulement par la disposition linéaire des éléments dénotant chaque partie, mais aussi à travers la valeur descriptive de la préposition *de,* ou valeur partitive, et à travers laquelle s'établit la relation R d'intégration des deux parties-structures.

La sélection des différentes structures nominales, SN simples/SN complexes, et leur articulation ou pas avec une expression telle que, par exemple, *ensemble*, donnent lieu à différentes 'vues' ou perspectives et constituent les éléments d'une géométrie de /*complexité*/. Ainsi, à titre d'exemple, les touts-agents de la dimension participative d'un prédicat verbal, tel que *lutter*, peuvent avoir différentes interprétations selon leur mode de réalisation:

(349) lutter: géométrie des parties-structures participatives: les- touts-agents

(i) combinatoire SNsimple- *ensemble*

a. *les enfants* luttent *ensemble*

b. *la famille* lutte *ensemble*

c. *toute* la famille lutte *ensemble*

d. Pierre *et* Jean luttent *ensemble*

(ii) combinatoire SNsimple – SNcomplexe

e. Pierre lutte *avec* Jean

f. les enfants luttent *avec* Jean

g. Pierre lutte *contre* Jean

h. les enfants luttent *contre* Jean

Dans (349) la perspective (i) se distingue de la perspective (ii) par la présence d'*ensemble* en (i) et son absence en (ii). En (i), les interprétations des différents types de SN, SN simples (349a. –c.) et SN complexe par ET, en (349d.), sont orientées par la sélection d'*ensemble.* L'adverbe, qui dénote un tout-structuré à *fort degré d'intégration*, établit une relation lexicale avec les différents SN; ceux-ci reçoivent une interprétation holistique, i.e. dénotant des touts, mais la structure interne de chaque SN est présente également. Ainsi avec un SN simple (349a.), la pluralité est interprétée comme relevant d'une structure d'un tout à *faible degré d'intégration* (Krifka, Moltmann) et s'oppose aux autres SN simples dont la structure interne présente soit un N collectif comme en (349 (i) b.) soit le déterminant quantificateur *tout* (349 (i)c.).

Selon la perspective illustrée par (ii), en (349), les SN complexes dénotent des structures d'un tout à un *fort degré d'intégration* du fait de la présence des prépositions, la préposition *avec* (349 (ii)e., f.) et la préposition *contre* (349 (ii) g., h.).

Ainsi, différents lexèmes à valeur de *fort degré d'intégration* combinent avec des structures nominales donnant lieu à différentes perspectives d'intégration.

Ce type d'analyse, conçu comme une géométrie constituée de perspectives/vues multiples, peut être appliqué à tous les lexèmes verbaux à /*complexité*/.

Synthèse

L'analyse de la sémantique conceptuelle des verbes à /*complexité*/, dans le cadre de l'approche muldidimensionnelle des relations parties/tout de Moltmann (1997), permet d'intégrer un certain nombre de questions théoriques. Cette approche prévoit l'application des relations parties/tout au domaine des événements, par la possibilité d'envisager l'intégration de plusieurs dimensions.

Dans ce chapitre, j'ai présenté une possibilité de construction de la sémantique conceptuelle des verbes à /*complexité*/ à partir des dimensions attributive, participative, descriptive et quantitative. La dimension attributive permet d'analyser l'information des lexèmes verbaux au niveau de leur structure morphologique interne. La dimension participative intègre les aspects concernant la constitution des agents/objets multiples des prédicats à /*complexité*/. Sur cette dimension il faudrait développer d'autres cas, tels que ceux où les participants correspondent à une position syntaxique en SUJET et marqués par le trait [-humain], i.e. les cas non-prototypiques. Dans ces deux dimensions, l'analyse des relations parties/tout se fait de manière abstraite, par la réduction de deux types de constitution de touts: type de constitution par relation d'intégration binaire et type de constitution par relation d'intégration non-marquée. La relation d'intégration binaire est envisagée selon un mode abstrait. Elle renvoie à la notion de 'séparation des constituants' en deux parties, sans retenir les différentes directions possibles de la relation entre elles.

La dimension descriptive se rapporte à la dimension participative en identifiant le type de relation entre les parties, quelles soient des touts-agents ou des touts-objets. Cette dimension permet d'intégrer les apports théoriques concernant le principe d'unité fonctionnel (Wierzbicka, 1985) et la notion de 'pluralités de relations' (Lichtenberk, 2000). C'est sur cette dimension que l'on identifie les différentes relations d'intégration des touts comme relations 'réciproque', 'associative', 'partitive', etc..

La dimension quantitative permet de mesurer le degré de séparabilité des touts-dénotés par les prédicats à /*complexité*/ au niveau des dimensions attributive et participative.

Le dernier point développé a permis d'illustrer les réseaux de /*complexité*/ comme renvoyant à une structure conceptuelle de type géométrique; les prédicats verbaux à /*complexité*/ dénotent des entités collectives dont la structure conceptuelle peut être constituée de plusieurs 'vues' ou 'perspectives'. La possibilité de sélectionner tel ou tel 'opérateur de complexité', d'adjoindre tel ou tel 'portion du lexique' (l'adverbe *ensemble*, prépositions aux valeurs spatiales/temporelles), constituent autant de 'shifters' au sens de Moltmann (1997), ou 'modifieurs' de perspectives sur une entité.

7. REMARQUES FINALES

7.1 Synthèse

En cette première approche de l'analyse des verbes à /*complexité*/ j'ai postulé quelques hypothèses d'analyse dont l'objectif est de déterminer le principe organisateur du sens de /*complexité*/. Ce principe s'appuie sur des concepts très abstraits tels que: syntaxe de position et distribution des points d'ancrage du /*complexité*/ dans les zones SUJET et OBJET, les opérateurs de complexité et leur articulation, dans une perspective multidimensionnelle, dans le cadre des relations parties/tout.

Le recours à l'analyse par opérateurs de complexité, redéfinis comme opérateurs de [+discret] aboutit, à mon avis, à rendre compte de la valeur de 'collectif' dans le domaine verbal. Dans cette perspective, chaque opérateur du trait [+discret] constitue un descripteur de trois types de propriétés articulées entre elles: pluralité, relations entre constituants et délimitation externe. L'intégration de chaque opérateur dans des échelles de gradation de [+discret] permet de rendre compte des différents effets de 'massification', liés à la distinction massif vs comptable dans le domaine nominal.

Cette approche s'inspire de différentes contributions en sémantique conceptuelle/cognitive où les deux domaines – nominal et verbal – sont reliés autour de la notion 'd'entités conceptuelles'.

7.2 Perspectives

La classe de verbes réunis sous /*complexité*/ échappe aux typologies verbales existantes qui portent soit sur les types de procès (classes aspectuelles: verbes d'états vs verbes d'activités, etc.) soit sur des structures syntaxiques et actancielles (verbes intransitifs, verbes transitifs) soit encore sur des ensembles lexicaux (verbes météorologiques, verbes psychologiques, verbes d'existence, etc.). La classe des verbes à /complexité/ se constitue comme une classe transversale dans le sens que les verbes qui l'intègrent se retrouvent dans les autres typologies évoquées. La catégorie du NOMBRE est marquée par la transversabilité, et par rapport à cette catégorie, ce travail présente, à mon sens, l'intérêt de fournir de nouvelles données théoriques – soutenues par l'analyse du lexique verbal à différents niveaux - qui pourront intégrer les études de la sémantique verbale associée à la sémantique nominale.

L'approche ici retenue permet de considérer une nouvelle hypothèse: celle d'envisager /*complexité*/ comme un trait primitif catégorisant le lexique verbal, ou comme un nouvel outil théorique à retenir lors des descriptions de la syntaxe verbale. Cette hypothèse engagerait de nouveaux développements et cela à différents niveaux:

i) du point de vue théorique, par la recherche de la possibilité d'incorporer dans l'ensemble de verbes marqués par /*complexité*/, le lexique verbal qui dénote du 'multiple en un' mais sans expression syntaxique, comme il est exigé par /*complexité*/ (par exemple, *sautiller*, *mordiller*, *batailler*, *picore,* mais aussi les verbes de 'mesure', (*peser, mesurer*, etc);
ii) par l'approfondissement des données aspectuelles (classement des situations) ainsi que l'intégration de la structure thématique (distribution des rôles thématiques);
iii) par l'observation du comportement du lexique verbal à partir de *corpus*. Cette analyse permettrait de confirmer ou non les régularités des constructions à syntagmes prépositionnels argumentaux, de mesurer le poids relatif des items verbaux intégrant /*complexité*/, i.e. la fréquence des items verbaux et les constructions associées à /*complexité*/ les plus fréquentes;
iv) par l'observation du comportement du lexique verbal dans le cadre de la linguistique typologique, non seulement dans le domaine des langues romanes mais intégrant aussi des langues appartenant à d'autres familles linguistiques.

Enfin, il serait intéressant de voir dans quelle mesure les fonctionnements dégagés pour la catégorie Préposition ainsi que la valeur abstraite de SE, telle qu'elle a été présentée, pourraient être considérés comme de nouveaux outils d'analyse dans les domaines de la syntaxe et de la sémantique, non limités aux verbes à /*complexité*/.

ANNEXE A
LISTE DES VERBES À /COMPLEXITE/ ANALYSES

Nombre total de verbes: 278

A

Abonder
Accabler
Accoler
Accommoder
Accorder
Accoupler
Accumuler
Additionner
Adjoindre
Affluer
Affronter
Agencer
Agglomérer
Agglutiner
Agréger
Ajuster
Aligner
Allier
Alterner
Amalgamer
Amasser
Ameuter
Amonceler
Annexer
Apparenter
Approcher
Articuler
Assembler
Assimiler
Associer
Assortir
Attrouper
Avoisiner

B

Bagarrer
Balancer
Ballotter
Barioler
Battre
Bavarder

C

Cadrer
Capitaliser
Causer
Centraliser
Chamailler
Chambarder
Chambouler
Chevaucher
Classer
Classifier
Cligner
Clignoter
Coaliser
Coexister
Cohabiter
Coïncider
Collaborer
Collecter
Collectionner
Collectiviser
Colliger
Combattre
Combiner

Communiquer
Commuter
Comparer
Compléter
Comploter

Débattre
Déborder
Décomposer
Découper
Défriser

Composer
Compter
Concentrer
Concerter
Concilier
Concorder
Concourir
Condenser
Confédérer
Conférer
Confiner
Confluer
Confondre
Confronter
Conglomérer
Conjuguer
Conjurer
Connecter
Contracter
Contrarier
Contraster
Contrebalancer
Convenir
Converger
Converser
Convertir
Coopérer
Coordonner
Copuler
Correspondre
Côtoyer
Coupler
Cribler
Croiser
Cumuler

D

Débander
Emboîter
Embrancher
Empiler
Enchaîner
Enchevêtrer
Enclaver
Enclencher
Encorder
Englober
Enlacer
Entasser
Entraider
Délibérer
Dénombrer
Départager
Désaccorder
Désagréger
Désintégrer
Désolidariser
Désunir
Deviser
Dialoguer
Différencier
Différer
Dilapider
Discerner
Disconvenir
Discriminer
Discuter
Disjoindre
Disperser
Disposer
Disputer
Disséminer
Dissocier
Distancer
Distinguer
Distribuer
Diverger
Diversifier
Diviser
Divorcer

E

Écarquiller
Écarteler
Écarter
Échanger
Échelonner
Égaler
Fusionner

G

Gercer
Grappiller
Grouiller
Grouper
Guerroyer

Entrechoquer
Entrecouper
Entrecroiser
Entre-déchirer
Entredévorer
Entrelacer
Entremêler
Entreposer
Entretenir
Énumérer
Éparpiller
Épouser
Équivaloir
Espacer
Essaimer
Étager
Étaler

F

Familiariser
Fédérer
Fiancer
Flirter
Foisonner
Fondre
Fourmiller
Fractionner
Fraterniser
Friser

L

Lier
Liguer
Lutter

M

Marier
Marivauder
Masser
Mélanger
Mêler
Mesurer
Mettre
Morceler
Multiplier
Mutiner

H

Harmoniser
Hésiter

I

Identifier
Imbriquer
Infester
Intercaler
Interférer
Interposer
Intriquer
Inventorier

J

Joindre
Jongler
Jouter
Jumeler
Jurer
Juxtaposer

Q

Quereller

R

Rabibocher
Raccommoder
Raccorder
Rallier
Ranger
Rapprocher
Rassembler
Rassortir
Réajuster
Reclasser
Réconcilier
Regrouper
Relier

N

Numéroter

O

Opposer

P

Pactiser
Papoter
Parceller
Parlementer
Parsemer
Partager
Permuter
Peupler
Polémiquer
Proliférer
Pulluler
Sympathiser
Synchroniser

T

Tasser
Totaliser
Troquer

U

Unir

V

Voisiner

Remarier
Remettre
Rempiler
Repartager
Répartir
Repeupler
Replier
Ressembler
Réunir
Rimer
Rivaliser

S

Scinder
Sectionner
Segmenter
Séparer
Solidariser
Souder
Subdiviser
Succéder
Superposer

BIBLIOGRAPHIE

Abeille, Anne. 1993. *Les nouvelles syntaxes: grammaires d'unification et analyse du français*. Paris: Armand Colin.

Abraham, Werner (éd). 1978. *Valence. Semantic case and grammatical relations*. Amsterdam: John Benjamins.

Ackema, Peter. 1999. *Issues in morphosyntax*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Ackema, Peter et Maaike Schoorlemmer. 1994. "The middle construction and the syntax-semantics interface". *Lingua*. 93: 59-90.

Ackerman, Farrell et J. Moore. 2001. *Proto-properties and grammatical enconding: a correspondance theory of argument selection*. Stanford: CSLI Publications.

Adouani, Abdellatif. 1995. "La morphologie est-elle la syntaxe des mots?".*Linguisticae Investigationes*. XIX. 1: 1-13.

Agud, Ana. 1980. *História y Teoria de los casos*. Madrid: Gredos.

Alarcos, Emilio. 1970. *Estudios de gramática funcional del español*. Madrid: Gredos.

Allan. Keith. 1976. "Collectivizing. *Archivum Linguisticum*. 7: 99-117.

--1977. "Classifiers". *Language*. 53.2: 285-311.

--1980. "Nouns and Countability". *Language*. 56.3: 541-567.

Almeida, Maria Clotilde. 1990. "Co-agencialidade ou instrumentalização?: relações semânticas entre o agente e outro ser humano em português e alemão". *Actas do V Encontro da Associação Portuguesa de Linguística*. Lisboa: Reprografia da Associação de estudantes da Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa. 5-15.

Alsina, Alex. 1992. "On the argument structure of causatives". *Linguistic Inquiry*. 23. 4: 517-555.

Altham. J. E.J. 1971. *The logic of plurality*. London: Methuen.

Anscombre, Jean-Claude. 1986. "L'article zéro. Termes de masse et représentation d'événements en français contemporain". J. David & Georges Kleiber (éds). *Déterminants: syntaxe et sémantique"*. Paris: Klincksieck. 5-34.

--. 1991. "L'article zéro sous préposition". *Langue Française*. 91: 24-39.

--. 1993. "Sur/sous: de la localisation spatiale à la localisation temporelle". *Lexique: Prépositions. Méthodes d'Analyses*. 11: 111-146.

--. 1995. "Morphologie et représentation événementielle: le cas des noms de sentiment et d'attitude". *Langue Française*. 105: 40-54.

--. 1996. "Partitif et localisation temporelle". *Langue Française*. 109: 80-102.

--. 1999. "Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux". *Langue Française*. 122: 52-69.

--& O. Ducrot. 1978. "Echelles argumentatives. Echelles implicatives et lois du discours". *Semanticos*. 2: 2-3: 43-68.

Apresjan, Jurij. 1966. "Analyse distributionnelle des significations et des champs sémantiques". *Langages*. 1: 44-74.

--1969. "Syntaxe et lexique". *Langages*. 15: 57-66.

--1973. "A description of semantics by means of syntax. *Linguistics*. 96: 6-32.
Araus, Mª Luz Gutierrez. 1987. "Sobre la Transitividad Preposicional en Español". *Verba*. 14: 367-381.
Aronoff, Mark (éd). 1992. *Morphology now*. Albany. New York: State University New York Press.
--. 1994. *Morphology by itself*. Cambridge: Cambridge University Press.
Arrivé, Michel. 1964. "Attribut et Complément d'objet en français moderne". *Le Français Moderne*. 32: 241-258.
--. 1967. "De F. Brunot à K. Togeby: regards sur quelques grammaires". *Langages*. 7: 34-57.
Artstein, Ron. 1998. "Group events as means for representing collectivity". *MIT Working Papers in Linguistics*. 31: 41-51.
Asher, Nicholas & Pierre Sablayrolles. 1996. "A typology and discourse semantics for motion verbs and spatial pps in french" J. Pustejovksy & B. Boguraev (éds). *Lexical semantics: the problem of polysemy*. Oxford: Oxford University Press. 163-211.
Auroux, Sylvain. 1993. "Théories du nombre linguistique". *Faits de langues*. 2: 21-27.
Babcock, Sandra. 1970. *The syntax of spanish reflexive verbs*. Paris: Mouton.
Bacelar do Nascimento, Mª Fernanda. 1988. *Contribuição para um dicionário de verbos. Novas perspectivas metodológicas*. Dissertação para Progressão na Carreira de Investigação. Lisboa.
--& Ana M. Martins. 1993. "Construções Verbais em Se-Médio observadas em textos medievais e em textos contemporâneos". *Actas do XIX Congreso Internacional de Linguística e Filoloxía Románicas (Universidade de Santiago de Compostela)*, Ramón Lorenzo (éd). Vol. 5: *Gramática Histórica e Historia da Lingua*. A Coruña: Fundación "Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa". 547-562.".
Bach, Emmon. 1981. "On Time, Tense and Aspect: an essay in english metaphysiscs". P. Cole (éd). *Radical Pragmatics*. New York: Academic Press. 63-81.
--. 1986. "The algebra of events". *Linguistics and philosophy*. 9: 5-16.
--& Jelinek, Eloise, Kratzer, Angelica et Barbara Partee (éds). 1995. *Quantification in natural languages*. Vol.1. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers.
Bacha, Jacqueline. 1997. "Entre le plus et le moins: l'ambivalence du déterminant *plusieurs*". *Langue Française*. 116: 49-60.
Bache, Carl. 1982. "Aspect and aktionsart: towards a semantic distinction". *Journal of Linguistics*. 18. 57-22.
Bal. W.. Germain. J., Klein. J & P. Swiggers. 1991. *Bibliographie selective de linguistique romane et française*. Bruxelles: Duculot.
Baldi, Philip. 1999. *The foundations of latin*. Berlin / New York: Mouton de Gruyter.
Bally, Charles. 1950. *Linguistique generale et linguistique française*. Berne: A. Francke.
Baker, Mark. 1988. *Incorporation: a theory of grammatical function changing*. Chicago: Chicago University Press.
--. 1989. "Object sharing and projection in serial verb construction". *Linguistic Inquiry*. 20: 513-553.

--. 1992. "Morphological classes and grammatical organization". Geert Booij & Jaap van Marle (éds). *Yearbook of morphology 1991*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers. 89-106.
--. 1996. Thematic roles and syntactic structure". Ms. Mcgill University.
Baratin, Marc. 1989. *La naissance de la syntaxe à Rome*. Paris: Editions de Minuit.
--. 1998. "Aperçu sur la transitivité chez les grammairiens anciens". Andre Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 15-19.
Barker, Chris. 1999. "Individuation and quantification". *Linguistic Inquiry*. 30.4: 683-691.
Bartning, Inge. 1993. "La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes". *Lexique*. 11. 163-191.
--1996. "Eléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français". *Langue Française*. 109:29-.43.
Bartsch, Renate. 1973. "The semantics and syntax of number and numbers". John P. Kimball (éd). *Syntax and semantics*. Vol.2. New York& London: Seminar Press. 51-93.
Barwise, J. & R. Cooper. 1981. "Generalized quantifiers and natural language". *Linguistics and Philosophy*. 4: 159-219.
Basilico, David. 1998. "Object position and predications forms". *Natural language & Linguistic Theory*. Vol.16.3: 541-595.
Bat-Zeev Shyldkrot, Hava. 1987. "Les compléments de temps et de lieu sont-ils toujours des compléments circonstanciels?". *Folia Linguistica*. XXI/2-4: 229-247.
--. 1995. "*Tout*: polysémie. Grammaticalisation et sens prototypique". *Langue Française*. 107: 72-89.
--& Suzanne Kemmer. 1995. "La grammaticalisation des prépositions: concurrence et substitution". *Revue Romane*. 30. 2: 205-225.
Bäuerle, R., C. Schwarze, A. Von Stechow (éds). 1983. *Meaning. Use and interpretation of language*. Berlin: Walter de Gruyter.
Beck, Sigrid. 1999. "Reciprocals and cumulation". *SALT 9 Proceedings*. Cornell University. 16-33.
Benveniste, Emile. 1966. "Le systeme sublogique des prépositions en latin". *Problèmes de linguistique générale*. Vol.1. Paris: Gallimard. 132-139.
Berthonneau, Anne Marie & Pierre Cadiot (éds). 1991. "Prépositions. Représentations. Référence". *Langue Française*. 91.
Bilger, Mireille. 1984. "*Et*. Quoi de neuf?". *Recherches sur le Français Parlé*. 6: 81-107.
--. 1997. "Pour une nouvelle approche des phénomènes de coordination". *Actes du XIXème Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes. Université de Santiago de Compostela. 1989. Section I.* Ramon Lorenzo (éd). Coruña. 925-932.
--. 1998. "Le statut micro et macro-syntaxique de *et*". M. Bilger. F. Gadet & K. Van den Eynde (éds). *Analyse linguistique et approches de l'oral. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain-Paris: Ed. Peeters. Col. Orbis supplementa. Vol. 10. 91-102.
--. 1999. "Coordination: analyses syntaxiques et annotations. *Recherches sur le Français Parlé*. 15: 255-273.
Blake, Barry J. 1994. *Case*. Cambridge: Cambridge University Press.

Blanche-Benveniste, Claire & Andre Chervel. 1966. "Recherches sur le syntagme substantif". *Cahiers de Lexicologie*. 9: 3-37.
Blanche-Benveniste,Claire, J. Deulofeu, J. Stéfanini & K. Van den Eynde. 1984. *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application en français*. Paris: Selaf.
Blanche-Benveniste, Claire, Bilger. M.. Rouget. C. & Karel van den Eynde. 1990. *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Ed. du CNRS.
Blau, Ulrich. 1981. "Collective objects". *Theoretical Linguistics*. 8: 101-130.
Blinkenberg, Andreas. 1960. *Le problème de la transitivité en français moderne*. Kobenhavn: Munksgaard.
Bloch, Oscar & Walther von Wartburg. 1996(1932). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris: PUF.
Bolinger, Dwight. 1992. "About furniture and birds". *Cognitive Science*. 3: 111-117.
Bonami, Olivier. 2001. "Complémentation et structure du lexique". Jean Chuquet & Michel Paillard (éds). *Travaux linguistiques du Cerlico*. 15: 11-29. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
Bonfante, Giuliano. 1950. "The prepositions of latin and of greek". *Word*. 6. 106-116
Bonnard, Henri. 1999. "Complément". *Le français Moderne*. LXVII. 2: 125-132.
Booij, Geert & Ton van Haaften. 1988. "La syntaxe externe des mots dérivés". *Lexique*. 7: 101-120.
Boone, Annie. 1998. "La pronominalisation des complétives objet direct". Mireille Bilger, Karel van den Eynde & Françoise Gadet (éds). *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven-Paris: Peeters. Orbis supplementa. 10: 103-114.
--& Jean-Marcel Léard. 1995. "L'alternance SN/QUEp: arguments sémantiques et arguments syntaxiques". Hava Bat-zeev Shyldkrot & Lucien Kupperman (éds). *Tendances récentes en linguistique française et générale*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 75-94.
Boons, Jean-Paul. 1984. "Sceller un piton dans le mur; desceller un piton du mur. Pour une syntaxe de la preéfixation négative". *Langue Française*. 62: 95- 128.
--. 1985. "Préliminaires à la classification des verbes locatifs: les compléments de lieu. Leurs critères. Leurs valeurs aspectuelles". *Linguisticae Investigationes*. IX. 2: 195-267.
--&. A. Guillet, Ch. Leclère. 1976. *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*. Genève: Droz.
Bordron, Jean-François. 1991. "Les objets en parties". *Langages*. 103: 51-65.
Borer, Hagit. 1991. "The causative-inchoative alternation: a case study in parallel morphology". *The linguistic Review*. 8: 119-158.
Borillo, Andrée. 1971. "Remarques sur les verbes symétriques. *Langue Française*. 11: 17-31.
--. 1989. "Notions de *massif* et *comptable* dans la mesure temporelle". J. David & G. Kleiber (éds). *Termes massifs et termes comptables*. Paris: Klincksieck. 215-238.
--. 1990. "À propos de la localisation spatiale". *Langue Française*. 86: 75-83.
--. 1993. "Prépositions de lieu et anaphore. *Langages*. 110: 27-46.
--. 1996a. "Statut et mode d'interprétation des noms collectifs". C. Guimier (éd). *Cotexte et calcul du sens*. Caen: Presses Universitaires de Caen. 105-121.

--. 1996b. "La relation partie-tout dans la structure N à N en français". *Faits de langue*. 7. 111-120.
Boosong, Georg. 1998a. "Le marquage différentiel de l'objet dans les langues d'europe". Jack Feuillet (éd). *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 193- 258.
--. 1998b. "Eléments d'une typologie actancielle des langues romanes". Jack Feuillet (éd). *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 769-788.
Bosveld-de-Smet, Leonie. 1994. "Indéfinis. Quantificateurs généralisés. Lecture existentielle et lecture non-existentielle. *Faits de langues*. 4: 127-137.
Bouchard, Denis. 1995. *The semantics of syntax*. Chicago: Chicago University Press.
Bourciez, Edouard. 1910. *Eléments de linguistique romane*. 4eme éd. Revisée par Jean Bourciez. Paris: Klincksieck.
Branco, António H. 1993. "Reciprocal sentences are zoom constructions". *Actas do IX Encontro da Associação Portuguesa de Linguística*. Lisboa: APL. 81-98.
Brea, Mercedes. 1985. "Las preposiciones del latin a las lenguas románicas". V*erba*. 12: 147-182.
Bréal, Michel. 1987. *Essai de sémantique (science des significations).* Paris:Hachette.
Bresnan, Joan. 1970. "On complementizers: toward a syntactic theory of complementation types". *Foundations of Language*. Vol. 6.3: 297-321.
--. 1982. "The passive in lexical theory". J. Bresnan (éd). *The mental representation of grammatical relations*. Cambridge: The MIT Press. 3-86.
Br∅ndal, Viggo. 1939. "L'originalité des prépositions du français moderne". *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*. Genève: Georg et Cie. S.ª. Librairie de l'Université. 337-346.
--. 1950. *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle*. Trad..par Pierre Naërt. Copenhague: Munksgaard.
Brinton, Laurel J. 1991. "The mass/count distinction and aktionsart: the grammar of iteratives and habituals". *Belgian Journal of Linguistics*. 6: 47-69.
Brisson, Christine. 1998. *Distributivity. Maximality. And floating quantifiers*. Ms. Doctoral dissertation. The State University of New Jersey.
Brito, Ana Maria & Fátima Oliveira. 1997. "Nominalization. Aspect and argument structure". Gabriela Matos, Matilde Miguel, Inês Duarte & Isabel Faria (éds). *Interfaces in linguistic theory*. Lisboa: Associação Portuguesa de Linguística/Edições Colibri. 57-80.
Brandt, Per Aage. 1971. "Pour une chromatique. Note sur la valeur des prépositions françaises". *Lingua e Stile*. 6. 2: 201-205.
Brunot. Ferdinand. 1953. *La pensée et la langue*. 3e ed. Revue. Paris. Masson
--. 1966. *Histoire de la langue française des origines à nos jours. TomeI* (1ère éd. 1905) *de l"epoque latine a la renaissance*. TomeII (1ère éd. 1906) le XIVè s. TomeIII (1ère éd. 1909-1911). *La formation de la langue classique 1600-1660*. TomeIV (1ère éd. 1913-1924). *La langue classique 1660-1715*. 2 vol. Paris: A. Colin.
--& Charles Bruneau. 1969. *Precis de grammaire historique de la langue française*. (1ère éd. 1887). Paris: Masson.

Buckingham, Hugh W. 1973. "The comitative and case grammar". *Foundations of Language*. 10: 111-121.
Bunt, Harry C. 1985. *Mass terms and model-theoretic semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
Burge, Tyler. 1972. "Truth and mass terms". *Journal of Philosophy*. 69.10: 263-82.
--. 1977. "A theory of aggregates". *Noûs*. 11: 97-117.
Buridant, Claude. 1995. "Les préverbes en ancien français". A. Rousseau (éd). *Les préverbes dans les langues d'Europe*. Univ. Charles-de-Gaule. Lille III: Presses Universitaires Septentrion. 287-323.
--& Georges Kleiber & J.C. Pellat. (éds). 2001. *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux*. Louvain-Paris: Editions Peeters.
Burton, Strang & Jane Grimshaw. 1992. "Coordination and Vp-internal subjects. *Linguistic Inquiry*. 32: 305-12.
Burston, Jack. 1979. "The pronominal verb construction in french: an argument against the fortuitous homonymy hypothesis". *Lingua*. 48: 147-176.
Busse, Winfried (coord.). 1994. *Dicionário sintáctico de verbos portugueses*. Coimbra: Almedina.
--& Jean-Pierre Dubost. 1983. *Französisches verblexikon. Die konstruktion der verben im französischen*. Stuttgart: Ernest Klett.
--& Mário Vilela. 1986. *Gramática de valências*. Coimbra: Almedina.
Bybee, Joan. 1985. *Morphology: a study of the relation between meaning and form*. Amsterdam: John Benjamins. Typological studies in language. 9.
--& Pagliuca. W., R. D. Perkins. 1990. "On the asymmetries in the affixation of grammatical material" William Croft, Keith Denning & Suzanne Kemmer (éds*). Studies in Typology and Diachrony: papers presented to Joseph H. Greenberg on his 75th birthday*. Amsterdam: John Benjamins. 1-42.
Buvet, Pierre-André. 1994. "La détermination des noms". *Linguisticae Investigationes*. XVIII. 1: 121-150.
Cadiot, Pierre. 1990a. "Contrôle anaphorique et prépositions". *Langages*. 97: 8-23.
--. 1990b. "La préposition *avec*: grammaire et représentation". *Le Français Moderne*. 3/4: 152-173.
--. 1993a. "*De* et deux de ses concurrents: *avec* et *à*". *Langages*. 110. 68-106.
--. 1993b. "*À* entre deux noms: vers la composition nominale". *Lexique.* 11. 193-240.
--. 1996 "Intension vs extension: clé de l'alternance des prépositions *à* et *de* en contexte binominal. *Travaux de Linguistique*. 32.
--. 1997. *Les prépositions abstraites en français*. Paris: Armand Colin.
--. 2000. "La préposition comme connecteur et la predication seconde". *Langue Française*. 127: 112-125.
Caffarel, Alice. 1997. "Models of transitivity in french: a systemic-functional case marking". Anne-Marie Simon-Van den Bergen, Kristin Davidse & Dirk Noel. *Reconnecting language. Morphology and syntax in functional perspectives*. Amsterdam/ Philadelphia. John Benjamins. 249-296.

Camacho, José. 1996. "Comitative coordination in spanish". Claudia Parodi & al. (éds). *Aspects of romance linguistics*. Washington: Georgetown University Press. 107-122.
--. 2000. "Structural restrictions on comitative coordination". *Linguistic Inquiry*.31.2: 366-375.
Caput. J.-P. & J. Caput. 1969. *Dictionnaire des verbes français*. Paris: Larousse.
Carlier, An. 1989. "Généricité du syntagme nominal sujet et modalités". *Travaux de Linguistique*. 19: 33-56.
Carlson, Greg. 1977. "A unified analysis of the english bare plurals". *Linguistics and Philosophy*. 1: 413-56.
--. 1987. "*Same* and *different*: some consequences for syntax and semantics". *Linguistics and Philosophy*. 10.4: 531-565.
--. 1998. "Thematic roles and the individuation of events". Susan Rothstein (éd). *Events and grammar.* Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 35-51.
--& Francis J. Pelletier (éds). 1995. *The generic book*. Chicago & London: The University of Chicago Press.
Carlson, Lauri. 1981. "Aspect and quantification". *Syntax and Semantics*. Vol.14: 31-64.
Carstairs-McCarthy, Andrew. 1992. *Current morphology*. London: Routledge.
Cartwright, Helen M. 1975a. "Some remarks about mass nouns and plurality". *Synthese.* 31: 395-410.
--. 1975b. "Amounts and measures of amounts". J. Pelletier (éd). *Mass terms: some philosophical problems*. Dordrecht: D. Reidel. 179-198.
Cervoni, Jean. 1990. "Prépositions et compléments prépositionnels". *Langue Française*. 86: 85-89.
--. 1991. *La préposition: étude sémantique et pragmatique*. Paris/Louvain-la-Neuve: Duculot.
Cheng, Lisa & Rint Sybesma (éds). 2002. *The second glot international state-of-the-article book. The latest in linguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter.
Chervel, André. 1979. "Rhétorique et grammaire: petite histoire du circonstanciel". *Langue Française*. 41: 5-19.
Chevalier, Jean-Claude. 1968. *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complement dans la grammaire française 1530-1750*. Genève: Droz.
--. 1978. *Verbe et phrase. Les problèmes de la voix en espagnol et en français*. Paris: Editions Hispaniques.
--& Blanche-Benveniste, Claire. Arrivé, Michel & M. Peytard. 1964. *Grammaire larousse du français contemporain.* Paris: Larousse.
Chierchia. Gennaro. 1997."A note on syntax-semantics interface in current linguistic theories". Gabriela Matos. Matilde Miguel. Inês Duarte & Isabel Faria (éds). *Interfaces in linguistic theory*. Lisboa: Associação Portuguesa de Linguística/Edições Colibri. 81-108
--. 1998. "Plurality of mass nouns and the notion of *semantic parameter*". Susan Rothstein (éd). *Events and grammar*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 53- 103.

--& S. McConnell-Ginet. 1990. *An introduction to semantics*. Chicago: Chicago University Press.
Christol, Alain. 1998. "Marquage oblique des actants". Jack Feuillet (éd). *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 457-524.
Cinque, Guglielmo. 2002. "A note on *restructuring* and quantifier climbing french". *Linguistic Inquiry*. 33.4: 617-636.
Clarke, D.S. 1970. "Mass terms as subjects". *Philosophical Studies*. 21: 25-29.
Clédat, Léon. 1917-19a. "Verbes pronominaus". *Revue de Philologie Française et de Litterature*. Tome XXX: 81-96.
--. 1917-19b. "Quelques emplois pronominaus de verbes français". *Revue de Philologie Française et de Litterature*. Tome XXXI: 1-42.
Cole, Peter & Jerrold M. Sadock (éds.).1977. "Grammatical relations". *Syntaxe and semantics*. Vol.8. New York: Academic Press.
Colombat, Bernard. 1993. "La catégorie du nombre en latin et en grec". *Faits de langues*. 2: 29-36.
Comrie, Bernard. 1976a. "The syntax of causative constructions: cross-linguistic similarities and differences". M. Shibatani (éd). The grammar of causatives constructions. *Syntax and semantics*. Vol.6. New York: Academic Press. 261-312.
--. 1976b. *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge: Cambridge University Press.
--. 1985. "Causative verb formation and other verb-deriving morphology". Timothy Shopen (éd). *Language typology and syntactic description. Grammatical categories and the lexicon*. Vol.3. Cambridge : Cambridge University Press. 309- 348.
--. 1989. "Perfectif et télique". *Travaux de Linguistique*. 19: 57-66.
--. 1996 (1981). *Language universals and linguistic typology*. London: Oxford. Blackwell.
--& Maria Polinsky (éds). 1993. *Causatives and transitivity*. Amsterdam: John Benjamins.
Cooper, Robin. 1983. *Quantification and syntactic theory*. Dordrecht: D. Reidel.
Condoravi, Cleo. 1992. "The middle: where semantics and morphology meet". *MIT Working Papers of Linguistics*. 11: 1-15.
Corbin, Danielle. 1976. "Le statut des exceptions dans le lexique". *Langue Française*. 30: 90-110.
--. 1987. *Morphologie derivationnelle et structuration du lexique*. Lille: P.U.L.
--. 1997. "La représentation d'une *famille* de mots dans le *dictionnaire dérivationnel du français* et ses corrélats théoriques. Méthodologiques et descriptifs". *Cahiers de Linguistique de Vincennes*. 26: 5-37.
--. 1999. "Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale". *Faits de langues*. 14:65-77.
Corblin, Francis. 1996. "Quantification et anaphore discursive: la référence aux complémentaires". *Langages*. 123: 51-74.
--. 1997. "Les indéfinis: variables et quantificateurs". *Langue Française*. 116: 82-32.
Cornips, Leonie & Aafke Hulk. 1996. "Ergative reflexives in heerlen dutch and french". *Studia Linguistica*. 50. 1: 1-21.

--. 1999. "Affected objects in heerlen dutch and romance". *Languages in Contrast*. 1. 2: 191-210.
--. 2000. "Reflexives in middles and the syntax-semantics interface". H. Bennis & M. Everaert. (éds). *Interface strategies*. Amsterdam: Elsevier. *Knaw-Series*. 207-222.
Côté, Marie-Hélène. 1999. "Quantification over individuals and events and the syntax-semantics interface: the case of existencial constructions". Kimary Shahin. Susan Blake & Eun-Sook Kim (éds). *The Proceedings of the Seventeenth West Coast Conference on Formal Lingusitics*. Stanford: CSLI Publications. 147-161.
Couqueaux. D.. 1977. "*Même* marque-t-il qu'un pronom réfléchi?". *Le Français Moderne*. 45: 126-143.
--. 1984. "De l'origine des lacunes dans la distribution des clitiques réfléchis-réciproques en français". *Le Français Moderne*. 52: 66-71.
Cox, Thomas J.. 1983. "Teaching The Unteachable: Prepositional Complementizers in French". *The French Review*. Vol.LVII. Nº2.168-178.
Creissels, Denis. 1985. *Eléments de syntaxe générale*. Paris: PUF.
--. 2001. "Remarques sur la notion de passif et l'origine des constructions passives". *Linx*. 45: 71- 82.
Croft, William. 1991. *Syntactic categories and grammatical relations*. Chicago/London: The University of Chicago Press.
--. 1993. "Case marking and the semantics of mental verbs". J. Pustejovsky (éd). *Semantics and the lexicon.* Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 55-72.
--.1994. "Voice: beyond control and affectedness". B. Fox & P. Hopper (éds). *Voice: form and function*. Amsterdam/Philadelphia. John Benjamins. 89-118.
--.1996 (1990). *Typology and universals*. Cambridge: Cambridge University Press.
Cruse, D. A.. 1973. "Some thoughts on agentivity". *Journal of Linguistics*. 9: 11-23.
--. 1979. "On the transitivity of the part-whole relation". *Journal of Linguistics*. 15. 1: 29-38.
--. 1986. *Lexical semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
Cuervo, Rufino José. 1953. *Diccionario de construcción y régimen de la lengua castellana*. I:a-b. Ii:c-d. Bogotá: Instituto Caro y Cuervo.
Culicover, Peter & Ray Jackendoff. 1997. "Semantic subordination despite syntactic coordination". *Linguistic Inquiry*. 28. 2: 195-217.
Curat, Hervé. 1988. "Pluriel interne et systeme morphologique du nombre en français". *Revue Québecoise de Linguistique*. Vol. 17. 1.
--. 1999. *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Genève: Droz.
Dahl, Östen. "On the definition of the telic-atelic distinction". P. J. Tedeschi & A. Zaenen (éds). Tense and aspect. *Syntax and semantics*. 14. New York: Academic Press. 79-90.
--. 1985a. "Remarques sur le générique". *Langages*. 79: 55-60.
--. 1985b. *Tense and aspect systems*. London-New York: Basil Blackwell.
Dahlen, E.. 1964. *Etudes syntaxiques sur les pronoms réfléchis pléonastiques en latin*. Göteborg.

Dalrymple, Mary. Kanazawa, M., Kim. Y., Mchombo. S & S. Peters. 1998. "Reciprocal expressions and the concept of reciprocity". *Linguistics and Philosophy*. 21.2: 159-210.
Damourette, J. & E. Pichon. (1911-1940). *Des mots a la grammaire de la langue française*. Paris: D'artrey (7 vols).
Danon-Boileau, Laurent. 1989. "La détermination du sujet". *Langages*. 94: 39-72.
--.1993. "Dénombrement. Pluriel. Singulier". *Faits de langues*. 2: 117-130.
Dauzat, Albert. *Grammaire raisonnée de la langue française*.
Dauzat, Albert., Dubois, J. & H. Mitterand. 1972. *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*. [3eme ed.]. Paris: Larousse.
Davidson, Donald. 1967. "Causal relations". *Journal of Philosophy*. 64: 691-703.
--. 1980. *Essays on actions and events*. Oxford: Clarendon Press.
Davis, J. Cary. 1968. " *A* and *de* in spanish: more observation". *Hispania*. 51. 860-862.
De Boer, Cornelius. 1926. *Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien*. Paris: Champion.
--. 1928. "L'idée de *cas* et de *rapports casuels* dans les langues comme le latin et le français". *Revue de Linguistique Romane*. 4. 290-301.
--. 1954. *Syntaxe du français moderne*. [1ère éd. 1947]. Leiden: University Press of Leiden.
Declerck, Renaat. 1979. "Aspect and the bounded/unbounded (telic/atelic) distinction". *Linguistics*. 17: 761-794.
Delbecque, Nicole. 1991. *Gramática espanõla: enseñanza e investigación. II. Gramática. 4. El orden de los sintagmas. La posición del regente*. Salamanca: Ediciones Universidad de Salamanca.
De Kock, Josse & Carmen Gomez Molina. 1990. *Gramática espanõla: enseñanza e investigación. II. Gramática. 2. Las formas pronominales del verbo y la pasiva*. Salamanca: Ediciones Universidad de Salamanca.
Defrancq, Bart & Dominique Willems. 1988. "*Quelque chose*: un objet pas comme les autres". *Travaux de linguistique*. 35: 91-102.
De Mulder, Walter & Anne Vanderheyden. 2001. "L'histoire de *contre* et la sémantique du prototype". *Langue Française*. 130: 108-125.
Dekeyser, Xavier. 1990. "The preposition with. Mid. And again(st)in old and middle english. A case-study of historical lexical semantics". *Belgian Journal of Linguistics*. 5: 35-48.
Delancey, Scott. 1984. "Notes on agentivity and causation". *Studies in Language*. 8.2: 181-213.
Delattre, Pierre. 1964. "Le jeu des prépositions dans l'enchaînement des verbes français". *French Review*. 38. 67-81.
Demonte, Violeta. 1987. "C-comand. Prepositions. And predication". *Linguistic Inquiry*. 18: 147-157.
--& Ignacio Bosque (dir.). 1999. *Gramatica descriptiva de la lengua española*. 3 vol.. Madrid: Editorial Epasa.
Desclès, Jean-Pierre. 1987. "Réseaux sémantiques: la nature logique et linguistique des relateurs". *Langages*. 87: 55-78.

--. 1994. "Relations casuelles et schèmes sémantiques". *Langages*. 113: 115-126.
--. 1996. "Versant 2: la possession aliénable comme opération de rattachement-détermination. Les types d'opération. Appartenance/inclusion. Localisation. Ingrédience et possession". *Faits de langues*. 7: 91-100.
--. 1998. "Transitivité sémantique. Transitivité syntaxique". André Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 161-180.
--. 1999. "Au sujet de la catégorisation verbale". *Faits de langues*. 14: 227-23.
--& Z. Guentcheva, S. Shaumyan. 1986. "Theoretical analysis of reflexivization in the framework of applicative grammar". *Linguisticae Investigationes*. 10: 1-65.
--& Z. Guentchéva. 1993. "Le passif dans le système des voix du français". *Langages*. 109: 73-102.
--& Flageul. V., Kekenbosch. C., Meunier. J.-M., J.-F. Richard. 1998. "Sémantique cognitive de l'action: une approche théorique et expérimentale". *Langages*. 143: 112-158.
Dessaux, Anne-Marie. 1976. "Déterminants nominaux et paraphrases prépositionnelles: problèmes de description syntaxique et sémantique du lexique". *Langue Française*. 30: 44-73.
--. 1978. "Les compléments distributifs: un sous-systeme formel et sémantique de la complémentation en français". *Langue Française*. 39: 5-29.
Deulofeu, Jean. 1983. "A propos des prejugés logicistes dans l'analyse grammaticale: le cas des prépositions. Hypothèses linguistiques et sociolinguistiques". *Recherches sur le Français Parlé*. 4: 45-70.
Dick, Simon C.. 1983. "On the status of verbal reflexives". Liliane Tasmovski & Dominique Willems (éds). *Problems in syntax. Communication and cognition*. Ghent: Plenum Press. 231-255.
Diez, Friedrich. 1863. *Grammaire des langues romanes*. Trad. Grammatik der romanischen sprachen. 3 vols.. Bonn. Weber. Paris: Franck.
Di Sciullo, Anne Marie. 1993. "The complement domain of a head at morphological form". *Probus*. 5: 95-125.
--. 1996. "Prefixes and suffixes". Claudia Parodi & al. (éds). *Aspect of romance linguistics*. Washington: Georgetown University Press. 177-194.
--. 1997a. "Prefixed verbs and adjunct identification". A. M. Di Sciullo (éd). *Projections and interface conditions: essays on modularity*. New York: Oxford University Press. 52-73.
--. (éd). 1997b. *Projections and interface conditions. Essays on modularity*. New York: Oxford University Press.
--& Edwin Williams. 1987. *On the definition of word*. Cambridge/Mass.: MIT Press.
--& Roumyana Slabakova. 2001. "Quantification and aspect". Presented at Perspectives on Aspect. http://www-Uilots.let.uu.nl/conferences/Perspectives_on_Aspect/ Proceedings/DiScullio.pdf.
Diver, William. 1991. "The latin precursors of the *romance reflexive*". O. Jaeggli & C. Silva-Corvalán (éds). *Studies in romance linguistics*. Dordrecht: Foris Publishers. 321-342.
Dixon, R.M.W. 1979. "Ergativity". *Language*. Vol.55.1: 59-138.

--. 1987. "Studies in ergativity". *Lingua*. 71: 1-16.
--& A. Aikhenvald (éds). 2000. *Changing valency: case studies in transitivity*. Cambridge: Cambridge University Press.
Dhlf= Rey. Alain (éd). 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
Dobrovie-Sorin, Carmen. 1986. "A propos du contraste entre le passif morphologique et se moyen dans les tours impersonnels". *Linguisticae Investigationes*. X. 2: 289-330.
--. 1998. "Impersonal se constructions in romance and the passivization of unergatives". *Linguistic Inquiry*. 29. 3: 399-437.
Does, Jaap van der. 1998. "Sums and quantifiers". Fritz Hamm & Erhard Hinrichs (éds). *Plurality and quantification*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic *ublishers. 239-282.
Doetjes, Jenny. 1999. "French degree quantifiers and the syntax of mass and count". Esthela Treviño & José Lema (éds). *Semantic issues in romance syntax*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 57-68.
Donalson, W.D.. 1973. *French reflexive verbs: a case grammar description.* Den Haag: Mouton.
Dougherty, Ray C. 1969. "An interpretative theory of pronominal reference". *Foundations of language*. Vol.5.4: 488-519.
--. 1970a. "A grammar of coordinate conjoined structures: I". *Language*.Vol.46.4: 850-898.
--. 1970b. "A grammar of coordinate conjoined structures: II". *Language*. Vol.47.2: 298-339.
--. 1974. "The syntax and semantics of *each other* constructions". *Foundations of language*. 12. 1-47.
Dowdle, Harold L. 1967. "Observations on the use of *a* and *de* in spanish". *Hispania*. 50. 329-34.
Dowty, David. 1986. "Collective predicates. Distributive predicates and all". *Proceedings of the Eastern States conference on linguistics. Escol3*. Cascadilla Press.
--. 1991. "Thematic proto-roles and argument selection". *Language*. Vol. 67.3: 547-619
--. 2001. "The Semantic Asymmetry of *Argument Alternations* (And Why Is Matters)". Geart van der Meer & Alice G. B. Meulen (éds). *Groninger arbeiten zur germanistschen linguistik*. Nº 44. Groningen: Center for Language and Cognition.
--. 2003. "The dual analysis of adjuncts/complements in categorial grammar". Ewald Lang, Claudia Maienborn & Catherine Fabricius-Hansen (éds). 2003. *Modifying adjuncts*. Berlin: Mouton de Gruyter. 33-66.
Dryer, Matthew S. 1986. "Primary objects. Secondary objects and antidative". *Language*. Vol. 67. 4: 808-845.
Drossard, Werner. 1994. "Classes verbales. Relations fondamentales et *basic sentences*". *Langages*. 113: 79-89.
Dubois, Jean. & Françoise Dubois-Charlier. 1996. "Collectifs d'êtres vivants". *Linx*. 34-35: 125-132.
--. 1997. "Synonymie syntaxique et classification des verbes français". *Langages*. 97: 51-71.

Dubois, Jean. 1967. *Grammaire structurale du français: le verbe*. Paris: Larousse.
Duchateau, Jean-Paul. 1998. "Critères de transitivité. Essai systématique des critères. Indices. Tests de transitivité". Andre Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 113-130.
Durme, Karen & Lene Shösler (éd). 1998. *Studies in valency iv*. Valency and verb typology. Odense: Odense University Press. Rask supplement vol. 8.
Dyla, S.. 1988. "Quasi-comitative coordination in polish". *Linguistics*. 26: 383-414.
Eggermont, Carmen. 1990. "La relación entre el sistema pronominal y la valencia verbal en Español, Francés y Portugués". Gerd Wotjak & Alexandre Veiga (coord.). La descriptión del verbo español. *Verba*. Anexo 32: 113-120.
--. 1992. "Les constructions liées: une composante syntactico-sémantique du système verbal français". *I.T.L.* 95-96: 29-47.
--& K. Van den Eynde, E. Broeders. 1992. *Dictionnaire automatise des valences des verbes français*- proton. CCL. Louvain.
Eijck, Jan van. 1983. "Discourse representation theory and plurality". Alice G.B. Ter Meulen (éd). *Studies in modeltheoretic semantics*. Dordrecht: Foris Publications. Groningen-Amsterdam Studies in Semantics. 85-106.
Emonds,Joseph E. 1972. "Evidence that indirect object movement is a structure-preserving rule". *Foundations of Language*. 8. 4:546-61.
-- 1991."Subcategorization and syntax-based theta-role assignment". *Natural language and Linguistic Theory*. 9: 369-429.
Encrevé, Pierre. 1988. *La liaison avec et sans enchainement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris: Ed. du Seuil.
Englebert, Annick. 1992. *Le petit mot de: étude de sémantique diachronique*. Genève-Paris: Droz.
Everaert, M.. 1986. *The syntax of reflexivization*. Foris: Dordrecht.
Eynde, Karel van den. 1995. "Methodological reflections on descriptive linguistics. Knut togebys principles and the pronominal approach". Lene Shösler & Mary Talbot (éds). *Studies in valency i*. Odense: Odense University Press. Rask supplement vol. 1. 111-131.
--. 1998. "From verbal to nominal valency. Some methodological reflections". Karen Durme & Lene Shösler (éds). *Studies in valency iv. Valency and verb typology*. Odense: Odense University Press. Rask supplement. Vol.8: 147-167.
--& Claire Blanche-Benveniste. 1978. "Syntaxe et mécanismes descriptifs: présentation de l'approche pronominale". *Cahiers de Lexicologie*. 32: 3-27.
--& Piet Mertens. 2000. "La syntaxe du verbe. L'*approche pronominale* et le lexique de valence proton".
Eriksson, Olof. 1993. *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Acta Universitatis Gothoburgensis.
-- 1994. "Remarques sur l"emploi des prépositions *à* et *avec* pour marquer la caractéristique". *Revue Romane*. 29. 2: 163- 172.
Faarlund, Jan Terje. 1998. "Symétrie et dissymétrie des actants centraux". Jack Feuillet (éd). *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 147- 192.

Fagan, Sarah M.B.. 1988. "The English Middle". *Linguistic Inquiry*. Vol. 19. Nº2. 181-203.
Fauconnier, G.. 1976. "Remarques sur la théorie des phénomènes scalaires". *Semanticos*. 1. 3: 13-36.
Fellbaum, Christiane & Anne Zribi-Hertz. 1989. "La construction moyenne en français et en anglais: étude de syntaxe et de sémantique comparées". *Recherches Linguistiques de Vincennes*. Grammaire universelle et syntaxe comparée.18: 19-57.
Fernández Pérez, Milagros. 1990. "Consideración del aspecto en español a partir de sus implicaciones sintácticas". Gerd Wotjak & Alexandre Veiga (coord..). La descriptión del verbo español. *Verba*. Anexo 32: 121-126.
Feuillet, Jack. 2001. "Typologie des oppositions aspectuelles". *Linx*. 45: 139-146.
Fiengo, Robert & Howard Lasnik. 1973. "The logical structure of reciprocal sentences in english". *Foundations of language*. 9: 447-468.
Filip, Hana. 1996. "Quantification. Aspect and lexicon". Geert-Jan Kruijff. Glynn Morrill & Dick Oehrle (éds). *Proceedings of Formal Grammar. Eighth European Summer School in Logic. Language and information*. Prague. 43-56.
--. 1997. "Integrating telicity. Aspect and Np semantics: the role of thematic structure". J. Toman (éd). *Approaches to slavic linguistics III*. Ann Arbour: Slavic Publications.
--. 2002. "Prefixes and delimitation of events". Wayles Brown & Barbara Partee (éds). *Special issue of the journal of slavic linguistics*.
--& Greg Carlson. 2001. "Distributivity strengthens reciprocity. Collectivity weakens it". *Linguistics and Philosophy*. 24: 417-466.
Fillmore, Charles. 1968. "The case for case". E. Bach & R. T. Harms (éds). *Universals in linguistic theory*. London: Holt-Rinehart-Winston. 1-88.
Fish, Gordon T.. 1967. "*A* with spanish direct object". *Hispania*. 50: 80-85.
--. 1968. "The indirect object and the redundant construction". *Hispania*. 51: 862-66.
--. 1970. "*De*". *Hispania*. 53: 266-68.
Flaux, Nelly. 1998. "Les noms collectifs et la prédication". *Actes du colloque d'Uppsala. Juin 1996. Predication. Assertion et information*. 173-183.
--. 1999. "A propos des noms collectifs". *Revue de Linguistique Romane*. Tome 63. 471-502.
--& Daniele van de Velde. 1997. "Tous ensemble. Chacun séparément". *Langue Française*. 116: 33-48.
--& Daniele Van de Velde, W. de Mulder (éds). 1997. *Entre général et particulier: les déterminants*. Artois Presses Université.
Fónagy, Ivan. 1985. "*J'aime, je connais*. Verbes transitifs à objet latent". *Revue Romane*. 20.1: 3-35.
Fonseca, Joaquim. 1984. "Verbos simétricos. *Boletim de filologia*. 29. 1-4: 383-403.
Forsgren, Mats. 1989. "Généricité ou spécificité du SN: valeur structurale ou interprétation inferentielle? Le role des déterminants". *Travaux de Linguistique*. 19: 85-117.
Foskett, Colin. 1991. "*Together* – a preposition?". Gisa Rauh (éd). *Approaches to prepositions*. Tubingen: Gunter Narr Verlag. 29-52.

Fournier, Nathalie. 2001. "Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique: la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet". *Langue Française*. 130: 89-107.
Fox, Barbara & Paul J. Hopper (éds). 1994. *Voice. Form and function*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
Fox, Chris. 1998. "Mass terms and plurals in property theory". Fritz Hamm & Erhard Hinrichs (éds). *Plurality and quantification*. Dordrecht/Boston/London: Kuwer Academic Publishers. 113-175.
Frajyngier, Zygmunt. 1997. "Grammaticalization and number: from demonstratives to nominal and verbal plural". *Linguistic Typology*. 1-2.
--. 2000. "Coding of the reciprocal function: two solutions". Zygmunt Frajzyngier & Traci S. Curl (éds). *Reciprocals forms and functions*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 179-194.
--&Traci S. Curl (éds). 2000a. *Reflexives. Forms and functions*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
--&Traci S. Curl (éds). 2000b. *Reciprocals. Forms and functions*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
François, Jacques. 1981. "Travaux récents d'information sur l"aspect et l'aktionsart". *Linguisticae Investigationes*. V. 275-301.
--. 1998. "Théorie multifactorielle de la transitivité. Différentiel de participation et classes aspectuelles et actancielles de prédication". André Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 181-202.
--& Jürgen Broschart. 1994. "La mise en ordre des relations actancielles: les conditions d'accès des rôles sémantiques aux fonctions de sujet et d'objet". *Langages*. 113: 7-44.
Franckel, Jean-jacques & Daniel Lebaud. 1991. "Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe". *Langue Française*. 91: 56-79.
Franz, Dante. 1974. "La preposición y el sincretismo de los casos". *Romanica*. 7:115-31.
Frei, Henri. 1971 (1929). *La grammaire des fautes*. Genève: Slatkine Reprints.
Freiden, Robert. 1975. "The analysis of passives". *Language*. 51.2: 384-405.
Fries, Norbert. 1991. "Prepositions and prepositional phrases: a contrastive analysis". Gisa Raugh. (ed). *Approaches to prepositions*. Tübinger: Gunter Narr. 53-75.
Gaatone, David. 1975. "Réflexions sur les verbes pronominaux réfléchis et réciproques". *Folia Linguistica*. VIII-1-4: 199-222.
--. 1976a. "L'alternance *a/par* dans les constructions causatives (factitives)". Marcel Boudreault & Frankwalt Möhren (éds). *Actes du XIIIème Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes tenu à l'Université Laval (Québec. Canada) du 29 août au 5 septembre 1971*. Vol.1. Quebec: Presses de l'Université de Laval. 523-35.
--. 1976b. "Locutions prépositives et syntagmes prépositionnels. Observations sur la syntaxe de certains groupes prépositionnels". *Linguistics*. 167: 15-34.
--. 1987. "Les Préfixes négatifs avec les adjectifs et les noms verbaux". *Cahiers de Lexicologie*. 50. 1: 79-90.
--. 1994. "Passif. Impersonnel et passif impersonnel en français: quelques réflexions". *L'Information Grammaticale*. 62. 42-51.

--. 1997. "L'objet direct comme notion formelle dans la formulation des règles syntaxiques". *Travaux de Linguistique*. 35: 13-20.
--. 1998. *Le passif en français*. Paris/Bruxelles: Editions Duculot.
Galmiche, Michel. 1985. "Phrases. Syntagmes et articles génériques". *Langages*. 79: 2-39
--. 1986. "Note sur les noms de masse et le partitif". *Langue Française*. 72: 40-53.
--. 1989. "A propos de définitude". *Langages*. 94: 7-39.
García-Medall, Joaquín. 2003."Los verbos prefijados cultos (español. Catalán. Portugués) o el fracaso de la morfología". Communication présentée au congrès "el verbo y su entorno: gramática. Léxico. Texto". Uniwerytet Im. Adama Filologii Romanskiej. Poznan. 22-24 mai.
García-Miguel, José Mª. 1985. "La Voz Media en Espagnol: Las Construcciones Pronominales con Verbos Transitivos". *Verba*. 12: 307-34
--. 1995. Transitivid.ad y complementación preposicional en español. *Verba*: Anexo 40.
Gärdenfors, Peter (éd). 1987. *Generalized quantifiers: linguistic and logical approaches*. (Studies in linguistics and philosophy 31). Boston/Lancaster/Tokyo: D.Reidel.
Garey, Howard B.. "Verbal aspect in french". *Language*. Vol.33.2: 91-110.
Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1991. "Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique?". *Langue Française*. 92: 4-25.
--. 1994. *Grammaire du nom propre*. Paris: PUF.
Gawron, Jean Mark. 1986. "Situations and prepositions". *Linguistics and Philosophy*. 9 (4): 427-476.
Gazdar, Gerald. 1981. "Unbounded dependencies and coordinate structure". *Linguistic Inquiry*. 12: 155-184.
Gerhard, Francine. 1998. "Le prefixe *de-*. *Des-*: privation ou inversion? Le cas des prefixes dont la base refère à une partie d'un tout". *Orbis Linguarum*. Vol. 9.
--. 2001. "La spécification du sens des formations verbales déverbales en *des(s)-*". Claude Buridant. Georges Kleiber & J.C. Pellat (éds). *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux*. Louvain-Paris: Editions Peeters. 187-196.
Geniusiene, Emma. 1987. *The typology of reflexives*. Berlin. Mouton de Gruyter.
Gillon, Brendan S.. 1992. "Towards a common semantics for english count and mass nouns". *Linguistics and Philosophy* 15: 597-639.
--. 1998. "The lexical semantics of english count and mass nouns". E. Viega (éd). *Breath and depth of semantic lexicons.* Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 51-61.
--. 2001. "On Mass And Plural Quantification: The Case Of French Des/Du-Nps By Leonie Bosveld de Smet" reviewed. *Glot international*. Vol.5. Nº1: 16-23.
Giry-Schneider. 1978. "Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse". *Linguisticae Investigationes*. II. 1: 23-53.
Givón, Talmy. 1984. "Direct object and dative-shifting: semantic and pragmatic case". Plank (éd). *Objects. Towards a thoery of grammatical relations*. London: Academic Press. 151-182.
--. 1990. *Syntax- a functional -typological introduction*.. Vol.II. Amsterdam/Philadelphia. John Benjamins.

--. 1994. “The pragmatics of de-transitive voice: functional and typological aspects of inversion”. Talmy Givón (éd). *Voice and inversion*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 3-46.
Goldberg, Adele E.. 1995. *Constructions: a construction grammar approach to argument structure*. London/Chicago: The University of Chicago Press.
--&. Farrel Ackerman. 2001. “The pragmatics of obligatory adjuncts”. *Language*. 77.4: 798-814.
Goldeberg. J.. 1985. “A non solution for a problem of pp-extraction”. *Linguistic Inquiry*. 16:478-481.
Goyens, Michèle. 1998. "L’alternance dans les constructions prépositionnelles des verbes français. Une étude historique de l’emploi de la préposition *à*". Communication presenteée au XXIIè Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes. Bruxelles. 23-29 juillet 1998
Gomes Camacho, Roberto. 2000. “Construções passiva e impessoal: distinções funcionais”. *Actas do XVI Encontro Nacional da Associação Portuguesa de Linguística*. Lisboa: APL. 577-598.
Gondret, P.. 1976. “*Quelques*. *Plusieurs*. *Certains*. *Divers*: étude sémantique”. *Le Français Moderne*. 44. 2: 143-152.
Goodall, G.. 1987. *Parallel structures in syntax. Coordination. Causatives and restructuring*. Cambridge: Cambridge University Press.
Gougenheim, Georges. 1938. *Systeme grammatical de la langue française*. Paris: D'Artrey. Chapitre XI:”Les prépositions”. 277-326.
--. 1959. “Y a-t-il des prepositions vides en français?”. *Le Français Moderne*. 27. 1-25
--. 1961. “Prépositions et conjonctions de subordination en français”. *Bulletin de la Societé Linguistique de Paris*. 56. 1: 86-103.
--. 1964. “L’objet interne et les catégories sémantiques des verbes intransitifs”. *Melanges de Linguistique et de Philologie Médievale. Offerts à M. Maurice Delbouille*. Gembloux: Duculot. T.I: 271-285.
Granger, G.. 1982. “A quoi servent les nom propres?”. *Langages*. 66: 21-36.
Graur, A. 1932. “*ab*. *ad*. *apud* et *cum* dans le latin de gaule”. *Bulletin de la Societé Linguistique de Paris*. 33: 225-98.
Greidanus, T.. 1990. *Les constructions verbales en français parlé. Etude quantitative et descriptive de la syntaxe des 250 verbes les plus fréquents*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
Grevisse, Maurice. 1977. *Quelle preposition?*. Paris: Gembloux. Duculot.
-- & A. Goosse. 1986. *Le bon usage*. Paris: Gembloux. Duculot.
Grimshaw, Jane. 1979. “Complement selection and the lexicon”. *Linguistic Inquiry*. 10/2: 279-326
--. 1982. “On the lexical representation of romance reflexive clitics”. J. Bresnan (éd). *The mental representation of grammatical relations*. Cambridge/ Massachusetts:The MIT Press.
--. 1994. *Argument structure*. Cambridge/Massachusetts:The MIT Press.

--& Edwin Williams. 1993. "Nominalization and predicative prepositional phrases". J. Pustejovsky (éd). *Semantics and the lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 97-106.
Grlf = rey. Alain (ed). 1985. *Le grand robert de la langue française. Dictionnaire analogique de la langue française de paul robert*. 9 vol.. Paris: Le Robert
Gronevald, Colette. 1999. "Typologie des systèmes de classification nominale". *Faits de langues*. 14: 101-122.
Gross, Gaston. 1991. "Syntaxe du complément du nom". *Linguisticae Investigationes*. XV.2: 255-84.
--. 1994. "Classes d'objets et description des verbes". *Langages*. 115: 15-30.
--. 1999. "Sémantique lexicale et connecteurs". *Langages*. 136: 76-84.
--& F. Kiefer. 1995. "La structure événementielle des substantifs". *Folia Linguistica*. XXIX/1-2: 42-65
Gross, Maurice. 1969. "Remarques sur la notion d'objet direct en français". *Langue Française*. 1: 63-73.
--. 1975. *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*. Paris: Hermann.
--. 1977. *Grammaire transformationnelle du français: le nom*. Paris:Larousse.
--. 1986. "Deux remarques sur l"aspect". J. David & R. Martin (éds). *La notion d'aspect*. Paris: Klincksieck. 69-79.
Guéron, Jacqueline. 1978. "On the syntax and semantic of pp extraposition". *Linguistic Inquiry*. 11: 637-678.
--. 1996. "Qu'est-ce qu'une phrase impersonnelle: remarques sur le rôle du clitique *se* dans les langues romanes". *Recherches Linguistiques de Vincennes*. 25: 53-82.
Guillaume, Gustave. 1919. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris: Nizet (1975)
--. 1943. "Existe-t-il un déponent en français". *Le français Moderne*. T.XI: 9-30.
Guimier, Claude. 1978. "*En* et *dans* en français moderne: étude sémantique et syntaxique". *Revue des Langues Romanes*. 83. 2: 277- 306.
Guiraud, P.. 1962. *La syntaxe du français*. Paris: P.U.F.
Gunnarson, K-ª. 1982. " Trois Constructions à dépendance entre Sujet et PP". *Linguisticae Investigationes*. 6: 45-81.
Gutierrez-Rexach, Javier. 1999. "Group indefinites". Kimary Shahin. Susan Blake & Eun-Sook Kim (éds). *The Proceedings of the Seventeenth West Coast Conference on Formal Lingusitics*. Stanford: CSLI Publications. 250-264.
--. 2001. "The semantics of spanish plural existential determiners and the dynamic of judgment types". *Probus*. 13-1: 113-154.
--& l. Silva-Vilar. 1999. "Spanish bare plurals. Multiple specifiers and the derivation of focus-related features". *Folia Linguistica*. XXXIII/3-4: 355-387.
Haase, A. 1964 (1935). *Syntaxe française du xviieme siecle*. Nouvelle ed. Trad. et remaniée par M. Obert. München: Max Hueber Verlag.
Hagège, Claude. 1975. *Le problème linguistique des prépositions et la solution chinoise (avec un essai de typologie a travers plusieurs groupes de langues)*. Louvain: Peeters.
--. 1982. *La structure des langues*. Paris: PUF.

Haggis, B.M.. 1971. "Verbes réfléchis ou verbes pronominaux". *Le français dans le Monde*. 79:6-13.
Hale, Ken & Jay Kayser. 1987. "A view from the middle". *Lexicon Project Working Papers* Nº7. MIT Center For Cognitive Science. Cambridge/Massachusetts: MIT Working Papers in Linguistics. 41-58.
--. 1988. "Explaining and Constraining the English Middle". C. Tenny (éd). Studies in Energative Approaches to Aspect G. Berlin-New York: Foris. *Lexicon Project Working Papers.* Nº24. Cambridge/Massachusetts: MIT Working Papers in Linguistics.
--. 1991. "On the syntax of argument structure". *Lexicon Project Working Papers*. N.34. Cambridge/Massachusetts: MIT Working Papers in Linguistics.
--. 1992. "The syntactic character of thematic structure. I.M. Roca (éd). *Thematic structure. Its role in grammar*. Berlin/New York: Foris Publications. 107-143.
Halliday, M.A.K.. 1966. "Notes on transitivity and theme in english". Part I. *Journal of Linguistics*. 3: 37-81.
Happ, H.. 1977. "Quelques résultats et problèmes de la recherche valencielle sur le verbe français". *Linguisticae Investigationes*. 1.2: 411-434.
--. 1978. "Théorie de la valence et enseignement du français". *Le Français Moderne*. 46.2: 97-134
Harley, Heidi. 1995. "Subjects. Events and licensing"Cambridge/Massachusetts: MIT Working Papers in Linguistics.
--. 2001. "Restrictions on measuring-out and ontology of verb roots in english". The syntax of aspect. Ben Gurion University. June 20. 2001. Israeli science foundation workshop.
Hamm, Fritz & Erhard Hinrichs (éds). 1998. *Plurality and quantification*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers.
Harries-Delisle, Helga. 1978. "Coordination reduction". Joseph H. Greenberg (éd). *Universals and Human Language*.Vol.4 Syntax. 515-583.
Harris, Martin. 1978. *The evolution of french syntax: a comparative approach*. London. New York: Longman.
--& Nigel Vincent (éds).1988. *The romance languages*. Oxford: Oxford University Press.
Haspelmath, Martin. 1994. "The growth of affixes in morphological reanalysis". Geert Booij & Jaap Van Marle (éds). *Yearbook of morphology 1994*. Dordrecht/ Boston/ London: Kluwer Academic Publishers. 1-30.
--. 1995. "Word-class-changing inflection and morphological theory". Geert Booij & Jaap Van Marle (éds). *Yearbook of morphology 1995*. Dordrecht/ Boston/London: Kluwer Academic Publishers. 43-66.
Hatcher, Anna G.. 1942. *Reflexive verbs: latin. Old french. Modern french*. Baltimore: John Hopkins Press.
Hay, Jennifer. Kennedy. Christopher & Beth Levin. 1999. "Scalar structure underlies telicity in degree achievements". T. Matthews & D. Strolovitch (éds). *Salt IX*. Ithaca: CLC Publications. 127-144.
Hawkins. John & Gary Gilligan. 1988."Prefixing and suffixing universals in relation to basis word order". *Lingua*. 74: 219-259.

Heim, Irene. Lasnik. Howard & Robert May. 1991. "Reciprocity and plurality". *Linguistic Inquiry*. Vol.22.1: 63-101.
-- 1991b. "On Reciprocal scope". *Linguistic Inquiry*. 22: 173-191.
Herslund, Michael. 1979. "La préposition *entre* en ancien français". *Revue de Linguistique Romane*. 43: 263-86.
--. 1988. *Le datif en français*. Louvain-Paris. Peeters Herslund. Michael. 1995. "The object relation and the notion of incorporation". L. Sh∅sler et m. Talbot (éds). *Studies in valency*. 1. Odense. Odense university presse. 1-18.
--. 1996. "Partitivité et possession inalienable". *Faits de langues*. 7: 33-42.
--. 2000. "Le participe présent comme co-verbe". *Langue Française*. 127: 86-94.
Hetzron, Robert. 1973. "Conjoining and comitativization in hungarian – a study of rule ordering". *Foundations of Language*. Vol. 10. 4: 493-507.
Heycock, Caroline & Roberto Zamparelli. "Friends and colleagues: plurality and NP-coordination". *Proceedings of Nels 30.*
Higginbotham, James. 1981. "Reciprocal interpretation". *Journal of Linguistic Research*. 1.3: 97-117.
--. 1985. "On semantics". *Linguistic Inquiry*. 16: 547-549.
--. 1995. "Mass and count quantifiers". E. Bach. E. Jelinek. A. Kratzer & B. Partee (éds). *Quantification in natural languages*. Vol.2. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 383-420.
Hjelmslev. Louis. 1935. *La categorie des cas: étude de grammaire generale I*. Copenhague: Munksgaard.
--. 1937. *La catégorie des cas: étude de grammaire generale II*. Copenhague: Munksgaard.
Hoard. James e.. 1979. "On the semantic representation of oblique complements". *Language*. Vol.55. 2: 319-332.
Hoeksema, Jack. 1983. "Plurality and conjunction". Alice G.B. Ter Meulen (éd). *Studies in modeltheoretic semantics*. Grass series. Vol.1. Dordrecht: Foris Publications. Groningen-Amsterdam Studies in Semantics. 63-83.
-- (éd) 1996a. *Partitives. Studies on the syntax and semantics of partitive and related constructions*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
--. 1996b. "Introduction". J. Hoeksema (éd). *Partitives. Studies on the syntax and semantics of partitive and related constructions*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 1-24.
--. 1996c. "Floating quantifiers. Partitives and distributivity". J. Hoeksema (éd). *Partitives. Studies on the syntax and semantics of partitive and related constructions*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 57-106.
Holmsgaard, Mette Larsen. 1997. "L'emploi des prépositions concrètes dans les syntagmes nominaux en français". *Revue Romane*. 32.1: 5-26.
Hoop, Helen de. 2003. "Partitivity". Lisa cHENG & Rint Sybesma (éds). *The second glot international state-of-the-article book. The latest in linguistics*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 179-212.
Hopper, Paul J. & Sandra A. Thomson. 1980. "Transitivity in grammar and discourse". *Language*. 56.2: 251-299.

-- (éd.). 1982. *Studies in transitivity*. New york/London: Academic Press. (syntax and semantics. 15).
Hopper, Paul J. & E. Traugott. 1993. *Grammaticalisation*. Cambridge: Cambridge University Press.
Horno Chéliz. Mª Del Carmen. 2002. *Lo que la Preposición esconde: Estudio sobre la Argumentalidad Preposicional en el Predicado Verbal*. Zaragoza: Prensas Universitarias de Zaragoza.
Hout, Angeliek van. 2000. "Event semantics in the lexicon-syntax interface". Carol tenny et james pustejovsky (éds). *Events as grammatical objects*. Stanford: CSLI Publications. 239-282.
Hudson, Richard A.. 1988. "Coordination and grammatical relations". *Journal of linguistics*. 24: 303-42.
Hulk, Aafke. 1991. "Les pronoms clitiques sujets et la théorie linguistique . D. Kremer (ed). *Actes du XVIIIè Congrès de Linguistique et Philologie Romanes*. Université de Trèves (trier). 1986. Tübingen: Max Niemeyer Verlag. Vol.II. 504-514.
--. 1996. "L'autre *de*: une tête quantificationnelle ?". *Langue Française*. 109: 44-59.
Huot, Hélène. 1981. *Constructions infinitives en français. Le subordonnant de*. Genève: Droz.
Illon, Brendon S.. 1990. "Plural noun phrases and their readings: a reply to Lasersohn". *Linguistics and Philosophy*. 10.1: 1-52.
Jackendoff, Ray. 1987. "The status of thematic roles in linguistic theory". *Linguistic Inquiry*. 18: 369-412.
--. 1990. *Semantics structures*. Cambridge/Massachusetts. The MIT Press.
--. 1991. "Parts and boundaries". *Cognition*. 41: 9-45.
--. 1993. "X-bar semantics". J. Pustejovsky (éd). *Semantics and the lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 15-26.
--.1996. "The proper treatment of measuring out. Telicity. And perhaps even quantification in english". *Natural Language and Linguistic Theory*. 14: 305-354.
--. 2002. *Foundation of language. Brain. Meaning. Grammar. Evolution*. Oxford-New York: Oxford University Press.
Jackiewicz, Agata.. 1996. "L'expression lexicale de la relation d'ingrédience (partie/tout)". *Faits de langue*. 7: 53-62.
Jaeggi, Adolphe. 1956. *Le rôle de la préposition et de la locution prépositive dans les rapports abstraits en français moderne*. Berne: Francke.
Jaeggli, O.. 1982. *Topics in romance syntax*. Dordrecht: Foris.
Jaffré, Jean-Pierre & Jacques David. 1999. "Le nombre: essai d'analyse génétique". *Langue Française*. 124: 7-2.
Jalenques, Pierre. 2001. "Quand la diachronie renvoie a la synchronie: étude des emplois idiomatiques du préfixe *re* en français (renier. Remarquer. Regarder. Etc.). *Recherches Linguistiques de Vincennes*. 30: 39-62.
--. 2002. "Etude sémantique du préfixe *re* en français contemporain: à propos de plusieurs débats actuels en morphologie dérivationelle". *Langue Française*. 133: 74-90.
Jaworska, E.. 1988. "Prepositional phrases as subjects and objects". *Journal of Linguistics*. 22: 355-374.

Jespersen, Otto. 1924. *La philosophie de la grammaire*. Paris : Editions de Minuit. (1971).
Jiménez, Juliá. 1995. *La coordinación en español. Aspectos teóricos y descriptivos*. Universidade de Santiago de Compostela. *Verba*. Anexo 39.
Johanneessen, Janne Bondi. 1996. "Partial agreement and coordination". *Linguistic Inquiry*. 27. 4: 661-76.
--. 1998. *Coordination*. New York/Oxford: Oxford University Press.
Jonasson, Kerstin. 1994. *Le nom propre. Constructions et interpretations*. Gembloux: Editions Duculot.
Jones, Michael A.. 1996. *Foundations on french syntax*. Cambridge: Cambridge University Press.
Junker, Marie-Odile. 1988. "Transitive. Intransitive and reflexive uses of adjectival verbs in french." D. Birdson & j.-p montreuil (éds). *Advances in romance linguistics*. Dordrecht: Foris Publications. 189-199.
--. 1995. *Syntaxe et sémantique des quantificateurs flottants "tous" et "chacun"*. Genève: Droz.
--& Marie-Thérèse Vinet. 199 ?. "*Chaque.* Quantifieur binominal: representation d'un phénomène de variation interdialectale". *Travaux de Linguistique*. 26.
Kastowsky, D.. 1973. "Causatives". *Foundations of Language*. 10: 255-315.
Kay, Paul. "Even". *Linguistics and Philosophy*. 13 (1): 59-112.
Kayne, Richard S.. 1981. "On certain differences between french and english. *Linguistic Inquiry*. 12. 3: 349-371.
--. 1994 (1995). "Coordination". *The antisymmetry of syntax*. Chicago. MIT Press. 57- 68
--. 1999. "Prepositional complementizers as attractors". *Probus*. Vol.11-1.
Keenan, Edward L.. 1976. "Towards a universal definition of *subject*". Ch. Li (éd). *Subject and topic*. New York. Academic Press.
Kemmer, Suzanne. 1993. "Verbal and nominal collectives". *Faits de langues*. 2: 85-95
--. 1994. "Middle voice. Transitivity and the elaboration of events". B. Fox & P. J. Hopper (éds). *Voice: form and function*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 179-230.
Kenneth, Shields. Jr.. 1997. "Linguistic typology and reconstruction: the animacy hierarchy and its implications for the indo-european inflectional number category. *Word*. 48. 3: 367-374.
Kerleroux, Françoise. 1999. "Identification d'un procédé morphologique: la conversion". *Faits de langues*. 14:89-100.
Keyser, Samuel J. & Thomas Roeper. 1984. "On the middle and ergative constructions in english". *Linguistic Inquiry*. 15.3.
--. 1992."Re: The abstract clitic hypothesis". *Linguistic Inquiry*. 23: 89-125.
Kiefer, Ferenc. 1994. "Aspect and syntactic structure". *Syntax and Semantics*. 27: 415-464.
Kilroe, Patricia. 1991. "The grammaticalization of french *à*". W. Pacuglia (éd). *Perspectives on grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 49-61.
Klaiman, Marian H.. 1988. "Affectedness and control: a typology of voic systems". M. Shibatani (éd). *Passive and middle voice*. Amsterdam/Philadelphia:John Benjamins. 25-83.

--. 1991. *Grammatical voice*. Cambrigde: Cambridge University Press.
Kleiber, Georges. 1984. "Dénomination et relations dénominatives". *Langages*. 76: 77-94.
--. 1985. "Du côté de la généricité verbale: les approches quantificationnelles". *Langages*. 79: 61-88.
--. 1989a. "Le générique: un massif?". *Langages*. 94: 73-113.
--. 1989b. "L'opposition massif/comptable et les adjectifs". *Termes massifs et comptables: Colloque International de Linguistique organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz*. Centre d"analyse syntaxique. Paris: Klincksieck. 267-292.
--. 1989c. "Comment traiter le générique". *Travaux de Linguistique*. 19: 145-169.
--. 1990. *La sémantique du prototype. Catégorie et sens lexical*. Paris: PUF. Linguistique nouvelle.
--. 1992. "Ils ont encore augmente les impôts ou sur le *ils* collectif». L. Tasmowski & A. Zribi-Hertz (éds). *Hommages à Nicolas Ruwet*. Paris: Seuil. 327-344.
--. 1994. "Qu'est-ce qui est (in)défini ?". *Faits de langues*. 4: 81-88.
--. 1997. "Massif/ comptable et partie/tout". *Verbum*. 3: 321-337.
--. 1999a. "Anaphore associative et relation partie-tout: condition d'aliénation et principe de congruence ontologique". *Langue Française*. 122 :70-100.
--. 1999b. *Problèmes de sémantique*. Lille : Presses du Septentrion.
--. 2001. "Sur le chemin du comptable au massif". C. Buridant. G. Kleiber & J.C. Pellat (éds). *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux*. Louvain-Paris: Ed. Peeters. 219-234.
--& R. Martin. 1977. "La quantification universelle en français". *Semantikos*. Vol.2. 1: 19-36
--& J. David. 1986. *Déterminants: syntaxe et sémantique. Actes du Colloque de Metz* (6-8 decembre 1984). Paris:Klincksieck.
--& M. Riegel. 1991. "Sens lexical et interprétations référentielles. Un écho à la réponse de D. Kayser". *Linguisticae Investigationes*. Vol. 15: 181-201.
Klipple, Elizabeth. 1997. "Prepositions and variation". A. M. Di Sciullo (éd). *Projections and interface conditions. Essays on modularity*. New York/Oxford: Oxford University Press. 74-108.
Klint, Axel. 1879. *Sur la transitivité du verbe français. Esquisse historique*. Stockholm: A.l. Normans Boktryckeri- Aktiebolag.
König, Ekkehard & Bernd Kortmann. 1991. "On the reanalysis of verbs as prepositions". Gisa Rauh (éd). *Approaches to prepositions*. Tubingen: Gunter Narr Verlag. 109-125.
Koopman, H. & D. Sportiche. 1991. "The position of subjects". *Lingua*. 85: 211-258
Krifka, Manfred. 1989. "Nominal reference. Temporal constitution and quantification in event semantics". R. Bartsch. J. Van Benthem & P. V de Boas (éds). *Semantic and contextual expression*. Dordrecht: Foris Publications. Groningen-Amsterdam Studies in Semantics. Vol. 11: 75-115.
--. 1998. "The origins of telicity". Susan Rothstein (éd). *Events and grammar*. Dordrecht/Boston/London:Kluwer Academic Press. 197-235.

--. 2001. "The mereological approach to aspectual composition". Présenté à perspectives on aspect. University of Utrech. Ots. Dec. 12-14.
--&. F.J. Pelletier. G. Carlson. A. Ter Meulen. G. Chierchia & G. Link. 1995. "Genericity: an introduction". G. Carlson, Francis J. Pelletier (éds). 1995. *The generic book*. Chicago/London: The University of Chicago Press. 1-124.
Kuno, Susumu. 1983. "Reflexivization in english". Liliane Tasmovski & Dominique Willems (éds). *Problems in syntax*. Communication and cognition. Ghent: Plenum Press. 257-293.
Kupferman, Lucien. 1981. "Le mouvement des groupes prépositionnels". *Linguisticae Investigationes*. 5: 39-73.
--. 1991. "L'aspect du groupe nominal et l'extraction en *en*". *Le Français Moderne*. LIX. 2: 113-147.
--. 1996. "Un bien grand mot: *de*. De la préposition au mode de quantification. Présentation". *Langue Française*. 109: 3-8.
--. 1998. "*Des*: pluriel de *du*?". Mireille Bilger, Karel van den Eynde & Françoise Gadet (éds). *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Leuven-Paris: Peeters. Orbis supplementa. 10: 229-238.
--. 1999. "Réflexions sur la partition: les groupes nominaux partitifs et la relativisation". *Langue Française*. 122: 30-51.
--. 2000. "*Avoir* et la prédication seconde". *Langue Française*. 127: 67-85.
International Journal of lexicography. 1994. Vol.7. 2 Special issue: « L'approche pronominale des dictionnaires de valence".
Labelle, Marie. 1992. "Change of state and valency". *Journal of linguistics*. 28: 375-414.
Laca, Brenda & Liliane Tasmowski-de Ryck. 1994. "Référentialité du pluriel indéfini dans les langues romanes". *Faits de langue*. 4: 97-104.
--. 1996. "Indéfini et Quantification". *Recherches Linguistiques de Vincennes*. 25: 107-128.
Laenzlinger, Christopher. 1993. "A syntactic view of romance pronominal sequences". *Probus*. 5: 241-270.
Lagae, Véronique. 1990. "Les caractéristiques aspectuelles de la construction réflexive ergative". *Travaux de Linguistique*. 20: 23-42.
-- 1997. "*En* quantitatif: pronom lié à la fonction objet ou à une position ?". *Travaux de Linguistique*. 35: 103-114.
Lagane, R.. 1967. "Les verbes symétriques: économie morphosyntaxique et différenciation sémantique". *Cahiers de Lexicologie*. 10.1: 21-30.
Laka, I. 1993. "Unergatives that assign ergative. Unergatives that assign accusative". *Mit Working Papers in Linguistics*. 18. Papers on Case & Agreement I. Cambridge/Mass..MIT Press. 149-172.
Lamiroy, Beatrice.1993. "Pourquoi il y a deux passifs". *Langages*. 109: 53-72.
--. 2001. "La préposition en français et en espagnol: une question de grammaticalisation?". *Langages*. 143.
Lancri, Annie. 1993. "Singulier/pluriel: français et anglais". *Faits de langues*. 2: 213-220.
Landman, Fred. 1989. "Groups I". *Linguistics and Philosophy*. 12. 5: 559-605.

--. 1998. "Plurals and maximalization". Susan Rothstein (éd). *Events and grammar*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 237-271.
Lang, Ewald. 1984. *The semantics of coordination*. Amsterdam: John Benjamins.
--. 1991. "A two-level approach to projective prepositions". Raugh (éd). *Approaches to prepositions*. Tübinger: Gunter narr. 127-167.
--& Claudia Maienborn, Catherine Fabricius-Hansen (éds). 2003. *Modifying adjuncts*. Berlin: Mouton de Gruyter.
Langacker, Ronald W.. 1987a. "Nouns and verbs". *Language*. 63: 53-94.
--. 1987b. *Foundations of cognitive grammar vol. I theoretical prerequesites*. Standford University Press.
--. 1991. *Foundations of cognitive grammar vol. I i: descriptive application*. Standford University Press.
--& Pamela Munro. 1975. "Passives and their meaning". *Language*. 51.4: 789-830.
Langendoen, D. Terence. 1978. "The logic of reciprocity". *Linguistic Inquiry*. Vol.9. 2: 177-197.
Lapointe, Steven. Brentari. Diane K. & Patrick M. Farrell. 1998. *Morphology and its relations to phonology and syntax*. Stanford: CSLI Publications.
Lasersohn, Peter. 1989. "On the readings of plural noun phrases". *Linguistic Inquiry*. 20. 1: 130-134.
--. 1990. "Group action and spatio-temporal proximity". *Linguistics and Philosophy*. 13: 179-206.
--. 1998. "Events in the semantics of collectivizing adverbials". Susan Rothstein (éd). *Events and grammar*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 273-292.
Laur, Dany. 1994. "La relation entre le verbe et la préposition dans la sémantique du déplacement". *Langages*. 115: 47-67.
Lazard, Gilbert. 1984. "Actance variations and categories of the object". F. Plank (éd). *Objects. Towards a theory of grammatical relations*. London: Academic Press. 269-292.
--. 1994. *L"actance*. Paris: PUF.
--. 1997. "Ergativity". *Linguistic Typology*. 1/2: 243-268.
--. 1998a. "De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée". André Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 55-84.
--. 1998b. "Définition des actants dans les langues européennes". Jack Feuillet (éd). *Actance et valence dans les langues de l'Europe*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. 11- 146.
--. 1999. "La question de la distinction entre nom et verbe en perspective typologique. *Folia Linguistica*. XXXIII. 3-4: 389-418.
Lebeaux, David. 1983. "A distributional difference between reciprocals and reflexives". *Linguistic Inquiry*. Vol.14. 4: 723-730.
Le Bidois, Georges & Robert Le Bidois. 1967. *Syntaxe du français moderne*. TomeI, II. Paris: Editions Auguste Picard, 1ère éd. 1935.
Leclère, Christian. 1993. "Classes de constructions directes sans passif". *Langages*. 109. 7-31
Leeman, Danièle. 1991. "*Hurler de rage. Rayonner de bonheur*: remarques sur une construction en *de*". *Langue Française*. 91: 80-101.

--. 2000. "Compléments circonstanciels ou appositions?". *Langue Française*.
Leemens, Maarten. 1998. *Lexical perspectives on transitivity and ergativity*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
Le Goffic, Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris: Hachette.
Lehrer, Adrienne. 1970. "verbs and delectable objects". *Lingua*. 25. 3: 227-253.
--. 1997. "Prefixes in english word formation". *Folia Linguistica*. XXIX. 2: 133-148.
Lemarechal, Alain. 1991. "Transitivité et théories linguistiques: modèles transitivistes contre modèles intransitivistes?". *Linx*. 24: 67-94.
--. 1998. "Théories de la transitivité ou théories de la valence: le problème des applicatifs". André Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 203-218.
Le Pesant, Denis. 1994. "Les compléments nominaux du verbe *lire.* Une illustration de la notion de "classe d"objets". *Langages*. 115.
Le Querler, Nicole. 1994. "Equivalence entre indéfinis français *tout*. *Chaque*. *Quelque*. *Certain*". *Faits de langues*. 4: 89-96.
Levin, Beth. 1987. "The middle construction and ergativity". *Lingua*. 71: 17-31.
--. 1993. *English verb classes and alternations*. Chicago: University of Chicago Press.
--& S. Pinker (éds). 1991. *Lexical & conceptual semantics*. Cambridge/Mas.: Blackwell.
--& Malka Rappaport Hovav. 1992. "The lexical semantics of verbs of motion: the perspective from unaccusativity". I. Roca (ed). *Thematic structure: its role in grammar*. Berlin: Mouton de Gruyter. 247-269.
--& Malka Rappaport Hovav. 1996 (1995). *Unaccusativity. At the syntax-lexical semantics interface*. Cambridge/Massachsetts: The MIT Press.
Lichtenberk, Frantisek. 2000. "Reciprocals without reflexives". Zygmunt Frajzyngier & Traci S. Curl (éds). *Reciprocals. Forms and functions*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 31-62.
Lieber, Rochelle & Harald Baayen. 1993. "Verbal prefixes in ductch: a study in lexical conceptual structure". Geert Booij & Jaap van Marle (éds). *Yearbook of morphology 1993*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 51-78.
Lindstromberg, S.. 1997. *Everything you wanted about prepositions*. Amsterdam: John Benjamins.
Link, Godehard. 1983. "The logical analysis of plurals and mass terms: a lattice-theoretical approach". R. Baeuerle & al. (eds). *Meaning. Use and interpretation of language*. Berlin: Mouton de Gruyter. 302-323.
--. 1987. " Generalized quantifiers and plurals". Peter Gärdenfors (éd). *Generalized quantifiers*. Dordrecht/Boston/Lancaster/Tokyo: D.Reidel.151-180.
--. 1998. "Ten years of research on plurals- where do we stand?". Peter Hamm & Erhard Hinrichs. *Plurality and quantification*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 19-54.
Ljunggren, Karl Gustav. 1951. "Towards a definition of the concept of preposition". *Studia Linguistica*. 5: 7-20.
Lyons, Christopher. 1982. "Pronominal voice in french". Nigel Vincent & Martin Harris (éds). *Studies in the romance verb*. London & Canberra: Croom Helm.161-184.

--. 1989. "L'Aspect générique et la voix moyenne". *Travaux de Linguistique*. 19: 171-186.
Löfgren, Gunnel. 1944. *Etude sur les prepositions françaises "od". "atout". "avec" depuis les origines jusqu"au xvieme siecle*. Upssala: Almqvist & Wiksell.
Longobardi, Giuseppe. 1994. "Reference and proper names: a theory of n-movement in syntax and logical form". *Linguistic Inquiry*. 25: 609-665.
--. 2001. "Formal syntax. Diachronic minimalism. And etymology: the history of french chez". *Linguistic Inquiry*. 32: 275-302.
L∅nning, Jan Tore. 1987. "Mass terms and quantification". *Linguistics and Philosophy*. 10: 1-52.
López, Maria Luisa. 1970. *Problemas y métodos en el análisis de preposiciones*. Madrid. Gredos.
Luque Duran, Juan de Dios. 1974. *Las preposiciones*. Madrid: Soc. General Esp. de Libreria. 2 vols.
Manoliu-Manea, M.. 1988. "Pragmatique et sémantique du passif: l'agent et le réflechi roman". *Revue Romane*. 23: 198-210.
Mantchev, K.. 1967. "Hiérarchie sémantique des verbes français contemporains". *Cahiers de Lexicologie*. 10: 31-46.
Marín Arrese, Juana I.. 1999. "Conceptualization of events. Semantic relations between constructions and topology: a catastrophe theoretic study of get and be". *Journal of English Studies*. 1: 97-117.
Marque-Pucheu. 1996. "Les alternances prépositionnelles: des substitutions très contraintes". *Linx*. 34/35: 219-232.
Martin, Robert. 1971. "La categorie de l'anime en grammaire française". *Travaux de Linguistique et de Litterature de Strasbourg*. T.9. 253-265.
--. "Les usages génériques de l'article et la pluralité". Jean David & Georges Kleiber (eds). *Determinants: syntaxe et semantique. Colloque International De Linguistique organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz. Centre d'analyse syntaxique*. Paris: Klincksieck. 187-201.
Maslova, Elena. 2000. "Reciprocals and set construal". Zygmunt Frajzyngier & Traci S. Curl (éds). *Reciprocals. Forms and functions*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 161-178.
Maté, Éva. 1996. "Problèmes de correspondances entre les verbes réversibles en français et leurs équivalents hongrois". *Revue D'études Françaises*. 1: 65- 92.
Mateu, Jaume Fontanals. 1999. "Locative and locatum verbs reviseted. Evidence from romance". Yves d'Hulst. Johan Rooryck & Jan Schroten (éds). *Romance languages and linguistic theory 1999*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 223-244.
--. 2001. "Preverbs in complex denominal verbs: lexical adjuncts or core predicates ?". *Catwpl.* 9: 37-51.
Mateus, Maria Helena Mira. Ana Maria Brito. Inês Duarte & Isabel Hub Faria. 1989. *Gramática da língua portuguesa*. (2`eme éd. Revue et augmentée). Lisboa. Editorial Caminho.
Matthews, P.h.. 1991. *Morphology: an introduction to theory of word structure*. Cambridge: Cambridge University Press (1ère éd. 1974).

Meillet, Antoine. 1936. *Linguistique historique et linguistique générale*. Tome II. Paris: Klincksieck.
--. 1937. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. [1ere ed. 1907 ?]. Paris: Hachette.
Meira, Américo. 1985. *Contribuição para o estudo dos verbos com complementos nominais preposicionados*. Dissertação de mestrado. Lisboa: Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa.
Mc Nally, Louise. 1993. "Comitative coordination: a case study in group formation". *Natural Language and Linguistic Theory*. Vol.11: 347-379.
--. 1998. "Stativity and theticity". Susan Rothstein (éd). *Events and grammar*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 293-307.
Meier, Harri. 1948. "Sobre as origens do acusativo preposicional nas línguas românicas". *Ensaios de filologia românica*. Lisboa. Ed. Da revista de portugal. 115-64.
Meisel, Jürgen Michael. 1973. "Prepositions in object and adverbial constructions". *Lingua*. 31: 213-36.
Mel'cuk, Igor. 1988. *Dependency syntax: theory and practice*. Albany: State New York University Press.
--. 1994. *Cours de morphologie generale*. Vol. 2. Les Presses de L'Université de Montréal/CNRS Editions.
--(dir.). 1984. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-semantiques* I.. Montreal: Les Presses de L'Université de Montréal.
Melis, Ludo. 1987. "Formulation. Groupes de formulations et dispositifs". T*ravaux de Linguistique*. 14/15: 263-272.
--. 1990a. "Les tours pronominaux en français moderne: diathèse récessive ou couplage des marques pronominales. P. Koch & Th. Krefeld. (éds). *Connexiones romanicae. Dependz and valenz in romanischen sprachen*. Tubingen: Niemeyer. 309-327.
--. 1990b. *La voie pronominale. La systematique des tours pronominaux en français moderne*. Paris-Louvain: Duculot.
--. 1990c. "Pronominal verbs in old and modern french. Or how prototypes can be restructured on the basis of permanent meaning effects". *Belgian Journal Of Linguistics*. 5: 87-108.
--. 1992. "Une représentation quasi-unitaire des tours pronominaux du français dans le cadre de l'approche pronominale". *International journal of lexicography*. 95-96: 131-143.
--.1994. "Paradigmes de la valence verbale et réalisations nominales et pronominales". *International Journal of Lexicography*. 7.2:142-157.
--. 1996. "Las construcciones pronominales del verbo en francés y en español: una comparación entre sistemas lingüísticos cercanos". Josse de Kock. *Gramática española. Enseñanza e investigación. I. Apuntes metodológicos*. 4. Lingüística contrastiva. Salamanca: Ediciones de la Universidad Salamanca. 159-206.
--. 2001. "Les compléments nominaux des verbes de mouvement intransitifs et la constellation de l'objet". Claude Buridant. Georges kleiber. & J.C. Pellat (éds). *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux*. Louvain-Paris: Editions Peeters. 243-258.

--& Tasmowski. L.. Verluyten. P. & D. Willems. 1985. *Les constructions de la phrase française*. Gand: Communication and Cognition.
--& Carmen Eggermont. 1994. "L'approche pronominale de la valence". *International Journal of Lexicography*. 7.2: 79-89.
Mendes, Maria Amália Pereira. 2001. *Propriedades sintácticas e semânticas de predicados verbais com pluralidade de sentidos: o caso dos verbos psicológicos*. Dissertação de doutoramento em linguística portuguesa descritiva. Apresentada à Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa.
Meyer-Lubke, Wilhem. 1890. *Grammatik der romanischen sparachen. 4 vols.[vol.i lautlere. Vol.ii formenlehre. Vol.iii syntax. Vol.iv* register]. Trad. de E. Rabiet (vol.I). A et g. Doutrepont (vol.II-III)id.et a. Counson (Vol.IV). (1890-1906). Grammaire des langues romanes. Paris: Welter.
Meulen, A. Ter (éd). 1983. *Studies in model-theoretic semantics*. Grass 1. Dordrecht: Foris.
Michaux, Christine. 1990. *Le pluriel dans la langue française: presentation des données*. Universite de liege. Rapport interne.
--. 1992. "The collectives in french: a linguistic investigation". *Linguisticae Investigationes*. XVI. 1: 99-124.
Miguel, Elena de & Marina Fernández Lagunilla. 2000. "El operador aspectual *se*". *Revista Española de Lingüística*. 30. 1: 13-43.
Milner, Jean-claude. 1978. *De la syntaxe a l'interprétation*. Paris: Le Seuil.
--. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris. Ed. du Seuil.
Mithun, Marianne. 1988. "The grammaticization of coordination". John Haiman & Sandra A. Thompson (éds). *Clause combining in grammar and discourse*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins. 331-359.
Moens, Marc. 1987. *Tense. Aspect and temporal reference*. Edimburgo. Phd dissertation
--& Mark Steedman. 1988. "Temporal ontology and temporal reference". *Computational Linguistics*. 14. 2: 15-28.
Moignet, Gerard. 1960. "La suppléance du verbe en français". *Le Français Moderne*. T.28. 1 et 2. 13-24 et 107-124.
--. 1973. *Grammaire de l'ancien français. Morphologie– Syntaxe*. Paris: Klincksieck.
--. 1974. "Sur la *transitivité indirecte* en français". *Travaux de Linguistique et de Litterature*. 12. 1: 281-99.
--. 1981. *Systématique de la langue française*. Paris: Klincksieck.
Molina-Redondo, Andrés de. 1990. *Usos de se.* Madrid: Sociedad Géneral Española de Librería S.A.. [1ère éd. 1974].
Moltmann, Friederike. 1992. "Reciprocal and same/different: towards a semantic analysis". *Linguistics and Philosophy*. 15 (4): 411-462.
--. 1997. *Parts and wholes in semantics*. Oxford: Oxford University Press.
Moreira, Benjamin. 2001. "Para uma caracterização unitária de cada". *Actas do XVI Encontro Nacional da Associação Portuguesa de Linguistica*. Lisboa: APL. 2001: 377-386.
Morimoto, Yuko. 1998. *El aspecto léxico: delimitación*. Madrid: Arco Libros. (cuadernos de lengua española).

Morin, Y. Ch.. 1984. "De quelques lacunes dans la distribution des clitiques refléchis-réciproques en français. *Le Français Moderne*. 52: 61-61.
Morley, D.. 1983. "Agentivity. A componential functional approach". *Lingua* 60: 177-182.
Mourelatos, Alexander P. D.. 1981. "Events. Processes. And states". *Syntax and semantics*. Vol.14. Tense and aspect: 191-212.
Muller, Claude. 1991. *La négation en français*. Geneve: Librairie Droz.
--. 1996. *La subordination en français*. Paris: Armand Colin.
Müller, Anna. 2001. "A Semântica da genericidade no português: a genericidade e a denotação do nome comum". *Actas do XVI Encontro Nacional da Associação Portuguesa de Linguistica*. Lisboa: APL. 715-724.
Müller, Henrik HØeg. 2000. "Los adjuntos como componentes del sistema nominal". *Revue Romane*. 35.1: 33-56.
Munn, Alan & Cristina Schmitt. 2001. "Bare nominals and the morpho-syntax of number". D. Cresti. T. Satterfield & C. Tortora (eds). *Current Issues in Romance Linguistics: Selected Papers from the XXIXth Linguistic Symposium on Romance Languages (lsrl*). Ann arbor. April 1999. Amsterdam: John Benjamins. 217-231.
Nicolas, David. 2002. *La distinction entre noms massifs et noms comptables. Aspects linguistiques et conceptuels*. Louvain-Paris: Editions Peeters.
--. A paraitre. "La catégorisation des noms comuns: massifs et comptables". J. François & F. Cordier (éds). *Catégorisation et langage*. Paris: Hermes.
Noailly, Michèle (éd). 1995. *Nom propre et nominalisation*. Paris: Klincksieck.
--. 1997. "Les traces de l'actant objet dans l'emploi absolu". *Travaux de Linguistique*. 35: 39-47.
Nyrop, K.R.. 1924-39. *Grammaire historique de la langue française*. Tome VI Syntaxe. Particules et verbes. Copenhague: Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
Oliveira, Fátima. 1991. "Alguns aspectos do aspecto". *Actas do VII Encontro da Associação Portuguesa de Linguística*. Lisboa. 288-303.
--. 1996. "Algumas peculiaridades do aspecto em português". Inês duarte & Isabel leiria (éds). *Actas do Congresso Internacional sobre o Português*. Vol.II. Lisboa: Ed. Colibri/APL. 151-190.
Otman, Gabriel. 1996. "Le traitement automatique de la relation partie-tout en terminologie". *Faits de langues*. 7: 43-52.
Palmer, F.R.. 1994. *Grammatical roles and relations*. Cambridge: Cambridge University Press.
Parsons, Terence. 1970. "An analysis of mass terms and amount terms". *Foundations of Language*. 6: 362-388.
--. 1990. *Events in the semantics of english: a study in subatomic semantics*. Cambridge/Massachusetts: The MIT Press.
--. 1995. "Thematic relations and arguments". *Linguistic Inquiry*. 26.4: 635-662.
Partee, Barbara. 1984. "Compositionality". F. Landman & F. Veltman (éds). *Varieties of formal semantics*. Dordrecht: Foris Publications.

--. 1995. "Quantificational structures and compositionality".E. Bach. E. Jelinek. A. Kratzer & B. Partee (éds). *Quantification in Natural Languages*. Vol.2. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 541-602.
Payne, Thomas E.. 1997. *Describing morphosyntax*. Cambridge. Cambridge University Press.
Pelletier, Francis J. (éd). 1979. *Mass terms: some philosophical problems*. Dordrecht: D. Reidel Publishing (sll6).
Pereira, Rui Abel. 2002. "Propriedades dos prefixos a(d)-. En- e es- na formação de verbos em português". *Actas do Xvii Encontro Nacional da Associação Portuguesa de Linguística*. Lisboa: APL. 2002: 367-376.
Peres, João Andrade. 1998. "Issues on distributive and collective readings". Fritz Hamm & Erhard Hinrichs (éds). *Plurality and quantification*. Dordrecht/Boston/London: Kuwer Academic Publishers. 339-365.
--& António Horta Branco. 1990. "O todo e as suas partes como objectos de referência". *Actas do V Encontro da Associação Portuguesa de Linguística*. Faculdade de letras. Universidade de Lisboa. 9-11 de outubro de 1989. Lisboa. 187-199.
--& Telmo Móia. 1995. *Areas críticas da língua portuguesa*. Lisboa. Caminho.
Picoche, Jacqueline. 1986. *Structures semantiques du lexique français*. Paris: Nathan.
Pinchon, Jacqueline. 1986. *Morphosyntaxe du français. Etude de cas*. Paris: Hachette.
Piot, M. 1988. "Coordination-subordination: une définition générale". *Langue Française*. 77: 5-18.
Plank, F.(éds). 1984. *Objects. Towards a theory of grammatical relations*. London: Academic Press.
Posner, Rebecca. 1996. *The romance languages*. Cambridge: Cambridge University Press.
--& J. N. Green. 1980. *Trends in romance linguistics and philology*. Vols I. II. Berlin: Mouton de Gruyter.
Pottier, Bernard. 1951. "Le probleme sémantique des prépositions et préfixes latins". *Bulletin de la Societé Linguistique de Paris*. 47: 134.
--. 1961. "Sur le système des prépositions". *Le Français Moderne*. 1:1-6.
--. 1962. *Systématique des éléments de relation; étude de morphosyntaxe structurale romane*. Paris: Klincksieck.
--. 1968. "L'emploi de la preposition *a* devant l'objet en espagnol". *Bulletin de la Societé Linguistique de Paris*. 68: 83-95.
--. 1978. "Les voix du français. Sémantique et syntaxe". *Cahiers de Lexicologie*. 33.2: 3-39.
--. 1993. *Sémantique générale*. Paris: PUF.
Pou, Montserrat Pascual. 2001. "A syntactic analysis of instrumental prepositions phrases". *Catwpl*. 9: 53-68.
Progovac, Ljiljana. 2003. "Structure of coordination". Lisa Cheng & Rint Sybesma (éds). *The second glot international state-of-the-article book. The latest in linguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter. 241-287.

Pustejovsky, James. 1988. "The Geometry Of Events". C. Tenny (éd). *Studies In Generative Approaches To Aspect. Lexicon Project Working Papers*. Nº24. Cambridge/Massachusetts. MIT Working Papers In Linguistics. 19-40.
--. 1991. "The syntax of event structure". *Cognition*. 41: 47-81.
--. 1993. "Type coercion and lexical selection". J. Pustejovsky (éd). *Semantics and the lexicon*. Dordrecht. Kluwer Academic Publishers. 73-96.
--(éd). 1993. *Semantics and the lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Press.
--. 1995. *The generative lexicon*. Cambridge/Massachusetts: The MIT Press.
--. 2000. "Events and the semantics of opposition". C. Tenny & J. Pustejovsky (éds). *Events as grammatical objects*. Stanford: CSLI Publications. 445-482.
--& Branimir Boguraev (éds). 1996. *Lexical semantics: the problem of polysemy*. Oxford: Oxford University Press.
--& Branimir Boguraev. 1996. "Introduction: lexical semantics in context". J. Pustejovksy & B. Boguraev (éds). *Lexical semantics: the problem of polysemy*. Oxford: Oxford University Press. 1-14.
--& Pierrette Bouillon. 1996. "Aspectual coercion and logical polysemy". J. Pustejovksy & B. Boguraev (éds). *Lexical semantics: the problem of polysemy*. Oxford: Oxford University Press. 133-162.
Quine, W. V. O. 1999. *Le mot et la chose*. Trad. Française de Joseph Dopp et Paul Gochet. Paris: Flammarion.
Radford, Andrew. 1978. "Agentive causatives in romance: accessibility versus passivation". *Journal of Linguistics*. 14: 35-58.
Rafel, Joan. 2000. "From complementizer to preposition: evidence from romance". *Probus*. 12-1: 67-91.
Ramchand, Gillian. 1997. *Aspect and predication: the semantics of argument structure*. Oxford: Oxford University Press.
Rapoport, T.R. 1993. "Verbs in depictives and resultatives". J. Pustejovsky(éd). *Semantics and the lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 163-184.
--. 1999. "Structure. Aspect and the predicate". *Language.* Vol. 75: 653- 677.
Rappaport, Malka & al.. 1993. "Levels of lexical representation". J. Pustejovsky (éd). *Semantics and the lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers. 37-54.
Rappaport, Malka & Beth Levin. 1988. "What to do with theta roles". *Syntax and semantics*. Wendy Wilkins (éd). "Thematic roles". 21: 7-36. Academic Press.
--. 2001. "An event structure account of english resultatives". *Language*. 77: 766-797
Rauh, Gisa. 1991. "Prepositional forms in the lexicon: problems and suggestions". Gisa rauh (éd). *Approaches to prepositions*. Tubingen: Gunter Narr Verlag. 169-223.
-- (éd). 1991. *Approaches to prepositions*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
--. 1994. "Prepositions et roles: points de vue syntaxique e semantique". *Langages*. 113: 45-78.
Rebuschi, Georges. 1994. "Skolematisation et [non]-specificite". *Faits de langues*. 4: 121-128.
Renaud, Aline bazenga. 1996. *L"approche pronominale et la syntaxe du français. Valence verbale et propositions de traitement du paradigme p0*. Trabalho de síntese. Apresentado à

universidade da madeira. Destinado à prestação de provas de aptidão pedagógica e capacidade científica.
Renzi, Lorenzo & G. Salvi (éds). 1988-91. *Grande grammatica italiana di conzultazione*. Vol. I. Vol. II. Bologna: Il Mulino.
Riegel, Martin. 1991. "Transitivité et conditionnements cognitifs: la relation partie-tout et la complementation verbale". *Linx*. 24: 133-146.
--& Pellat. J-Ch.. & R. Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
Rigau, Gemma. 1990. "Preposiciones que afectan la interpretacion del predicado en las lenguas romanicas". *Actas do V Encontro da Associação Portuguesa de Linguistica.* Faculdade de Letras. Universidade de Lisboa. 9-11 de Outubro De 1989. 305-320.
Rio-Torto, Graça Maria. 1994. "Formação de verbos em português: parassíntese. Circunfixação e/ou derivação?". *Actas do ix encontro nacional da associação portuguesa de linguística*. Lisboa. Edições Colibri. 351-362.
--. 1998. "Padrões de formação de verbos em português". *Revista portuguesa de filologia*. XXII. 293-327.
Ritter, Elizabeth & Sara Thomas Rosen. 2000. "Event structure and ergativity". J. Pustejovsky & C. Tenny (éds). *Events as grammatical objects*. Standford: CSLI Publications. 187-238.
Roberts, Craige. 1991. "Distributivity and Reciprocal Distributivity". *Proceedings from semantics and linguistic theory I. Cornell Working Papers in Linguistics*. 10. S. Moore & Z. Wyner (éds). New York/ Ithaca: Cornell University.
Roegiest, Eugeen. 1977. "Vers une classification des compléments prépositionnels du verbe en espagnol moderne (avec réferences à la langue française)". *Travaux de Linguistique*. 5: 11-34.
--. 1996. "El régimen directo preposicional del rumano y del portugués en contraste con el español". Josse de kock. *Gramática española. Enseñanza e investigación. I. Apuntes metodológicos. 4. Lingüística contrastiva*. Salamanca: Ediciones de la Universidad Salamanca. 63-96.
Roeper, P.. 1983. "Semantics for mass terms with quantifiers". *Noûs*. 17: 251-265.
Roeper, Thomas. 1988. "Aspect and Compounds: Syntactically Constrained Semantics". C. Tenny (éd). *Studies in generative approaches to aspect*. Lexicon project working papers. Nº 24. Cambridge/Massachusetts: MIT Working Papers In Linguistics. 59-72.
Rohlfs, Gerhard. 1971. "Autour de l'accusatif prépositionnel dans les langues romanes". *Revue de Linguistique Romane*. 35. 312-34.
Rosen, Sara Thomas. 1996. "events and verb classification". *Linguistics*. 34: 191-223.
--. 2003. "The syntactic representation of linguistic events". Lisa Cheng & Rint Sybesma (éds). *The seconf glot international state-of-the-article book. The latest in linguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter. 323-366.
Rothemberg, Mira. 1970. "Essai de définition formelle du substantif objet direct. *Etudes de Linguistique Appliquée*. 6: 97-102.
--. 1974. *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*. Den Haag: Mouton.

Rothstein, Susan. 1998. *Events and grammar*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press.
Rouget, Christine. 1988. "Le quantifieur quantifié: vers une sémantique primitive du comptage en français. *Recherches Sur Le Français Parlé*. 8: 105-117.
--. 1993. "La lexicalisation des pronoms dans le cadre de l'approche pronominale". *Travaux de Linguistique*. 26: 71-88.
--& Laurence Salze. 1985. "*C'est…qui. C'est…que:* le jeu des quatre familles". *Recherches Sur Le Français Parlé*. 7: 117-139.
Roulet, E.. 1969. *Syntaxe de la proposition nucléaire en français parlé. Etude tagmemique et transformationnelle*. Bruxelles: Aimav.
Rousseau, André (éd). 1995. *Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'étude de la préverbation*. Paris: Université Charles-De-Gaule. Lille III. Presses Universitaires Septentrion.
--(pres). 1998. *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion.
--. 1998. "La double transitivité existe-t-elle? Réflexions sur la nature de la transitivité". André Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 85-112.
Rubio, Lisardo. 1966. *Introducción a la sintaxis estructural del latin. 1. Casos y preposiciones*. Barcelona: Ariel.
Ruwet, Nicolas.1972. *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris: Le Seuil.
--. 1982. *Grammaire des insultes et autres études*. Paris: Le Seuil.
Ryckman, T. & M. Gottfried. 1981. "Some informational properties of prepositions". *Linguisticae Investigationes*. 5: 169-214.
Sadock, Jerry M. & Etsuyo Yuasa. 2002. "Pseudo-subordination: a mismatch between syntax and semantics". *Journal of Linguistics*. 38: 87-111.
Sag, I., G. Gazdar., T. Wasow., S. Weisler. 1985. "Coordination and how to distinguish categories". *Natural Language and Linguistic Theory*. 3: 117-171.
Salles, Mathilde. 2000. "La transitivité de la relation lexicale partie-tout". *Le Français Moderne*. LXVIII. 2: 171-190.
Salkoff, Morris. 1983. "Bees are swarming in the garden". *Language*. Vol.59. 2: 288-346.
Sandfeld, Kr.. *Syntaxe du français contemporain*. T.I. 1928. *Les pronoms*. Paris: Champion. T.II. 1936. *Les propositions subordonnées*. Paris: E. Droz. T.III. 1943. *L'infinitif*. Paris: E. Droz.
Santenson, Carl Gustaf.1921. *La particule cum comme préposition des langues romanes*. Paris: Librairie Ancienne Honoré Champion.
Santos, Diana. 1991. "Sobre a classificação aspectual dos verbos portugueses". *Actas do VII Encontro da Associação Portuguesa de Linguística*. Lisboa. 389-401.
Sanz, Montserrat. 1999. "Aktionsart and transitive phrases". Esthela Trevino & José Lema (éds). *Semantics issues in romance syntax*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins. 247-261.
Scalise, Sergio. 1988. "Inflection and derivation". *Linguistics*. 26: 561-581.
--. 1994. *Le strutture del linguaggio. Morfologia*. Bologna: Il Mulino.

Scha, R.. 1984. “Distributive. Collective and cumulative quantification”. J. Groenendijk & al. (éds). *Truth. Interpretation and information*. Grass 2. Dordrecht. Foris. 131-158.
Schachter, P.. 1977. “Constraints on coordination”. *Language*. 53. 1: 19-31.
Schibatani, Masayoshi (éd). 1976. “The grammar of causative constructions”. *Syntax and semantics*. 6. New york. Academic Press.
--. 1985. “Passives and related constructions: a prototype analysis”. *Language*. 61. 4: 821-848.
--(éd). 1988. *Passive and middle voice*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
Schlesinger, I.M.. 1989. “Instruments as agents: on the nature of semantic relations”. *Journal of Linguistics*. 25.1: 189-210.
Schwarzschild, Roger. 1992. “Types of plural individuals”. *Linguistics and Philosophy*. 15.6: 641-675.
--. 1994. “Plurals. Presuppositions and the sources of distributivity”. *Natural Language Semantics*. 2: 201-248.
--. 1996. *Pluralities*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press.
--. 2002. “The grammar of measurement”. A paraître in Brendan Jackon (éd). *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory XII*. Ithaca: CLC Publications. Department of linguistics. Cornell University.
Schwartz, Linda. 1998. “Conditions for verb-coded coordinations”. Hammond M.. Moravcsik E. (éds). *Studies in syntactic typology*. Amesterdam: John Benjamins. 53-73
Schein. Barry. 1993. *Plurals and events*. Cambridge/Mass./London: The MIT Press.
--. 1999. “Events and the semantic content of thematic relations”. Gerhard Preyer & Georg Peter (éds) *logical form. Language & semantic content: on contemporany developments in the philosophy of language & linguistics* in press.
--. 2001. “Adverbial. Descriptive reciprocals”. Rachel Hastings. Brendan Jackson & Zsofia Zvolensky (éds). *Proceedings of Semantics and Linguistic Theory XI*. Ithaca: CLC Publications. Department of Linguistics. Cornell University.
Schepping, Marie-T. 1991. “the lexical meaning of the french preposition contre”. Gisa Rauh (éd). *Approaches to prepositions*. Tubingen: Gunter Narr Verlag. 225-252.
Sechehaye, A.. 1926. *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris: Champion.
Serbat, Guy. 1981. *Cas et fonctions*. Paris: P.U.F.
--. 1993. “Guillaume et le système du nombre”. *Faits de langues*. 2: 71-77.
--. 1998. “Préfixe et transitivation en latin”. André Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 219-232.
Shen, Y.. 1988. “Verbes causatifs et verbes non-causatifs”. *Hommage à Bernard Pottier*. II. Paris: Kliencksieck. 731-747.
Shibatani, Masayoshi. 1976.” The grammar of causatives constructions”. *Syntax and semantics*. Vol.6. New York: Academic Press.
--. 1985. “Passives and related constructions: a prototype analysis”. *Language*. Vol.61.4: 821-848.
Shopen, Timothy (éd). 1985. *Language typology and syntactic description. Vol.1&3 Clause structure*. Cambridge: Cambridge University Press.

Shösler, Lene (éd). 2001. *La valence. Perspectives romanes et diachroniques*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag. (zfsl beihefte. 30).
--& Mary Talbot (éds). 1995. *Studies in valency i*. Odense: Odense University Press. Rask supplement vol.1.
--& Sabine Kirchmeier-Andersen (éds). 1997. *Studies in valency ii. The pronominal approach applied to danish*. Odense. Odense university press. Rask supplement vol. 5
Siewierska, A.. 1984. *The passive. A comparative linguistic analysis*. London: Croom Helm.
Simons, P. 1987. *Parts: a study in ontology*. Oxford: Oxford University Press.
Skarup, Povl.. 1975. "Les premieres zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position". *Revue Romane.* 6. N° special. (coll. Etudes romanes). Copenhague.
--. 1994. "La place de *de* en français contemporain devant ou dans le syntagme nominal?". *Revue Romane*.29.2: 195-211.
Smith, Barry. 1996. "Mereotopology: a theory of parts and boundaries". *Data and knowledge engineering*. 20: 287-303.
Smith, C. S.. 1991. *The parameter of aspect*. Dordrecht: Kluwer Academic Press.
Solé, Lluïsa & al. 2000. *Configuración morfológica y estructura argumental: léxico y diccionario*. Serviço Editorial Argitalpen Zerbizua.
Solias Arís, Mª Teresa. 1998. *Coordinación Sintáctica*. Valladolid: Universidad De Valladolid.
Sörés, Anna. 1995. "Rapports génétiques et typologiques dans l'étude synchronique des langues romanes". *Revue Romane*. 30.1: 41-80.
Spang-Hanssen, Ebbe. 1963. *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague: Gad.
--. 1993. "De la structure des syntagmes à celles de l'espace. Essai sur les progrès réalisés dans l'étude des prépositions depuis une trentaine d'années". *Langages*. 110: 12-26.
Spencer, Andrew. 1991. *Morphological theory*. Oxford: Basil Blackwell .
--& M. Zaretskaya. 1998. "Verb prefixation in russian as lexical subordination". *Linguistics*. 36. 1-39.
Sproat, Williams. 1992. *Morphology and computation*. MIT Press.
Stage, Lilian. 1997. "La transposition des actants dans le syntagme nominal. Étude sur la nominalisation nucléaire et l'emploi des prépositions". *Revue Romane*. 32.1: 51-86
Stassen, Leon. 1997. *Intransitive predication*. Oxford: Clarendon Press.
--. 2000. "*And*-languages and *with*-languages". *Linguistic Typology*. 4: 1-54
Stéfanini, Jean. 1962. *La voie pronominale en ancien et en moyen français*. Aix-en-Provence: Ophrys.
--. 1971. "A propos des verbes pronominaux". *Langue Française*. 11: 110-125.
Stöcklin. Jürg. 1971. "Problemes de prepositions". *Vox Romanica*. 30. 89-97.
Stroik, Thomas. 1995. " On Middle Formation: A Reply to Zribi-Hertz". *Linguistic Inquiry*. Vol.26. Nº1. 165-171.
--. 1999. "Middles And Reflexivity". *Linguistic Inquiry*. Vol.30. Nº1. 119-131.

Swart, Henriette de. 1990. "Généricité. Specificité et Quantification". *Equivalences*. T.17. 69-93.
--. 1991. *Adverbs of quantification: a generalized quantifier approach*. Groningen. Grodil
Talmy, Leonard. 1976. "Semantic causative types". M. Shibatini (éd). The grammar of causatives constructions. *Syntax and semantics*. Vol.6. New York: Academic Press. 43-116.
--. 1978. "Relations between subordination and coordination". Joseph H. Greenberg (éd). *Universals and human language*. Vol.4 syntax. 487-513.
--. 1985. "Lexicalization patterns: semantic structure in lexical forms". T. Shopen (éd). *Language typology and description 3: grammatical categories and the lexicon*. Cambridge. Cambridge University Press.
--. 1988. "Force dynamics in language and cognition". *Cognitive Science*. 12: 49-100.
Tamba, Irène. 1994. "Un puzzle sémantique: le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout". *Le gré des langues*. 7: 64-85.
Tasmowski-de Ryck, Liliane & Hildegard Van Oevelen. 1987. "Le causatif pronominal". *Revue Romane*. 22-2: 40-58.
Tedeschi, Philip J. & Annie Zaenen (éd). Tense and aspect. *Syntax and semantics*. Vol. 14. New York: Academic Press.
Tenny, Carol (éd). 1988. *Studies In Generative Approaches To Aspect*. Lexiconproject Working Papers. Nº24. Cambridge/Massachusetts: MIT Working Papers In Linguistics.
--. 1988. "The Aspectual Interface Hypothesis: The Connection Between Syntax And Semantics". C. Tenny (éd). *Studies in generative approaches to aspect*. Lexicon Project Working Papers. Nº24. Cambridge/Massachusetts. MIT Working Papers in Linguistics. 1-18.
--. 1994. *Aspectual roles and the syntax-semantics interface*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers.
--& James Pustejovsky. 2000. "A history of events in linguistic theory". C. Tenny & J. Pustejovsky (éds). *Events as grammatical objects*. Stanford: CSLI Publications. 3-37.
--& James Pustejovsky. 2000. *Events as grammatical objects*. Stanford: CSLI Publications
Tesnière, Lucien. 1959. *Elements de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.
Togeby, Knud. (1982-1985). *Grammaire française*. Copenhague: Akademik Forlag. 5 vols.
--. 1965a. *Structure immanente de la langue française*. Paris: Larousse.
--. 1965b. "Grammaire. Lexicologie et semantique. *Cahiers de Lexicologie*. I. 3-7.
--. 1962. "La construction des verbes français". *Studia Neophilologica*. 34. 1: 34-56.
--. 1978. "Prépositions latines et prépositions romanes". *Revue Romane*. Numéro special. 15 (1969. Lingua e stile. 4) 103-111.
Tortosa, Christina. 2002. "Romance enclisis. Prepositions and aspect". *Natural language & linguistic theory*. Vol.20.4:725-758.
Touratier, Christian. "Valence verbale et intransitivation". G. Matore (ed). *Etudes de Linguistique Générale et Linguistique Latine offertes à Guy Serbat*. Paris. 405-416
Traugott, E. & B. Heine (éds). 1991. *Approaches to grammaticalisation*. Amsterdam: John Benjamins.

Travis, Lisa. 2000. "Event structure in syntax". C. Tenny & J. Pustejovsky (éds). *Events as grammatical objects*. Stanford: CSLI Publications. 145-185.
TLF = Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du xixe et du xxe siecle (1789-1960) 16 volumes. Sous la direction de P. Imbs. Paris: Editions du CNRS (t. 1-10). Gallimard: (t. 11-16). 1971-1994.
Treviño, Esthela & Jose Lema (éds). 1999. *Semantics issues in romance syntax*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
Trullemans, Ulla. 1973. "Sur le complément d'objet direct prépositionnel en portugais contemporain". *Revue Romane*. 8: 314-27.
Tsunoda, Tsunoda. 1981. "Split case-marking patterns in verb-types and tense/aspect/mood". *Linguistics*. 19: 389-438.
--. 1985. "Remarks on transitivity". *Journal of Linguistics*. 21: 385-396.
Valli, André. 2001. "Déterminant zéro en français et en espagnol: divergences et similitudes". Ms. Conférence presentée au Centre de Linguistique de l'Université de Lisbonne.
Van Belle, Greet. 1988. "Le fonctionnement discursif de (*se).lui-meme*". *Travaux de Linguistique*. 16: 87-110.
Vandeloise, Claude. 1988. "Les usages statiques de la préposition *à*". *Cahiers de Lexicologie*. LIII. 2: 119-148.
--. 1993. "Les analyses de la préposition *dans*: faits linguistiques et effets méthodologiques". *Lexique*. Les prépositions. Methodes d'analyses. 11: 15-40.
--. 1996. "La méronomie. L'inclusion topologique et la préposition *dans*". *Faits de langues*. 7: 81-90.
Van de Velde, Danièle. 1998. "*Aimer*. Verbe intransitif". André Rousseau (prés). *La transitivité*. Presses Universitaires du Septentrion. 441-470.
Van peteghem. Marleen. 1997. "Sur un indéfini marginal: *même* exprimant l'identité". *Langue Française*. 116: 61-80.
Van Valin, Robert D. Jr. 1990. "Semantic parameters of split intransitivity". *Language*. Vol.66.2: 221-260.
Varela, Soledad & Josefa Martín García. 1999. "La prefijación". Ignacio Bosque & Violeta Demonte (dirs). *Gramática descritiva del español*. Madrid: Espasa-Calpe. Cap. 77.
Vassant, A.. 1980. "Lexique. Sémantique et grammaire dans la voix verbale en français". *Travaux de Linguistique et de Littérature*. 18: 143-163.
Vassilieva. Masha & Richard K Larson. 2002. "The semantics of plural pronoun construction". Suny- stony brook.
Velten, H.V.. 1962. "On the functions of french *de* and *à*". *Lingua*. 11: 449-52.
Vendler, Zeno. 1967. "Verbs and times". *Linguistics in Philosophy*. Ithaca/New York: Cornell University Press. 97-121.
Vendryès, Jean. 1968 (1923). *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*. Paris:Albin Michel.
--. 1948. "Une catégorie verbale: le mode de participation du sujet". *Bulletin de la Societé Linguistique de Paris*. 44: 1-20
Verkuyl, HenkJ.. 1972. *On the compositional nature of the aspects*. Dordrecht: Reidel.

-- 1989."Aspectual classes and aspectual composition". *Linguistics and Philosophy*. 12: 39-94.
--. 1993. *A theory of aspectuality*. Cambridge: Cambridge University Press.
--. 1998. "Some issues in the analyses of multiple quantification with plural NPs". Fritz Hamm & Erhard Hinrichs (éds). *Plurality and quantification*. Dordrecht/Boston/London: Kuwer Academic Publishers. 283-319.
--. 1999. *Aspectual issues. Studies on time and quantity*. Standford: CSLI Publications.
Vet, C.. 1985. "Passive. Reflexive and causative predicative formation in french". A M. Bolkenstein, C. De Groot & C. Mackenzie (éds). *Predicates and terms in functional grammar*. Dordrecht: Foris Publications. 49- 69.
Vetulani, Grazyna Malgorzata. 1991. "Le champ de la quantification en français". Poznan: Uniwersytet Im. Adama Mickiewicza *Seria filologica Francuska*. Nr. 17.
--. 1994. "Constructions à Vsup + Npred et l'aspect. Etude confrontative: français-polonais". Dieter W. Halwachs & Irmgard Stütz (éds). *Akten des 28. Linguistischen kolloquiums.. Graz 1993*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag. 215-220.
--& Jozef Sypnicki. 1997. "Les verbes supports et la catégorie de l'aspect: une approche confrontative". Krzysztof Bogacki & Teresa Giermak-Zielinska (red). Espace et temps dans les langues romanes et slaves. *Actes du Huitième Colloque de Linguistique Romane et Slave*. Varsovie. 19-21 septembre 1996. Varsovie: Publications de l'Institut de Philologie Romane de l'Université de Varsovie. 63-80.
Veyrenc, J.. 1976. "Sur la double diathèse d'objet des énoncés translocatifs". *Bulletin de la Societe Linguistique de Paris*. 76-1: 241-273.
Victorri, Bernard. 1999. "Le sens grammatical". *Langages*. 136: 85-105.
Vikner, C.. 1985. "L'aspect comme modificateur du mode d'action: à propos de la construction être + participe passé". *Langue Française*. 67: 95-113.
Villalva, Alina. 2000. *Estruturas morfológicas. Unidades e hierarquias nas palavras do português*. Braga: Fundação Calouste Gulbenkian. FCT.
Vincent, Nigel. 1999. "The evolution of c-structure: prepositions and pps from indo-european to romance". *Linguistics*. Vol.37. Issue 6.
Vives, R.. 1982. "Une analyse possible de certains compléments prépositionnels". *Linguisticae Investigationes*. 6: 227-233.
Voorst, J. Van. 1988. *Event structure*. Amsterdam/Phil.: John Benjamins.
--. 1993. "Un modèle localiste de la transitivité". *Langue Française*. 100: 31-48.
Yuasa, Etsuyo & Jerry M. Sadock. 2002. "Pseudo-subordination: a mismatch between syntax and semantics". *Journal of Linguistics*. 38: 87-111.
Wagner. R.L. & J. Pinchon. 1966. *Grammaire du français classique et moderne*. Edit. Revue et corrigée. Paris: Hachette.
Wartburg & Zumthor. 1958. *Precis de syntaxe du français contemporain*. 2eme édition. Berne.
Waugh, Linda. 1976. "Lexical meaning: the prepositions *en* and *dans* in french". *Lingua*. 59: 69-118.
Wehrli, E.. 1986. "On some properties of french clitic *se*." H. Borer (éd). The syntax of pronominal clitics. *Syntax and Semantics*. 19: 263-283.

Wesche, B.. 1995. *Symmetric coordination. An alternative theory of phrase structure*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
Wiederspiel, Brigitte. 1992. "Termes de masse et reference heterogene". *Le français Moderne*. LX. 1: 46-67.
Wierzbicka, Anna. 1985. "Oats and wheats: the fallacy of arbitrariness". J. Haiman (éd). *Iconicity in syntax*. Amsterdam: John Benjamins. 311-342.
--. 1992a. "Furniture and birds. A reply to Bolinger". *Cognitive Linguistics*. 3: 119-123.
--. 1992b. "Semantics rules know no exceptions". *Studies in Language*. 15.2: 371-398.
--. 1993. "La quête des primitifs sémantiques: 1965-1992". *Langue Française*. 98: 9-22.
Willems, Dominique. 1978. "A la recherche d'une grammaire des cas. Ses rapports avec la syntaxe et le lexique". Valence. Semantic case and grammatical relations. *Studies in Language*. 1: 243-260.
--. 1979. "Syntaxe. Morphosyntaxe et semantique: les verbes derives". *Cahiers de Lexicologie*. Vol.XXXV-II. 3-25.
--. 1981. *Syntaxe. Lexique et semantique. Les constructions verbales*. Gent.
--. 1992. "A la recherche d'une structure perdue. Pour une hiérarchie sémantique des propriétés syntaxiques". *I.T.L.*. 97-98: 243-257.
--. 1993. "L'impact de l'ordre des mots sur la prédication. La relation sujet-prédicat". *Travaux de linguistique*. 26: 89-101.
--& Ludo Mélis (éds). 1997. Les objets: relations grammaticales et rôles sémantiques. *Travaux de linguistique*. 35.
Williams, Edwin. 1981. "Argument structure and morphology". *The linguistic Review*. 1. 1: 81-114.
--. 1994. *Thematic structure in syntax*. Cambridge/Mass.: The MIT Press.
Wilkins, W. (éd). 1988. "Thematic relations". *Syntax and semantics*. 21. New York. Academic Press.
Wilmet, Marc. 1974. "Sur *de* inverseur". *Travaux de linguistique et de litterature*. 12. 1: 301-323.
--. 1983. "Les déterminants du nom en français: essai de synthèse". *Langue Française*. 57: 15-33.
--. 1986a. "Aspect grammatical. Aspect sémantique et aspect lexical: un problème des limites". J. David & R. Martin (eds). *La notion d"aspect*. Paris: Klincksieck. 51-68.
--. 1986b. *La determination nominale*. Paris: P.U.F.
--. 1991. "Nom propre et ambiguïté". *Langue Française*. 92: 113-124.
Winston, Morton E., Roger Chaffin & Douglas Herrmann. 1987. "A taxonomy of part-whole relations". *Cognitive Science*. 11: 417-444.
Winter, Yoad. 1999. "Plural type quantification". *Proceedings of the Amsterdam colloquium 1999*.
--. 2000. "On some scopal asymmetries of coordination". H. Bennis et al. (éds). *Proceedings of the KNAW Conference on Interface Strategies*.
--. 2001a. "Plural predication and the strongest meaning hypothesis". *Journal of Semantics*. 18.
--. 2001b. *Flexibility principles in Boolean semantics: coordination. Plurality and scope in natural language*. Cambridge/Mass.: The MIT Press.

--. 2002. "Atoms and Sets: a characterization of semantic number". *Linguistic Inquiry* 33:493-505.
Wyngaerd, Guido Van Den. 2001. "Measuring events". *Language*. Vol. 77. 1: 61-90.
Wunderlich, Dieter. 1997a. "Argument extension by lexical adjunction". *Journal of Semantics*. 14: 95-142.
-- .1997b. "Cause and the structure of verbs". *Linguistic Inquiry*. 28: 27-68.
Zaenen, Annie. 1993. "Unaccusativity in dutch. Integrating syntax and lexical semantics". J. Pustejovsky (éd). *Semantics and the lexicon*. Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Press. 129-161.
Zagona, Karen. 1996. "Composionality of aspect: evidence from spanish aspectual se". C. Parodi & al. (éds). *Aspects of romance linguistics*. Washington: Georgetown University Press. 475-488.
Zaring, Laurie. 1991. "On prepositions and case-marking in french". *Canadian journal of linguistics/Revue canadienne de linguistique*. 36 (4): 363-377.
Zelinsky-Wibbelt, C. 1993. *The semantics of prepositions*. Berlin: Mouton de Gruyter.
Zribi-Hertz, Anne. 1978a. "Economisons-nous: à propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français". *Langue Française*. 39: 263-283.
--. 1978b. "*Le poulet a cuit*. *Le poulet s'est cuit*: une opposition aspectuelle parmi les verbes neutres du français". *Studies in French Linguistics*. 1: 75-94.
--. 1980. "Coréférence et pronoms réfléchis: notes sur le contraste *lui/lui-même*" en français". *Linguisticae Investigationes*. IV: 131-179.
--. 1982. "La construction *se-moyen* du français et son statut dans le triangle: moyen – passif – réfléchi". *Linguisticae Investigationes*. VI: 345-401.
--. 1987. "La réflexivité ergative en français moderne". *Le Français Moderne*. 55: 23-54.
--. 1993. " On Stroik's analysis of english middle constructions" *Linguistic Inquiry*. Vol.24. Nº3: 583-589.
Zubizarreta, Maria Luisa. 1987. *Levels of representation in the lexicon and in the syntax*. Amsterdam: Foris Publications.

View publication stats